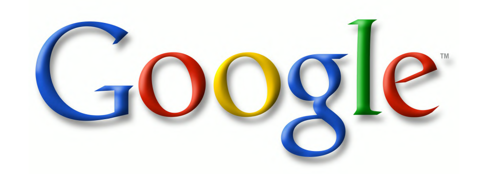
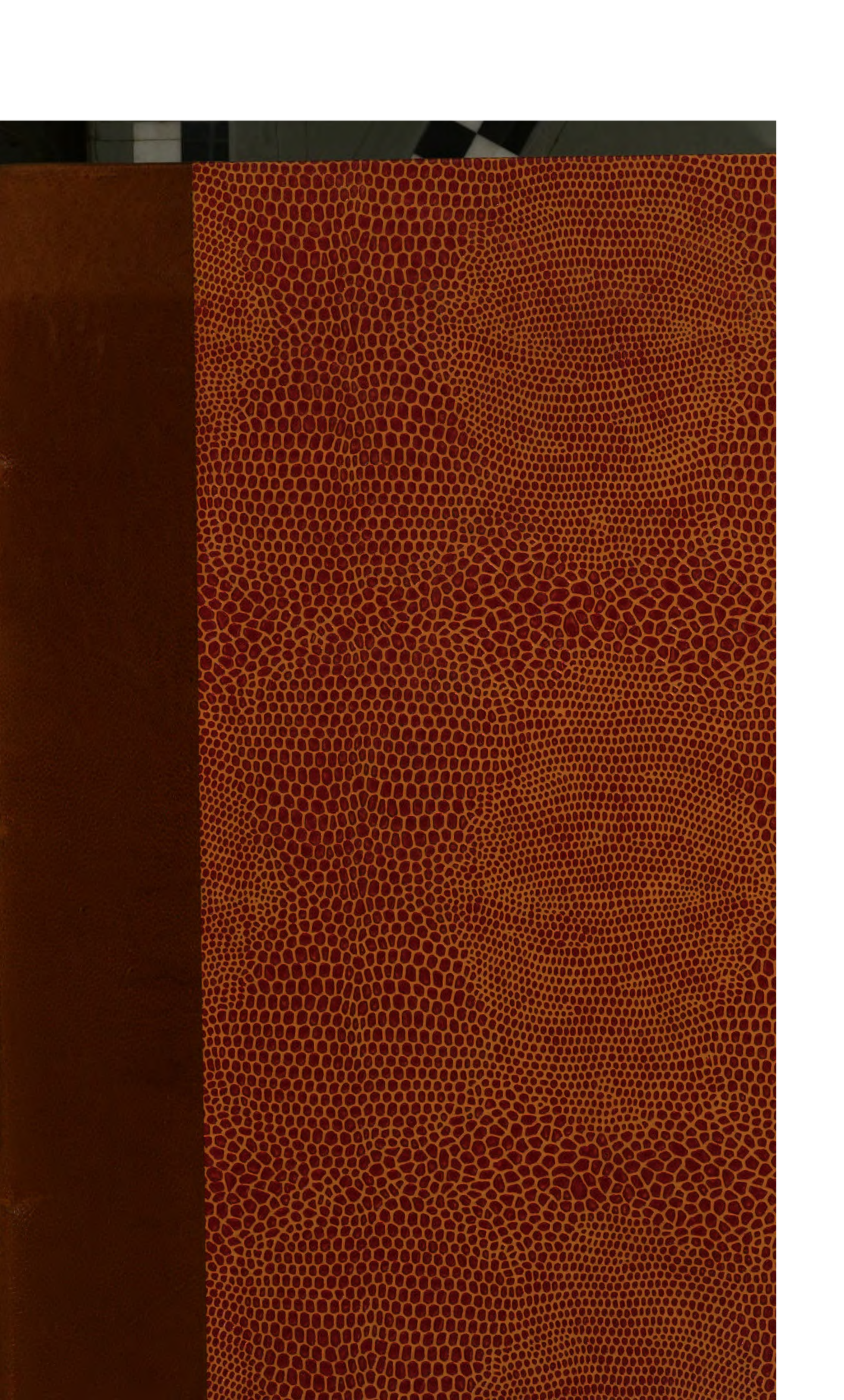
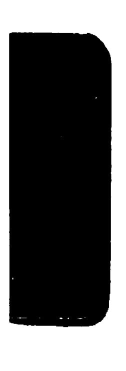








VIES

DES

SAINTS ET BIENHEUREUX

DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS

VIES

DES SAINTS

ET BIENHEUREUX

DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS

TOME SUPPLÉMENTAIRE

BIENHEUREUSE JEANNE D'AZA

SAINT DOMINIQUE

(Extrait de l'*Année Dominicaine*)



LYON

X. JEVAIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

RUE FRANÇOIS-DAUPHIN, 18

—

1899

AVERTISSEMENT

*Au cours de l'impression de l'*Année Dominicaine, *comme le savent nos souscripteurs, nous éditons à part la* Vie des Saints et Bienheureux *honorés dans l'Ordre des Frères Prêcheurs du culte public et solennel.*

Deux volumes ont paru.

*Un troisième, contenant la vie des Saints et Bienheureux morts dans les mois de juin, juillet, août et septembre, est actuellement sous presse, et paraîtra sitôt après la publication du tome de septembre de l'*Année Dominicaine, *c'est-à-dire dans le courant de l'année séculaire 1900.*

Régulièrement ce troisième volume devrait offrir aux lecteurs la biographie de notre B. Père saint Dominique, dont la fête se célèbre le 4 août.

Mais, à raison de l'importance de cette biographie, tel qu'il convenait pour le Patriarche des Frères Prêcheurs, il a paru bon de tirer à part la Vie du glorieux fondateur ; et, pour ne pas séparer la mère du fils, on a fait précéder cette Vie de la biographie de la B^se^ Jeanne d'Aza.

C'est l'objet du présent volume, indispensable aux personnes qui, ayant souscrit aux tomes premier et second des Vies des Saints et Bienheureux, *ont l'intention de se procurer toute la collection.*

Ce volume sera utile à ceux-là mêmes qui, ne tenant point à l'ouvrage entier, désireraient néanmoins posséder ou répandre une Vie édifiante *et* suffisamment étendue *du Fondateur de l'Ordre des Frères Prêcheurs et de la dévotion au saint Rosaire.*

Afin de relever l'intérêt du livre, on y a inséré une douzaine d'illustrations, la plupart extraites du Cartulaire *ou* Histoire diplomatique de saint Dominique, *par les RR. Pères Balme et Lelaidier, et mises gracieusement à notre disposition par les auteurs et l'éditeur.*

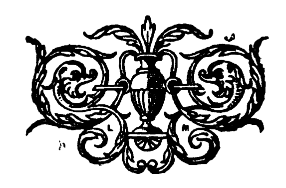
Lyon, 2 août 1899, fête de la B^se^ Jeanne d'Aza.



TABLE DES MATIÈRES

LA BIENHEUREUSE JEANNE D'AZA

LE GLORIEUX PATRIARCHE SAINT DOMINIQUE



SAINTS ET BIENHEUREUX

DE L'ORDRE DE SAINT DOMINIQUE

La Bienheureuse JEANNE D'AZA
Mère de notre glorieux Patriarche S. Dominique

INTRODUCTION



vrai dire, la sainteté d'un serviteur de Dieu ne dépend en aucune sorte des qualités morales de ceux qui lui ont donné le jour. Cependant, tout le monde en convient, la transmission avec le sang de certaines vertus héréditaires n'est pas moins comme une prédisposition originelle à la sainteté. L'Ecriture relève le mérite du prophète Samuel par la foi et la piété de ses parents. Elle commence l'éloge de saint Jean-Baptiste en disant que Zacharie et Elisabeth, son père et sa mère, étaient tous deux justes devant le Seigneur, marchant d'un pas irréprochable dans la voie des préceptes et de la justice. Ainsi plut-il au Tout-Puissant d'orner de sublimes vertus les parents de notre fondateur, saint Dominique, qui devait être Samuel par son éducation sous la discipline de l'Eglise, et Jean-Baptiste par l'austérité de sa vie et la ferveur de ses prédications.

Les biographes du treizième siècle appellent Félix de Guzman, père de notre glorieux Patriarche, « un homme religieux, pieux, vénérable », et plusieurs font observer qu'au jour de ses funérailles, on lui rendit certains honneurs réservés d'ordinaire à des personnages morts en odeur de sainteté.

Quant à sa mère, Jeanne d'Aza, ce n'est pas seulement l'histoire qui la dépeint comme une femme accomplie, c'est la sainte Eglise qui

nous la montre parvenue à l'héroïsme des vertus chrétiennes, digne en conséquence de recevoir les honneurs de l'autel. Il est donc juste que nous réunissions dans un récit fidèle les témoignages de louange filiale laissés par nos écrivains à la mémoire de la B[se] Jeanne d'Aza. Ces témoignages, malheureusement rares, sommaires, transmis à la postérité avec cette sobriété de détails habituelle aux hagiographes du moyen âge, ne seront pas moins de nature à nous édifier. Les chrétiens de toute condition y trouveront un modèle achevé des trois grands devoirs imposés à tout homme ici-bas : devoirs envers Dieu, envers le prochain, envers soi-même. Les femmes chrétiennes et mères de famille y apprendront, en outre, comment satisfaire aux obligations spéciales qui leur incombent, de régler sagement leurs maisons et d'élever leurs enfants selon Dieu.

I

LES FAMILLES D'AZA ET DE GUZMAN

A égale distance environ d'Aranda et d'Osma, dans la Vieille Castille, sur un plateau que termine, au nord-est, la première chaîne des montagnes de la province de Burgos, apparaît un village antique, appelé de son vrai nom *Caleruega*, et, dans la langue plus douce des historiens, Calaroga.

Il est adossé à une colline, d'où l'œil embrasse un immense horizon. Quoique sévère, même un peu sauvage, le site ne laisse pas de présenter un charme particulier, quelque chose de suave et de fort, rappelant, disent les voyageurs, les Saints Lieux de la Palestine. Vers le sommet de la colline s'élevait, au moyen âge, un château féodal, dont il reste encore certains vestiges, entre autres une tour de guerre, très massive, à la forme carrée, où sont incrustées des armoiries seigneuriales. Le peuple, organe de la tradition, désigne ces débris du passé sous le nom de *Palais des Guzman*. Tout autour s'étendent les vastes constructions d'un monastère de Religieuses Dominicaines, fondé en 1266 par Alphonse X, le Sage, roi de Castille et de Léon.

C'est sur ce coin de terre isolé que naquit le Patriarche des Frères Prêcheurs, c'est là que vécut et mourut la noble et sainte femme qui fut sa mère.

D'après Jean de Sainte-Marie, la B[se] Jeanne d'Aza était une fille de

la maison ducale de Bretagne : l'auteur prouve son assertion par des raisons qui lui semblent convaincantes. Mais la tradition de l'Ordre, s'appuyant de préférence sur Castillo, écrivain espagnol du XVI[e] siècle, assigne à la Bienheureuse une autre origine.

Son père, Don Garcia Garciez, quatrième du nom, descendait d'une race fameuse par sa noblesse et par d'importants services rendus au pays. Il était grand maréchal de Castille, majordome, précepteur, tuteur et curateur du roi Alphonse IX, le Noble. Son père à lui-même, comte de Cabrera et d'Aza, mourut dans la bataille d'Uclès, en 1108, avec le Seigneur Infant, dont il était le gouverneur. Don Garcia IV épousa Doña Sanche Bernadez de Transtamare, elle aussi d'illustre lignée, et en eut trois fils, et une fille, Jeanne d'Aza, mère de saint Dominique.

Selon les conjectures les plus probables, Doña Jeanne naquit vers 1140, au château d'Aza, près d'Aranda-sur-Duero. Son enfance s'écoula dans une parfaite innocence et une tendre piété. Les détails manquent, il est vrai; mais, comme c'est une loi à peu près sans exception, qu'on ne s'élève pas du premier coup au faîte de la perfection, il ne saurait être douteux que la jeune enfant, prévenue de la grâce et fidèle à y correspondre, n'ait commencé, dès l'aube de sa raison, à disposer en son cœur ces ascensions mystérieuses par lesquelles, au langage du Psalmiste, l'âme chrétienne monte chaque jour de vertu en vertu. La sainteté, d'ailleurs, était comme un apanage de famille dans la maison d'Aza. Les Garciez avaient déjà donné des saints à l'Eglise et devaient lui en donner encore. Sans parler de Jeanne elle-même, nommons le fils de Blanche de Castille, saint Louis, roi de France; saint Ferdinand, roi d'Espagne; le V. Martin de Huerta, évêque; le B. Pierre, fondateur de l'Ordre militaire de Saint-Jacques de l'Epée.

Parvenue à l'âge nubile, Jeanne d'Aza épousa Don Félix, fils du comte Rodrigue Nuñez de Guzman.

Certains auteurs ont vu dans le nom de Guzman l'indice d'une origine normande ou anglo-saxonne, et pour appuyer leur dire, font remarquer que, d'après la tradition, Dominique avait la physionomie blonde des races du Nord. D'autres, en dressant l'arbre généalogique des Guzman, leur donnent pour souche en Espagne un seigneur breton, nommé Guillaume, proche parent des comtes de Bretagne, venu vers 1040, avec d'autres gentilshommes de l'Armorique, mettre son épée au service de Ferdinand le Grand, roi de Castille, alors en

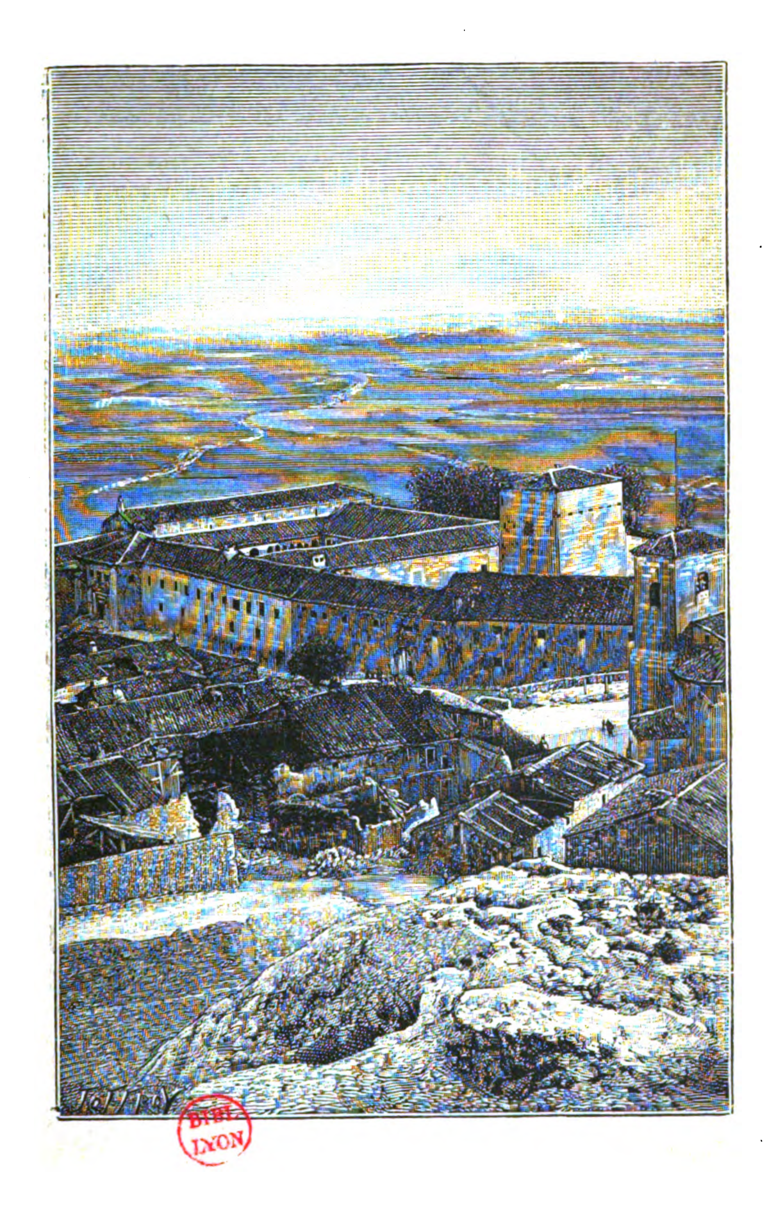
lutte avec les Maures d'Espagne. Après de nobles exploits, Guillaume Guzman, autorisé à s'intituler comte de Roa, s'établit au village de ce nom, bâtit ensuite le château de Caleruega, épousa la fille d'un de ses compagnons d'armes, breton comme lui, et devint la tige de l'illustre famille des Guzman. Il eut pour fils Don Alvarez Diaz, l'un des plus fidèles défenseurs du roi Garcias, attaqué par son frère Don Sanche, en 1066. Nuño de Guzman, fils d'Alvarez, ayant pris une part brillante aux victoires d'Alphonse VI sur les Maures, et notamment au siège de Tolède, l'an 1085, fut élevé par ce prince à de très hautes charges. Son fils, Don Rodrigue, devint, pour d'éminents services, le gendre du roi Alphonse VIII, et eut deux fils : Don Alvarez Diaz Rodrigue, et Don Félix Ruiz de Guzman, l'époux de Jeanne d'Aza.

La généalogie qu'on vient de lire est extraite d'un manuscrit de Prouille, rédigé en 1646 par le P. Cambefort, dominicain, curé de Fanjeaux, et paraît conforme aux données de l'histoire; quant à l'origine bretonne du premier des Guzman, elle n'est pas aussi certaine. Disons-le plutôt, la majorité des écrivains font des ancêtres paternels de saint Dominique des seigneurs complètement espagnols, mais appelés d'un nom emprunté aux Visigoths. On sait, en effet, que les conquérants de la péninsule hispanique, en introduisant dans leur nouveau royaume les coutumes féodales, imposèrent leurs noms originaires aux familles aristocratiques de la race vaincue. Le nom de Guzman se trouve mentionné dès le IX[e] siècle dans un acte public.

Si la famille de Guzman, pour sa noblesse antique, a pu marcher de pair avec la maison d'Aza, elle a pareillement rivalisé avec elle pour ses héros de sainteté. En dehors de saint Dominique et du B. Mannès, l'Eglise a placé sur les autels plusieurs de ses membres : un saint Raymond, martyr; des BB. Cristobal et Vasco de Guzman, Rodrigue de Guzman, abbé de Silos; Jean de Guzman, archevêque franciscain.

Modèle lui-même des vertus chrétiennes, Don Félix, seigneur de Caleruega, vit se réaliser dans sa personne, non moins que dans son nom, cet oracle de l'Esprit saint : « Heureux l'homme qui s'unit à une femme vertueuse. » Eccli. XXVI, 1.

La B[se] Jeanne, en effet, était une copie vivante de la femme forte du Livre des Proverbes. A la beauté du corps et aux charmes de l'esprit elle joignait une piété solide et une remarquable énergie pour le bien. Loin de se laisser éblouir par les dons de la nature et de la grâce que la Providence lui avait départis dans une si large mesure,



COUVENT DES DOMINICAINES DE CALERUEGA

elle ne songea qu'à les rapporter à Dieu. Jamais le monde n'avait eu pour elle aucun attrait, et, dès les premiers jours de son mariage, elle s'appliqua fidèlement aux devoirs de son nouvel état. La noble châtelaine relevait la splendeur de son rang par une humilité sincère, et surpassait en simplicité et modestie jusqu'aux femmes attachées à son service. Tout le temps que lui laissaient les soins domestiques, elle le consacrait à la prière et aux œuvres de charité. On la voyait alors passer des nuits en oraison, entreprendre des pèlerinages à des sanctuaires vénérés, ou bien descendre dans la chaumière du pauvre et y porter, avec l'aumône matérielle, les consolations de la foi. Un ancien auteur raconte comme il suit un prodige opéré par Dieu pour récompenser la charité de sa servante.

« Peu avant la naissance du B. Dominique, Jeanne d'Aza ayant achevé de distribuer aux indigents un tonneau d'excellent vin, fut saisie de frayeur à la pensée d'avoir commis un acte de nature à contrister son époux. Agenouillée dans le cellier même, témoin de ses prodigalités, elle fit à Dieu cette touchante prière : « Seigneur « Jésus, bien que je ne mérite pas d'être exaucée, je vous conjure ce-« pendant d'avoir pitié de moi, au nom de votre serviteur, le cher « petit enfant que je porte en mon sein et que j'ai consacré à votre « service. » La prière n'était pas terminée, que le tonneau se trouva miraculeusement rempli. »

Tant de bonnes œuvres attiraient sur le château de Guzman les grâces les plus précieuses. Jeanne, bénie de Dieu, ne tarda pas à goûter les joies de la maternité.

Ses deux premiers enfants, Antoine et Mannès, « vrais vases d'élection », au dire de Constantin d'Orviéto, furent de sa part l'objet d'un soin jaloux. Avant même le complet épanouissement de leur raison, elle sema dans ces jeunes âmes la crainte de Dieu, l'horreur du mal, le détachement des biens terrestres et l'amour des pauvres. A l'école d'une si sainte mère, l'un et l'autre contractèrent des habitudes précoces de piété, et, parvenus à l'heure d'orienter leur vie, sacrifièrent avec joie les avantages de la naissance et de la fortune pour embrasser le ministère des autels. Antoine, nous l'avons dit dans la biographie du B. Mannès, son frère, consacra son sacerdoce au service des malades ; sa mort fut sainte, et sa tombe, suivant Thierry d'Apolda, glorifiée par le miracle. Quant à Mannès lui-même,

le culte religieux qu'il reçoit dans l'Ordre des Prêcheurs, dont il fut l'un des seize premiers profès, témoigne hautement en faveur de sa sainteté. (1)

II

NAISSANCE ET PREMIÈRE ÉDUCATION DE SAINT DOMINIQUE

Cependant, Jeanne d'Aza allait une troisième fois être mère.

Au premier soupçon qu'elle eut de son bonheur, la Bienheureuse redoubla de vigilance sur elle-même et de recueillement. Désireuse de ne transmettre que des impressions salutaires à l'enfant qui devait naître de son sein et qu'elle avait mission de former à la vertu, elle se tourna vers le ciel et offrit son fils à Dieu.

Cette oblation eut lieu à Silos, devant les reliques d'un saint abbé, appelé Dominique.

Fils de berger, et entré tout jeune dans l'Ordre bénédictin, Dominique avait gouverné successivement le monastère de Saint-Emilien, dans les montagnes de Celtibérie, et celui de Saint-Sébastien à Silos. Il sut rendre à cette antique abbaye sa splendeur première, et y mourut plein de jours et de vertus, le 20 décembre 1074. Presque aussitôt, le monastère de Saint-Sébastien prit le nom de son réformateur, et le tombeau de Dominique devint un lieu de pèlerinage des plus fréquentés. Malades et infirmes y trouvaient leur guérison. Les tristes victimes de la cruauté mauresque ressentaient tout spécialement la protection du saint abbé. On les voyait apporter de toutes parts à Silos leurs entraves rompues ; de là ce dicton populaire : « Tu n'auras pas assez des chaînes de saint Dominique. » Les jeunes épouses, près de devenir mères, venaient aussi se recommander à ce tout-puissant intercesseur.

Notre Bienheureuse s'achemina donc vers Silos, et son empressement fut d'autant plus vif qu'avant de concevoir l'enfant béni, elle avait été frappée d'un songe étrange. Il lui semblait voir s'échapper de ses flancs un petit chien tenant en sa gueule une torche ardente avec laquelle il embrasait l'univers. Inquiète d'une telle vision, elle

(1) Voir *Année Dominicaine*, au 30 juillet.

avait hâte d'aller demander au bienheureux abbé Dominique lumière et espérance.

Après avoir franchi les quatre lieues qui séparent Caleruega de Silos, par des sentiers escarpés et rocailleux, Jeanne d'Aza se rendit immédiatement à la tombe du Saint. Pendant neuf jours, elle y multiplia ses prières, prolongeant ses veilles une partie des nuits. Des supplications si ferventes ne demeurèrent pas vaines. Dominique apparut à Jeanne, et, dévoilant à son esprit le sens prophétique de la vision, lui montra que ce chien, gardien fidèle de la maison de Dieu, et cette torche ardente, symbole du zèle apostolique, figuraient les glorieuses destinées du fils qui naîtrait d'elle, et de l'innombrable postérité religieuse que ce fils engendrerait à son tour.

Le temps a respecté l'illustre abbaye. Les enfants de saint Benoît l'occupèrent jusqu'en 1835, année de l'*exclaustracion* espagnole. Mais en 1881, une colonie de Bénédictins français, sortie de Ligugé, près Poitiers, vint s'y établir, et commença dès lors à faire monter nuit et jour vers le ciel la louange divine, interrompue un demi-siècle par le malheur des temps. Pour les reliques devant lesquelles s'agenouilla la B[se] Jeanne, elles sont renfermées depuis 1733 dans une urne d'argent ciselé, d'un travail exquis, et présentées maintenant encore à la vénération des pèlerins. On conserve également le calice et la patène dont le saint abbé se servait à l'autel, son bâton abbatial enchâssé dans l'argent, la cellule, transformée en chapelle, où il passa de ce monde à une vie meilleure (1).

La Bienheureuse revint à Caleruega merveilleusement consolée, et, par reconnaissance pour saint Dominique de Silos, elle résolut d'appeler Dominique l'enfant qu'elle mettrait au monde.

Ces événements se passaient l'an de l'Incarnation 1170 : Alexandre III occupait le siège de saint Pierre, Frédéric I[er] Barberousse tenait en Occident le sceptre impérial, Manuel Comnène commandait en Orient, Louis VII régnait en France, Henri II en Angleterre, Sanche VI en Navarre, et la Castille avait pour souverain Alphonse IX, le Noble.

Le château dans lequel notre Père saint Dominique vint à la lumière est remplacé, avons-nous dit, par un monastère de Religieuses dominicaines. Devant le chœur de l'église, s'élève un gracieux

(1) Voir sur le *Baculo del Santo* une intéressante notice publiée par Dom A. Guépin, abbé actuel de Silos.

monument, entouré d'une balustrade et encadrant une fort belle statue du Patriarche des Prêcheurs. C'est la chapelle de la *Cuna* ou du *Berceau*, construite à l'endroit même où naquit le grand fondateur. Une intervention céleste désigna cet emplacement. « On connaissait, dit Rodrigue de Cerrate, la demeure où Dominique avait vu le jour, mais on ignorait absolument le lieu précis de sa naissance. Or, voici que tout à coup s'ouvrit le toit de la maison des Guzman. Le palais fut complètement inondé, sauf l'endroit où était né Dominique. En vain sur ce lieu privilégié on répand de l'eau en abondance : cette eau est rejetée par une force surnaturelle. » Les témoins du prodige résolurent aussitôt d'édifier un oratoire ; en attendant, une simple pierre indiqua la place miraculeusement révélée. Dieu opéra dans la suite une nouvelle merveille, en faisant jaillir une source cristalline dont les pèlerins boivent avec dévotion l'onde bienfaisante.

Cependant, la pieuse mère voulut procurer sans retard à son fils le sacrement de la régénération. Ecoutons Thierry d'Apolda.

« Porté aux fonts baptismaux selon l'usage, l'enfant nouveau-né fut sanctifié par la bénédiction sacerdotale et marqué de l'onction salutaire du chrême. Il fut baptisé au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit ; et, par l'inspiration de Celui dont le nom est le Seigneur, *Dominus*, on l'appela Dominique — ressemblance du Seigneur. Une noble dame, sa mère spirituelle, aperçut au front de l'enfant une étoile radieuse dont l'éclat illuminait le monde entier. »

L'église paroissiale, dédiée à saint Sébastien, subsiste encore ; mais la cuve, de marbre blanc, dans laquelle Dominique avait été lavé de l'eau sainte, fut transférée au couvent de Valladolid, pendant que les Pères y tenaient le Chapitre général en 1605, et servit pour le baptême de l'Infant d'Espagne, plus tard le roi Philippe IV. Elle se trouve maintenant à Madrid et n'a d'autre usage que pour le baptême des princes et princesses de la famille régnante.

L'étoile mystérieuse sembla laisser son reflet sur le visage du saint Patriarche. « Une certaine splendeur, disent les plus anciennes chròniques, brillait entre ses cils, et attirait à lui le cœur de ceux qui le regardaient. »

A la lumière de si augustes présages, Jeanne d'Aza pouvait pressentir ce que l'avenir réservait de gloire et de sainteté à ce fruit béni de ses entrailles. Aussi ne voulut-elle point le confier aux soins d'une nourrice étrangère.



TOMBEAU DE SAINT DOMINIQUE A BOLOGNE

« Elle-même, dit encore Thierry d'Apolda, elle-même l'allaita, elle le sevra, elle le vit grandir avec joie. Lorsqu'il était encore au berceau, un essaim d'abeilles vint un jour voltiger autour de sa bouche, emblème de la divine sagesse qui devait plus tard couler de ses lèvres. Tout jeune encore, il quittait son lit en secret, et, comme sa couche lui semblait trop molle, il étendait sur la terre nue ses membres délicats. Il conserva assidûment pendant sa vie cette habitude de son enfance. » — « On eût dit, observe à ce sujet le Père Lacordaire, qu'il connaissait déjà la misère des hommes, la différence de leur sort ici-bas, et que, prévenu d'amour pour eux, il souffrait d'avoir un lit meilleur que le dernier d'entre ses frères; ou bien qu'initié aux secrets du berceau de Jésus-Christ, il voulait se faire une couche semblable à la sienne. »

Deux vertus, en effet, prirent principalement possession de l'âme de Dominique, dès le début de son existence : la compassion pour les malheureux et l'amour de Notre-Seigneur. Mais à qui en fut-il redevable ? — Après Dieu, à sa mère, la B[se] Jeanne d'Aza.

« La compassion, dit Rodrigue de Cerrate, grandissait à vue d'œil dans ce jeune cœur ; on eût cru qu'il en avait puisé le secret dans le sein de sa mère. »

Thierry d'Apolda écrit de son côté : « Dès qu'il le put, avant même d'être sorti de la première enfance, Dominique apprit de l'exemple de ses parents à visiter les églises et à honorer Dieu. »

La Bienheureuse n'avait pas attendu que l'enfant fût capable de marcher pour le conduire devant les reliques de son patron, le saint abbé de Silos. Au rapport de la tradition, quelques semaines seulement après l'avoir mis au monde, elle se rendit à l'abbaye, accompagnée de son vertueux époux, et tous deux, comme Marie et Joseph présentant l'Enfant Jésus au temple, offrirent leur fils au Seigneur devant l'autel du B. Dominique. Le supérieur du monastère, le vénérable abbé Paschase, célébra la messe d'action de grâces. Quand vint, pour le prêtre, le moment de se tourner vers le peuple avant les oraisons, son regard tomba inopinément sur le petit Dominique, et au lieu des paroles liturgiques *Dominus vobiscum*, il se prit à dire, à l'adresse de l'enfant : *Ecce reparator Ecclesiae*, « voici le réformateur de l'Eglise. » S'apercevant de sa méprise, il voulut la corriger ; mais par trois fois les mêmes paroles revinrent sur ses lèvres : *Ecce reparator Ecclesiae*. Informé du prodige, l'évêque d'Osma n'hésita point à le présenter aux pieux parents comme un signe manifeste que leur

fils avait été choisi de Dieu pour réformer un jour les mœurs du peuple chrétien.

Jeanne d'Aza allait encore avec Dominique visiter la tombe d'un autre saint, le B. Pierre d'Uclès, son grand-oncle. L'on peut croire à un séjour fréquent ou prolongé de la mère et du fils dans cette petite ville, car on y montre encore « l'ermitage de la B[se] Jeanne », plus loin « la fontaine de saint Dominique », enfin un vaste enclos surnommé « le jardin du Saint ». Le monastère d'Uclès resta jusqu'en 1835 l'une des résidences principales des chevaliers de Saint-Jacques de l'Epée, dont il fut le berceau. Les Pères Jésuites, qui l'occupent aujourd'hui, conservent fidèlement des traditions à eux transmises par les habitants du pays.

Nous ne pouvons, faute de détails, suivre la Bienheureuse dans les formes variées de son enseignement maternel; mais, il est facile de nous en faire une idée. Maintes fois, sans aucun doute, la sainte femme, plaçant devant ses genoux son petit Dominique, eut soin de lui inculquer les principes fondamentaux de toute bonne éducation. Sans lui révéler en entier, de crainte d'aiguiser la pointe de l'amour-propre, les présages heureux qui avaient salué sa naissance, elle lui apprenait que tout homme a une mission providentielle ici-bas, et qu'il doit se préparer, dès sa tendre jeunesse, à remplir les fins pour lesquelles Dieu le créa. Et le saint enfant ouvrait son âme à des paroles si pleines de sagesse et d'onction, et ses yeux, ne rencontrant que des exemples de vertu, laissaient pénétrer profondément les exhortations de la mère. C'est ainsi que, nourri de pures et saines maximes, il progressa de jour en jour et atteignit sa septième année. A cet âge, une nouvelle phase allait s'ouvrir pour lui : une éducation virile devait succéder aux douces leçons de la tendresse maternelle; il fallait, suivant l'usage des grandes familles, que le jeune Dominique allât, sous un toit étranger, demander la science indispensable à l'esprit et cette formation du caractère que réclament les exigences de la vie sociale. Inspirée par sa foi, la B[se] Jeanne souhaitait pour son fils le maître le plus apte à lui communiquer tout ensemble, et les éléments des connaissances humaines, et le zèle pour l'acquisition des plus hautes vertus. Le ciel servit merveilleusement ses désirs.

L'église de Gumiel d'Izan, voisine de Caleruega, et lieu de sépulture des Guzman, avait, en ce temps-là, pour archiprêtre un frère de la Bienheureuse. Pasteur selon le cœur de Dieu, homme vénérable, chez qui l'éclat du sang se trouvait rehaussé par la droiture d'âme, la

prudence, la science, la charité, une généreuse piété, le curé de Gumiel était vraiment digne de diriger l'éducation de son neveu et prêt à remplir sa tâche avec un dévouement sans bornes. C'est entre ses mains sacerdotales que Don Félix et Doña *Juana* remirent leur plus cher trésor.

On le conçoit aisément, Jeanne d'Aza ne se sépara de son enfant qu'à regret, et non sans lui avoir donné la double sauvegarde de ses conseils et de sa bénédiction. Elle pouvait se rassurer, sans doute, à la pensée que son frère, le vertueux archiprêtre, poursuivrait, avec plus d'efficacité encore qu'elle-même, l'œuvre délicate commencée sous de si favorables auspices; néanmoins, cette mère sage et chrétienne ne se désintéressa point totalement. Sa sollicitude vigilante ne laissait pas de surveiller les progrès du jeune Dominique dans les lettres et dans la vertu. Comme la mère de Samuel, elle devait, nous ne sommes pas téméraires de le croire, à des époques marquées, se transporter à Gumiel d'Izan avec son époux; là, renouveler à l'aimable écolier ses encouragements maternels, et recueillir, avec des larmes de joie, de la bouche de l'homme de Dieu chargé de cette éducation modèle, l'assurance que la nature et la grâce travaillaient de concert à faire de son élève un grand saint.

III

VERTUS DOMESTIQUES DE LA Bse JEANNE — SA MORT

En transmettant les noms des trois fils qui, par leur sainteté, furent la gloire la plus pure de Félix et de Jeanne, les historiens n'ajoutent pas en termes formels s'il naquit d'autres enfants de l'union des deux époux. Une phrase de Gérard de Frachet le donne pourtant à entendre. « Les BB. Mannès et Dominique, dit cet écrivain si rapproché des sources, eurent deux neveux qui vécurent dans l'Ordre d'une manière sainte et digne de tout éloge (1). » Il est certain, par ailleurs, que le nom de Guzman s'est perpétué en Espagne jusqu'à nos jours en d'illustres familles, et s'est allié, par des mariages, au nom de plusieurs souverains d'Europe (2).

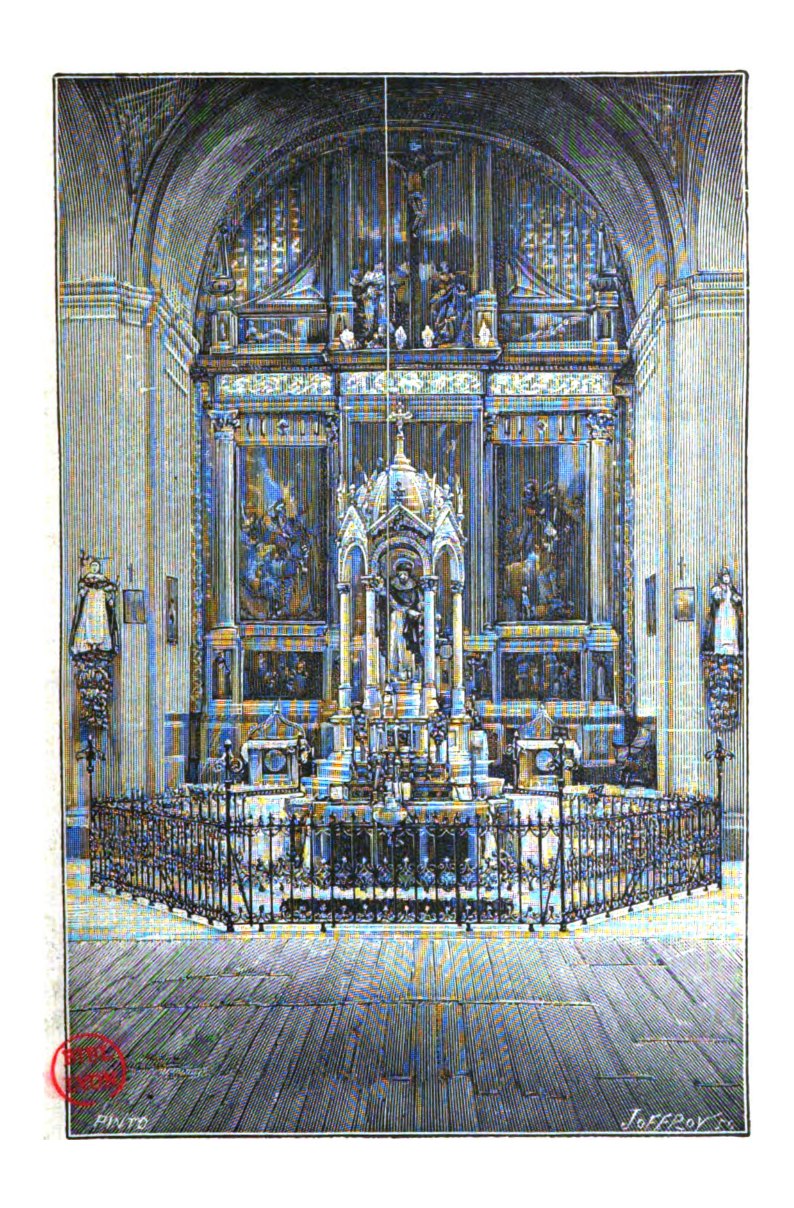
(1) Duo vero nepotes eorum in Ordine sancte et laudabiliter vixerunt. *Vitas Fratrum*. Part. 2, cap. 1.

(2) Les souverains unis par les liens du sang à la famille de saint Dominique

Jeanne d'Aza continua donc auprès de ses autres enfants son œuvre d'éducatrice chrétienne et, par ses admirables exemples, fut pour eux, non moins que pour ses domestiques et tous les habitués de sa maison, une leçon vivante des plus sublimes vertus.

D'après un docte historien, la demeure des Guzman, grâce à la sage ordonnance qui régnait dans la famille et aux coutumes religieuses des maîtres, ressemblait plutôt à un monastère qu'à un palais. Tout en y maintenant la magnificence convenable au rang des seigneurs qui l'habitaient, on en avait banni la vaine ostentation, et ce raffinement d'un luxe qui, sous le titre spécieux de bienséances sociales, devient trop souvent pour les fils des nobles un dangereux écueil. Leur esprit, séduit dès l'enfance par le spectacle d'une pompe frivole, se fait une idée fausse de la vraie grandeur, et croit volontiers qu'elle dépend du nombre des serviteurs, de la somptuosité de la table et de ces mille superfluïtés propres uniquement à alimenter l'orgueil. Ce n'est pas que les personnes de rang élevé ne puissent user, dans le vêtement et le train ordinaire de la vie, d'une plus grande distinction que la foule du vulgaire; mais cette distinction elle-même, pour rester dans l'ordre providentiel, doit être réglée par la prudence chrétienne. C'est précisément la sage et judicieuse modération qui se pratiquait au château de Caleruega, et dont Jeanne d'Aza était la première initiatrice. L'expérience quotidienne nous apprend que, dans la répartition des devoirs et des charges au foyer domestique, la femme a la part principale en ce qui regarde l'ordre intérieur de la famille, c'est-à-dire la direction des serviteurs et l'éducation des enfants, le mari se réservant pour lui les occupations plus relevées et aussi plus fatigantes de l'administration des biens et autres affaires extérieures. L'expérience apprend encore que, si sage et vertueux que soit le chef de famille, jamais, ou presque jamais, ne règnera dans sa demeure un ordre parfait, si l'épouse ne concourt par elle-même à l'établir et à le conserver. Une femme vraiment chrétienne suffit à elle seule pour sanctifier sa maison, et comme ses exemples sont bien plus souvent devant les yeux

sont, d'après Moralès, Alphonse XI, roi de Castille, Henri II, Henri III, Jean Ier, Ferdinand, roi d'Aragon, Jean II, Ferdinand le Catholique et Isabelle la Catholique, Jean III, les empereurs Ferdinand, Charles-Quint, Maximilien, Rodolphe, les rois d'Espagne Philippe II et Philippe III, etc... (Voir Ambroise Moralès, généalogiste et historiographe du roi catholique Philippe II. — Cet auteur estime, d'après les documents qu'il a eus entre les mains, que Don Félix, père de saint Dominique, était de la branche aînée des Guzman. T. III, p. 332.)



CHAPELLE DE LA CUNA

des enfants et des serviteurs que ceux du chef de la famille, aussi restent-ils plus profondément gravés dans leurs âmes, et les touchent-ils beaucoup plus que les exhortations et les avis.

D'après ces réflexions, nous pouvons, sans crainte d'exagérer, ni de faire injure aux mérites personnels de Don Félix, rapporter à son épouse, la B[se] Jeanne, la majeure partie des louanges dues à l'ordonnance intérieure du château de Guzman. De là des conséquences nombreuses, toutes favorables aux vertus héroïques de Jeanne d'Aza. Si donc elle transforma la physionomie d'un palais en celle d'une maison religieuse, qui dira les labeurs qu'il lui fallut supporter pour réussir à une entreprise aussi ardue? Si elle s'appliqua avec un soin constant à écarter l'orgueil, le luxe, l'oisiveté qui engendre le vice, et mit à la place l'honnêteté, la simplicité dans les mœurs, l'assiduité au travail, la fidélité aux devoirs religieux, il faut qu'en elle aient brillé dans un très haut degré non seulement la prudence, la vigilance, la discrétion et circonspection, nécessaires à la conduite des autres, mais, en outre, l'humilité, le mépris du monde, l'abnégation, le dévouement aux intérêts du prochain, la mortification des sens et des désirs, la justice, la constance, la charité, le zèle pour la gloire de Dieu, en un mot, tout le cortège des vertus inhérentes à la perfection de la vie chrétienne; et nous pouvons, à l'exemple des auteurs du XIII[e] siècle, résumer le tout dans cette phrase: Jeanne d'Aza fut la digne mère de saint Dominique.

C'est dans l'exercice d'une vie aussi exemplaire que la Bienheureuse passa ses dernières années, honorée de son époux, chérie de ses enfants, respectée de ses serviteurs, vénérée des habitants de Caleruega et de toute la contrée. L'époque précise de sa mort est inconnue; on pense que Jeanne retourna à Dieu, pendant le temps que son fils Dominique, ayant terminé ses humanités, étudiait les sciences sacrées à Palencia, c'est-à-dire entre 1185 et 1194.

Quelques auteurs reculent la date de ce trépas jusqu'à 1205, se basant sur certains documents d'Uclès qui, sans le dire clairement, semblent supposer l'existence de Jeanne d'Aza dans les premières années du treizième siècle. « Moins chargée d'années que de mérites, dit le P. Touron, la Bienheureuse finit son exil terrestre par une mort précieuse aux yeux du Seigneur. L'affliction fut profonde dans toute sa famille, pleine de respect pour ses vertus et de reconnaissance pour la sainte éducation qu'elle avait su donner à ses enfants. Mais, continue le même auteur, si cette perte fut sensible à tous, nul ne la sentit plus vivement que Dominique. Le caractère de son cœur et un

juste retour l'attachaient par les liens les plus tendres à une personne qui ne l'aimait pas seulement comme son fils, mais comme l'ami particulier de Dieu, et celui de ses enfants sur qui le Seigneur semblait avoir fixé ses plus favorables regards. »

IV

TRANSLATION DU CORPS DE LA BIENHEUREUSE

Le sépulcre de Jeanne d'Aza fut creusé dans une chapelle de l'église paroissiale de Caleruega, près du portique d'entrée : son corps y demeura enseveli un certain nombre d'années. Mais, plus tard, l'on songea à transférer les ossements de la Bienheureuse à l'abbaye de Gumiel, pour qu'il reposât dans le tombeau de famille, à côté des cendres de son époux. Quelle fut l'époque de cette translation? nous ne saurions le dire. Ange Moniquez, Cistercien, et historiographe de son Ordre, en l'année 1294, donne comme un fait certain la translation du corps de Jeanne d'Aza à l'église de Saint-Pierre de Gumiel, mais n'en marque pas la date. Deux autres documents de la même abbaye en font également foi. L'un est une inscription ainsi conçue : *Hac in capella, Sancti Dominici sanctus uterque parens sepultus fuit. Illa Joanna in Sancto Paulo Penafielensi; ille Felix hic requiescit adbuc :* « Dans cette chapelle furent ensevelis les deux saints parents de saint Dominique, savoir : Jeanne maintenant transférée à Saint-Paul de Peñafiel, Félix qui repose encore ici. »

L'autre document est un parchemin gardé dans les archives et portant ces mots : *In duobus arcubus hujusce sacelli sepulti fuere nobiles ac pii Domini D. Felix de Guzman et D. Joanna de Aza parentes inclytorum sancti Dominici fundatoris Ordinis Praedicatorum et sancti Mamertis :* « Sous les deux arceaux de cette chapelle furent ensevelis les nobles et pieux seigneurs D. Félix de Guzman et D. Juana d'Aza, père et mère des illustres saints Dominique, fondateur de l'Ordre des Prêcheurs, et Mamert, ou Mannès. »

Dans les premières années du XIV[e] siècle, Don Jean Manuel, fils de Manuel, Infant de Castille et petit-fils de Ferdinand le Saint, rempli pour les Dominicains d'une singulière affection, leur bâtit un splendide couvent à Peñafiel, province de Valladolid, et voulut y posséder le corps de la B[se] Jeanne d'Aza, son illustre parente. Les

Cisterciens de Gumiel, malgré leur vif désir de conserver un dépôt si précieux, ne purent que s'incliner devant une demande venant de si haut. On ouvrit le lieu de la sépulture des Guzman ; on y laissa les ossements de D. Félix et du B. Mannès, mais on retira les restes de la Bse Jeanne, pour les transporter à Peñafiel. La translation se fit l'an 1318, sous le pontificat de Jean XXII, second pape d'Avignon. A l'approche du saint corps, le religieux prince, Jean Manuel, alla à sa rencontre à quelques milles hors de la ville, et, prenant sur ses épaules la précieuse châsse, la porta ainsi jusqu'à l'église conventuelle, au milieu du clergé, des personnes de sa maison et d'une foule énorme chantant avec allégresse des psaumes et des cantiques. Après la célébration de l'office divin et le panégyrique de la Bienheureuse, les ossements sacrés furent renfermés dans le riche monument préparé pour les recevoir, et décrit comme il suit par Lopez (1).

« A gauche du maître-autel, on voit le tombeau de la Bse Jeanne d'Aza, mère de N. P. saint Dominique. La châsse qui contient ses reliques repose sur deux colonnes dorées, ayant doubles chapiteaux surmontés de globes d'argent, entre lesquels sont gravées les armes de notre saint institut. Une draperie relie les colonnes et porte cette inscription : SANCTA JOANNA, MATER BEATI DOMINICI. A chaque piédestal des colonnes, un chien en relief tient dans sa gueule un flambeau, et on lit au bas : FORMA PRÆVISUS CATULI MATRI PRÆGNANTI APPARUIT. « Sous la figure d'un chien il fut aperçu de sa mère enceinte. » — Sur une lame de métal plaquée entre les deux piédestaux est l'inscription suivante en lettres gothiques :

HIC JACENT OSSA SANCTÆ JOANNÆ
UXORIS DOMINI D. FELICIS DE GUZMAN PATRIS BEATI PATRIARCHÆ DOMINICI
EJUS PIÆ MEMORIÆ DICATUM A FILIIS

« Ici reposent les ossements de sainte Jeanne, épouse de messire Don Félix de Guzman, père du B. patriarche Dominique. Monument dédié par ses fils à sa pieuse mémoire. »

« Tout autour du tombeau règne une grille en fer doré, fermée à deux cadenas ; les clefs en sont serrées avec soin au dépôt du couvent. Par-dessus cette grille, deux grands rideaux à fond d'argent,

(1) IIIe partie, livre Ier, ch. LXXIX.

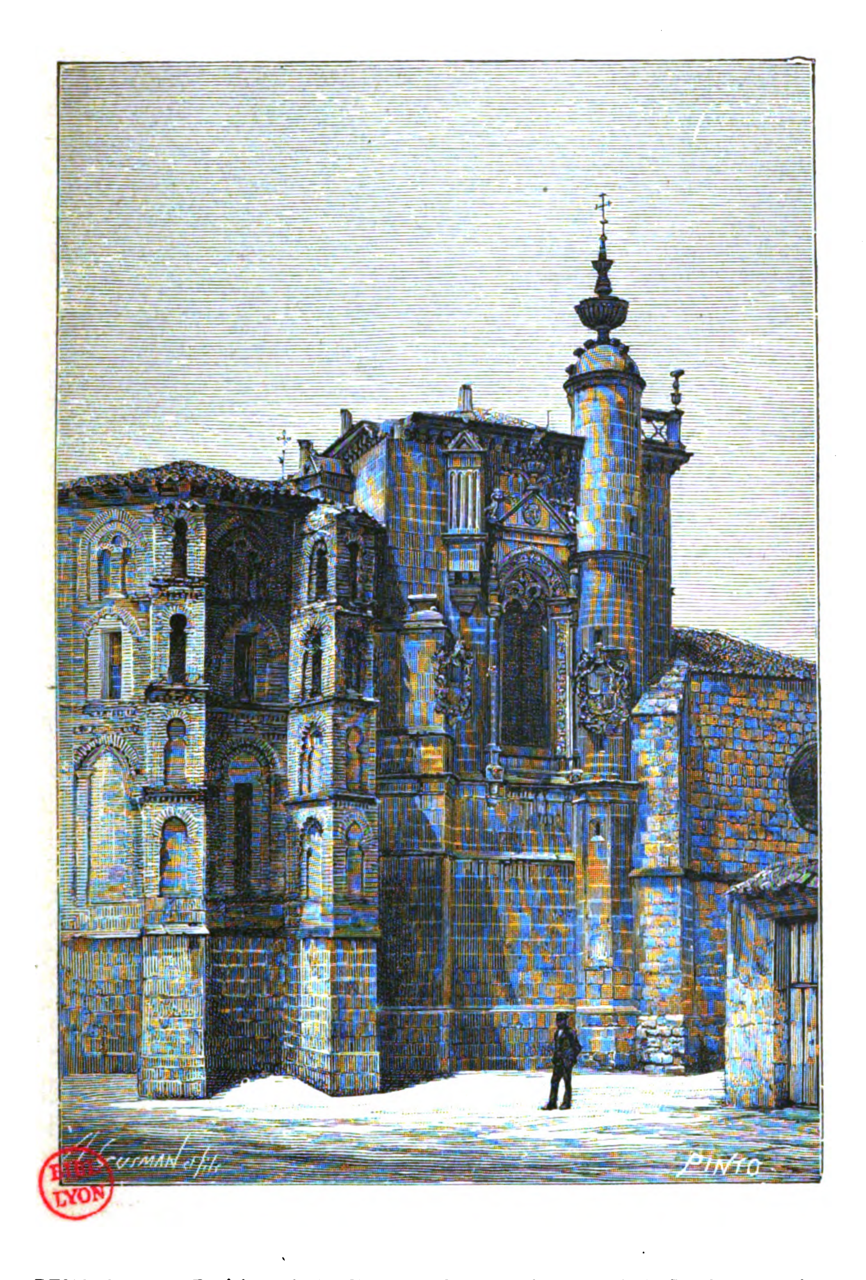
doublés de damas cramoisi et garnis d'une frange d'or, couvrent tout le sépulcre que surmonte une belle statue de notre P. S. Dominique. »

V

CULTE IMMÉMORIAL

Le roi Ferdinand VII, qui régna en Espagne de 1813 à 1833, ayant sollicité du Saint-Siège la reconnaissance du culte rendu de temps immémorial à la B[se] Jeanne d'Aza, un procès canonique fut instruit à cet effet, l'année 1827. Une Vie espagnole de la Bienheureuse, imprimée à Madrid en 1829, contient, d'après les pièces du procès, d'intéressants détails sur les honneurs décernés pendant six siècles à la mère de saint Dominique, et sur les faveurs miraculeuses dont Jeanne d'Aza récompensa la dévotion de ses compatriotes. Détachons de l'ouvrage les endroits les plus propres à nous édifier.

Tout d'abord, à Caleruega, où la B[se] Jeanne passa la majeure partie de son existence et finit saintement ses jours, la vénération populaire se manifesta en visites et pèlerinages à son tombeau. Même après la translation du saint corps à Gumiel, la chapelle où il avait reposé quelque temps ne cessa pas d'être fréquentée. La dalle qui recouvrait le sépulcre fut transformée en pierre d'autel, et souvent on y célébrait la messe. Un tableau de vaste dimension, appliqué à la muraille, représentait l'archange saint Michel ayant, à droite saint Dominique, à gauche la B[se] Jeanne avec le chien de sa vision. La chapelle était fermée par une grille devant laquelle, maintenant encore, les fidèles s'agenouillent en sortant de l'église ou en y entrant, et beaucoup y font brûler par dévotion des lampes ou des cierges. Les Religieuses dominicaines établies à l'endroit du « Palais des Guzman » obtinrent un fragment d'os de celle qu'elles appelaient communément *la sainte mère ;* elles l'invoquaient avec confiance dans leurs nécessités, portaient en procession la vénérable relique et recevaient très souvent des grâces de santé ou autres faveurs. De tout temps aussi, les habitants de Caleruega et des localités voisines recoururent à *leur sainte Jeanne,* comme ils se plaisaient à la nommer, et obtenaient par son patronage, non seulement le remède à leurs souffrances privées, mais la cessation de fléaux publics, ainsi qu'il appert des actes du procès. A une époque dont le souvenir ne s'est



PENAFIEL. — Extérieur de la Chapelle où repose le corps de la Bse JEANNE D'AZA.
Ancienne église des Dominicains.

pas effacé, des nuées de sauterelles s'abattirent sur le pays, le convertirent en désert, ravageant tout, arbres, plantes, moissons. De plus, cette multitude d'insectes corrompit l'air, et causa une effrayante mortalité. Les infortunés habitants des campagnes ne virent d'autre ressource que de s'adresser à leur bien-aimée *Sainte*. Ils allèrent en foule devant sa chapelle, la suppliant avec larmes et gémissements d'interposer sa médiation auprès du Très-Haut. Leur confiance ne fut pas déçue : en quelques jours les animaux nuisibles disparurent de la contrée, les champs et les prairies recouvrèrent leur fertilité, et les pauvres gens se virent affranchis des infirmités et des malheurs qui les avaient tant affligés.

La translation de la Bienheureuse à Saint-Pierre de Gumiel détermina ou accrut les honneurs religieux rendus en cette église à son illustre mémoire. Outre les documents cités plus haut, et dans lesquels le titre de *Sainte* est attribué à Jeanne d'Aza, nous en avons un témoignage récent des plus authentiques. En 1827, à l'occasion du procès, les Cisterciens de Gumiel d'Izan, avec leur abbé, Dom Joachim Canos, après avoir établi, preuves en mains, les différentes translations des saintes reliques, déposèrent sous la foi du serment que les moines, leurs prédécesseurs, avaient constamment professé pour la Bienheureuse Jeanne un culte religieux, et que sa mémoire continuait d'être entourée, dans le monastère, du plus grand respect et de la plus grande vénération.

Les Frères Prêcheurs de Peñafiel, héritiers définitifs des glorieux restes de celle qui mit au monde le fondateur de leur Ordre, regardèrent toujours la Bienheureuse comme leur mère et protectrice. Gardiens de son sépulcre, ils se firent également les zélés promoteurs de son culte. De nombreux prodiges furent opérés en ce lieu par la droite du Très-Haut, pour glorifier sa servante. Un des plus célèbres, consigné dans les registres du couvent, se rapporte au commencement du XVIe siècle. Une sècheresse extraordinaire désolait Peñafiel et ses environs : plusieurs mois durant, les cieux restèrent fermés, les nuages ne donnèrent pas une goutte de pluie. Tout dépérissait dans les campagnes : les semences ne levaient pas, les fruits avortaient, les sources étaient taries, des maladies épidémiques se propageaient de toutes parts : bon nombre d'habitants songeaient à fuir sous d'autres climats. Dans cette calamité publique, on eut la pensée de recourir à la protection de la B^{se} Jeanne d'Aza. Des foules considérables vinrent s'agenouiller à son tombeau, et assiégeant le monastère, conjurèrent

les Religieux de retirer les saintes reliques afin de les porter en procession. Il fallut céder. On organisa une procession solennelle, à laquelle assistèrent le clergé séculier et régulier, les autorités civiles et une multitude immense accourue de toutes les contrées voisines. La châsse, posée sur les épaules des prêtres, parcourut les rues de la ville. L'air retentissait du carillon des cloches. Aux sons harmonieux des instruments de musique se mêlaient les voix suppliantes de tout un peuple, chantant des hymnes et des cantiques, et demandant à Dieu pitié, miséricorde, par l'intercession de celle qui, pendant sa vie, s'était montrée si secourable aux malheureux. Le Seigneur se laissa toucher. Bien qu'il n'y eût dans l'air aucune apparence de pluie, à peine la procession était-elle rentrée dans l'église, qu'un vent imprévu se leva, rassembla les nuages, et le ciel versa sur la ville et les environs de Peñafiel une pluie bienfaisante et continue, qui fertilisa les champs et prépara une récolte très abondante. Ainsi fut assurée l'existence de nombreuses familles, qui toutes protestèrent à haute voix de leur reconnaissance envers Dieu et envers leur protectrice.

Aza, berceau de notre Bienheureuse, n'est pas resté en arrière dans l'expression de sa piété. A une extrémité de la ville, non loin d'une fontaine où les gens du pays venaient puiser leur eau, existait, dès le xve siècle, un petit oratoire public, connu sous le nom d'*Ermitage de sainte Jeanne*. Un bel autel y était dédié à la Bienheureuse. Non seulement les fidèles y venaient, individuellement ou par groupes, implorer son puissant patronage; mais encore on y célébrait une fête solennelle, le lundi de Pâques, avec messe chantée, panégyrique, et autres cérémonies usitées en l'honneur des saints. Cette fête se réitérait un des jours des Rogations. Alors le Chapitre et la Municipalité se rendaient en pèlerinage à l'*Ermitage*, où l'on chantait une antienne avec le verset et l'oraison de la Bienheureuse. Cette coutume se pratiquait encore au commencement du siècle dernier, malgré l'état de délabrement où se trouvait l'oratoire, à cette époque. La pauvreté des habitants d'Aza ne leur permettant pas de reconstruire la chapelle sur un plan convenable, ils prirent le parti, avec l'agrément et le concours du clergé, de transporter processionnellement l'image de la Bienheureuse dans l'église paroissiale, et la placèrent au-dessus d'un autel, où elle continua d'être vénérée des peuples et de répandre sur eux des bienfaits de toute sorte. Les moissons étaient-elles compromises soit par l'abondance des pluies, soit par une sècheresse prolongée, on recourait à l'assistance de la B^se Jeanne, et presque aussitôt

la calamité cessait. La maladie ou l'infirmité venait-elle accabler les habitants, non seulement d'Aza, mais des bourgs et des villages voisins, on entreprenait des neuvaines ou des pèlerinages à l'autel de la servante de Dieu, avec l'assurance d'en recevoir guérison ou soulagement. L'intérieur des familles était-il troublé par le manque d'enfants ou quelque autre affliction, il suffisait d'implorer l'intervention de la « sainte Mère », pour que la sérénité reparût sous le toit domestique. En un mot, l'opinion de sainteté et la confiance des peuples pour la B[se] Jeanne sont telles, en ce pays, qu'en tout et pour tout ils reconnaissent son action, et se glorifient d'avoir une médiatrice toute-puissante auprès de Dieu, comme remède universel à leurs maux. C'est ce qui ressort du procès de 1827.

Les dépositions recueillies en divers lieux ayant été soigneusement examinées, la Sacrée Congrégation des Rites, sur les instances de Sa Majesté catholique, Ferdinand VII, et des Grands d'Espagne, rendit, à la date du 27 septembre 1828, un décret de culte immémorial. Le Pape Léon XII, d'heureuse mémoire, le confirma de son autorité apostolique, concédant à l'Ordre entier des Frères Prêcheurs de célébrer la fête de la B[se] Jeanne d'Aza, le 2 août de chaque année. Son nom est inscrit au Martyrologe dominicain avec l'éloge que voici : « A Peñafiel, en Espagne, la B[se] Jeanne d'Aza, mère du très saint Patriarche Dominique. Riche de vertu, et aimable à Dieu pour sa piété, elle s'endormit dans le baiser du Seigneur, à Caleruega. *Fête double.* »

On récite dans l'office du bréviaire et à la sainte messe l'oraison suivante, qui servira de couronnement à cette biographie : *O Dieu, qui avez révélé d'une manière extraordinaire à la B[se] Jeanne, votre servante, la grâce de la vocation surnaturelle de son fils Dominique, nous vous demandons qu'imitant la mère, et le fils qui lui fut montré d'avance, nous obtenions, par la pieuse intervention de l'un et de l'autre, les récompenses éternelles.*





SAINT DOMINIQUE EN EXTASE DEVANT LA CROIX

(Fresque de Fra Angelico à Saint-Marc de Florence).



Le glorieux Patriarche

SAINT DOMINIQUE

Fondateur de l'Ordre des Frères Prêcheurs.

(1170-1221)

INTRODUCTION

APRÈS s'être servi autrefois de moyens nombreux et variés pour convier ses élus au festin éternel, en dernier lieu, de nos jours, à la onzième heure, Dieu a envoyé son serviteur dire aux invités de venir, parce que tout est prêt. Ce serviteur, d'après l'interprétation de saint Grégoire le Grand, c'est l'Ordre des Prêcheurs, destiné aux derniers âges, pour rappeler aux hommes l'avènement prochain du souverain Juge. L'Ecriture, en effet, parle prophétiquement d'un Ordre futur de prédicateurs qui paraîtra vers la fin des siècles, et qu'elle désigne expressément par ces mots : « Il envoya son serviteur à l'heure de la Cène. » L'heure de la Cène, c'est la fin du monde, et nous sommes de ceux que doit surprendre la consommation des temps. Donc, à l'heure de la Cène, c'est-à-dire dans les derniers jours, a été envoyé un Ordre nouveau — nouveau, je dis bien, mais ancien aussi, — nouveau par son institution, ancien par les autorités qui l'annoncent ; nouveau,

le plus nouveau même par le temps, mais le premier par le caractère de sa mission. Après les ouvriers loués dès le matin pour la vigne, au prix convenu d'un denier, après ceux de la troisième, de la sixième et de la neuvième heure, il reste maintenant l'heure à laquelle nous sommes parvenus, la onzième, où les derniers colons doivent se multiplier. Ce sont les Prêcheurs, dont l'Ordre était réservé par la Providence pour les périls de l'âge suprême, afin qu'à l'approche du jugement de Celui qui a été jugé dans l'humilité, s'accrût le nombre de ses témoins. L'illustre instituteur et Père de cet Ordre fut le Bienheureux Dominique. Avec la grâce de Jésus-Christ, nous allons retracer, dans un style sans recherche, mais sincère, sa vie pleine de vertus, son glorieux trépas et une partie des miracles que la divine Puissance lui a donné d'opérer avec tant d'éclat, de son vivant et après sa mort. »

C'est par ce prologue que le B. Humbert de Romans, cinquième Maître général des Frères Prêcheurs, ouvre sa *Vie de saint Dominique*, la troisième en date, publiée vers 1250, trente ans après la mort du Bienheureux Patriarche.

Assurément, les plus belles pages de notre *Année Dominicaine* devraient se rapporter au Fondateur de l'Ordre. Si, comme Humbert de Romans, nous présentons la biographie de saint Dominique dans un style « sans recherche », du moins, nous aussi, ferons-nous en sorte qu'elle soit parfaitement « sincère ».

D'ailleurs, un instant de réflexion le fera comprendre, chaque partie du grand ouvrage entrepris pour l'honneur de l'Ordre par nos devanciers d'il y a deux siècles, est, en réalité, à la louange du Patriarche Dominique ; car c'est en se pénétrant de son esprit que tant d'illustres et saints personnages, de l'un et l'autre sexe, ont accompli les œuvres de prière, de pénitence et de zèle qui remplissent nos Annales. Raconter la vie et les vertus de chacun d'eux, c'est faire l'éloge de celui dont ils sont la descendance religieuse. Aussi l'ensemble des *Biographies* et des *Notices* contenues dans les volumes de l'*Année Dominicaine* a-t-il, ce nous semble, à défaut de mérite littéraire, celui d'être un hommage filial, digne d'être déposé aux pieds du glorieux Patriarche, le jour où l'Eglise universelle honore sa mémoire et réclame son intercession.

Les pages que l'on va lire ne seront pas moins un tribut spécial de vénération et d'amour envers notre bienheureux Père (1).

I

LES PREMIÈRES ANNÉES. 1170-1184

Saint Dominique naquit en 1170, et, d'après une ancienne tradition, le 24 juin, fête de saint Jean-Baptiste. Dieu permit ce rapprochement, pour mieux marquer les similitudes qu'aurait l'enfant béni avec le divin Précurseur, en préparant comme lui les voies au Seigneur par la prédication de la pénitence et la conversion d'un très grand nombre d'âmes.

Le lieu de sa naissance, Caleruega, dans la Vieille Castille, nous est connu par la biographie de la B[se] Jeanne d'Aza : nous n'avons pas de motif d'y revenir. Nous connaissons aussi les illustres ancêtres, tant paternels que maternels, dont le sang coula dans les veines de Dominique. Nous tenons enfin pour un grand chrétien son père, Félix Ruiz de Guzman ; et, sur l'invitation de la sainte Eglise, nous honorons d'un culte religieux Jeanne d'Aza, son auguste mère.

Autour du berceau de cet enfant, les merveilles célestes forment une sorte d'auréole. Un songe mystérieux le désigne à sa mère sous l'aspect d'un animal, type de fidélité, qui aboiera sans se lasser contre les ennemis de la bergerie du Christ, et promènera par le monde, avec le flambeau de la *vérité*, l'incendie du divin amour.

Au baptême de saint Dominique, une étoile radieuse apparaît sur son front, et y laisse pour toujours une empreinte doucement séduisante.

(1) Parmi de remarquables travaux publiés, depuis un demi-siècle, sur le fondateur de l'Ordre des Frères Prêcheurs, signalons les quatre suivants :

1° *Vie de saint Dominique*, par le P. Lacordaire.

2° *Livre sur la vie et la mort de saint Dominique*, traduit de Thierry d'Apolda, par Mgr Curé, camérier d'honneur de S. S. Léon XIII.

3° *Histoire de saint Dominique*, par la T. R[de] Mère Drane, ouvrage anglais, traduit en français, en italien et autres langues.

4° *Cartulaire ou Histoire diplomatique de saint Dominique*, par les RR. PP. François Balme et Paul Lelaidier, des Frères Prêcheurs.

Nous renvoyons à ces ouvrages les lecteurs qui désireraient une histoire érudite et plus détaillée du saint Patriarche.

L'imposition de son nom est, de la part de ses parents, un acte de religieuse reconnaissance envers un saint abbé, leur compatriote; et le fondateur des Frères Prêcheurs rendra ce nom plus illustre qu'il ne l'a reçu.

Présenté au temple du Seigneur, il y est salué par le ministre de l'autel comme un réformateur pour l'Eglise chrétienne. Sa future éloquence est figurée par ce miel que l'abeille vient déposer sur ses lèvres enfantines, et son austérité, qu'aucun autre homme apostolique ne surpassa jamais, se montre en germe dans ce mépris inconscient d'une couche moelleuse pour goûter le repos sur la dure. En un mot, saint Dominique fut, à la lettre, prévenu dès ses premières années des bénédictions d'en haut, et des auteurs sérieux, frappés de tant de signes précurseurs de sainteté, ont pu se demander si, par un privilège sublime, le futur Patriarche des Prêcheurs et destructeur de l'hérésie albigeoise n'avait pas été orné de la grâce sanctifiante, avant même de paraître à la lumière. Mais ne nous arrêtons pas à une opinion que repousse l'enseignement catholique, en dehors des exceptions autorisées par le texte des Ecritures. On nous permettra du moins, dans un ouvrage qui recherche spécialement l'édification du lecteur, de reproduire une page du célèbre Père Louis Dupont, de la Compagnie de Jésus. Cette page est extraite de la vie de la Vénérable Marine d'Escobar.

« Un jour, raconte la servante de Dieu, me trouvant dans une grande affliction d'esprit, j'aperçus tout à coup Notre-Seigneur tenant par la main un petit enfant qui pouvait avoir deux ans. Redoutant quelque illusion diabolique, j'évitais de considérer cet enfant, et je fixais mes regards uniquement sur mon divin Maître. Après quelques instants, le Seigneur, remarquant mon embarras, plaça l'enfant devant les yeux de mon âme, de façon qu'il m'était impossible de ne point le voir. Je compris alors que c'était un saint enfant, d'une grande beauté. Ses vêtements, d'une étoffe soyeuse et distinguée, avaient la blancheur de la neige. J'éprouvais un bonheur indicible à le contempler, mais sans savoir qui il était. Notre-Seigneur me dit enfin : « Ma fille, cet enfant que je tiens par la main, c'est Dominique à l'âge de deux ans. Je te le fais voir si petit pour que tu apprennes combien, dès sa plus tendre enfance, étaient grandes la pureté de son âme et sa sainteté, et, par suite, quels justes motifs j'ai eus de le chérir entre tous, et de le protéger sans cesse. » Au

même moment, je pénétrai, à l'aide d'une lumière divine, l'intérieur de l'enfant, et vis clairement que, dès cet âge si tendre, par une providence toute particulière de Dieu, il avait eu le privilège de faire des actes d'un très grand mérite. Une autre fois, faisant oraison pendant la nuit, j'aperçus devant moi la Très Sainte Vierge, vêtue d'une robe magnifique, avec cet air de majesté et de modestie tout ensemble que je lui vois d'ordinaire. Elle tenait par la main le même petit enfant que Notre-Seigneur m'avait précédemment montré. Il portait le même gracieux vêtement, mais par-dessus, un collier d'or et de pierres précieuses extrêmement fines. Notre-Dame me dit alors : « Vois cet enfant, comme il est beau, comme il est saint ! » Et elle arrangeait maternellement les anneaux de sa chevelure et les pierreries de son collier. Mais quand elle ouvrit ses bras, comme pour inviter Dominique à s'y jeter et à se laisser presser sur son cœur, l'humble petit enfant, qui semblait tout pénétré du sentiment de son indignité, se déroba avec infiniment de respect aux caresses de la Mère de Dieu. »

« Ces révélations, ajoute le Vénérable Louis Dupont, mettent au jour les origines de la vie spirituelle du grand Patriarche Dominique, lesquelles reposent sur le double et insigne privilège d'avoir été, dès le berceau, aimé d'un amour tout spécial par Jésus et Marie. Tous deux se plurent à accélérer en lui l'usage de la raison, pour que sans retard il pût commencer à pratiquer les vertus chrétiennes dans un degré héroïque. »

Saint Dominique grandit, sous la garde de ses pieux parents, en âge, en sagesse et en grâce, devant Dieu et devant les hommes, à l'exemple du Sauveur enfant. A sept ans, placé entre les mains de son oncle, l'archiprêtre de Gumiel d'Izan, et initié par lui aux éléments des lettres, au chant sacré, au service des autels et à toutes les pratiques de la vie intérieure, il continua de croître, comme un autre Samuel, à l'ombre du tabernacle. L'histoire n'offre aucun détail circonstancié sur cette période de sa vie. « Pendant ce temps, dit un écrivain moderne, la grâce faisait en lui son œuvre, et déposait abondamment dans son âme la riche semence qui devait donner une si belle moisson de fleurs et de fruits. »

Le bourg de Gumiel a gardé le souvenir du jeune seigneur qui fut son hôte, durant plusieurs années. La maison qu'il habita en compagnie de son oncle s'y voit encore; et dans l'église, si souvent

témoin de ses pieux colloques avec Dieu, Dominique possède un autel devant lequel s'assemblent, à certains jours, les membres d'une confrérie florissante dont il est le patron.

Au rapport de l'historien espagnol, Gilles de Godoy, un autre frère de la B[se] Jeanne, Don Dominique Garcia d'Aza, prêtre lui aussi, aurait achevé, à l'abbaye de *La Vid*, ou La Vigne, de Prémontré, l'œuvre de l'archiprêtre de Gumiel. Dans son ouvrage « Le meilleur des Guzman », Gilles de Godoy dit en propres termes : « L'archiprêtre de Gumiel emmenait fréquemment son neveu au monastère de La Vid, qui était proche ; c'était pour lui l'occasion de voir son frère, l'abbé de ce couvent. Le saint enfant avait, du reste, en singulière affection l'église abbatiale, dédiée à la Reine des cieux ; toutes les fois qu'il ne se trouvait pas chez l'archiprêtre, son oncle, on était sûr de le rencontrer là. »

Dominique fut-il donc élève de l'école monastique établie à La Vid, comme en tant d'autres abbayes de cette époque ? Certains indices le feraient croire. On lit sur la tombe de l'abbé Dominique Garcia d'Aza, fondateur du monastère, qu'il eut « la gloire incomparable d'être le précepteur de saint Dominique, Patriarche des Frères Prêcheurs. »

Suivant des traditions locales, rapportées par les historiens, il n'était question aux alentours que des miracles opérés déjà par l'angélique adolescent. Un jour, dit un témoin entendu pour le procès de canonisation, il imposa les mains à un aveugle et lui rendit la vue. Lui-même, tombé gravement malade, aperçut, en face de sa couche, un personnage céleste, revêtu des ornements pontificaux, lequel lui dit en le touchant au front : « Je suis Norbert, évêque de Magdebourg, je viens pour te guérir. »

Rien de plus gracieux que le portrait, laissé par Thierry d'Apolda, de notre Bienheureux Père à douze ou treize ans. « On vit un enfant plein de talent, docile, doué d'une belle âme, vrai vase de grâce et trésor de science. Se perfectionnant chaque jour dans la pratique des choses de Dieu, ce vénérable enfant faisait de l'église sa demeure préférée, récitait les psaumes avec les clercs, chantait les hymnes, assistait dévotement aux saints mystères et servait à l'autel les prêtres de Jésus-Christ. Enfant prédestiné, il garda son innocence, aima la pureté, observa une parfaite discipline. Pudique en ses sens, il se montrait réservé dans ses actes. Rien de puéril en lui : il portait un cœur de vieillard, et sous les traits d'un enfant se cachait la sagesse d'un homme à cheveux blancs. »

Après sept années passées tant à Gumiel d'Izan qu'à l'abbaye de La Vid, Dominique regagna le toit paternel, où sa présence remplit de joie tous les siens. Sa mère principalement ne se lassait pas de contempler ce fils chéri, prévenu de tant de grâces célestes ; elle s'extasiait en secret des vertus qui ornaient son âme et en bénissait le Seigneur. Volontiers elle ne se fût plus séparée d'un fils si digne de son affection. Mais les intérêts du jeune homme exigeaient de nouveaux sacrifices. Sa vocation au sacerdoce n'était pas douteuse, et le succès de ses premières études ne permettait pas qu'on négligeât ses talents. Il fut donc décidé par Don Félix et Jeanne que Dominique irait aux écoles publiques de Palencia. Il était alors dans sa quinzième année. Peut-être, en prenant congé de sa mère, Dominique eut-il le pressentiment qu'il ne la reverrait plus, et la B[se] Jeanne la pensée qu'elle lui donnait sa dernière bénédiction. Mais dans ces cœurs si unis à Dieu, la foi dominait toute affection naturelle ; la mère et le fils, regardant le ciel, acceptèrent avec amour la volonté divine : ils ne devaient plus se retrouver ici-bas.

II

PALENCIA ET OSMA. 1184-1205

Palencia, ville épiscopale du royaume de Léon, possédait à cette époque l'Université la plus célèbre qui fût en Espagne. L'habileté des maîtres y attirait une affluence considérable d'écoliers.

« Dès son arrivée dans cette ville, écrit Thierry d'Apolda, le sage jeune homme, Dominique, se mit au travail avec ardeur. Comme il avait été envoyé là pour apprendre, il s'appliqua tellement à l'étude qu'avec le secours de la grâce il eut bientôt dépassé bon nombre de ses compagnons d'âge. Laissant de côté les frivolités dans lesquelles la jeunesse perd son temps, il s'attacha uniquement aux choses nécessaires. Il fuyait les compagnies dangereuses, ne se mêlait pas aux jeux, ne voulait rien avoir de commun avec ceux qui, suivant la légèreté de leur cœur, s'adonnent aux curiosités superflues, aux folies mensongères et aux vains spectacles. Rejetant les joies que lui offrait un monde séducteur, il traversa d'un pied immaculé la fange des plaisirs, et consacra au Seigneur l'honneur d'une virginité sans tache. Aussi son esprit, exempt de souillures, recevait abondamment l'effusion

des sciences libérales, qui se communiquent aux intelligences que nul souffle impur n'a ternies.

« Cependant l'angélique adolescent, bien qu'il pénétrât aisément dans les connaissances humaines, n'en était pas ravi, parce qu'il y cherchait en vain la sagesse de Dieu, qui est le Christ. Nul des philosophes, en effet, ne l'a transmise aux hommes; nul des princes ne l'a connue. C'est pourquoi, de peur de consumer en d'inutiles travaux la fleur et l'énergie de sa jeunesse, et pour éteindre la soif qui le dévorait, il alla puiser aux sources profondes de la théologie. Ouvrant son cœur à la vraie science, ses oreilles à l'enseignement des saintes Ecritures, il reçut avec tant d'avidité cette divine parole que, pendant quatre années qu'il l'étudia, il passait les nuits presque sans sommeil, donnant au travail le temps du repos. Il écoutait la vérité humblement, l'embrassait d'une affection douce et pieuse, la retenait fidèlement dans sa mémoire, et la mettait efficacement en pratique. Pour mériter de boire à ce fleuve de la sagesse, qui donne le salut, cet adepte passionné de la chasteté fut dix ans à s'abstenir de vin. C'était chose merveilleuse et aimable à voir que cet homme, en qui le petit nombre de ses jours accusait la jeunesse, mais qui, par la maturité de sa conversation et la force de ses mœurs, révélait le vieillard. Supérieur aux plaisirs de son âge, il ne recherchait que la justice; attentif à ne rien perdre du temps, il préférait aux courses sans but le sein de l'Eglise, sa mère, et le repos sacré des tabernacles; et toute sa vie s'écoulait entre une prière et un travail également assidus. Dieu le récompensa de cette fidélité à garder ses commandements, en lui inspirant un esprit de sagesse et d'intelligence qui lui faisait résoudre sans peine les plus difficiles questions.

« Et comme il aimait de tout son cœur le Seigneur qui l'avait créé, il ne négligea pas non plus le prochain, en qui Dieu veut que nous l'aimions. On vit donc briller dans le serviteur de Dieu, Dominique, une tendre compassion pour les misères d'autrui; et ce sentiment d'affectueuse pitié était suivi d'effets réels et manifestes. Pendant le cours de ses études à Palencia, une cruelle famine désola l'Espagne presque entière. Les pauvres tombaient d'inanition dans les rues. Les orphelins, les veuves, les enfants, les faibles poussaient des cris de détresse; nul ne s'en inquiétait. Durant ce temps, le cœur du jeune Dominique était oppressé et son âme vivement émue au spectacle de cette multitude d'indigents. Habitué déjà à entendre les conseils évangéliques et à suivre la perfection, il vendit ses livres et tout ce

qu'il possédait pour en distribuer le prix aux malheureux : son exemple provoqua des imitateurs parmi les maîtres et les écoliers. »

La déposition d'Etienne de Metz aux Actes de Bologne donne ici un détail qui relève singulièrement le mérite de cette action : les livres dont le jeune étudiant se défaisait dans l'intérêt des pauvres étaient annotés de sa main et, par conséquent, devaient lui être extrêmement chers. Comme on s'étonnait, à cette époque où les manuscrits étaient si rares, qu'il se privât d'une ressource précieuse pour avancer dans les sciences, il répondit par cette belle parole : « Comment pourrais-je étudier sur des peaux mortes, quand tant de mes semblables meurent de faim? »

Les historiens rapportent un autre trait propre à faire ressortir ce que renfermait de charité ce cœur de vingt ans.

Un jour, voyant une femme dont le frère était captif chez les Maures pleurer amèrement de ne pouvoir payer sa rançon, Dominique offrit de se vendre pour racheter le prisonnier. Mais Dieu, qui le jugeait nécessaire au rachat de nombreux esclaves spirituels, ne permit pas l'exécution d'un si généreux dessein. Une voix intérieure dit au jeune homme : *Non tibi sed Petro:* « Ce n'est pas à toi, mais à Pierre, qu'est réservée pareille mission. » Langage alors énigmatique, qui devait s'expliquer plus tard. Quand, environ vingt ans après, Dominique rencontra saint Pierre Nolasque, au Mas-les-Saintes-Puelles, en Languedoc, peut-être connut-il prophétiquement qu'il avait devant lui l'instituteur futur de l'Ordre de la Merci.

« Voilà, conclut Thierry d'Apolda, voilà, avec bien d'autres choses admirables, ce que l'angélique Dominique accomplissait, avant même d'être séparé du monde par son habit et ses pratiques claustrales. Pour mieux dire, ce n'était pas lui, c'était la vertu de Jésus-Christ résidant en lui, qui opérait ces merveilles. »

Arrivé au terme de ses études théologiques, vers l'âge de vingt-quatre ans, Dominique entra dans le sacerdoce, et d'après certains auteurs, enseigna quelque temps à l'Université de Palencia. Mais, au milieu de ses occupations sérieuses et saintes, il tenait toujours son regard fixé sur Dieu, attendant un signe révélateur de sa destinée providentielle.

Il y avait alors sur le siège épiscopal d'Osma un homme vénérable, appelé Martin de Bazan. Pontife au cœur droit et généreux, il ne

désirait autre chose que le bien des fidèles confiés à ses soins, et particulièrement la sanctification de son clergé. Secondé par un vertueux prêtre, Don Diégo de Azévédo, qui lui succéda comme évêque, quelques années après, il avait réussi à persuader aux chanoines de sa cathédrale d'accepter la règle de saint Augustin, et de faire profession de la vie religieuse. Pour assurer le succès de sa réforme, le saint prélat recherchait partout où il pouvait les hommes de mœurs irréprochables et de vertus solides, disposés à embrasser l'état de perfection. Apprenant par Diégo, qu'il avait institué prieur du nouveau Chapitre, la réputation de science et de sainteté dont un de ses diocésains, Dominique de Guzman, jouissait à Palencia, Martin de Bazan le manda près de lui, et l'invita sans détour à prendre rang parmi ses chanoines. Dominique vit dans l'appel de son évêque la voix de Dieu ; il consentit avec joie, et reçut des mains du prélat l'habit extérieur de chanoine régulier, tandis qu'intérieurement, par la grâce de Jésus-Christ, il se revêtait de l'homme nouveau.

« Aussitôt s'adonnant dans la crainte de Dieu à l'étude de la vraie sainteté, il commença de faire ce qu'il devait enseigner aux autres. Appliqué à suivre les traces des parfaits et à gravir le sommet des vertus, le nouveau chanoine consulta soigneusement les exemples antiques, pour y trouver la voie droite où il devait marcher. Il lut attentivement le livre qui a pour titre : *Conférences des Pères*, et qui traite de tout ce qui se rapporte à la perfection spirituelle. Non seulement il le lut, mais il s'attacha à le comprendre, à le goûter, à le mettre généreusement en pratique. Plein de mépris pour sa propre personne, il prenait, dans l'humilité de son cœur, toujours la dernière place, comblait de respect et d'honneur les chanoines, ses collègues, se regardait comme leur inférieur, les estimant tous plus saints que lui. Il faisait peu de cas des distractions extérieures, évitait les courses inutiles, et, saintement avare de son temps, ne se montrait presque jamais hors de l'enceinte du monastère. C'est ainsi que ce pieux serviteur du Christ parut comme un astre lumineux dans le Chapitre d'Osma, et s'avançant avec une rapidité merveilleuse de vertu en vertu, attira sur lui l'affection de tous. Ravis d'une perfection si haute et si promptement acquise, ses frères furent unanimes, malgré ses résistances, à le nommer leur sous-prieur.

« Alors, semblable à la lampe qui brille sur le chandelier, ou à la cité bâtie au sommet de la montagne, Dominique devint pour tous un miroir de vie et un exemplaire de sainteté.

« On le voyait assidu à l'oraison, d'une charité suréminente, d'une compassion anxieuse, humblement soumis à ses inférieurs mêmes. Son cœur et ses sens veillaient toujours pour Dieu ; souvent il passait la nuit entière dans la contemplation, et sa prière s'échappait en soupirs ardents qui sortaient comme des rugissements de ses entrailles émues. Il ne pouvait empêcher sa voix et ses sanglots d'être entendus au loin. Il macérait son corps par des jeûnes sévères et une abstinence prolongée, prenant à peine l'indispensable au soutien de la nature. Le V. Diégo, son évêque, dut l'obliger, à cause de ses fatigues d'estomac, à reprendre l'usage du vin : encore n'en buvait-il qu'en très petite quantité et largement étendu d'eau. Dominique, en même temps, souhaitait se consacrer tout entier au salut des hommes, persuadé qu'il ne serait un vrai membre de Jésus-Christ qu'à partir du jour où, suivant son exemple, il se dépenserait sans réserve pour gagner des âmes. Son cœur, rempli des plus saintes affections, s'émouvait tendrement de tout ce qui pouvait réjouir ou attrister le prochain. Les souffrances des malheureux l'affligeaient, la pensée des âmes en péril lui causait une blessure plus cruelle encore, et des flots de larmes, jaillissant de ses yeux, attestaient au dehors la commisération profonde que récelaient ses entrailles ; car le Seigneur lui avait fait le don d'une parfaite charité. C'est ainsi qu'attentif uniquement à rechercher les choses d'en haut, il s'approchait de plus en plus de Dieu ; la gloire des Saints, sujet habituel de sa contemplation, et le désir de la patrie, après laquelle il soupirait sans cesse, lui faisaient abondamment verser des pleurs sur la prolongation de son exil. »

Ainsi parle Thierry d'Apolda.

« Le souvenir d'une telle vie, dit un auteur récent, ne pouvait s'effacer dans l'heureuse cité qui en reçut l'édification. Osma a conservé la mémoire du saint prêtre qui, pendant près de dix ans, vécut à l'ombre de son antique cathédrale. Le pieux chanoine est devenu le patron secondaire du diocèse dont il fut la gloire, et le patron principal du séminaire d'Osma. C'est en méditant les exemples qu'il a laissés que les jeunes clercs se préparent à devenir de vrais prêtres et de courageux défenseurs de la foi. La stalle dans laquelle le Bienheureux s'assit et pria, il y a bientôt sept cents ans, a revêtu, pour les chanoines, un caractère sacré. Aucun d'eux n'aurait la téméraire pensée de l'occuper, ne fût-ce qu'un instant. Enrichie de dorures et surmontée d'une statue du Saint, elle se transformait, jusqu'à ces derniers temps, le 4 août, en un autel sur lequel on célébrait la

messe. Mais l'évêque d'Osma a naguère interdit cette coutume comme peu conforme aux prescriptions liturgiques (1). »

Cependant les vertus éclatantes du jeune chanoine l'avaient rendu extrêmement cher à son évêque, Diégo d'Azévédo. Il y avait d'ailleurs entre eux similitude d'esprit et conformité de grâces. L'un et l'autre brûlaient du même zèle de la maison de Dieu, et l'Esprit saint les portait avec le même élan à procurer le salut des âmes. Lors donc que Dieu se plut à révéler en eux sa grâce, afin de mettre au grand jour leur vertu à tous deux, il les choisit pour une mission qu'il avait en vue, et que ses deux serviteurs, quoique saints, ne soupçonnaient aucunement.

Au cours de l'année 1203, il advint qu'à la prière d'Alphonse IX, roi de Léon, et de sa noble femme Bérengère, reine de Castille, l'évêque Diégo dut aller négocier le mariage de leur fils, le prince Ferdinand, avec une princesse de Danemark. Le sage pontife, avant de partir, prit avec lui le sous-prieur de son Eglise, son bien-aimé Dominique, pour être, par ses dévots entretiens, la consolation de sa route non moins que l'ornement de sa religieuse société. En passant à Toulouse, les pieux voyageurs trouvèrent les habitants de ce pays pervertis par les doctrines mensongères des hérétiques. L'hôte lui-même qui les reçut était infecté de l'erreur. Touché de compassion pour sa misère, Dominique entreprit sur-le-champ sa conversion. Il s'attacha, pendant la nuit, à le gagner par un langage si affable et si persuasif, que l'hérétique revint sincèrement à la foi orthodoxe.

Ce triomphe du zèle apostolique fut peut-être pour le serviteur du Christ l'intuition première de sa véritable vocation.

« Le Bienheureux se hâte, dit Bernard Gui, d'offrir au divin Maître, avec une joie ineffable, cette âme ravie à Satan, prémices de la moisson sainte que lui-même, un jour, devait recueillir, présenter au Père de famille et déposer dans les célestes greniers. Dès lors il nourrit dans son cœur le projet de se dépenser au salut des mécréants, d'instituer à cette fin un Ordre de prédicateurs, et de le consacrer à l'évangélisation des peuples. »

Les ambassadeurs du roi de Castille quittèrent Toulouse, et, pense-t-on, prirent la route du centre, ce qui leur permettait d'aller prier

(1) P. Lelaidier, *Cartulaire*, Introduction, IV.

au sanctuaire renommé de Rocamadour, et peut-être aussi à la basilique, non moins célèbre, de Notre-Dame du Puy.

Ensuite ils remontèrent vers Paris et vraisemblablement s'y arrêtèrent, chargés de solliciter en faveur de leur négociation l'intervention bienveillante de la cour de France, spécialement celle d'Ingelburge, princesse danoise, naguère réconciliée avec le roi Philippe-Auguste, son époux.

Là se trouvait également la fille de leurs souverains, la jeune Blanche de Castille, mariée depuis peu au prince Louis, fils aîné du roi de France et héritier présomptif de la couronne. Saint Dominique était par sa mère assez proche parent de Blanche de Castille ; il eut donc, à ce titre, une part honorable dans l'excellent accueil fait à Diégo d'Osma.

Don Diégo et Dominique parvenus, après beaucoup de fatigues au terme de leur voyage, trouvèrent la cour de Danemark disposée à l'alliance que souhaitait la Castille. Ils revinrent incontinent en porter la nouvelle au roi Alphonse, et repartirent ensuite dans un plus grand appareil pour ramener la princesse en Espagne. Mais elle était morte dans les entrefaites. Le prélat, dégagé de sa mission, envoya un courrier au roi, et se dirigea vers Rome.

On comprend assez quels sentiments remplirent les cœurs de ces deux hommes de Dieu, Don Diégo et Dominique, lorsqu'ils s'agenouillèrent ensemble aux tombeaux des bienheureux Apôtres Pierre et Paul, et ne se relevèrent que pour aller se jeter aux pieds de celui qui gouverne le monde catholique, au nom et par la puissance de Jésus-Christ. Le grand Pape Innocent III occupait alors le trône pontifical. Il accueillit paternellement les pieux pèlerins ; mais à la demande que lui présenta l'évêque d'Osma de quitter son siège, pour s'appliquer à la conversion des Cumans, peuplade barbare et cruelle, campée au nord-est de la Hongrie, il opposa un refus formel. Cependant il l'autorisa,en repassant par le Languedoc, à s'y arrêter quelque temps, avec les auxiliaires qu'il jugerait utiles, pour combattre l'hérésie.

« Admirable prélat, s'écrie le biographe que nous suivons habituellement dans ce récit, admirable prélat, en qui l'humilité était si profonde qu'il voulait renoncer à sa dignité, et la charité si ardente qu'il souhaitait de s'exposer aux périls et à la mort pour le salut des âmes ! La sagesse du Très-Haut avait disposé toute chose selon son bon plaisir, et de façon à satisfaire les désirs du pieux évêque, mais autrement qu'il ne le pensait. Contraint de s'en retourner sans avoir

obtenu la faveur sollicitée si instamment, Diégo emporta du moins dans sa plénitude la grâce de l'obéissance et de la charité. »

Les deux pèlerins quittèrent la Ville éternelle au commencement de l'année 1205, et faisant un long détour avant de rentrer en Espagne, allèrent visiter l'abbaye de Cîteaux, alors dans toute la splendeur de sa discipline régulière. Le pieux Diégo fut tellement séduit par la vie sublime des serviteurs de Dieu, qu'il obtint de revêtir l'habit monastique et d'emmener avec lui quelques moines pour s'initier, par leur conversation, aux pratiques de l'observance cistercienne.

Ainsi parlent généralement les premiers historiens de l'Ordre. Mais le P. Souèges repousse comme invraisemblable le fait de cette vêture religieuse, même celui de la visite à l'abbaye de Cîteaux. Il donne pour raisons principales de son opinion :

1° Le silence complet des auteurs cisterciens de l'époque sur un acte de cette importance;

2° La qualité de Diégo qui, en tant qu'évêque et réformateur de son Chapitre, ne pouvait sagement, de son chef seul, contracter des obligations étrangères;

3° L'intention même du saint prélat d'aller au plus tôt, libre de toute entrave, se dévouer à l'évangélisation du Languedoc, ravagé par l'hérésie.

Quoi qu'il en soit, il est unanimement reconnu que saint Dominique ne prit pas l'habit cistercien. Don Diégo et son compagnon se remirent en route, et, descendant par les bassins de la Saône et du Rhône, se dirigèrent vers Montpellier.

III

L'HÉRÉSIE ALBIGEOISE

Or, en ces jours-là, trois légats du Saint-Siège, Almaric Arnald, abbé de Cîteaux, Pierre de Castelnau et Raoul, moines de Fontfroide, au diocèse de Narbonne, se trouvaient réunis avec des évêques et des prélats, à Castelnau, seigneurie voisine de Montpellier, pour délibérer sur la situation religieuse du pays. Depuis un an que, par mandat du Pape Innocent III, eux et douze abbés de leur Ordre s'appliquaient

avec zèle à la répression de l'hérésie, aucun succès, pour ainsi dire, n'avait couronné leurs travaux. Au contraire, tout semblait conjuré pour stériliser leurs efforts. Le puissant comte de Toulouse, Raymond VI, soutenait ouvertement les hérétiques; la plupart des seigneurs et chevaliers étaient gagnés à la secte dans l'intérêt de leurs passions; les évêques, par indifférence ou lâcheté, soit même par connivence avec l'erreur, ne prêtaient point secours aux légats; le clergé inférieur encourait le mépris universel. « Le titre d'ecclésiastique, dit un contemporain, était mis en parallèle avec ce qu'il y avait de plus odieux. Comme l'on dit : « J'aimerais mieux être Juif « que de faire telle chose », beaucoup disaient : « J'aimerais mieux « être prêtre ». Quand les clercs paraissaient en public, ils ramenaient leurs cheveux sur le dessus de la tête, pour cacher leur tonsure, faite pourtant aussi petite que possible. Les familles nobles n'offraient presque jamais leurs enfants à l'Eglise, si ce n'est pour en percevoir les revenus. Les évêques ordonnaient qui ils pouvaient, et s'acquittaient de leurs autres devoirs suivant les circonstances. Quand Foulques de Toulouse, mis à la place du simoniaque Raymond de Rabastens, prit possession de son Eglise, il la trouva dans un état lamentable; aussi disait-on qu'il avait été envoyé pour ressusciter son évêché devenu cadavre. Il n'y trouva pour toute rente que 86 sols toulousains, et n'osant pas faire conduire ses mulets à l'abreuvoir commun, il leur faisait donner de l'eau du puits dans sa maison. »

Pour compléter le tableau, il faudrait ajouter le faste étalé par les prélats et autres dignitaires de l'Eglise. Les adversaires ne manquaient pas d'exploiter à leur profit cette disposition fâcheuse : « Voyez ces hommes, disaient-ils aux simples, comment pouvez-vous ajouter foi à leurs paroles? Ils vont à cheval, et ils vous prêchent le Christ, leur maître, qui allait à pied; ils sont riches, et lui était pauvre et abject. Nous, au contraire, nous venons à vous dans l'humilité, la pauvreté, l'abstinence; ce que nous enseignons, nous commençons par le pratiquer... » Paroles mensongères, car en secret ils se donnaient toute licence, mais qui ne laissaient pas de séduire les foules.

Les légats pontificaux abattus, découragés, songeaient donc à remettre entre les mains du Pape le mandat qu'ils avaient reçu de lui. Au moment où ils allaient prendre une résolution si funeste, on annonce l'arrivée à Montpellier de Diégo d'Azévédo, évêque d'Osma. Les membres de l'assemblée conciliaire l'invitent à se joindre à eux.

Don Diégo accepte et se rend avec son fidèle compagnon, Dominique.

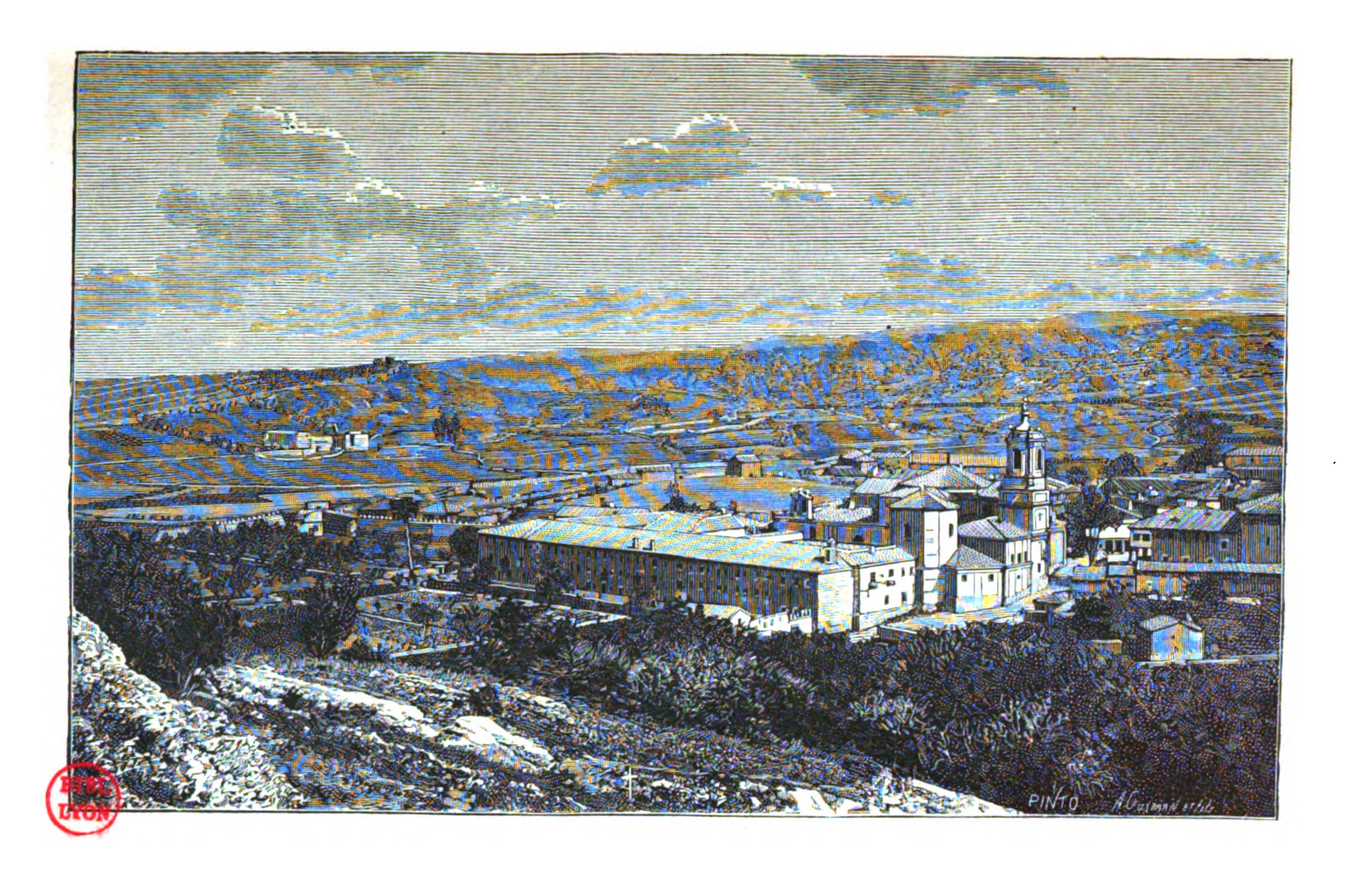
Écoutons Jourdain de Saxe :

« Les légats reçoivent l'évêque avec honneur et lui demandent son avis, sachant que c'était un homme saint, juste et mûr, plein de zèle pour la foi. Diégo, doué de circonspection et expert dans les voies divines, s'enquiert tout d'abord des usages et des mœurs des hérétiques. Il apprend qu'ils attiraient à leur secte perfide par des voies persuasives, et par le dehors d'une sainteté simulée. Remarquant ensuite le luxe des vêtements et des montures, les dépenses excessives des messagers de l'Evangile : « Ce n'est pas ainsi, mes frères, s'écrie-t-il, qu'il faut vous y prendre. Il me semble impossible de ramener uniquement par la parole des hommes qui s'appuient de préférence sur l'exemple. Les hérétiques séduisent les âmes simples en leur présentant le simulacre de la pauvreté et de l'austérité évangéliques; si vous leur mettez devant les yeux un spectacle contraire, vous édifierez peu, vous détruirez beaucoup, et ils ne vous écouteront point. Un clou se repousse par un autre clou; opposez à une feinte sainteté une religion vraie : c'est par une humilité éclatante que l'orgueil des faux apôtres peut être confondu. »

« Les abbés et les prélats lui dirent : « Père excellent, quel conseil « nous donnez-vous donc? »

« Il leur répondit : « Faites ce que vous me verrez faire. » Et aussitôt, l'esprit du Seigneur s'emparant de lui, il appela les gens de sa suite, et leur donna l'ordre de retourner à Osma avec ses équipages et tout l'appareil dont il était accompagné. Il ne garda qu'un petit nombre de clercs, et déclara hautement son dessein de rester dans le pays pour travailler à l'extension de la foi. Il retint aussi près de sa personne le sous-prieur Dominique pour qui il avait une grande estime et une non moins grande affection. Ce prêtre Dominique est l'instituteur de l'Ordre des Prêcheurs. A partir de ce jour, il ne fut plus appelé sous-prieur, mais Frère Dominique, homme vraiment du Seigneur par l'innocence de sa vie et sa fidélité constante aux divins préceptes. »

Les légats et les abbés hésitèrent un instant, craignant par une telle nouveauté de compromettre devant les peuples le prestige de leur autorité. Entraînés enfin par l'exemple du saint prélat, ils ren-



L'ABBAYE DE SAINT-DOMINIQUE A SILOS

voyèrent, eux aussi, bagages et serviteurs, et, ne gardant que les livres nécessaires à la controverse, s'en allèrent à pied, dans un état de pauvreté volontaire, sous la conduite de Diégo, prêcher la foi du Christ. De leur côté, les ministres hérétiques, stimulés par l'envie, redoublèrent de zèle auprès de leurs adeptes; mais il resplendissait dans l'évêque d'Osma un éclat de vertu qui lui gagnait le respect et l'estime même des incroyants. « Il n'est pas possible, disaient-ils, qu'un tel homme n'ait pas été prédestiné à la vie éternelle, et qu'il ne soit envoyé parmi nous pour enseigner la vraie doctrine. »

Mais quel était cet ennemi que devaient combattre les athlètes du Christ?

L'hérésie albigeoise, enracinée dans la contrée d'où elle tire son nom, offrait un mélange confus du manichéisme oriental du IIIe siècle et des erreurs cathares et vaudoises du XIIe. En réalité, remarque un auteur protestant, elle ne pouvait pas même être appelée une hérésie chrétienne, c'était la négation radicale et complète de tout dogme chrétien (1).

La base de la doctrine cathare était la croyance à deux principes coéternels; le principe du bien, ou Dieu bon, créateur des esprits, et le principe du mal, Dieu mauvais, Satan, créateur des êtres matériels. Les hérétiques albigeois rejetaient l'Ancien Testament, comme étant l'œuvre du diable, mais ils admettaient l'Evangile. Pour eux, Jésus-Christ n'avait revêtu qu'un corps fantastique; en conséquence, la Rédemption n'était pas un fait réel, Marie ne méritait point le titre de Vierge-Mère, les Sacrements n'avaient aucune valeur pour le salut.

L'église cathare comptait deux sortes de membres : les *Parfaits*, appelés aussi *Bonshommes*, gens de bien par excellence, ou Amis de Dieu, et les simples *Croyants*.

Les Parfaits, l'élite de la secte, en se faisant *hérétiquer*, selon l'expression d'alors, reniaient d'abord leur baptême, puis s'engageaient à ne manger ni chair, ni œufs, ni fromage, à ne point mentir ni prêter serment, à ne point voyager sans compagnon; alors on leur imposait les mains, et on les revêtait d'un habillement noir qui les distinguerait à l'avenir du profane vulgaire. Dès ce moment, ils

(1) Consulter, touchant l'hérésie albigeoise, le R. P. Danzas, *Etudes sur les temps primitifs de l'Ordre de Saint-Dominique*; deuxième série, tome Ier.

étaient affranchis de la fidélité conjugale, et pouvaient aller habiter indifféremment chez d'autres Parfaits ou Parfaites, à leur gré.

Les *Croyants*, qui formaient la majorité, vivaient séculièrement et non à la mode des Parfaits. C'est-à-dire qu'ils pouvaient se livrer aux usures, rapines, homicides, aux désordres de toute nature. D'ailleurs, ils seraient sauvés, sans obligation de restituer, ni de faire acte de repentir, pourvu qu'à l'article de la mort ils récitassent le *Pater*, et qu'un Parfait leur imposât les mains. Cette imposition des mains au moment suprême s'appelait le *Consolamentum*, la Consolation, visite de l'Esprit consolateur.

L'imposition des mains s'employait encore pour l'ordination des ministres, au nombre de quatre par diocèse cathare : l'évêque, ses deux assistants, appelés le *fils aîné* ou *majeur* et le *fils cadet* ou *mineur*, enfin le diacre, avec un sous-diacre parfois pour suppléant. Il va sans dire que ces prétendus ministres ne recevaient aucun caractère sacré. Leurs fonctions consistaient à se transporter d'un lieu à l'autre pour visiter leurs ouailles, pour prêcher et présider les cérémonies : à leur défaut, tout Parfait, ou Parfaite, avait mission pour les remplacer. Rien de plus simple d'ailleurs que les cérémonies de la secte. Il n'était besoin ni de croix, ni d'autel, ni de temple : le premier endroit venu suffisait. En face du « Texte », c'est-à-dire de l'Evangile, posé sur une table, ou sur un banc recouvert d'un linge, on récitait le *Pater*, on imposait les mains, et à certains jours on recevait l'*Adoration* des Croyants.

Cette adoration se faisait de la manière suivante. Devant le président assis, entouré de ses pareils les autres Parfaits, chaque Croyant, ou Croyante, l'un après l'autre, s'agenouillait en disant : « Bons hommes, ou Bonnes femmes, priez Dieu pour moi pécheur, afin qu'il me fasse bon chrétien, et me conduise à bon terme » ; et il recommençait jusqu'à trois fois, mettant un intervalle entre chaque prostration, comme fait le clergé catholique pour l'adoration de la Croix, le Vendredi Saint. Voilà le rite et le dogme cathares : travestissement odieux de certaines cérémonies catholiques et rejet des points essentiels de la révélation.

Quant à la morale cathare, ses conclusions découlaient en droite ligne de ce principe fondamental : il n'y a pas de libre arbitre ; la transgression d'une loi divine ou humaine est un simple accident physique dont l'homme n'est pas responsable. De là tous les désordres en vigueur parmi ces sectaires : le mariage condamné comme liber-

tinage, le divorce érigé en système; le vol, l'usure, la non-restitution du bien d'autrui réputés choses licites; l'équivoque, le mensonge, le parjure même autorisés pour cacher les opérations ténébreuses de la secte; la licence d'accomplir en secret des débauches sans nom, l'hypocrisie la plus astucieuse pour attirer les âmes simples et innocentes; le suicide permis, conseillé ou ordonné en certaines circonstances; le droit de propriété déclaré nul et remplacé par le communisme universel; l'exercice de la puissance judiciaire refusé à l'Etat; et, pour consommer l'œuvre de spoliation, le recours des chefs albigeois à ces bandes de pillards qui, sous le nom de *cotereaux* ou *routiers*, ruinaient les églises, massacraient les prêtres, dévastaient les villes et les villages, se souillaient des sacrilèges et des profanations les plus abominables.

Après cela s'étonnera-t-on des rigueurs exercées par les pouvoirs séculiers, quand tout moyen de douceur était épuisé, contre ces perturbateurs de l'ordre moral, ces destructeurs de la famille et de la société? Comment surtout n'apprécierait-on pas les efforts réitérés de l'Eglise pour ramener tant de pauvres égarés, et prémunir les fidèles contre les hypocrites séductions de la secte perverse? C'est à cette œuvre de zèle que saint Dominique allait consacrer presque exclusivement dix années d'un laborieux apostolat.

IV

CONFÉRENCES AVEC LES HÉRÉTIQUES. 1205–1206

Après l'assemblée de Castelnau, l'abbé de Cîteaux regagna son monastère pour y présider le Chapitre de l'Ordre, promettant néanmoins de revenir avec un renfort d'ouvriers évangéliques. Restaient pour inaugurer le nouveau plan de campagne les légats Raoul de Fontfroide et Pierre de Castelnau, en compagnie de l'évêque d'Osma, de saint Dominique et des prêtres de la suite de Diégo. Ils se proposèrent de parcourir les provinces du Midi, en s'arrêtant là où ils le croiraient utile pour prêcher aux catholiques dans les églises, et discuter dans les salles particulières avec les hérétiques, sous la présidence d'arbitres acceptés de chacune des parties.

Leur premier champ de bataille fut Servian, bourg voisin de Béziers, où résidaient, sous le patronage du seigneur Etienne, châ-

telain du lieu, deux chefs cathares, Beaudoin et Thierry. Ce dernier, noble d'extraction, originaire de France, était un très habile sectaire qui séduisait la foule, comme jadis Simon le magicien, à Samarie, *se disant être quelque chose de grand* (1). Mais à la suite des conférences, qui durèrent huit jours, le peuple de Servian désabusé, confus d'avoir été le jouet d'un imposteur, l'eût chassé avec son complice, sans la crainte qu'inspirait le seigneur Etienne, protecteur des deux misérables. Bon nombre d'habitants rentrèrent dans le giron de l'Eglise, et accompagnèrent les saints missionnaires, à leur départ, jusqu'à plus d'une lieue.

Les vaillants soldats de la foi, se dirigeant en droite ligne sur Béziers, attaquèrent cette ville, peuplée en majeure partie d'hérétiques. Pendant quinze jours, on multiplia prédications et conférences. Et comme le légat Pierre de Castelnau faisait sentir vivement la pointe de sa parole enflammée, ses adversaires grinçaient des dents, et menaçaient d'attenter à ses jours, s'il ne se fût éloigné de la ville, sur le conseil de Diégo. L'opiniâtreté de la malheureuse cité devait lui être funeste; quatre ans plus tard, Simon de Montfort et ses croisés l'emportaient d'assaut et la saccageaient horriblement.

De Béziers, les hommes apostoliques vinrent à Carcassonne, autre foyer de l'hérésie. Huit jours durant, ils prêchèrent, discutèrent en public, sans grand succès, à en juger du moins, par le silence des historiens.

Avant de quitter la région, ils firent une tentative sur Verfeil, petite place-forte, résidence d'un certain nombre de chevaliers, tous entachés de l'erreur. Les chefs de la secte se prêtèrent aux conférences, mais répondirent aux prédicateurs de la vérité par des subterfuges grossiers et ridicules. Au cours de la discussion, raconte dans sa *Chronique* Guillaume de Puy-Laurens, chapelain de Raymond VII, se présenta le texte de saint Jean : *Personne n'est monté au ciel, sinon Celui qui en est descendu, le Fils de l'homme qui est au ciel* (1).

« Comment entendez-vous ces paroles ? » demanda l'évêque d'Osma. — « Jésus, répondit un hérétique, se proclame ici le fils d'un homme qui est au ciel. — Ainsi, d'après vous, reprit Diégo, le Père de celui qui se dit son fils, et qui est au ciel, est un homme? — Assurément. — Mais, ajouta l'évêque, le Seigneur dit dans Isaïe : *Le*

(1) *Actes des Apôtres*, VIII, 9.
(2) S. Jean, III, 13.

ciel est mon trône, et la terre l'escabeau de mes pieds. Si donc celui qui siège au ciel est homme, et s'il touche la terre de ses pieds, il faut nécessairement que ses jambes aient en longueur tout l'intervalle du ciel à la terre? — C'est ce que nous croyons. — Stupides hérétiques, s'écria Diégo, je vous supposais plus de bon sens. »

Aucun ne se convertit. Evidemment, sur la ville pesait toujours l'anathème lancé par saint Bernard, soixante ans plus tôt, quand, après avoir essayé vainement d'évangéliser Verfeil, secouant la poussière de ses pieds, il prononça cette malédiction : « Dieu te dessèche, Verfeil! (Feuille verte). » *Viride folium, desiccet te Deus!* Et des fléaux de tout genre s'abattirent sur les malheureux habitants.

L'hiver de 1205 et le printemps de 1206 furent ainsi consacrés à de nombreuses et pénibles missions. Vers le mois de juin, arriva l'abbé de Cîteaux amenant, selon sa promesse, douze autres abbés. De son côté, Pierre de Castelnau avait rejoint ses compagnons, et tous de concert se mirent à l'œuvre en se rapprochant de Toulouse. Une de leurs premières haltes devait se faire à Montréal, sorte de forteresse située sur un plateau pyrénéen, à trois cents mètres d'altitude. Non loin de cette ville, aux confins de la paroisse d'Arzens, le Dieu riche en miséricorde opéra un éclatant miracle pour mieux accréditer la mission de ses envoyés. C'était le jour de la Saint-Jean-Baptiste, fête chômée par les catholiques, mais nullement respectée des cathares, qui tenaient le divin Précurseur pour un esprit mauvais, de la création de Satan. Or donc, plusieurs de ces derniers moissonnaient dans un champ. Le bienheureux Dominique, les apercevant, se dirige vers eux, et, d'un ton plein de charité, leur reproche leur faute. Les hérétiques se prennent de colère contre l'homme de Dieu, et l'un d'eux cherche à le frapper. Au même instant, il voit la gerbe qu'il tenait en sa main tout ensanglantée. Il croit s'être blessé, et pousse un cri en se tournant vers ses compagnons. Ceux-ci regardent leurs javelles, et les trouvent également ensanglantées. Cependant leurs mains étaient sans blessure. Le prodige fut divulgué dans la région, et contribua sans doute à la conversion de plusieurs. L'auteur de l'*Histoire des Albigeois*, Pierre de Vaux-Cernay, qui raconte le fait, le tenait de son oncle, Gui de Vaux-Cernay, l'un des douze abbés cisterciens venus avec Arnald, et témoin oculaire du prodige.

Le lieu où s'accomplit cet événement extraordinaire s'appelle encore *le champ des épis*, et le fait lui-même *miracle des épis*. Le souvenir en est transmis à la postérité par un tableau saisissant que l'on voit dans

l'église de Montréal, et par une croix érigée au champ des épis, d'après le désir du R^{me} P. Larroca, Maître Général de l'Ordre.

A Montréal, le catharisme régnait en souverain; nombre de Parfaits et de Parfaites y avaient *maison ouverte* pour les nobles et les bourgeois désireux de prendre part aux cérémonies du culte.

L'annonce d'une discussion solennelle et *contradictoire*, comme nous dirions aujourd'hui, attira de tous côtés à Montréal une foule considérable, et quatre chefs hérétiques des plus en vue accoururent pour soutenir la lutte. Ils s'appelaient Arnald Othon et Pons Jourdan, de Verfeil, Benoît de Termes et Guilabert de Castres, les deux derniers *fils majeurs* pour les régions de Carcassonne et de Toulouse. Les champions de la cause catholique étaient l'évêque Diégo, son disciple Dominique et les deux légats Pierre de Castelnau et Raoul. De part et d'autre il y eut, quinze jours de suite, de vigoureux coups portés et rendus ; on rompit bien des lances. Arnald s'emporta en invectives contre l'Eglise romaine, qu'il appela l'Eglise du diable, la Babylone de l'Apocalypse, la femme de fornications. Diégo répondit avec calme, en s'appliquant à démontrer la vérité par les témoignages du Nouveau Testament.

« Alors il arriva, dit Pierre de Vaux-Cernay, un miracle qu'il est impossible de passer sous silence.

« Un jour que plusieurs de nos prédicateurs, tous Religieux, avaient disputé, mais en vain, contre les hérétiques, un des nôtres, appelé Dominique, homme de toute sainteté, et compagnon de l'évêque d'Osma, rédigea un abrégé des arguments qu'il avait développés de vive voix, et remit son écrit à un certain hérétique, afin que celui-ci pût l'étudier. La nuit suivante, quelques cathares, rassemblés dans une maison, étaient assis près du feu. Celui auquel l'homme de Dieu avait confié son mémoire le montra aux autres, et ceux-ci lui dirent de le jeter dans le foyer : s'il brûlait, ce serait une preuve que leur croyance à eux était la bonne; si, au contraire, le livret demeurait intact, il leur faudrait reconnaître pour vraie la foi prêchée par les nôtres. La proposition est acceptée, et le manuscrit jeté dans le feu. Après être resté quelque temps au milieu des flammes, il en sort sans aucun dommage, à la stupéfaction des assistants. Sur quoi l'un d'entre eux, plus endurci que les autres, s'écria : « Qu'on le jette « une seconde fois, afin de mieux reconnaître la vérité. » On le jeta de nouveau, et il en sortit de lui-même comme auparavant. Ce que

voyant, l'obstiné sectaire dit encore : « Jetez-le pour la troisième fois, « et du coup, nous saurons à quoi nous en tenir. » On lui obéit, et le manuscrit s'échappa du brasier, absolument intact. Malgré l'évidence du miracle, les hérétiques ne voulurent point se convertir ; bien plus, s'opiniâtrant dans leur malice, ils firent entre eux le pacte de ne rien dire de ce qui s'était passé, de crainte que les nôtres n'en eussent connaissance. Néanmoins, un chevalier qui penchait un peu de notre côté ne put se résoudre à tenir caché ce qu'il avait vu, et raconta le prodige à plusieurs personnes. »

L'historien termine par ces paroles, vraiment dignes d'attention : « Cela se passa à Montréal, ainsi que je l'ai appris du personnage très religieux qui avait lui-même communiqué à l'hérétique l'écrit en question. »

Cependant il avait été convenu qu'au terme de la discussion, l'on recourrait à l'arbitrage de quatre juges, dont l'impartialité paraissait hors de doute. Catholiques et hérétiques leur mirent entre les mains des livrets ou mémoires contenant les principaux arguments pour ou contre la thèse énoncée. Mais ces arbitres étaient amis de la secte : pressentant le triomphe de la vraie foi, ils ne voulurent pas rendre de sentence, refusèrent même de restituer aux catholiques leurs mémoires. En dépit de ces manœuvres déloyales, cent cinquante dissidents revinrent sincèrement à la religion de leurs aïeux.

Au sortir de Montréal, tandis que les abbés cisterciens se dispersaient, par groupes de deux ou trois, pour évangéliser la région, saint Dominique se dirigea sur Fanjeaux, à une lieue plus loin. Cette ville, bâtie au sommet d'une montagne, et dont le château-fort dominait dans un rayon fort étendu tout le pays d'alentour, avait servi autrefois de station militaire aux Romains. Ils y avaient élevé un temple à Jupiter ; de là le nom de Fanjeaux, en latin *Fanum Jovis*. C'était maintenant un véritable repaire d'Albigeois. En ce lieu habitait le fameux Guilabert que nous venons de rencontrer à Montréal. De là, il déployait au loin son ardent prosélytisme.

A peine arrivé, Dominique provoqua une conférence publique, dont il est à croire, par le langage des écrivains, qu'il soutint tout le poids. On convint, là encore, de résumer dans des livrets les questions agitées.

De tous les mémoires orthodoxes, celui de saint Dominique, ayant paru le plus concluant, fut adopté, et remis à trois arbitres, pour être confronté avec le mémoire présenté par les hérétiques.

Après une longue discussion, le jury, ne parvenant pas à s'entendre, résolut de soumettre les deux écrits à l'*épreuve du feu.*

« L'Ordalie ou Jugement de Dieu, soit par l'eau, soit par le feu, était encore souvent usité au commencement du XIIIe siècle. On l'appliquait, non seulement aux personnes, mais encore aux choses, quelquefois même à des reliques dont on suspectait l'authenticité. L'Eglise n'a jamais imposé, ni même approuvé, de pareilles expériences, entachées de superstition. Mais la puissance de Dieu n'est pas liée par sa créature ; souvent le Seigneur, intervenant miraculeusement, s'est servi de cette pratique condamnable pour procurer sa gloire et le salut des âmes. Ainsi en advint-il en juillet 1206, dans la *grand'salle* de Guillaume de Durfort, seigneur de Fanjeaux. » (1)

Au fond de la salle se trouvait une de ces immenses cheminées du Moyen Age, capable d'abriter, sous son large manteau de bois sculpté, la plupart des assistants. On allume un grand feu et l'on y jette les deux mémoires. En un instant, celui de l'hérétique disparaît dans le brasier. Le mémoire du Saint, au contraire, resté intact, s'élance hors des flammes. On le rejette dans le feu une seconde, une troisième fois : il s'en échappe toujours, « lancé, dit un très ancien manuscrit de Prouille, par l'invisible main du Tout-Puissant, sur la poutre qui formait le manteau de la cheminée, — ou, d'après une autre version également de Prouille, sur une très haute poutre posée verticalement pour soutenir l'édifice, — et y laissa trois traces profondes de brûlure que l'on voit encore. »

Devant ce triple miracle, les catholiques poussèrent des cris d'allégresse, et les hérétiques demeurèrent confondus.

Au siècle suivant, la grand'salle témoin du prodige fut achetée par le Provincial de Toulouse, avec le concours des magistrats de Fanjeaux, et convertie en chapelle dédiée à saint Dominique. A cet effet, le roi de France Charles le Bel délivra des lettres patentes. Le Pape Clément VI, dans une bulle de 1347, enrichissant d'indulgences le pieux sanctuaire, mentionne de « nombreux miracles que le Seigneur y opère tous les jours par les prières de saint Dominique : *In loco in quo Dominus noster Jesus Christus ad preces ipsius sancti Dominici innumerabilia miracula operatus est et saepius operatur.* »

(1) P Balme, *Cartulaire*; Introduction, VII.

En 1356, après que le Prince Noir eut brûlé Fanjeaux, qui tenait pour le roi de France, les Frères Prêcheurs, établis dans cette ville depuis quelques années, transférèrent leur couvent à l'ancien château des Durfort, et la chapelle primitive de Saint-Dominique devint partie intégrante de la nouvelle église. Chaque année, aux premières vêpres de la fête du B. Patriarche, à la place du répons d'usage : *O spem miram*, les Religieux chantaient cet autre répons, qui est le troisième des Matines dans l'office de saint Dominique :

℟. *Verbum vitae dum palam promitur,*
Surgunt hostes, liber conscribitur ;
Favent omnes : sic error vincitur,
Fides extollitur.
℣. *Ter in flammas libellus traditus,*
Ter exivit illaesus penitus.
Sic error vincitur, fides extollitur.

« Tandis que la parole de vie est publiquement annoncée, les ennemis protestent; un mémoire est écrit, on consent à un accord : c'est ainsi que l'erreur est vaincue, et la foi exaltée.
« Trois fois le livre est jeté dans les flammes,
« Trois fois il en sort sans la moindre atteinte.
« C'est ainsi que l'erreur est vaincue, et la foi exaltée. »

La poutre miraculeuse fut enlevée par les catholiques et conservée religieusement au monastère de Prouille, fondé peu après l'événement. Dans la suite, on la transporta dans la chapelle même de Saint-Dominique, à Fanjeaux, ainsi que la pierre du foyer, que l'on plaça sous l'autel. Ce qui donna lieu à une pieuse coutume, adoptée par les Sœurs de Prouille et relatée comme il suit par Malvenda, auteur dominicain : « Toute postulante, admise au saint habit, va, l'un des jours qui précèdent son entrée en Religion, faire célébrer la messe à cette chapelle et y communier. Après la messe, on retire le devant de l'autel, et, par une ouverture pratiquée à cet effet, la future novice agenouillée peut atteindre, en se penchant, la susdite pierre qu'elle baise dévotement, pendant qu'on chante une antienne à saint Dominique (1).

(1) *Hist.*, ann. 1206, chapitre VI.

Aujourd'hui, on peut voir cette double relique dans l'église paroissiale de Fanjeaux : la poutre est dressée contre la muraille, en face de l'autel de saint Dominique, et la pierre scellée au-dessous de la poutre. Quant au mémoire, trésor bien plus précieux, il est malheureusement perdu; l'on ignore même ce qu'il contenait : quelques auteurs affirment, sur la foi d'une tradition locale, qu'il y était question de la sainte humanité de Notre-Seigneur, et incidemment de la Conception immaculée de la Vierge-Mère.

Après deux années passées dans les labeurs de l'apostolat, le V. Diégo voulut rentrer dans son diocèse, et choisit, pour gagner la Castille, la route qui traversait Pamiers, au comté de Foix. En arrivant dans cette ville, il y trouva Foulques, évêque de Toulouse, Bérenger de Consérans et plusieurs abbés du voisinage, venus pour le saluer à son départ. Le comte de Foix, Raymond Roger, dit le Batailleur, vint aussi lui rendre hommage. C'était un protecteur de l'hérésie. Il avait pour femme une hérétique, une sœur cathare, une autre sœur vaudoise, et avait fait épouser à sa fille et à son fils un Parfait et une Parfaite. Ce singulier personnage crut faire preuve d'impartialité en recevant à dîner tour à tour les missionnaires catholiques et les docteurs hérétiques, et offrit pour une conférence solennelle la grand'salle de son château. La discussion fut menée avec vigueur par l'évêque d'Osma, et roula principalement sur les doctrines des Vaudois. Ces derniers habitaient en grand nombre dans le pays, et comme ils étaient plus accessibles et plus sincères que les cathares, beaucoup d'entre eux, surtout des gens du peuple, se laissèrent convaincre et abjurèrent l'erreur. Plusieurs membres de la noblesse se convertirent également. Les principaux sont Durand de Huesca, futur fondateur des *Pauvres catholiques*, et Arnaud de Campragna, l'arbitre même de la conférence, lequel vint, séance tenante, offrir à l'évêque d'Osma sa personne et ses biens. Plus tard il entra dans l'abbaye de sa ville natale et y remplit d'importantes fonctions. Pour le comte de Foix, loin d'ouvrir les yeux à la vérité, lui et les siens persévérèrent dans leur funeste aveuglement.

La conférence terminée, Don Diégo prit définitivement congé de ses compagnons : « Il les laissa continuer leurs prédications, dit Thierry d'Apolda, et mit à leur tête le très dévot prêtre du Seigneur, Frère Dominique, à qui l'on devait rendre compte de tout. Il avait, en

effet, apprécié en lui quelque chose de grand, et pour cela l'aimait d'une affection spéciale.

« Disant adieu à tous, il partit à pied, et traversant la Castille avec beaucoup de peine, arriva enfin à Osma.

« Là, atteint de la maladie qui devait mettre un terme à sa vie temporelle, il commença son éternité en recevant la gloire céleste. Il s'était rendu illustre, pendant sa vie, par ses œuvres saintes et ses nombreuses vertus ; il fut honoré de miracles après sa mort. »

Don Diégo mourut en 1207, et fut inhumé dans une des églises de sa ville épiscopale.

Les biographes de notre B. Père font généralement remarquer le rôle assigné par la Providence à Diégo d'Azévédo. Chargé de préparer les voies à saint Dominique, en le couvrant du double prestige de son caractère épiscopal et de ses vertus, il disparaît et meurt sitôt que le but est atteint. « La mémoire d'Azévédo, dit le P. Lacordaire, n'a point égalé son mérite. La France ne l'avait vu qu'en passant, l'Espagne le vit trop peu, et il mourut sans avoir rien consommé. Dieu ne l'avait destiné qu'à être le précurseur d'un homme plus saint encore et plus extraordinaire que lui, tâche difficile, qui suppose un cœur parfaitement désintéressé. Azévédo remplit cette tâche avec la même simplicité qui lui faisait passer à pied les Pyrénées ; il s'oublia toujours lui-même, mais la postérité de saint Dominique lui garde un souvenir aussi grand que l'était son humilité. Je ne me sépare de lui qu'avec la piété d'un fils qui vient de fermer les yeux de son père (1). »

V

NOTRE-DAME DE PROUILLE. 1206

A l'époque où se tenaient les conférences de Montréal et de Fanjeaux, pendant l'été de 1206, saint Dominique, en conversant avec les catholiques, avait appris que beaucoup d'entre eux, gênés dans leurs affaires, confiaient leurs filles aux cathares pour recevoir une éducation conforme à leur rang. Il en résultait le plus souvent

(1) *Vie de saint Dominique*, ch. IV.

que ces jeunes filles, façonnées de bonne heure aux pratiques de la secte, en devenaient plus tard des membres dévoués et des auxiliaires redoutables pour la vraie foi.

Un jour, après avoir prêché dans l'église de Fanjeaux, le Saint était resté en prières, quand neuf dames ou demoiselles de la noblesse vinrent à lui, et s'agenouillant à ses pieds, lui dirent : « Serviteur de Dieu, soyez-nous en aide. Si ce que vous avez dit en chaire aujourd'hui est vrai, voilà bien du temps que notre esprit est aveuglé par l'erreur; car ceux que vous appelez hérétiques, nous les appelons *bons hommes;* nous avons cru en eux jusqu'à présent et leur étions attachées de tout notre cœur. Maintenant nous ne savons plus que penser. Serviteur de Dieu, ayez donc pitié de nous, et priez le Seigneur qu'il nous fasse connaître la foi dans laquelle nous devons vivre et mourir pour être sauvées. »

Dominique s'arrêta un instant, pour prier en lui-même, et répondit : « Prenez courage, je crois que le Seigneur, qui ne veut la perte de personne, va vous montrer à quel maître vous avez obéi par le passé. »

Aussitôt elles virent s'élancer du milieu d'elles un chat énorme, de la taille d'un chien, affreusement noir, aux yeux démesurés et flamboyants, à la langue large et sanguinolente, pendant jusqu'au milieu du corps, à la queue courte et redressée; il exhalait l'infection la plus horrible. Durant une heure, cette bête immonde tourna çà et là auprès des pauvres femmes épouvantées, puis sautant sur la corde de la cloche, grimpa tout le long de cette corde et disparut en laissant derrière elle des traces fétides de son passage. Alors Dominique se tourna vers les nobles dames et leur dit : « Voilà le maître que vous avez servi. » Le jour même, ou l'un des jours suivants, il recevait leur abjuration.

La conversion de ces personnes de qualité accrut dans l'âme du Saint le désir, conçu d'avance, de fonder un monastère où les jeunes filles, soit catholiques, soit revenues de l'hérésie, seraient à l'abri des séductions de la secte, et consacrant à Dieu leur chasteté, deviendraient par la prière et la pénitence des victimes immolées pour le salut des peuples.

Mais comment réaliser un tel projet? Le Ciel se chargea de la réponse.

Dans la nuit du 22 juillet, en la fête de sainte Marie-Madeleine, la patronne et le modèle des âmes repentantes, l'homme de Dieu priait

en dehors de Fanjeaux, sur une hauteur d'où l'on domine une vaste plaine, parsemée de collines, au pied de l'une desquelles s'élevait un petit village appelé Prouille. Dominique connaissait ce village, il y allait souvent prier dans un sanctuaire dédié à la bienheureuse Vierge, Mère de Dieu. Tout à coup il aperçut un globe lumineux descendre de la voûte étoilée, décrire dans les airs de nombreux circuits, et s'arrêter au-dessus de l'antique église. Le lendemain et le surlendemain, à la même heure de nuit, le prodige se renouvela sous ses yeux. Plus de doute : c'est à Prouille que Dieu voulait l'érection du monastère.

Sans perdre de temps, Dominique alla en conférer avec la châtelaine du lieu, noble dame de Na Cavaërs, laquelle, par son acquiescement empressé, devint la première bienfaitrice du berceau des Frères Prêcheurs. Autour de la chapelle de Notre-Dame on se hâta de construire une habitation modeste, mais bien accommodée aux exigences de la vie monastique. Le 22 novembre, fête de sainte Cécile, une future protectrice de notre Ordre, le petit couvent recevait ses pieuses habitantes, et le 27 décembre, jour consacré au disciple bien-aimé, l'un des patrons des âmes contemplatives, saint Dominique y établissait la clôture régulière et perpétuelle.

Les premières Sœurs de Prouille, au nombre de neuf, furent : Aladaicie, Raymonde Passarine, Bérengère, Richarde de Barbairan, Jordane, Guillelmine de Beaupuy, Curtolane, Raymonde Clarette et Gentiane, la plupart, sinon toutes, les converties de Fanjeaux. Deux autres postulantes se joignirent à elles, l'une appelée Messane, l'autre Guillelmine de Fanjeaux, qui fut la première Prieure. Une douzième, du nom de Françoise, porta au nombre apostolique le personnel de la communauté.

Le bienheureux Père leur donna pour vêtement religieux une robe de laine blanche et un manteau, ou chape, de couleur tannée. Il leur interdit toute relation avec le dehors sans la présence d'une compagne, prescrivit le silence à l'intérieur du monastère, l'Office divin, l'abstinence et le jeûne, et pour travail des mains leur imposa de filer. Lui-même, prenant le titre de Prieur de Prouille, se réserva la direction spirituelle de la maison, et, sous son contrôle, en confia l'administration temporelle à Guillaume Claret, de Pamiers, l'un de ses premiers compagnons.

L'endroit élevé d'où le Saint aperçut le globe lumineux s'appelle encore : le *Seignadou*, « Signe de Dieu ». On y bâtit un oratoire où, les

vendredis de l'été, se rendaient autrefois des processions pour implorer saint Dominique contre la grêle et les orages. Une belle croix de marbre blanc, entourée d'une grille, remplace aujourd'hui l'oratoire disparu. Non loin de là, une maison, appelée dans le langage du pays le *Bourguet Sant-Domenge*, fut, comme son nom l'indique, la demeure de saint Dominique à Fanjeaux. A côté de cette habitation se voit un réservoir creusé dans le roc et contenant une eau qui ne croupit jamais. La tradition porte que le Bienheureux venait prier en cet endroit et y versait d'abondantes larmes. Ces larmes, d'après un historien, devaient être la *source* du monastère de Prouille. Suivant une tradition, Dominique desservit quelque temps l'église de Fanjeaux, en qualité de curé; l'on y montre encore la chaire où si souvent il annonça la parole de Dieu.

Au XIIIe siècle, Prouille dépendait du diocèse de Toulouse; aussi l'évêque de cette ville, Foulques, intervint-il dans la fondation, en délivrant un acte authentique, par lequel « du consentement de son Chapitre, et à la prière de messire Dominique d'Osma, il donne l'église de Sainte-Marie de Prouille, avec un terrain de trente pas tout autour, aux femmes converties par les Prédicateurs délégués pour prêcher contre les hérétiques et combattre leur pestilentielle erreur... »

Remarquons, dans ce document, le titre d'honneur décerné à saint Dominique, avec la mention faite de lui seul pour motif de la donation : *ad preces Domini Dominici*, à la prière de *messire* Dominique; puis la dénomination de *Prédicateurs délégués contre l'hérésie*, qui lui est décernée ainsi qu'à ses compagnons. Dans ces quelques mots se trouvent indiqué l'Ordre, encore en germe, des Frères Prêcheurs. Ce n'est pas que le pieux évêque d'Osma, présent à cette époque dans le Languedoc, fût totalement étranger à l'entreprise de son bien-aimé disciple. Il l'encouragea grandement; même, suivant les historiens, il se proposait, après avoir réglé les affaires de son diocèse, de revenir au pays de Toulouse, apportant pour le nouveau monastère des aumônes recueillies en Espagne, et amenant avec lui des clercs qui auraient pour office de lutter sans cesse contre les erreurs. Mais, nous le savons, la mission providentielle de Diégo d'Azévédo était de préparer les voies à un autre, plus grand que lui. A saint Dominique Dieu réservait d'être le fondateur des Sœurs d'abord, puis des Frères d'un Ordre de Prêcheurs.

Le 17 avril 1207, quatre mois seulement après l'inauguration de la vie claustrale à Prouille, le monastère reçut de Bérenger, archevêque de Narbonne, et métropolitain de la Province, une donation ainsi conçue :

« Nous, Bérenger, par la grâce de Dieu archevêque de Narbonne, donnons et concédons librement à la Prieure et aux Religieuses nouvellement converties par les exemples et les enseignements de Fr. Dominique d'Osma et de ses compagnons, à Fanjeaux et à Prouille, l'église de Saint-Martin de Limoux, de notre diocèse, au pays de Razès, et son annexe le territoire de Taix, avec jouissance des droits et revenus attachés à ces immeubles, afin qu'elles en jouissent à perpétuité. Et par la tradition de la présente charte, nous mettons en possession de ces biens les dites Religieuses, et en leur nom Fr. Dominique et Fr. Guillaume Claret... (1). »

Voilà donc la maison de Prouille reconnue par acte authentique pour un parfait monastère, ayant de vraies Religieuses — *Moniales* — sous les ordres d'une Prieure; et voilà saint Dominique déclaré pour ainsi dire officiellement le chef d'une société, dont les membres ont le titre de *Frères*, et s'appliquent à convertir les âmes. Ainsi s'accentuait la marche préliminaire à la fondation même de l'Ordre. Peu après, de nouveaux bienfaiteurs suivirent l'exemple de Foulques et de Bérenger, par des donations offertes « aux Sœurs et aux Frères de la *Sainte-Prédication* de Prouille ». Dénomination significative sous laquelle le peuple embrassait à la fois et l'habitation des Sœurs et la maison des Frères, située en dehors de la clôture

Comblé des bénédictions célestes, le monastère de Prouille prit un rapide accroissement, devint une pépinière de florissantes fondations et répandit au loin un parfum de vertu. Il subsista de la sorte jusqu'à la Révolution française et fut alors entièrement rasé.

(1) *Notum sit omnibus quod Nos Berengarius, Dei permissione Narbonensis Archiepiscopus, damus et libere concedimus Priorissae et monialibus noviter conversis monitis et exemplis fratris Dominici Oxomensis sociorumque ejus, habitantibus nunc et in perpetuum in Castro Fanojovis et in ecclesia B. Mariae de Pruliano Tolosanae dioecesis, ecclesiam B. Martini de Limoso, nostrae dioecesis in Redesio cum omnibus decimis et primiciis territorii de Taxo eidem contigui, cum oblationibus et cum omnibus juribus suis et pertinentiis, jure perpetuo integre possidendam; et dictas moniales, et, per ipsas et nomine eorum, Fratrem Dominicum et Fratrem G. Clareti, cum traditione praesentis chartae, in possessionem mittimus, etc...*

Mais depuis, il a surgi de ses ruines, grâce à la munificence princière d'une noble chrétienne, la vicomtesse Jurien de la Gravière; et en avril 1880, le monastère du second Ordre de Nay (Basses-Pyrénées) envoyait neuf Religieuses de chœur rendre la vie à la maison qui fut sa mère, il y a deux siècles, et renouer les saintes traditions du passé. A l'heure présente, plus de quarante épouses du Christ réunies en ce lieu font nuit et jour monter vers le ciel la louange divine, et réalisent ce que le Bienheureux Jourdain écrivait des premières fondatrices : « Appliquées avec une incomparable pureté d'innocence au service de leur Créateur, elles mènent une vie sanctifiante pour elles-mêmes, édifiante pour le prochain, agréable aux anges, précieuse aux regards de Dieu. »

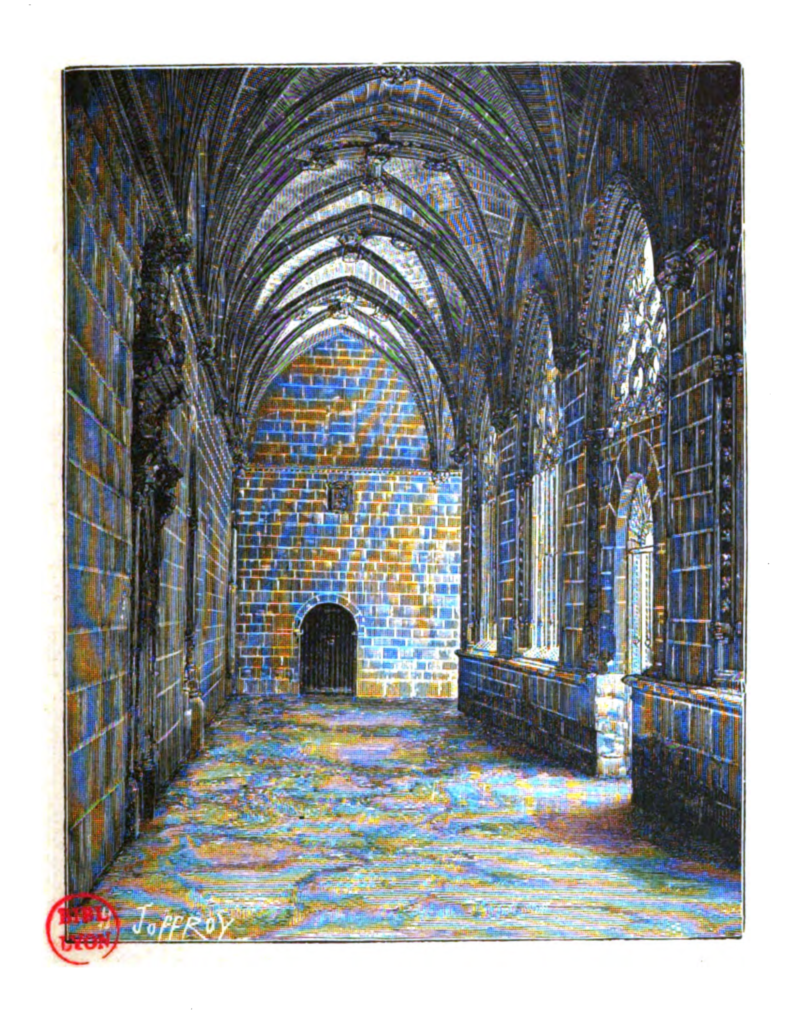
En outre, à côté de leur cloître, s'élève, par les libéralités des fidèles, avec les hauts encouragements de l'Evêque diocésain, du Maître général des Frères Prêcheurs et de Sa Sainteté Léon XIII, une imposante basilique consacrant à jamais l'endroit privilégié où, suivant la tradition, la Vierge Marie révéla à son serviteur Dominique la merveilleuse dévotion du saint Rosaire.

On lit dans un vieux manuscrit conservé à Fanjeaux :

« Saint Dominique priait, un jour, dans l'église de Prouille, et s'adressant à la Sainte Vierge, dont il défendait la cause, se plaignait avec larmes du peu de fruit de son ministère. Aussitôt la Reine des cieux lui apparut, et lui dit sous la forme d'un amical reproche : « Mon « fils, vous ne vous y prenez pas bien pour convertir les héré- « tiques; vous vous attachez trop à discuter avec eux, comme si « vous vouliez les ramener par vos propres efforts. Pour gagner les « âmes contentez-vous d'exposer les principaux mystères de la foi, « et arrêtez-vous de temps en temps pour prier avec ceux qui vous « écoutent. Il en est des vérités de la religion comme du soleil dans « la nature : il n'a qu'à se montrer pour répandre lumière et « fécondité. Ainsi devez-vous simplement expliquer les vérités « chrétiennes pour éclairer les esprits, et ajouter quelques prières « pour réchauffer les cœurs. »

« Encouragé par cette vision, saint Dominique remonta à Fanjeaux, mit en pratique l'enseignement reçu du ciel, et bientôt le succès répondit à ses efforts.

« Peu après, il partit pour Toulouse, où la prédication du saint Rosaire fut si bien goûtée que l'homme de Dieu se vit contraint de



CLOITRE DE LA CATHÉDRALE D'OSMA

prêcher en plein air, ou sous le porche des églises, pour être entendu du plus grand nombre. Mais c'est à Muret que le Rosaire eut son principal retentissement.

« Saint Dominique, avec les évêques et les abbés des environs, récitait le Rosaire dans l'église de la ville, pendant que Simon de Montfort combattait le roi d'Aragon. Bientôt après, on vit le noble comte revenir triomphant : avec une poignée de soldats, il avait mis en fuite une armée de quarante mille hommes. Tous les assistants attribuèrent cette victoire à la prière du Rosaire, et saint Dominique, de concert avec les prélats, organisa la Confrérie du Rosaire dans cette église. Ainsi l'inspiration première de la dévotion fut à Prouille, et la première confrérie naquit à Muret (1). »

Cette croyance, passée dans le pays à l'état de conviction inébranlable, est aussi l'opinion répandue dans l'Eglise et fondée sur les autorités les plus respectables.

Quand donc parut, au siècle dernier, le tome 35e des *Acta Sanctorum*, qui conteste à saint Dominique l'institution du Rosaire dans sa forme actuelle, l'Ordre entier des Frères Prêcheurs s'en émut, et des protestations énergiques surgirent de son sein. L'un de ses écrivains les plus distingués de l'époque, le P. Mamachi, réfuta longuement dans ses *Annales* l'opinion des adversaires, et appuya sa thèse d'arguments solides et de témoignages d'une très haute valeur. Il termine sa dissertation en citant l'autorité du cardinal Prosper Lambertini, lequel occupait alors le Saint-Siège sous le nom de Benoît XIV, et il conclut par les paroles mêmes du savant pontife. « Personne n'est fondé en raison à dépouiller le saint Patriarche de l'honneur d'avoir institué le Rosaire dans sa forme actuelle, et n'a le droit de rejeter une tradition pieuse, antique, constante, appuyée sur les Constitutions apostoliques des Pontifes romains, et sur les leçons du Bréviaire imposé à l'Eglise universelle (2).

(1) *Annales de Fanjeaux.*

(2) Cum Rosarium constet certo quodam Orationum dominicalium et Salutationum angelicarum numero, quibus recitandis inter ea quaedam Redemptionis nostrae mysteria contemplamur; atque hujus precandi ritus et formulae nullum ante S. Dominicum extet vestigium; quis jure sancto viro honorem detrahat ejusmodi piae inventionis, rejiciatque piam, vetustam constantemque traditionem venerabilis Ordinis Praedicatorum, quam in suis Constitutionibus probarunt Romani Pontifices, et in Lectionibus Breviarii, quae ab universali leguntur Ecclesia, relatam voluerunt? Cum

Depuis Benoît XIV d'autres Papes ont parlé, tous dans le même sens. Il suffit de rappeler ici notre glorieux Pontife Léon XIII, heureusement régnant. Dans les Encycliques mémorables qui font justement de lui le *Pape du Rosaire*, S. S. Léon XIII confirme de la façon la plus solennelle la croyance générale, qui rapporte à saint Dominique la première inspiration et institution d'une dévotion si chère à tous les cœurs chrétiens (1).

Ajoutons une simple réflexion.

En l'absence de révélation céleste, l'institution du Rosaire, opposée à l'hérésie albigeoise, serait par elle-même un trait de génie. Les cathares n'admettaient d'autre prière que le *Pater noster* et repoussaient avec horreur le dogme du Verbe incarné. Saint Dominique encadre cent cinquante *Ave Maria* dans quinze *Pater*, et il oblige à méditer les Mystères de l'Incarnation et de la Rédemption. On ne pouvait mieux combattre le mal que par le remède contraire, et le résultat en a montré l'efficacité.

VI

APOSTOLAT DANS LE PAYS DE TOULOUSE. 1206-1215

Le saint évêque Diégo se proposait, on s'en souvient, de revenir dans le Languedoc, pour reprendre la prédication et former une société d'ouvriers évangéliques constamment opposés à l'hérésie. A la nouvelle de sa mort, légats, abbés cisterciens et autres prêtres, ses collaborateurs d'apostolat, se sentant comme privés de leur chef, se retirèrent, et Dominique demeura seul avec deux ou trois compagnons, retenus près de lui sans autre lien que l'ascendant de sa vertu. Cet abandon lamentable n'abattit point la confiance du zélé missionnaire. D'ailleurs, au lieu du père qu'il venait de perdre, Dieu lui fit trouver un protecteur puissant dans la personne de cet évêque de

praesertim non desint monumenta quibus ostenditur, post S. Dominici obitum, nulla interjecta mora, in Ordine Praedicatorum ejusmodi precandi ritum esse propagatum. — Bened. XIV, *de Festis B. M. V.*, Cap. XII, num. 8.

Cf. Bened. XIV, *de Canonisatione Sanctorum*, t. IV, part. 2, cap. X, num. 21-25.

Cf. Mamachi, *Annal. Ord. Praed.*, lib. I, ad annum 1213.

(1) Voir principalement l'Encyclique *Supremi Apostolatus*, 1er septembre 1883.

Toulouse que nous connaissons déjà pour le premier bienfaiteur du monastère de Prouille.

Foulques ou Folquet, s'était fait, dans sa jeunesse, un nom parmi les troubadours provençaux. Touché de la grâce, il renonça, un jour, aux *chansons* et aux *sirventes* pour embrasser la vie cistercienne, fut abbé du Toronet, au diocèse de Fréjus, et monta en 1206 sur le siège épiscopal de Toulouse. Homme d'énergie et de foi, il devait être, dans ces temps agités, un ardent champion de la cause catholilique, et se montrer constamment pour saint Dominique un soutien, un bienfaiteur et un ami.

Sur cette période de la vie de notre bienheureux Père, les historiens n'ont guère laissé autre chose que des traits épars, qui attestent du moins son zèle pour la conversion des hérétiques, sa patience, son humilité et son pouvoir de thaumaturge.

« Le prêtre de Dieu, Dominique, dit Thierry d'Apolda, resta pendant dix ans en divers lieux de la province de Narbonne, surtout aux environs de Carcassonne et de Fanjeaux, combattant l'hérésie et relevant la foi. Appliqué à sauver les âmes, il s'adonna tout entier au ministère de la prédication, et souffrit de grand cœur pour l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ beaucoup d'affronts, d'ignominies et d'angoisses.

« Homme tout évangélique, il prêchait jour et nuit dans les églises, les maisons, sur les chemins, dans les champs, partout où il pouvait. Il savait merveilleusement exhorter à la vertu, tonner contre le vice, attaquer l'erreur. Sa parole était comme une flamme. Maintes fois, en prêchant, il lui arrivait de verser d'abondantes larmes, et ses auditeurs pleuraient avec lui. Son langage ne laissait pas d'être très simple : visant à l'édification, il employait des exemples nombreux, pour inspirer le mépris du monde et l'amour de Jésus-Christ. Les hérétiques lui en voulaient et frémissaient de colère ; ils tournaient en ridicule la simplicité de ce docteur de la vérité, lui lançaient au visage des crachats et de la boue, lui attachaient derrière le dos de la paille par dérision. Pour lui, il s'en allait joyeux, tressaillant d'allégresse, d'avoir été trouvé digne de souffrir le mépris pour le nom de Jésus. »

En ce temps-là devait avoir lieu une discussion solennelle avec les hérétiques ; l'évêque du diocèse se préparait à s'y rendre en grande

pompe. Alors l'humble héraut du Christ lui dit : « Seigneur mon Père, il ne faut pas agir de la sorte avec les enfants de l'orgueil. Les adversaires de la vérité doivent être confondus par des exemples de pauvreté, de patience, de religion, non par le faste de la grandeur et le déploiement de la gloire du siècle. Armons-nous de la prière, et, faisant reluire en notre personne des signes d'humilité, avançons-nous nu-pieds au devant de Goliath. »

L'évêque approuva ce pieux conseil et tous se déchaussèrent. Or, comme ils n'étaient pas sûrs de leur chemin, ils rencontrèrent un cathare qu'ils croyaient orthodoxe et qui promit de les conduire droit à leur but. Mais il les engagea par malice dans un bois plein d'épines, où leurs pieds se blessèrent, et bientôt le sang coula tout le long de leurs jambes. Alors l'athlète du Christ, patient et joyeux, exhorta ses compagnons à rendre grâces de ce qu'ils souffraient et leur dit : « Confiez-vous dans le Seigneur, mes très chers Frères, la victoire est à nous, puisque nos péchés s'expient par le sang. » L'hérétique, touché d'une si merveilleuse douceur, avoua sa malice et abjura l'hérésie.

En une circonstance où ses ennemis menaçaient d'attenter à ses jours, Dominique leur dit d'un cœur intrépide : « Je ne suis pas digne du martyre, je n'ai pas encore mérité cette mort. »

Le martyre en effet était son rêve. Un jour qu'il montait de Prouille à Fanjeaux, par un chemin creux et rapide, pressentant quelque embûche, il ne laissait pas de chanter gaiement et de marcher d'un pas vif et alerte. A deux ou trois cents mètres de Prouille, des satellites de l'antéchrist l'attendaient pour le tuer. Surpris de son ardeur joyeuse et de sa sécurité, ils lui crient en le voyant : « Est-ce que vous n'avez pas peur de la mort? Qu'auriez-vous fait si nous vous avions saisis ? — Je vous aurais suppliés, leur répond Dominique, de ne pas me tuer d'un seul coup, mais de me couper les membres un à un, et, après en avoir mis les morceaux devant moi, de finir par m'arracher les yeux, me laissant à demi-mort dans mon sang ou m'achevant à votre gré. » Ces paroles désarmèrent les assassins ; ils s'abstinrent désormais de lui tendre des pièges, dans la crainte de seconder ses désirs. L'endroit où fut dressée l'embuscade est marqué aujourd'hui par une croix, et le chemin s'appelle : « chemin du sicaire », *Al sicari*.

Le Saint conversait, un jour, avec un humble villageois qu'il voulait dissuader de suivre les chefs cathares. Cet homme lui répondit : « Je manque du nécessaire, et comme ils me font vivre, je suis obligé

de m'attacher à eux. » Dominique sentit en son cœur le même mouvement qu'il avait éprouvé à Palencia, à l'égard du jeune homme captif des Maures; il eût voulu se vendre pour délivrer l'infortuné de l'esclavage de l'erreur : Dieu y pourvut encore d'une autre manière.

Dans ses courses apostoliques au pays de Toulouse, le Bienheureux passait souvent à gué la rivière de l'Ariège. Or, une fois, tandis qu'étant au milieu du fleuve il relevait sa tunique, les livres qu'il portait sous le bras tombèrent et disparurent dans l'eau. Tout en bénissant Dieu, Dominique conta sa mésaventure à une pieuse dame chez qui d'ordinaire il logeait, et qui se montra fort affligée de cette perte. « Ne vous contristez pas ainsi, dit le saint homme, ce que le Seigneur permet à l'encontre de nos souhaits, est toujours bon. » Trois jours après, un pêcheur retira suspendus à sa ligne les volumes parfaitement intacts, bien qu'il n'y eût ni cuir, ni étoffe pour les préserver. La dame prit les livres et les fit parvenir avec grande joie au serviteur de Dieu.

Une autre fois, Dominique traversait en bac la rivière du Tarn. Quand on fut au bord opposé, le batelier demanda un denier pour le passage. « Je suis un pauvre du Christ, répondit le bienheureux Père, je ne porte sur moi ni or ni argent ; mais pour ce service, Dieu vous donnera le royaume du ciel. » Le batelier, mécontent d'une telle réponse, insista avec aigreur, et tirant violemment la chape du Saint : « Ou vous me laisserez ce manteau, dit-il, ou j'aurai mon denier. » Dominique, levant les yeux au ciel, se recueillit un instant, puis, regardant à terre, montra une pièce de monnaie que la Providence venait d'y placer, et dit au batelier : « Mon ami, voilà ce que vous demandez, prenez-le et laissez-moi aller en paix. »

Au cours d'une autre pérégrination, Dominique rencontra un Religieux de nationalité étrangère qui se joignit à lui. Attristé de ne pouvoir échanger avec ce Frère quelques saintes paroles, il supplia le Seigneur de leur accorder à tous deux de se comprendre. Cette prière fut exaucée, et pendant les trois jours que dura le voyage, ils purent se consoler l'un l'autre par des entretiens tout célestes.

Le serviteur de Dieu préparait par des veilles et des prières le succès de ses prédications, et, se rappelant les exemples contenus dans l'Ecriture de châtiments infligés par Dieu pour des fautes en apparence très légères, il craignait que ses péchés ne fussent un obstacle au bien. Ce sentiment d'humilité et de foi lui avait dicté l'oraison sui-

vante, qu'il récitait avant d'entrer dans une ville : « Seigneur, je vous conjure, par votre bonté, de n'avoir pas égard à mes péchés, et de ne pas décharger sur ce peuple, à mon arrivée, les coups de votre colère ; ne le punissez pas, ne le détruisez pas à cause de mes iniquités. » — *Domine, pro tua bonitate, quaeso, peccata mea ne respicias, nec ad ingressum meum iram tuam in istum populum effundas : aut propter iniquitates meas illum punias aut evertas.*

En outre, il mortifiait sa chair tous les jours par des austérités excessives, et son esprit par une douleur pleine de compassion pour les âmes en péril. Il y avait dans son cœur un désir incroyable du salut de tous.

Les péchés du prochain le torturaient à ce point qu'il pouvait s'attribuer cette parole de l'apôtre : « Qui est infirme, sans que je ne le sois ? » *Quis infirmatur, et ego non infirmor ?*

Divers témoins entendus à Toulouse, dans l'enquête de 1233, pour la canonisation du serviteur de Dieu, donnent sur sa vie et son apostolat dans le Languedoc de précieux détails. Ils nous le montrent passionné pour l'œuvre de la paix et de la foi, ami de la pauvreté, laissant à l'usage des Frères les vêtements neufs que parfois on lui offrait, ne touchant point aux viandes, mais, sans les refuser directement, les cachant avec adresse parmi d'autres mets, choisissant de préférence l'église pour lieu de son repos, quelquefois même, quand la lassitude l'accablait, se couchant sur le bord du chemin. « Lorsque nous traversions une forêt, rapporte un moine de la Boulbonne, il restait en arrière, et lorsqu'on allait à sa recherche, on le trouvait priant à genoux, sans nul souci des loups qui s'attaquaient fréquemment aux passants. »

Guillelmine, femme d'Elie Martin, qui lui donna souvent l'hospitalité, dépose en ces termes : « A son repas, il ne prenait jamais que le quart d'un poisson, deux œufs avec une lèche de pain, et un peu de vin détrempé de trois quarts d'eau. Je lui préparais un lit convenable, mais il n'y couchait pas, même étant malade. Parfois il éprouvait des douleurs de tête si violentes qu'on le pressait de se mettre au lit. A peine y était-il qu'il se levait et s'étendait à terre, disant qu'il n'était pas accoutumé à reposer autrement. » Bécéda, religieuse de Sainte-Croix, s'exprime dans le même sens, et ajoute que par intérêt pour sa santé, elle l'observait furtivement la nuit, et le trouvait priant, debout ou prosterné. Ces deux femmes lui tissaient des cilices d'un poil très rude, pour lui et ses disciples, ou pour le seigneur Foulques.

Dominique avait une crainte très vive d'être pour le prochain occasion de scandale; aussi, quand, harassé de fatigue, il devait s'arrêter chez les séculiers, il commençait par étancher sa soif à quelque fontaine voisine, de peur qu'une soif trop ardente ne l'entraînât à dépasser la mesure, et ne l'exposât à scandaliser ses hôtes. On montre, aujourd'hui encore, sur le chemin de Montréal à Carcassonne, une source où l'homme de Dieu avait coutume de se désaltérer. Elle s'appelle « Fontaine de saint Dominique », et est surmontée de la statue du Bienheureux.

Apprenant que dans une ville des environs de Toulouse, peut-être à Toulouse même, habitaient ensemble plusieurs nobles dames, désireuses de bien faire, mais totalement circonvenues par les hérétiques, le saint missionnaire alla leur demander l'hospitalité au commencement d'un carême. Tout le temps qu'il logea chez elles, jusqu'à Pâques, il jeûna au pain et à l'eau avec son compagnon. Des lits convenables leur avaient été préparés : « Non, dit l'homme de Dieu, pas de cette mollesse, nous coucherons sur de simples planches. » Après un court repos accordé aux exigences de la nature, tous deux se levaient et passaient le reste de la nuit en prières. Un jour, le Bienheureux pria l'une de ces dames de leur procurer, à lui et à son compagnon, certains vêtements grossiers qui leur étaient fort nécessaires. « Quels sont ces vêtements ? demanda-t-elle. — « Des cilices ; mais, ajouta Dominique, que personne ne le sache, gardez-nous-en le secret. » Les hôtesses furent dans la stupeur et l'admiration devant une telle vertu, et ne se lassaient pas de dire : « En vérité, voilà des hommes excellents. » L'effet suivit les paroles : la grâce de Dieu aidant, elles furent conquises à la vraie foi. « Or, dit le B. Humbert après avoir rapporté ce trait, le serviteur de Dieu agissait ainsi par le mouvement de l'Esprit saint, non pas certes pour obtenir des louanges humaines, mais pour retirer les âmes de l'erreur. Aussi exhortait-il souvent ses Frères, lorsqu'ils seraient chez des séculiers, à procurer l'édification de leurs hôtes par l'abstinence, les veilles, les bonnes paroles, la modestie religieuse, selon cette parole de l'Ecriture : *Que votre lumière brille devant les hommes, afin que voyant vos œuvres vertueuses, ils glorifient votre Père qui est dans les cieux* (1). »

Plusieurs miracles se rattachent à cette époque.

(1) Matth., v, 16.

Un soir, revenant d'une conférence en compagnie d'un Frère cistercien, Dominique parvint à une église qu'il trouva fermée. L'un et l'autre s'agenouillèrent en dehors de la porte, et tout à coup se virent miraculeusement transportés au dedans.

Dans une paroisse où prêchait l'homme apostolique, on lui présenta divers malades : il les guérit en leur imposant les mains.

Une pauvre mère le conjura de venir visiter sa fille atteinte d'une fièvre tenace. Il lui répondit : « Retirez-vous, je prierai pour elle. » Le lendemain, la jeune fille était rétablie. On amena un possédé. Dominique prit une étole, en entoura le cou du démoniaque, et d'une voix impérieuse commanda aux esprits impurs de quitter cet homme à tout jamais.

Un jour, saint Dominique et ses compagnons furent surpris par une pluie torrentielle, et leurs vêtements entièrement trempés. Arrivés au lieu de leur destination, ses compagnons restèrent près du foyer, pour faire sécher leurs habits; lui, au contraire, brûlant du feu de l'Esprit saint, entra immédiatement à l'église, selon sa coutume, afin d'y passer la nuit en prière. Le lendemain matin, les vêtements des autres, bien qu'exposés au feu, étaient encore tout humides, et les siens aussi secs que s'ils avaient été mis au chaud toute la nuit.

L'homme de Dieu fut protégé, d'autres fois, d'une manière plus merveilleuse encore.

Allant un jour de Carcassonne à Montréal, avec Frère Bertrand de Garrigue, il rencontra quelques personnes près de la route, et entreprit de les évangéliser. Soudain un violent orage se déclare : la pluie tombe en abondance : « Ne craignez rien, leur crie le Bienheureux, ne vous éloignez pas. » Et faisant le signe de la croix contre la pluie, il dissipe l'orage. En souvenir du prodige, on érigea plus tard à l'endroit même, une grande croix avec une petite chapelle surnommée « L'Oratoire de saint Dominique. » Le Père Percin, de Toulouse, écrivait au XVIIe siècle, que le miracle continuait de son temps. « Près de l'Oratoire, dit-il, dans un rayon de cinq à six pas, à la place que les auditeurs du bienheureux Père occupaient, il ne tombe jamais ni pluie ni grêle; et des environs, quand un orage menace, on accourt à l'Oratoire et on se tient à genoux dans l'endroit marqué, jusqu'à ce que l'orage ait cessé. » Un monument inauguré en 1868 occupe actuellement la place de l'ancienne chapelle, détruite par la Révolution.

Saint Dominique renouvela le prodige une autre fois qu'il voya-

geait également en compagnie du B. Bertrand. Une tourmente était venue soudain les assaillir. Le Saint repoussa d'un signe de croix la pluie diluvienne : lui et le Frère, tout en marchant, la voyaient tomber à trois coudées devant eux, sans qu'une seule goutte atteignît le bord de leurs tuniques.

Près de Villefranche-de-Lauragais existe une bourgade, appelée Villenouvelle, qui, d'après une légende fort accréditée dans le pays, doit son origine à la circonstance suivante : saint Dominique, revenant de prédication avec quelques-uns des siens, s'arrêta pour se reposer à l'ombre d'un vieux chêne, au bas d'une colline sur laquelle était bâti un village qui portait le nom de Gondourville.

« Les gens de ce village, apercevant les missionnaires, descendent et viennent se grouper autour d'eux. Dominique se met à les prêcher. La nuit les surprend, un orage s'annonce. Le Saint exhorte ses auditeurs à solliciter avec lui d'en haut un temps favorable. Ils obéissent, se mettent en prières et aussitôt le ciel redevient serein. Trois brillantes étoiles répandent une clarté si vive que le Bienheureux peut continuer sa prédication, et les villageois convertis regagnent ensuite avec sécurité leurs demeures. Le lendemain, au point du jour, Dominique et ses compagnons, après avoir goûté sous le vieux chêne quelques heures d'un sommeil réparateur, quittent l'arbre hospitalier auquel le Saint, en souvenir, applique l'image de Notre-Dame des Anges. Plus tard le chêne qui servait de dais à l'image de Marie fut abattu, mais pour être employé à la construction d'un oratoire, que la piété des villageois de Gondourville voulut élever en cet endroit à l'honneur de la Mère de Dieu et à la mémoire de son serviteur Dominique. Bientôt, autour de l'oratoire, la plupart des habitants de la colline vinrent s'établir, et ainsi fut créée Villenouvelle (1). »

Le Père Percin, sur la foi d'un manuscrit conservé au couvent de Toulouse, signale comme un trait distinctif de saint Dominique son affection pour les enfants, le soin qu'il prenait, quand il en rencontrait sur sa route, de les instruire des vérités chrétiennes, leur enseignant à faire le signe de la croix, à réciter le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*, les exhortant à obéir à leurs parents et à respecter tout le monde. Il recommandait à ses Frères ces pratiques de zèle.

Les labeurs incessants, les vertus, les miracles du serviteur de Dieu accrurent à son égard la vénération des fidèles et du clergé ; il n'est

(1) P. Balme, *Cartulaire*, LII.

donc pas surprenant qu'à plusieurs reprises on ait songé à l'établir Pasteur des peuples.

Les Chapitres de Béziers, Comminges et Conserans tour à tour le choisirent pour évêque. Il refusa, protestant vouloir, de préférence à tout titre épiscopal, vivre avec ses Frères dans une pauvreté absolue. « Le Bienheureux aimait mieux s'humilier avec les humbles, dit Thierry d'Apolda, il plaçait la pauvreté du Christ au-dessus des trônes et des empires, et il tenait à être libre de tout lien afin de pouvoir être le serviteur de tous. » Dans une de ces circonstances on l'entendit déclarer qu'il s'enfuirait la nuit avec son bâton plutôt que d'accepter l'épiscopat. A la troisième instance qui lui fut faite, il allégua, outre les motifs précédents, qu'il avait à s'occuper de sa nouvelle plantation de Prêcheurs et de Religieuses de Prouille, que telle était sa mission. Néanmoins il consentit, en l'absence de l'évêque de Carcassonne, à remplir la fonction de Vicaire général; mais c'était moins un honneur qu'un service et une charge. Il s'en acquitta avec le zèle qui lui était propre, sans négliger pour cela son œuvre d'évangélisation à travers les diocèses voisins. La douceur et la mansuétude accompagnaient chacune de ses paroles et de ses démarches. Il se montrait aimable envers tout le monde, disent de concert ses historiens, et tout le monde l'aimait, sauf les hérétiques et les ennemis de l'Eglise qu'il convainquait d'erreur dans la discussion publique ou la prédication. Cependant, il les exhortait avec une ardente charité à se convertir et à faire pénitence.

A partir de 1208, l'apostolat de saint Dominique dans le Languedoc prit un caractère nouveau, les légats pontificaux lui ayant donné juridiction pour réconcilier solennellement les hérétiques avec l'Eglise. L'homme de Dieu eut sans doute la consolation d'absoudre au for extérieur des milliers de pauvres égarés. Les noms d'une quinzaine seulement nous sont connus, grâce aux procès-verbaux d'une enquête faite en 1245, par ordre du Saint-Siège, après le martyre des BB. Guillaume Arnaud et Etienne de Narbonne. Dans le nombre étaient plusieurs orphelines confiées aux Cathares malgré elles dans leur jeunesse. Le Saint les obligea, comme pénitence salutaire et signe de leur rentrée dans le bercail de l'Eglise, à porter ostensiblement deux petites croix d'étoffe cousues sur leurs vêtements à l'endroit de la poitrine.

Aux hérétiques formellement réconciliés, Dominique délivrait des lettres testimoniales. Deux seulement de ces diplômes ont échappé

aux ravages du temps. L'un « autorise un maître pelletier de Toulouse, nommé Raymond d'Auterive, à garder chez lui Guillaume Hugues, jadis hérétique vêtu, afin qu'il ne résulte pour le patron aucune note d'infamie ni aucun dommage, et jusqu'à ce que le cardinal-légat, qui était alors Pierre de Bénévent, ait formulé plus explicitement ses intentions. »

Le second diplôme, plus intéressant que le premier, est ainsi conçu : « A tous les fidèles du Christ auxquels les présentes lettres parviendront, Frère Dominique, chanoine d'Osma, humble ministre de la prédication, salut dans le Christ. Par l'autorité du seigneur abbé de Cîteaux, légat du Saint-Siège, qui nous a enjoint cet office, nous avons réconcilié le porteur des présentes, Ponce Roger, converti, grâce à Dieu, de la secte hérétique, et nous ordonnons, en vertu du serment qu'il nous a prêté, que, pendant trois dimanches ou jours de fête, il soit conduit par le prêtre, de l'entrée du village à l'église, nu jusqu'à la ceinture et frappé de verges. Nous lui enjoignons aussi de s'abstenir en tout temps de chair, d'œufs, de fromage, et de tout ce qui tire son origine de la chair, excepté les jours de Pâques, de la Pentecôte et de Noël, où il en mangera pour protester contre son ancienne erreur. Il fera trois carêmes chaque année, en jeûnant, et s'abstenant de poisson. Trois jours de la semaine en tout temps, il jeûnera et s'abstiendra de poisson, d'huile et de vin, à moins que l'infirmité du corps ou les chaleurs de l'été n'exigent une dispense. Il se vêtira d'habits religieux tant dans la forme que dans la couleur, auxquels seront cousues deux petites croix de chaque côté de la poitrine. Chaque jour, s'il le peut, il entendra la Messe, et assistera aux Vêpres les jours de fête. Partout où il sera, il récitera les Heures tant de jour que de nuit, de la manière suivante : dix *Pater noster*, sept fois dans la journée, et vingt au milieu de la nuit. Il observera la chasteté, ne quittera pas le village de Tréville, et présentera chaque mois ce diplôme à son chapelain.

« Nous ordonnons également au chapelain de prendre grand soin que le pénitent observe ce genre de vie, jusqu'à ce que le seigneur légat nous ait exprimé autrement sa volonté. S'il néglige avec mépris de l'observer, nous voulons qu'il soit tenu pour excommunié, comme parjure et hérétique, et séparé de la société des fidèles. »

« Je renvoie, dit le Père Lacordaire, ceux qui trouveraient ces prescriptions excessives et étranges aux pénitences canoniques de

l'Eglise primitive, aux usages pénitentiaux des cloîtres, et aux pratiques que s'imposaient volontairement et publiquement beaucoup de chrétiens du moyen âge pour expier leurs fautes. Tout le monde sait, pour n'en citer qu'un exemple, que Henri II, roi d'Angleterre, se fit battre de verges par des moines sur le tombeau de Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, à l'assassinat duquel il avait donné lieu. Aujourd'hui même encore, dans les grandes basiliques de Rome, le prêtre, après avoir absous le pénitent, lui donne un coup d'une longue baguette sur les épaules. Saint Dominique se conformait naturellement aux coutumes de son siècle, et, pour quiconque les connaît, il y a dans les actes qu'on vient de lire un remarquable esprit de bonté (1). »

Le trait suivant confirme avec évidence cette conclusion. On avait arrêté à Toulouse quatorze hommes suspects d'hérésie. Dominique, en vertu des pouvoirs reçus du cardinal-légat, fut appelé à les interroger. Après un sérieux examen, il les convainquit d'erreur. Vainement on les exhorta à revenir à la foi. Impénitents et endurcis, ils furent, suivant la législation de l'époque, remis au bras séculier et condamnés au feu. A ce moment, Dominique regarda l'un d'eux, et, comme s'il apercevait sur son visage un rayon de prédestination divine, il dit aux officiers de la justice : « Mettez celui-ci à part, et gardez-vous de le brûler. » Puis, se tournant vers le criminel avec une grande douceur : « Je sais, mon fils, qu'il vous faudra du temps; mais enfin vous deviendrez bon et saint. » Chose merveilleuse et digne de mémoire ! cet homme, appelé Raymond Gros, demeura vingt ans encore dans l'aveuglement de l'hérésie. Ce fut l'an 1237 que, contrit et repentant, il vint s'offrir de lui-même aux Pères inquisiteurs, et fit sur les opérations secrètes du catharisme des révélations qui terrifièrent les hérétiques, et amenèrent la conversion d'un grand nombre. Lui-même enfin prit l'habit de Frère Prêcheur au couvent de Toulouse, y vécut pieusement et y termina heureusement ses jours.

VII

LA GUERRE — BATAILLE DE MURET. 1213

Tandis que saint Dominique, armé du glaive spirituel de la parole de Dieu, menait contre les ennemis de la foi une croisade toute

(1) *Vie de saint Dominique*, ch. VI.

pacifique, les horreurs de la guerre remplissaient le Languedoc. Seigneurs et chevaliers catholiques, tenant en mains le glaive matériel, s'efforçaient d'exterminer les artisans opiniâtres du trouble et du désordre. L'audace des Albigeois, en effet, pareille à une marée montante, avait rompu toute digue et promenait le ravage à travers les provinces du Midi. L'hérésie, devenue, au témoignage d'un judicieux écrivain, un crime social non moins que religieux, trouvait un puissant appui dans Raymond VI, comte de Toulouse. Homme de mœurs dissolues, parjure à tous les serments, ce prince couvrait des dehors du catholicisme une véritable apostasie, observait clandestinement les cérémonies cathares, donnait refuge dans ses états aux routiers et autres gens sans aveu. Après maints avertissements du Saint-Siège, il s'était vu excommunier par Pierre de Castelnau.

Malgré cet acte de vigueur, le légat pontifical ne se flattait pas de l'espoir de ramener la paix. Souvent on l'entendait dire : « Jamais la religion ne refleurira dans le Languedoc, si le sol de cette contrée n'est arrosé du sang d'un martyr. » Lui-même demandait à Dieu d'être choisi pour victime : il allait être exaucé.

Sur l'invitation de Raymond VI, désireux, à l'en croire, d'être relevé de l'excommunication, Pierre de Castelnau se rendit à Saint-Gilles du Gard, en compagnie d'Almaric, abbé de Cîteaux; mais l'insolence du comte de Toulouse ne permit pas de l'absoudre. Le matin du 15 janvier 1208, au moment où les légats montaient dans une barque pour traverser le Rhône, deux inconnus s'approchèrent, et l'un d'eux plongea une lance dans le corps de Castelnau. Le saint Religieux s'affaissa, en disant à son meurtrier : « Dieu vous pardonne, comme moi-même je vous pardonne. » Bientôt après, il expira.

La complicité du comte de Toulouse ne faisait de doute pour personne; dès lors la mesure était comble.

En apprenant le meurtre de son légat, Innocent III adressa au roi de France, Philippe-Auguste, et à tous les évêques et seigneurs du royaume, une lettre émue et indignée. Il leur faisait un récit touchant de la mort tragique du B. Pierre, déclarait Raymond VI excommunié, déliait ses sujets du serment de fidélité, et invitait à la croisade contre les Albigeois. L'abbé de Cîteaux était chargé de recueillir des adhésions sur le territoire français. En même temps, les évêques de la province narbonnaise envoyaient à Rome leurs collègues Foulques

de Toulouse et Navarre de Conserans, pour assurer le Pape de leur concours. Raymond VI, voyant l'orage s'amonceler contre lui, dépêcha vers Innocent III l'archevêque d'Auch et l'évêque déposé de Toulouse, Raymond de Rabastens. Ils devaient, entre autres choses, solliciter l'envoi d'un légat plus équitable que n'était, selon eux, Arnald de Cîteaux. Le Pape désigna Milon, l'un de ses chapelains, avec Thédise, chanoine de Gênes, comme conseiller. Les messagers apostoliques arrivèrent en France, se rencontrèrent à Valence avec Raymond VI, et le décidèrent à se réconcilier solennellement avec l'Eglise au lieu même où reposait le corps du martyr.

Le 18 juin 1809, se présenta aux portes de l'abbaye de Saint-Gilles le comte de Toulouse, à demi dépouillé de ses vêtements. Là, devant plus de vingt archevêques et évêques, il jura sur le corps du Christ et sur les reliques des saints, d'obéir aux ordres du Saint-Siège ; alors le légat Milon, lui passant une étole autour du cou, l'introduisit dans la basilique en le frappant de verges. Comme la foule encombrait l'église, Raymond ne put sortir par où il était entré. On lui fraya une voie à travers les caveaux destinés aux sépultures, et il passa nu et meurtri devant la tombe de sa victime. « Juste jugement de Dieu ! disent les chroniqueurs ; à ce mort qu'il avait méprisé de son vivant, Raymond VI fut contraint de rendre hommage. »

Cependant l'armée catholique était en marche, ayant à sa tête le duc de Bourgogne, avec les comtes de Nevers, de Saint-Paul, de Bar et de Montfort, sous la haute direction d'Arnald, abbé de Cîteaux. Le comte de Toulouse vint lui-même, revêtu de la croix, se joindre à elle ; on devait attaquer les comtés de Foix et de Comminges. Le 22 juillet 1209, Béziers fut enlevé d'assaut et saccagé ; trois semaines après, Carcassonne ouvrait ses portes aux vainqueurs.

Les croisés songèrent alors à élire un commandant militaire, et leur choix tomba sur Simon de Montfort, intrépide guerrier, illustré déjà en Palestine par maints exploits. Issu du mariage de Simon III, comte de Montfort et d'Evreux, avec Amicie, fille de Robert de Leicester en Angleterre, le nouveau chef de la croisade était, dit le Père Souèges, un seigneur orné de toutes les qualités capables de relever le mérite d'un prince chrétien. Sa haute taille le distinguait parmi les autres chevaliers, comme Saül au milieu des enfants d'Israël. Une belle chevelure blonde ajoutait à la gravité de son visage, et son affabilité, jointe à une libéralité magnifique, le faisait aimer de tous.

Fort expérimenté dans les affaires de la guerre, il était, en outre, d'une agréable conversation, prévoyant, vigoureux et actif, sage dans ses conseils, généreux dans ses entreprises, juste dans ses jugements, chaste comme un Joseph, zélé comme un Elie, humble et pieux comme un David, entièrement dévoué aux intérêts de Dieu.

Il avait épousé Alice de Montmorency, femme non moins recommandable par sa naissance que par sa sagesse et sa piété ; il eut de ce mariage quatre fils et trois filles.

Les auteurs dominicains de l'âge primitif signalent unanimement les rapports étroits qui unirent le comte de Montfort à saint Dominique.

Thierry d'Apolda s'exprime ainsi : « Aussitôt que l'illustre prince, Simon, comte de Montfort, vit l'athlète du Christ, Dominique, mener une vie si louable et si pure devant Dieu et devant les hommes, il conçut la plus vive affection pour lui et le tint en grande vénération à cause de sa sainteté. » — « Montfort, dit Jourdain de Saxe, avait pour le Bienheureux une dévotion spéciale et une vraie dilection. » — « Ils devinrent si intimes, ajoute un historien, que le comte choisit le B. Dominique pour bénir, en 1214, le mariage d'Amaury, son fils premier-né, avec Béatrice, fille du Dauphin viennois, et pour baptiser sa dernière fille, Pétronille, qui devint Prieure de l'abbaye de Saint-Antoine, à Paris. » Enfin, l'an 1256, un Chapitre général présidé par le B. Humbert, mentionnant l'anniversaire de la mort du « noble Simon, comte de Montfort, zélateur de la foi et ami du Bienheureux Dominique » déclare qu' « on récitera un *obit* après l'office, afin qu'en ce jour les Frères prient pour son âme et pour sa race qui est unie à l'Ordre par les liens d'une grande dévotion ».

Simon et les siens se montrèrent des bienfaiteurs insignes du berceau de l'Ordre, qu'ils dotèrent de donations magnifiques et prirent sous leur protection spéciale.

Proclamé seigneur et gouverneur des pays conquis au nom de l'Eglise, Simon de Montfort ajouta à ses titres ceux de vicomte de Béziers et de Carcassonne ; plus tard, il devint en outre, par l'autorité du Saint-Siège, comte de Toulouse et duc de Narbonne. Mais, dans le moment même, il vit ses forces considérablement réduites par la retraite successive des comtes de Nevers et de Bar, et bientôt celle du duc de Bourgogne. Car, en ces temps-là, si l'on s'engageait assez facilement pour un pèlerinage ou croisade de quarante jours, aussi aisément, ce terme expiré, on regagnait ses foyers. Montfort,

avec une poignée de chevaliers, n'en continua pas moins la campagne et soumit tour à tour Limoux, Montréal, Fanjeaux, Mirepoix, Pamiers, Saverdun, Castres, Preixan, Albi et autres places. Mais l'ennemi reprend l'offensive, maints châteaux conquis se révoltent; à Noël 1209, il ne restait plus au comte qu'un petit nombre de villes. Le vaillant capitaine ne perdit pas confiance, encouragé d'ailleurs par les lettres que lui apportait de Rome son noble et fidèle Robert de Mauvoisin, envoyé par lui, sitôt après son élévation, vers le pape Innocent III. Le Souverain Pontife confirmait Simon dans la possession de ses conquêtes, et l'exhortait à continuer la lutte.

Dans le courant de 1210, arriva un renfort de croisés lorrains et bretons, et, grâce à eux, l'on s'empara de Minerve et de Termes, deux solides refuges pour l'hérésie.

Raymond VI, dont le repentir avait paru si franc à l'abbaye de Saint-Gilles, ne se hâtait guère de remplir les engagements jurés. Loin de là. Il obtenait même du Pape l'autorisation de se justifier dans une assemblée, qui eut lieu vers la mi-septembre et qui n'aboutit à rien. On attendit encore : le Pape lui écrivit des lettres pressantes; le roi d'Aragon, Pierre II, dont il avait épousé la sœur, s'entremit en sa faveur, et deux conférences se tinrent l'hiver suivant, à Narbonne et à Montpellier. Simon de Montfort y assista, et, dans l'une, fit l'hommage au roi d'Aragon pour la ville de Carcassonne, fief de ce prince. Pierre II fiança son fils Jacques, âgé de trois ans, à la dernière fille du comte, et le lui confia pour être élevé sous ses yeux. « Néanmoins, dit Pierre de Vaux-Cernay, le roi qui avait remis son fils premier-né entre les mains de Simon, donna peu de temps après sa seconde sœur en mariage au fils du comte Raymond : ce qui ne contribua pas peu à nous le rendre suspect et infâme, car à l'époque où fut célébré ce mariage, le comte de Toulouse persécutait ouvertement la sainte Eglise de Dieu. »

Raymond VI avait fait acte de présence aux réunions de Montpellier et de Narbonne, et finalement s'était retiré sans prendre même congé des légats. Voyant la condescendance désormais inutile, l'abbé de Cîteaux lança contre lui l'excommunication, et Innocent III confirma la sentence.

Selon le droit du temps, les biens du comte de Toulouse se trouvaient confisqués; il fut donc décidé qu'on envahirait ses états.

Raymond était un redoutable adversaire. Héritier d'une antique et

illustre maison, il jouissait dans tout le Midi d'une puissance considérable, pouvait compter sur de nombreux vassaux, et avait pour alliés les comtes de Foix et de Comminges, le vicomte de Béarn, enfin le roi d'Aragon, auquel l'attachait une double alliance. Sitôt qu'il vit la lutte engagée contre lui, il se prépara pour la soutenir vaillamment.

Les croisés commencèrent par assiéger Lavaur, place-forte sur les confins du comté de Toulouse.

Le 3 mai 1211, en la fête de l'Invention de la Sainte-Croix, l'armée donna un assaut suprême au chant du *Veni Creator*, entonné et poursuivi avec une dévotion intense par les prêtres et les évêques présents. « En les entendant et en les voyant, dit Pierre de Vaux-Cernay, l'ennemi, par une disposition de la Providence, fut frappé de stupeur et n'eut plus la force de résister, craignant ceux qui priaient ainsi plus encore que ceux qui combattaient. »

Dans ce clergé, adressant à l'Esprit saint des supplications ardentes, se trouvait, selon toute apparence, saint Dominique. Peu auparavant, Foulques, chassé de son évêché par le comte de Toulouse, s'était joint à l'armée des assiégeants, et le 15 mai, douze jours après la reddition de la place, il faisait en faveur de Prouille une donation importante, dont l'acte, daté de Lavaur, ne laisse guère de doute sur la présence du saint Patriarche en cette ville.

Après Lavaur, on prit Montgey, qui venait d'être le tombeau de six mille croisés allemands, victimes d'un guet-apens cruel ; Cassès, où cinquante Parfaits aimèrent mieux être brûlés que d'entendre parler de conversion; Montferrand, dont le défenseur, Baudoin, frère de Raymond VI, contraint de capituler, se joignit à l'armée catholique et demeura fidèle. Plus tard, livré par un traître au comte de Foix, il fut pendu à Montauban, en haine de la religion.

Poursuivant sa marche, et renforcée par un secours de pèlerins français, l'armée catholique vint camper vers la mi-juin sous les murs de Toulouse. Le 20 juin, Montfort reçut, comme nouveau suzerain, l'hommage féodal de Guillaume de Cardaillac, évêque et seigneur temporel de Cahors. Cette solennité s'accomplit en présence d'illustres et nombreux témoins, parmi lesquels figure, dans les Actes authentiques, notre Bienheureux Père, avec le titre de *Frère Dominique Prédicateur*.

C'est encore pendant ce siège que s'opéra le miracle raconté comme il suit par Gérard de Frachet. « Un jour que le Saint priai

dans une église dédiée à saint Antoine, des pèlerins anglais qui allaient à Saint-Jacques de Compostelle, voulant éviter d'entrer dans la ville, à cause de l'interdit qui pesait sur elle, prirent une petite barque pour traverser la Garonne. Ils étaient quarante : leur trop grand nombre fit sombrer la barque. Aux cris des pèlerins et des gens de l'armée, le B. Dominique sort de l'église. Voyant le péril, il se prosterne par terre de tout son long; les bras étendus en croix, il verse des larmes amères, invoque le Seigneur du cœur et des lèvres, et le somme avec une pieuse confiance de délivrer ces pèlerins de la mort. Sa prière finie, Dominique se lève, le cœur rempli d'espérance, et se tournant du côté du fleuve, il dit à haute voix aux pèlerins déjà submergés : « Je vous ordonne, au nom du Christ, de venir tous au rivage. » Aussitôt, à la vue des croisés et d'un grand nombre de spectateurs, les naufragés apparaissent au-dessus des eaux, assis comme sur la terre ferme, chacun au lieu même où le fleuve l'avait entraîné. Les assistants leur tendent des lances et des piques, et ils échappent sains et saufs. »

L'armée catholique n'était pas assez nombreuse pour investir totalement une ville aussi grande que Toulouse. Raymond, dans une sortie, parvint à repousser ses adversaires, et lui-même, quelques semaines après, alla les attaquer à Castelnaudary. Simon se trouvait alors à Carcassonne. Il part, un dimanche matin, après avoir communié. Un convers de Cîteaux, lui trouvant l'air soucieux, veut le réconforter par quelques paroles. « Quoi! répond le comte, pensez-vous que j'aie peur? C'est l'œuvre de Dieu qui se fait : l'Eglise entière prie pour nous; nous ne pouvons être vaincus. » La bataille fut sanglante : Montfort vainqueur descendit de cheval, aux portes de Castelnaudary, et sachant que la victoire est due à la vertu du Très-Haut, se dirigea pieds nus vers l'église et y fit chanter le *Te Deum*.

La fortune des armes continua d'être favorable à Simon. Des recrues arrivées simultanément de France, d'Auvergne, d'Allemagne et de Lombardie, permirent à deux corps d'armée d'opérer à la fois, et l'on s'empara en peu de temps de plusieurs places importantes.

Sur les entrefaites, Arnald de Cîteaux était devenu archevêque de Narbonne, et Gui de Vaux-Cernay évêque de Carcassonne. Tandis que le premier conduisait au delà des Pyrénées de belles troupes françaises, allant concourir à la fameuse victoire de Las Navas de Tolosa contre les Sarrasins, Gui de Carcassonne se portait, avec l'héroïque comtesse de Montfort, à la rencontre d'autres croisés venus

de lointains pays. Voyant plusieurs de ces pèlerins, épuisés par la chaleur et la longueur de la route, marcher avec peine, l'évêque et la comtesse, dit le chroniqueur, les prenaient en croupe sur leurs chevaux; parfois même ils leur laissaient leurs montures et suivaient à pied. Grâce à ces renforts, on prit Marmande, Penne d'Agen réputée « la clef et la tête de tout l'Agenois », Moissac, Auterive, Saverdun, enfin, malgré une résistance opiniâtre, le château de Muret, sur la Garonne, à seize kilomètres au-dessus de Toulouse. Montfort va ensuite occuper Saint-Gaudens, et de là fait des excursions militaires jusqu'aux portes de Toulouse. Raymond VI n'a d'autre ressource que d'aller en personne solliciter l'appui du roi d'Aragon.

Tout fier encore de sa victoire sur les infidèles, Pierre II se crut peut-être le droit de traiter avec hauteur les représentants du Saint-Siège.

Dès le 6 janvier 1213, il était à Toulouse, et demandait une entrevue avec l'archevêque-légat et le comte de Montfort. Un concile se tint à Lavaur, plusieurs évêques et abbés y assistèrent. Le roi plaidait la cause de Raymond VI et des seigneurs ses alliés; on lui opposa leur mauvaise foi et leurs excès sacrilèges. Puis, faisant appel à ses sentiments catholiques, et lui remettant en mémoire le royal accueil qu'il avait reçu d'Innocent III, à Rome, en l'année 1204, et la promesse faite alors par lui de prêter à l'Eglise aide et protection, le concile lui déclara que, s'il persistait à défendre des princes excommuniés, lui-même tomberait sous les foudres de l'Eglise.

Pierre d'Aragon se retire avec l'intention de marcher en avant, et adresse quelques jours après au comte de Montfort un insolent défi. Simon député Lambert de Thury, preux et discret chevalier, pour affirmer au roi sa foi de vassal dévoué, mais aussi pour relever le gant, si le monarque s'entête dans son obstination. La seconde hypothèse prévalut.

On arrivait au carême de 1213 : Gui de Carcassonne allait en France avec Foulques de Toulouse, en vue de décider Louis, fils aîné du roi Philippe-Auguste, à prendre la croix. Il laissa pour le temps de son absence l'administration spirituelle du diocèse à son ami, le B. Dominique. Le saint Patriarche s'installa dans la maison de l'évêque, ayant pour compagnon Frère Etienne de Metz, un des pèlerins venus de Lorraine l'année précédente, et qui avait échangé le baudrier contre la ceinture monastique. Lui-même, « rude macérateur de sa chair »,

fut témoin des austérités pratiquées par l'homme de Dieu, Dominique, pendant la sainte quarantaine.

Dominique s'adonna avec zèle à la prédication, jeûna tous les jours au pain et à l'eau, n'entra pas dans un lit une seule fois, passant les nuits à prier pour l'Eglise et pour les pécheurs. Cependant, dit le pieux témoin, arrivé aux fêtes de Pâques, il paraissait plus frais et plus vigoureux qu'auparavant. « C'est qu'au dedans, remarque le chroniqueur, il se nourrissait d'un aliment invisible, et cette surabondance des suavités divines, en réconfortant la faiblesse de sa chair, purifiait la sérénité de son esprit, pour lui faire connaître les mystères de l'avenir. » Il en donna la preuve dans la prédiction suivante.

La guerre devenait plus menaçante entre Simon de Montfort et le comte de Toulouse, et ce dernier commençait à prévaloir. Un convers cistercien, qui se trouvait près du Bienheureux, lui dit un jour : « Maître Dominique, est-ce que ces maux ne prendront jamais fin? » Le Saint garda le silence. Le Religieux insista avec importunité. Dominique dit alors, en présence de Frère Etienne, qui le racontait souvent dans la suite : « Oui, la malice des Toulousains finira, mais pas de sitôt. Le sang d'un grand nombre sera encore versé, et un roi périra dans une bataille. » Ses compagnons, en l'entendant, exprimèrent la crainte qu'il ne s'agît du roi de France, qui venait de prendre en mains la cause de la croisade. « Ne craignez rien pour le roi de France, reprit Dominique; c'est un autre roi, et bientôt, qui succombera dans les vicissitudes de cette guerre. » En effet, quelques mois après, le roi d'Aragon périt sur le champ de bataille. « Plût à Dieu qu'il n'eût pas succombé en portant jusqu'au dernier moment les armes contre l'Eglise (1)! »

Ce prince infortuné avait essayé, après le concile de Lavaur, de circonvenir par ses ambassadeurs le pape Innocent III. Mais le pontife, averti à temps par ses légats, se borna à lui adresser une lettre empreinte de la mansuétude la plus paternelle. Il lui représente le scandale qu'il donne au peuple chrétien et le tort qu'il fait à sa propre réputation, en soutenant des excommuniés, ennemis de l'Eglise, et il lui enjoint de les quitter sans délai. Le Pape lui reproche d'avoir cherché, par des allégations mensongères, à extorquer subrepticement un mandat apostolique pour faire restituer aux comtes de Foix, de Comminges et de Béarn leurs terres confisquées. Si ces seigneurs

(1) Constantin d'Orviéto.

veulent sincèrement se réconcilier, l'archevêque-légat les absoudra et leur rendra leurs biens. Le Pape, d'ailleurs, à la prière du roi, enverra prochainement un cardinal légat *a latere* pour tout examiner et faire justice. Que le roi conclue une trève solide avec Montfort, mais non avec des hérétiques obstinés, contre lesquels la Croisade devra se poursuivre. Innocent III rappelle enfin au souverain d'Aragon à quel péril il expose son âme en contrevenant davantage aux ordres de l'Eglise, et lui remet sous les yeux ses propres exemples, tant récents qu'anciens. Cette lettre est du 1er juin 1213.

Mais le sort en était jeté.

Pierre II, sourd aux conseils de la raison et de la foi, activait les préparatifs de la guerre. Montfort, qui avait établi son quartier général à Fanjeaux, à cause de l'importance stratégique de cette place, disposait ses moyens de défense. On lui annonça l'arrivée de nouveaux croisés, guidés par les deux frères Manassès et Guillaume de Seignelay, évêques, l'un d'Orléans, l'autre d'Auxerre. Simon profita de la présence de ces prélats pour faire armer chevalier son fils Amaury; la solennité eut lieu à Castelnaudary, en la fête de saint Jean-Baptiste, et saint Dominique y assista. Le premier fait d'armes du nouveau chevalier fut de prendre le château de Rochefort ; puis il vint rejoindre son père, car on apprenait l'entrée du roi d'Aragon sur le territoire du Languedoc. L'archevêque de Narbonne réunit en assemblée conciliaire les évêques de Toulouse, Nîmes, Uzès, Lodève, Béziers, Agde et Comminges, avec les abbés cisterciens de Clairac, Villemagne et Saint-Thibéry, et les chargea d'entamer des négociations pacifiques avec le roi d'Aragon.

Montfort était à Fanjeaux, en compagnie de saint Dominique et de ces prélats, quand arriva la nouvelle que « Pierre II, à la tête d'une armée considérable d'Aragonais et de Catalans, Raymond, comte de Toulouse, et les comtes de Foix et de Comminges, suivis d'une foule de citoyens et de peuple de Toulouse, étaient venus contre Dieu et son Eglise assiéger le château de Muret avec de grandes forces et encore plus d'orgueil (1). » Le mardi 10 septembre, de grand matin, Montfort, avec le petit corps d'armée dont il dispose, se dirige vers Saverdun. Au milieu du jour, on fait halte près de l'abbaye de Boul-

(1) Bernard Gui.

bonne, dans l'Ariège. Le comte Simon entre dans l'église du monastère, y demeure quelque temps en prière, puis, tirant son épée et la déposant sur l'autel, s'écrie : « Seigneur Jésus, vous m'avez choisi, malgré mon indignité, pour faire la guerre en votre nom ; je prends aujourd'hui mon épée sur votre autel, afin de recevoir mes ordres de vous, puisque je combats pour votre cause. » Arrivé à Saverdun, il y passa la nuit, se confessa, écrivit son testament et l'envoya à l'abbé de Boulbonne, avec ordre de le transmettre au Souverain Pontife, s'il tombait dans la lutte. Tous entendent la Messe, pendan laquelle les évêques excommunient de nouveau le comte de Toulouse, les belligérants et leurs fauteurs, sans toutefois nommer le roi d'Aragon. Puis la petite armée s'avance dans la plaine en trois colonnes. Vers Auterive, on rencontre un passage marécageux, et la pluie tombe à flots. Près de là est une église, Montfort y entre pour prier; le temps redevient serein. L'armée du Christ se remet en route, arrive vers le soir sur la rive gauche de la Garonne, en face de Muret, et pénètre dans la place sur un pont de bois, sans être inquiétée par les assiégeants. Aussitôt Foulques députe deux Religieux au roi d'Aragon et aux Toulousains pour demander une entrevue. Le roi refuse avec obstination et les Toulousains déclarent qu'ils répondront le lendemain.

Le jeudi 12 septembre, de bonne heure, Montfort se rend à la chapelle du château et y entend la Messe. Les évêques, les prêtres et les chevaliers, de leur côté, vont l'entendre dans l'église du bourg. « Les champions du Seigneur, dit Bernard Gui, confessent leurs péchés, assistent à l'office divin, se nourrissent du pain salutaire et fortifiant de l'autel, et, après un repas frugal, se préparent au combat. Cependant Montfort, la Messe terminée, descend pour délibérer avec ses barons. Les évêques et les abbés se déterminent à une dernière tentative, et veulent aller pieds nus trouver le roi dans son camp. Ils se font précéder d'un Religieux pour le lui annoncer; Simon donne ordre d'ouvrir les portes et de laisser passer cet envoyé. L'ennemi en profite pour l'assaillir lui-même ; une grêle de flèches tombe sur le lieu où les évêques sont assemblés. « Vous voyez bien, leur dit alors Montfort, que nous n'avançons à rien. Il y a déjà grand tumulte, permettez-nous de combattre. » Cette permission obtenue, Simon ordonne aux siens de prendre leurs armes et lui-même monte au château. En passant devant la chapelle, il aperçoit l'évêque d'Uzès qui, célébrant la sainte Messe, se tournait vers le peuple pour dire le

Dominus vobiscum de l'offertoire. Aussitôt Montfort pénètre jusqu'à l'autel, se met à genoux, et les mains jointes : « Mon Dieu, s'écrie-t-il, je vous donne mon corps et mon âme. » Puis il va s'armer et vient s'offrir derechef, lui et ses armes. A la porte, on lui amène son cheval de bataille ; celui-ci se cabre et le fait reculer. Les assiégeants s'en aperçoivent et couvrent le comte de leurs huées dérisoires. Montfort leur répond : « Vous vous moquez de moi maintenant par vos clameurs ; mais j'ai foi dans le Seigneur, et j'espère bien crier après vous jusqu'aux portes de Toulouse. »

Puis il monte tranquillement à cheval et va dans le bourg où l'attend sa troupe fidèle. Foulques, revêtu de ses habits pontificaux, s'avance tenant une relique de la vraie Croix. Tous aussitôt descendent de cheval et vont l'un après l'autre vénérer la sainte relique. L'évêque de Comminges, Garcias de l'Orte, « homme d'une sainteté admirable », craignant que la longueur de la cérémonie ne ralentisse l'ardeur des croisés, prend la relique des mains de l'évêque de Toulouse, et d'une éminence bénit l'armée: « Allez, dit-il, marchez au nom de Jésus-Christ, je me porte garant qu'au jugement de Dieu tous ceux qui auront succombé dans ce glorieux combat obtiendront la gloire éternelle et la récompense des martyrs, pourvu qu'ils soient contrits et confessés, ou du moins résolus à se confesser dans le cas où ils n'auraient pu le faire, s'ils échappent à la mort. » A la demande de ces guerriers chrétiens, l'évêque de Comminges renouvelle jusqu'à trois fois cette promesse solennelle ; les autres évêques la confirment. Les croisés se pardonnent leurs torts réciproques, et on sort de Muret par la porte de Salles afin de donner le change à l'ennemi.

Nous n'avons pas à décrire ici toutes les péripéties de cette bataille fameuse, où, d'après Pierre de Vaux-Cernay, le choc des armées et le bruit des coups retentissaient au loin dans les airs, comme si des haches nombreuses eussent abattu les grands arbres des forêts ; car, ajoute-t-il, il n'est pas difficile pour Dieu de combattre des multitudes avec un très petit nombre. L'armée du Seigneur ne comptait, en effet, que huit cents chevaliers et quelques fantassins; l'armée ennemie, au contraire, montait à 40.000 hommes; des auteurs contemporains l'évaluent même à cent mille.

Pendant ce combat, les évêques et les abbés, avec leurs clercs et leurs Religieux, s'étaient retirés dans l'église paroissiale. « Parmi eux se trouvait l'ami de Dieu, Frère Dominique, chanoine d'Osma, le

futur fondateur des Frères Prêcheurs. Tous, à l'exemple de Moïse dans la guerre de Josué contre Amalec, levant les yeux au ciel d'où vient le secours, priaient le Seigneur pour ses serviteurs qui exposaient leur vie à l'honneur de son nom et de la sainte foi. Ils chantaient à voix haute le *Veni Creator*, répétaient avec ardeur ce cri : *Hostem repellas longius pacemque dones protinus*, et en priant ainsi, ils poussaient de telles clameurs qu'ils semblaient plutôt rugir que prier (1). »

Le roi d'Aragon mourut dans la mêlée, et plusieurs de ses hauts barons avec lui. Les comtes de Toulouse, de Foix et de Comminges tournèrent le dos avec leurs troupes. Plus de vingt mille des adversaires périrent par le glaive ou dans les flots de la Garonne. Du côté des croisés, un seul chevalier succomba, avec quelques sergents d'armes.

Quant à Simon de Montfort, il se fit conduire à l'endroit où le roi d'Aragon avait été tué ; le voyant étendu au milieu de la plaine, dépouillé de son armure, il descendit de cheval, et, comme David sur Saül, versa des larmes sur la mort de ce malheureux prince. Puis, comprenant que le miracle d'une si glorieuse victoire venait de la puissance de Dieu et non de celle des hommes, il quitta sa chaussure, se rendit à pied à l'église de Muret, pour remercier le Seigneur, et donna en aumône aux pauvres le prix de son cheval et de ses armes. Ses vaillants compagnons s'unirent à sa reconnaissance envers Dieu. Le lendemain du combat, les évêques et les abbés en transmirent le récit au Pape et à tous les fidèles du Christ, dans des lettres commençant ainsi : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et sur la terre paix aux hommes qui aiment la sainte Eglise d'une volonté parfaite. Le Dieu fort, le Dieu puissant dans les combats, a, le jeudi dans l'octave de la Nativité de Notre-Dame, accordé à sa sainte Eglise, en terrassant miraculeusement les ennemis de la foi chrétienne, une victoire et un triomphe glorieux (2).

Divers auteurs du XVII[e] siècle assurent, comme de tradition immémoriale à Toulouse, que saint Dominique, pendant la bataille de Muret, marchait en tête des troupes avec un grand crucifix de bois. Ce crucifix était vénéré dans la maison de l'Inquisition, à Toulouse, jusqu'à la Révolution française, et se trouve actuellement dans l'église

(1) Bernard Gui.
(2) P. Balme, *Cartulaire*, XXXVI, passim.

de Saint-Sernin, portant en plusieurs endroits des tronçons de flèches enfoncés. Mais les historiens contemporains ne disent rien de semblable ; ils nous montrent, au contraire, saint Dominique priant dans l'église avec les évêques. Comme une tradition ancienne n'est pas sans reposer sur un fondement, il peut se faire que saint Dominique eût ce crucifix en mains, au moment où, à l'ouverture des portes, les ennemis décochèrent des traits sur les assiégés. Ne serait-ce pas la véritable solution ?

La bataille de Muret ruinait les espérances du comte de Toulouse et de ses alliés. Ils firent leur soumission, et furent même, l'année suivante, réconciliés avec l'Eglise par le cardinal Pierre de Bénévent, légat *à latere*. De son côté, Simon remit aux Aragonais leur jeune roi qu'il tenait en otage depuis qu'on l'avait fiancé à sa fille. Le Concile général de Latran, réuni en 1215, assura au comte de Montfort la possession de ses conquêtes. Raymond VI se retira en Angleterre. Mais son fils, Raymond VII, jeune homme à l'humeur chevaleresque, se croyant injustement lésé, entreprit de recouvrer, les armes à la main, l'héritage de ses ancêtres. Il y réussit. Dieu permit ce revirement de fortune, parce que, dit Guillaume de Puy-Laurens, « les barons et les chevaliers entre lesquels Simon avait partagé le pays conquis n'agissaient plus conformément au but primitif de la croisade ; ils s'étaient faits les esclaves de leurs désirs voluptueux et cupides, et le Seigneur n'était plus avec eux. » Montfort, à qui son adversaire Raymond VII reconnaissait « toutes les qualités d'un grand prince » et en qui d'autres trouvaient « la vertu d'un saint », ne put, par les ressources de son génie, arrêter le torrent des défections. Les Toulousains finirent par le chasser de leur ville et en ouvrirent les portes à leurs anciens maîtres. Simon, abreuvé d'amertume, harcelé par le cardinal-légat, qui semblait le rendre responsable de la mauvaise fortune de la guerre, perdait courage, et priait le Seigneur de ramener la paix par sa mort. Il y avait huit mois qu'il avait mis le siège devant Toulouse, quand, le 25 juin 1218, au matin, on vint lui annoncer que l'ennemi préparait un violent assaut. Le héros chrétien s'était rendu à l'église pour entendre la Messe, et y priait avec ferveur. On le presse d'accourir et d'encourager les siens de sa présence et de son ardeur guerrière. « Laissez-moi, répond-il, assister auparavant aux Saints Mystères et contempler le sacrement de notre rédemption. » On revient à la charge : « Hâtez-vous, tout s'aggrave. Les nôtres ne peuvent plus tenir ! » et lui de répondre encore : « Je ne bougerai point

avant d'avoir vu mon Rédempteur. » Quand le prêtre, à la Consécration, élève l'hostie, Montfort, les genoux en terre, les mains dirigées vers le ciel, s'écrie : « Maintenant, Seigneur, laissez votre serviteur aller en paix, selon votre parole, puisque mes yeux ont vu mon Sauveur. » Et il ajoute : « S'il le faut, mourons pour Celui qui a daigné mourir pour nous ! » Cela dit, le chevalier du Christ se précipite au plus fort de l'attaque, repousse l'ennemi jusque dans ses retranchements ; tout à coup une pierre l'atteint au front. Il se frappe la poitrine, recommande son âme à Dieu et à la Bienheureuse Vierge, et lapidé comme Etienne, le premier martyr, s'endort avec lui dans le Seigneur.

Simon de Montfort laissait deux fils, dont l'un fut tué au combat de Baziège, près de Castelnaudary, et l'aîné, Amaury, se sentant impuissant à porter l'héritage paternel, céda tous ses droits à Louis VIII, roi de France. Le vieux Raymond mourut tranquillement à Toulouse, non sans avoir donné quelques signes de repentir. Son fils, Raymond VII, lui survécut vingt-six ans, se réconcilia sincèrement avec l'Eglise, s'engagea même à servir la chrétienté en Palestine pendant cinq ans. Privé de postérité mâle, il donna son unique fille en mariage à Alphonse de Poitiers, frère de saint Louis, avec réversion du comté de Toulouse à la couronne de France. Ainsi se termina la longue guerre des Albigeois.

VIII

COMMENCEMENT DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS. 1214-1216

Au milieu des vicissitudes de la guerre, saint Dominique ne perdait pas de vue ses converties de Prouille. Agissant comme un sage administrateur et un prévoyant père de famille, il assurait la vitalité de son œuvre, tantôt en achetant pour de modiques sommes des maisons et servitudes nécessaires ou utiles, plus souvent en acceptant les donations gratuites que lui offraient les fidèles par reconnaissance d'un bienfait, par admiration pour sa vertu, ou piété envers Dieu et la Vierge Marie. A la suite de l'évêque Foulques et du comte Simon, se présentent comme principaux bienfaiteurs du monastère Gui de Montfort, frère du comte, les seigneurs Robert Mauvoisin, Enguerran de Boves, Lambert de Thury, Hugues de Larcy, et autres compagnons d'armes du chef de la croisade. Parfois enfin, des chré-

tiens d'un rang plus modeste consacrent « à la Sainte-Prédication » leurs biens et leurs personnes, et reçoivent en échange, du Prieur de l'abbaye, droit de protection, avec participation à toutes les prières et bonnes œuvres des Sœurs et des Frères. Il est d'un attachant intérêt de suivre, anneau par anneau, la chaîne de ces donations diverses, dans le *Cartulaire ou Histoire diplomatique de saint Dominique* dont nous avons parlé.

En septembre 1214, Simon de Montfort couronnait ses libéralités précédentes par l'abandon à son « très cher Prieur de Prouille » du château de Casseneuil qu'il venait de prendre dans l'Agenois, après de grands efforts. Des revenus de ce château et de quelques autres biens, l'homme de Dieu pourvoyait à son entretien et à celui de ses compagnons d'apostolat, et laissait tout le reste pour les Sœurs du monastère.

Autant qu'on peut le conjecturer, ses disciples d'alors étaient Frère Guillaume Claret et Frère Noël, attachés à la maison de Prouille, Frères Dominique de Ségovie, Etienne de Metz, Matthieu de France et Bertrand de Garrigue.

Guillaume Claret, citoyen de Pamiers, s'était joint au Saint, à la suite de la fameuse conférence de 1207, et avait été chargé, dès la fondation de Prouille, du temporel de la maison. Il succéda à Frère Noël, comme Prieur du monastère, et finit par quitter la famille dominicaine afin d'entrer dans l'abbaye de Boulbonne. « J'ai ouï dire, écrit Bernard Gui, qu'il supportait avec peine que l'Ordre eût renoncé aux revenus et aux biens possédés auparavant. » Le malheureux tenta même d'entraîner les Sœurs dans sa défection; mais celles-ci résistèrent énergiquement.

Frère Noël, successeur de saint Dominique dans la direction spirituelle des Sœurs, s'acquitta de cette fonction avec grand zèle jusqu'à 1219 ou 1220. Passant un jour le torrent de Blau, il s'y noya. Son corps fut enseveli honorablement devant la grille des Religieuses.

Frère Dominique, appelé dans les chroniques tantôt Dominique le petit, tantôt Dominique de Ségovie, était espagnol. Il fonda le couvent de Madrid et celui de Ségovie, où il mourut en odeur de sainteté.

Frère Etienne, le Lorrain, nous est apparu déjà aux côtés du Bienheureux Patriarche, pendant le carême passé à l'évêché de Carcassonne.

Matthieu de France, originaire de Montfort-l'Amaury, dans l'Ile-de-France, était Prieur de la collégiale Saint-Vincent-de-Castres,

fondée par le comte Simon, et où l'on vénérait le corps du bienheureux diacre de Saragosse. Dominique, venu en pèlerinage auprès des reliques du saint martyr, était resté dans l'église à l'heure du repas. Le Prieur l'envoya chercher et on le trouva en extase, élevé d'une coudée au-dessus du sol. Emu d'un tel spectacle, Frère Matthieu se mit bientôt à la suite du Saint, et Dominique lui promit, comme à tous ceux d'ailleurs qu'il revêtait de l'habit religieux, « le pain de vie et l'eau du ciel ».

Bertrand de Garrigue se montra une copie vivante du bienheureux Père, dont il partagea habituellement les travaux, les veilles et les pénitences.

Enfin, dans les Actes de l'époque, il est trace d'un *donné* ou oblat, appelé Pierre, et de deux convers, Frère Aymeric et Frère Jean.

Mais à part l'habitation contiguë au monastère de Prouille, Dominique n'avait encore en aucun lieu de demeure fixe, pour lui et ses compagnons. Chaque soir, il lui fallait ou aller demander l'hospitalité dans une maison amie, ou se réfugier dans l'un de ces hôpitaux fondés pour abriter les voyageurs et les pèlerins. Une situation si précaire ne favorisait pas l'établissement d'un Ordre religieux. La Providence allait manifester ses desseins.

Parmi les habitants de Toulouse que subjugua la parole ardente de saint Dominique et qui se donnèrent à lui, se trouvaient deux nobles citoyens : Frère Thomas, « homme tout aimable et d'une riche éloquence », dit le B. Jourdain, et Frère Pierre Seila, communément appelé par les historiens français Pierre Cellani. Ce dernier possédait une maison près du Château narbonnais. Par un acte du 25 avril 1215, il l'abandonna sans condition au serviteur de Dieu. On s'y installa, on y pratiqua la vie régulière. Ce fut comme le premier noviciat de l'Ordre; aussi Pierre Seila, qui vécut très saintement jusqu'en 1258, aimait-il à dire : « Ce n'est pas l'Ordre qui m'a reçu, c'est moi qui ai reçu l'Ordre dans ma maison. » Après que les Frères eurent été contraints, à cause de leur grand nombre, de s'établir en un couvent plus spacieux, la maison de Pierre Seila resta, pendant cinq siècles environ, la résidence des Pères inquisiteurs. La cellule occupée par saint Dominique avait été transformée en une très dévote chapelle. Aujourd'hui, ce qui reste de l'édifice est la propriété des Religieuses de Marie-Réparatrice.

Tout en formant ses disciples à la vie de perfection, Dominique se

préoccupait aussi d'augmenter en eux la connaissance des sciences sacrées, car il s'agissait de fonder un Ordre doctrinal et apostolique. Or, il y avait à Toulouse un maître, de nationalité anglaise, appelé Alexandre Stavensby, illustre par sa naissance, sa science et sa renommée; il enseignait la théologie. Un matin, avant le jour, tandis qu'il préparait sa leçon, il appuya sa tête sur le bras du siège où il était assis et s'endormit. A ce moment il lui sembla voir sept étoiles, qui tout à coup augmentèrent d'éclat au point d'illuminer la contrée et même le monde entier. Sortant de son sommeil, il aperçut l'aurore et, appelant ses serviteurs pour porter ses livres, il entra dans l'école. Voilà que le B. Dominique et ses compagnons, au nombre de six, tous vêtus d'un habit semblable, s'approchèrent humblement du Maître et lui dirent qu'ils étaient des Frères prêchant l'Evangile de Dieu aux croyants et aux mécréants, et qu'ils venaient assister à son cours, avides de recevoir ses leçons.

Maître Alexandre les eut longtemps pour familiers et pour disciples, et se rappelant sa vision des sept étoiles, dont il faisait l'application au B. Dominique et à ses compagnons, il conçut pour eux une vénération profonde et les entoura d'une tendre affection. Plus tard, devenu évêque de Lichfield, en Angleterre, Alexandre Stavensby établit les Frères Prêcheurs à Chester, ville de son diocèse.

Cependant le Pasteur de l'église de Toulouse, Foulques, qui aimait particulièrement le B. Dominique, tressaillit d'allégresse de voir apparaître cette lumière nouvelle dans sa ville épiscopale. Il s'empressa de donner à la « Sainte-Prédication » l'institution canonique pour son diocèse, et le fit en des termes qui furent comme le programme de l'Ordre nouveau; il lui garantissait, en même temps, les ressources matérielles indispensables à son existence.

« Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'il soit connu à tous, présents et futurs, que Nous, Foulques, par la grâce de Dieu humble ministre du siège de Toulouse, désirant extirper l'hérésie perverse, chasser le vice, prêcher la règle de la foi, et inculquer aux hommes les bonnes mœurs, nous instituons Prédicateurs dans notre diocèse, Fr. Dominique et ses compagnons, qui se proposent de vivre religieusement dans la pauvreté évangélique et d'aller à pied annoncer aux peuples la parole de vérité. Mais, comme l'ouvrier a droit à son salaire, et qu'on ne saurait fermer la bouche au bœuf qui triture le froment, à plus forte raison celui qui prêche l'Evangile doit-il vivre de l'Evangile. Voulant donc que les ministres de la parole sainte

reçoivent du diocèse tous les moyens nécessaires d'existence, du consentement du Chapitre de notre Eglise cathédrale et du clergé de Toulouse, aux susdits prédicateurs et aux autres que le zèle de Dieu et l'amour du salut des âmes animeraient à la même œuvre d'évangélisation, Nous assignons à perpétuité le sixième des dîmes destinées à l'ornementation et à l'entretien de toutes les églises paroissiales de notre juridiction, afin que les Frères puissent se vêtir, se soigner en maladie et se reposer de leurs fatigues. A la fin de l'année, le superflu, s'il y en a, devra être partagé entre les églises paroissiales et les pauvres, selon que l'évêque le jugera expédient. Puisque le droit a statué que toujours une certaine part des dîmes doit revenir aux pauvres, il conste que nous sommes tenus d'en faire bénéficier ceux qui, pour le Christ, ont embrassé la pauvreté évangélique et qui, par l'exemple et la doctrine, s'efforcent d'enrichir tous et chacun des dons célestes, de telle sorte que les biens temporels que nous récoltons servent à semer les biens spirituels dans les âmes.

« Donné l'an de l'Incarnation 1215, sous Philippe-Auguste, roi de France, le comte de Montfort étant suzerain de Toulouse, et le même Foulques évêque de la ville. »

Ainsi commençait à voir le jour l'Ordre des Frères Prêcheurs; et, selon la persuasion d'auteurs contemporains, Dieu faisait pour lui ce qu'il fait pour les plus grandes choses : il le manifestait avant sa naissance à de saints personnages.

Dans son livre, les *Vies des Frères,* publié sous l'autorité du B. Humbert, cinquième Maître général, Gérard de Frachet rapporte les faits suivants :

Avant l'institution de l'Ordre des Frères Prêcheurs, il y avait un moine de sainte vie, lequel étant tombé malade eut une extase et demeura trois jours sans aucun sentiment. Revenu à lui, il refusa de dire ce qu'il avait vù. A quelque temps de là, l'Ordre étant créé, deux Frères vinrent prêcher à l'église du monastère. Le moine s'informa soigneusement de leur office, de leur institut et de leur nom; puis, la prédication terminée, les prenant à part, il leur dit en présence de personnes très honorables :

« Je ne dois plus taire maintenant ce que Dieu m'a révélé dans sa bonté, et que j'avais tenu caché jusqu'à présent. Ayant été une fois ravi en extase pendant trois jours et trois nuits, je vis Notre-Dame, la Vierge Marie, à genoux, les mains jointes, devant son Fils, le sup-

pliant d'attendre encore le genre humain à pénitence. Après plusieurs refus donnés à sa Mère, comme elle insistait toujours, Notre-Seigneur lui répondit : « Ma Mère, que puis-je faire de plus pour les hommes? J'ai envoyé les patriarches et les prophètes pour les sauver, et ils ne se sont point corrigés. Je suis venu moi-même, et leur ai laissé mes Apôtres : ils m'ont mis cruellement à mort, et mes Apôtres aussi. J'ai député vers eux des martyrs, des docteurs, des confesseurs en très grand nombre; ils ne les ont pas plus écoutés. Mais parce que je ne dois rien vous refuser, je leur donnerai encore mes prédicateurs, pour les éclairer et les amender. Après quoi, il ne me restera plus qu'à me venger de leurs iniquités. »

En confirmation de cette vision, un Cistercien très âgé, de l'abbaye de Bonneval, en Dauphiné, fit au B. Humbert le récit d'une vision exactement semblable, racontée jadis par un homme ressuscité à un des douze abbés que le Pape Innocent III avait envoyés pour prêcher contre les Albigeois.

Autres révélations :

A la Chartreuse des Portes, au diocèse de Lyon, aujourd'hui de Belley, se trouvait un Prieur, appelé Etienne, d'une telle vertu qu'on l'avait surnommé le saint. Il devint évêque de Die et fut placé sur les autels. Ce Prieur déclara à ses Religieux que bientôt viendrait l'Ordre des Prêcheurs, et qu'ils eussent à l'entourer de toute la vénération et l'affection possibles. Ce qu'ils exécutèrent fidèlement, accueillant les Religieux de l'Ordre « comme des Anges du Seigneur », et les admettant à célébrer leurs offices choraux et la Messe conventuelle.

Le fondateur des Cisterciens réformés de Flora, en Calabre, l'abbé Joachim, mort l'an 1202, parle en divers passages de ses ouvrages des Frères Prêcheurs ; et, décrivant leur Ordre et leur habit, prescrit à ses moines d'avoir les plus grands égards pour cet Ordre, lorsqu'il surgirait après sa mort. Fidèles à la recommandation de leur Père, ces bons Religieux allèrent en procession, croix en tête, au-devant des premiers Frères Prêcheurs qui descendirent chez eux.

« Que tous ceux que Dieu a daigné placer dans cet Ordre, ajoute à ce récit le pieux Thierry d'Apolda, songent avec quelle dévotion et quelle ferveur ils doivent s'y comporter, puisque la divine Providence a fait ordonner par ses serviteurs, même à des étrangers, de l'entourer de tant d'affection. »

Un vénérable évêque d'Orange, cistercien, renommé en dehors

même de son diocèse pour son éloquence et sa sainteté, dit un jour à son auditoire : « Pour moi, je vous annonce la parole de Dieu comme je sais ; mais bientôt viendront à vous de vrais prédicateurs, qui en auront la mission, la science, le nom et la vie. »

La B^{se} Marie d'Oignies, du diocèse de Liège, dont le cardinal Jacques de Vitry composa l'admirable vie, prophétisa également l'Ordre des Frères Prêcheurs, dix ans avant son apparition. Au sortir d'un ravissement, elle s'écria avec une jubilation extraordinaire : « Dans peu, le Saint-Esprit visitera son Eglise, et l'éclairera par de saints prédicateurs. »

Après les révélations dont il nous a fait le récit, Gérard de Frachet n'hésite pas à voir les Frères Prêcheurs désignés dans cet « Ordre des Prédicateurs » — *Ordo Praedicatorum* — auquel plusieurs Pères de l'Eglise appliquent certains textes de l'Ecriture. Bornons-nous à trois citations.

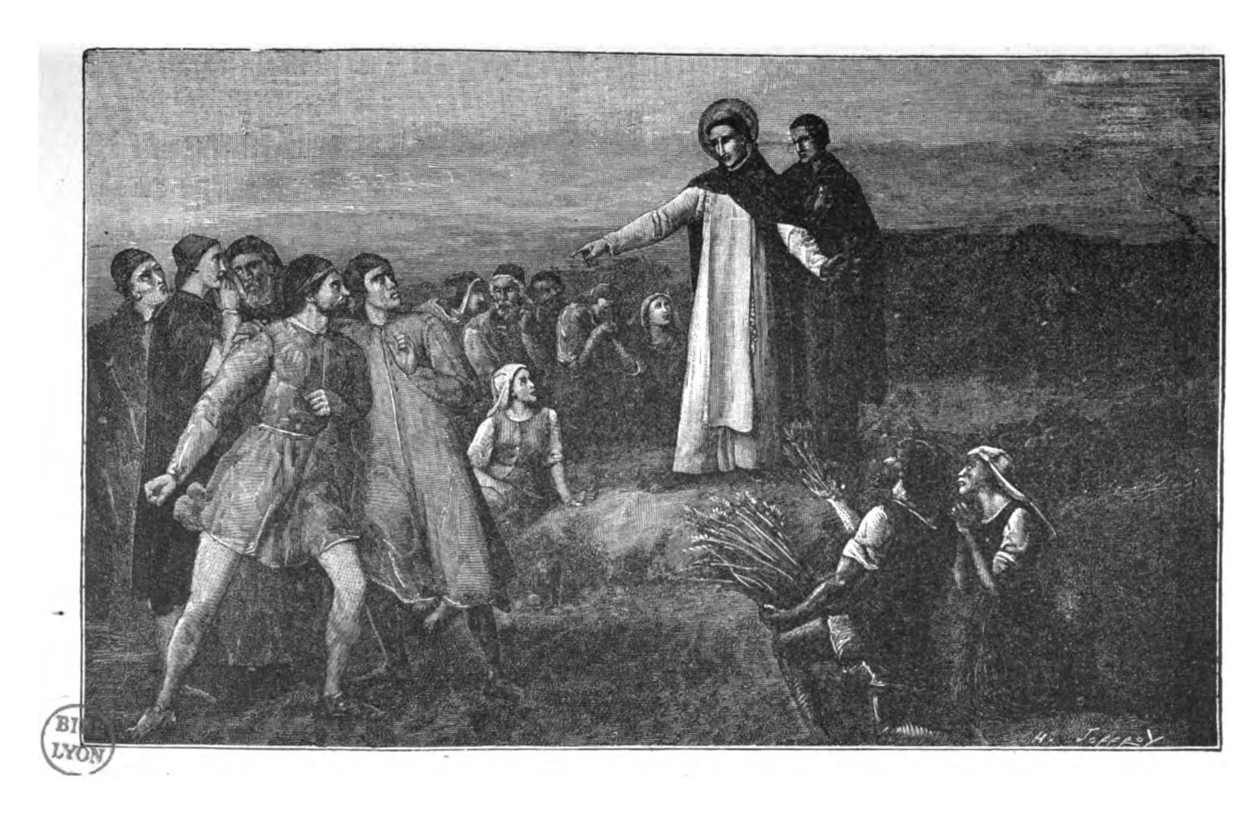
« Dans les coupes dont il est question au septième chapitre du Cantique des cantiques, dit S. Augustin, que faut-il entendre, sinon l'Ordre des Prédicateurs, lesquels versent à leurs auditeurs le vin de la céleste doctrine, et les enivrent de ce breuvage délicieux? »

Sur le texte de S. Luc : *A l'heure de la Cène, le maître de famille envoya son serviteur dire aux invités de venir parce que tout est prêt;* écoutons S. Grégoire : « L'heure de la Cène, c'est la fin du siècle, selon la parole de l'Apôtre aux Corinthiens (I. Cor., x, 11); le serviteur, c'est l'Ordre des Prédicateurs, allant dire aux peuples déjà invités par la loi et les prophètes, de secouer leur torpeur pour se préparer à goûter le festin. » Ainsi parle ce grand Pape. Ajoutons que la liturgie dominicaine fait la même application à notre saint Patriarche dans le premier répons des Matines de sa fête (1).

Enfin S. Bernard dit dans un sermon sur S. André : « Le fleuve, c'est l'Ordre des Prédicateurs, fleuve qui ne demeure pas dans le même lieu, mais qui s'étend et court pour arroser diverses terres. »

(1) Mundum vocans ad Agni nuptias,
Hora Cænæ Pater familias servum mittit.
Promittens varias vitæ delicias.
— Ad hoc convivium tam permagnificum
Elegit nuntium sanctum Dominicum.
— Promittens varias vitæ delicias.





LE MIRACLE DES ÉPIS, d'après un tableau de l'église de Montréal.

Revenons en hâte à S. Dominique.

L'évêque Foulques avait approuvé pour son diocèse l'institut nouveau; mais la pensée du bienheureux fondateur allait plus loin ; elle concevait un Ordre qui aurait pour office d'évangéliser le monde entier par la parole et l'exemple, et qui soutiendrait partout la foi véritable contre l'erreur.

Pour atteindre ce but, il fallait absolument la sanction du Vicaire de Jésus-Christ. L'occasion était favorable. Un concile œcuménique allait s'ouvrir à Saint-Jean-de-Latran pour la fête de la Toussaint. Foulques, obligé de s'y rendre, emmena avec lui son saint ami, le B. Dominique. Dès leur arrivée à Rome, ils obtinrent une audience du Souverain Pontife, et, le 8 octobre 1215, Innocent III déclarait par une bulle « prendre sous la protection des bienheureux Apôtres Pierre et Paul, et sous la sienne, le monastère de Prouille avec ses personnes et ses biens ». L'assemblée conciliaire, formée de 1.200 prélats, dont près de cinq cents archevêques et évêques, tint trois sessions publiques, les 11, 16 et 30 novembre. On y porta le fameux décret *Omnis utriusque sexus* prescrivant à tous les chrétiens la confession annuelle et la communion pascale.

Un autre décret important fut promulgué sur la prédication : « Parmi tout ce qui peut procurer le salut du peuple chrétien, disaient les Pères, on sait que le pain de la parole divine est nécessaire surtout. Or, à raison de leurs multiples occupations, d'indispositions physiques, d'agressions hostiles et autres motifs, pour ne pas dire le manque de science, — défaut si fâcheux dans un évêque et tout à fait intolérable, — il arrive fréquemment que les évêques ne suffisent pas à annoncer la parole de Dieu, principalement en des diocèses vastes et étendus ; c'est pourquoi, par une constitution générale, nous leur ordonnons de choisir des hommes aptes à remplir fructueusement l'office de la prédication, lesquels, puissants en parole et en œuvres, visiteront avec sollicitude, à leur place, lorsqu'ils seront empêchés, les peuples confiés à leurs soins et les édifieront par la parole et par l'exemple. A ces hommes on fournira largement ce dont ils auront besoin, de peur que, faute de l'indispensable, ils ne soient contraints d'abandonner la mission commencée. Nous voulons de plus que dans les églises cathédrales et autres églises, on établisse des hommes capables, pouvant servir aux évêques de coopérateurs et d'auxiliaires dans le ministère, non seulement de la

prédication, mais de la confession, pour les pénitences à imposer et pour tout ce qui intéresse le salut des âmes. »

N'était-ce pas entrer dans les vues de saint Dominique et généraliser ce que l'évêque Foulques venait de faire pour son diocèse? Cependant, quand Dominique proposa au Pape la création d'un Ordre portant le nom de Prêcheurs et ayant mandat d'exercer par toute l'Eglise le ministère apostolique, Innocent se montra difficile, parce que, disent les chroniqueurs, l'office de la prédication lui semblait réservé aux évêques, successeurs des Apôtres. Alarmé, en outre, des faits et gestes des Vaudois, et autres sectes dangereuses, qui, tout en se targuant de la pratique des conseils évangéliques, semaient l'erreur, et avaient osé solliciter l'approbation apostolique, le concile venait de rendre un autre décret ainsi conçu : « De peur qu'une diversité excessive de Religions ne produise la plus fâcheuse confusion dans l'Eglise, nous défendons absolument que qui que ce soit désormais en introduise de nouvelles. Celui qui voudra embrasser la vie religieuse devra adopter une des Religions déjà approuvées. Pareillement, quiconque voudra fonder à nouveau une maison religieuse, devra prendre la règle et les institutions d'un des Ordres reconnus. »

Une déclaration si formelle n'était-elle pas l'effondrement de l'édifice dominicain, à peine sorti de terre?

Mais, remarque Jourdain de Saxe, Dominique possédait une telle constance de volonté, qu'il ne lui arrivait jamais, ou presque jamais, de revenir sur une chose qu'après mûre délibération il avait jugée raisonnable et selon Dieu. Repoussé par les hommes, il se tourna vers le ciel. Or, une nuit que, selon son habitude, il veillait dans l'oraison, il lui sembla apercevoir, au haut des airs, le Seigneur Jésus brandissant trois lances contre le monde. Tout aussitôt la Vierge Marie se jette aux genoux de son Fils; elle le conjure de se montrer clément pour ceux qu'il a rachetés, et de tempérer ainsi la justice par la miséricorde. Le Christ lui répond : « Ne voyez-vous pas comme ils me prodiguent l'outrage? Ma justice ne peut laisser un si grand mal impuni! » Et sa Mère de reprendre : « Vous ne l'ignorez pas, mon Fils, car vous savez toute chose, il est un moyen de les ramener. J'ai un serviteur fidèle : envoyez-le vers eux leur annoncer votre parole; ils se convertiront et ils vous chercheront, vous, le Sauveur de tous les hommes. Pour l'aider, je lui donnerai un autre de mes serviteurs qui travaillera comme lui. » — « Je me suis apaisé à la vue

de votre face, répondit le Christ, mais montrez-moi ceux que vous destinez à une telle mission. »

Alors la Reine du ciel présenta le B. Dominique, et le Seigneur dit à sa Mère : « Il fera bien, et avec zèle, ce que vous m'avez exposé. » Marie présenta aussi le B. François, que le Seigneur loua pareillement. A ce moment, saint Dominique considéra attentivement ce compagnon que jusqu'alors il ne connaissait pas, et le lendemain, l'ayant rencontré dans une église, il se jeta à son cou, le serra dans ses bras avec une sainte effusion, et lui dit : « Vous êtes mon compagnon, vous courrez avec moi : tenons-nous ensemble, personne ne prévaudra contre nous. » Puis il lui raconta sa vision, et dès lors l'un et l'autre ne formèrent plus qu'un cœur et qu'une âme dans le Christ, ce qu'ils prescrivirent à leurs postérités d'observer à jamais.

De son côté, le Vicaire de Jésus-Christ connut les desseins d'en haut par une révélation semblable à celle qu'il avait eue six ans auparavant pour le Pauvre d'Assise. Il aperçut en songe l'église de Latran comme disjointe et prête à s'écrouler. Pendant qu'il contemplait tristement ce spectacle, voilà que Dominique accourait, et soutenait de ses épaules l'édifice chancelant. Le sage Pontife comprit sans peine le sens de la vision; rappelant l'homme de Dieu, il l'exhorta à retourner vers ses Frères, et, après en avoir délibéré avec eux, à choisir une règle approuvée déjà, qui servirait de base à l'Ordre projeté. Puis il se représenterait devant le Pape, et obtiendrait sans peine la confirmation désirée.

IX

CHOIX ET APPROBATION DES CONSTITUTIONS DOMINICAINES. 1216

Saint Dominique revint dans le Languedoc en compagnie de Foulques, et, aussitôt après les fêtes de Pâques, se rendit à Prouille avec ses disciples, afin de prendre, à l'ombre du sanctuaire de Marie, et avec l'aide des prières de ses Sœurs, la grave décision d'où allait dépendre l'avenir de son Ordre.

Depuis quelques mois la petite famille s'était accrue, et à cette date, les historiens comptent généralement seize compagnons autour du Saint.

Aux huit que nous connaissons déjà il faut ajouter d'abord son

frère, le B. Mannès, « le contemplatif », dont la biographie se trouve au 30 juillet;

Michel de Fabra, premier *lecteur* ou professeur de théologie qu'ait eu l'Ordre, et fondateur de la Province d'Aragon;

Jean de Navarre, basque, natif de Saint-Jean-Pied-de-Port, le seul des premiers disciples du Bienheureux admis à déposer pour sa canonisation;

Frère Laurent d'Angleterre, l'un des pèlerins sauvés des eaux de la Garonne pendant le siège de Toulouse, en 1211;

Suéro Gomez, qui, étant chevalier de Sanche Ier de Portugal, vint à la croisade Albigeoise, et connut ainsi saint Dominique. Il mourut saintement à Santarem, dans le couvent qu'il avait fondé;

Pierre de Madrid et Michel de Uzero, qui propagèrent l'Ordre en Espagne;

Enfin, Oderic de Normandie, modèle des Frères convers, lesquels, dit le Père Souèges, ont ainsi l'honneur d'avoir un Religieux de leur état parmi les compagnons de notre Fondateur appelés à faire choix de la règle que nous professons.

Les futurs Prêcheurs se prononcèrent pour la règle de saint Augustin, plus ancienne que celle de saint Benoît, plus en rapport, semblait-il, avec les besoins d'un Ordre apostolique. En outre, comme elle ne renferme que des principes généraux de perfection, tels que l'amour de Dieu et du prochain, la prière, la vie commune, la correction fraternelle, la garde des sens, l'obéissance au supérieur, la sollicitude du supérieur pour ses subordonnés, elle se prêtait merveilleusement à l'adjonction de préceptes particuliers.

Saint Dominique s'était trouvé maintes fois en relation avec l'Ordre de Prémontré, et il en avait observé les statuts, étant chanoine d'Osma. Il n'hésita donc pas à ajouter à la règle de saint Augustin les Constitutions norbertines dans leurs points principaux, savoir l'office choral de jour et de nuit, l'abstinence perpétuelle, le grand jeûne depuis l'Exaltation de la Sainte-Croix jusqu'à Pâques, le chapitre des coulpes, la pauvreté du vêtement. Les Constitutions de Prémontré avaient un chapitre relatif au travail des mains; celles des Frères Prêcheurs traiteront, à la place, de l'étude et de la prédication, occupations ordinaires de la vie dominicaine; on y joindra des règlements spéciaux pour la construction des couvents, et l'élection des supérieurs. Saint Dominique introduisit deux points surtout qu'on ne trouvait nulle part ailleurs : « Le Supérieur, dans son couvent, aura

le pouvoir de dispenser les Frères, lorsqu'il le jugera expédient, principalement en ce qui pourrait empêcher ou l'étude, ou la prédication, ou le bien des âmes. » — « Nous voulons que nos Constitutions n'obligent pas sous peine de péché, afin de pourvoir à la paix des consciences délicates ou timorées. »

Pour la profession on adopta la formule suivante :

« Moi, Frère N..., je fais profession, et je promets obéissance à Dieu, à la B[se] Marie, — « à saint Dominique », ajoute-t-on maintenant, — « et à vous, Maître de l'Ordre des Prêcheurs », ou selon le cas, « à vous T. R. P. Prieur de telle maison, au nom du Maître de l'Ordre, et à vos successeurs, selon la règle de saint Augustin et les Constitutions des Frères Prêcheurs, jusqu'à la mort. »

Le Religieux prononce cette formule les mains dans celles de son supérieur, comme pour l'hommage féodal, parce que, dans la pensée du bienheureux Fondateur, le Frère Prêcheur est un chevalier du Christ et de l'Eglise, toujours à la disposition de ses chefs pour guerroyer avec le glaive de la divine parole (1).

« Sous le rapport administratif, dit le Père Lacordaire, chaque Couvent devait être gouverné par un Prieur conventuel ; chaque Province, composée d'un certain nombre de couvents, par un Prieur provincial ; l'Ordre tout entier par un chef unique qui eut depuis le nom de Maître général. L'autorité, descendue d'en haut et se rattachant au trône même du Souverain Pontife, devait affermir tous les degrés de cette hiérarchie, pendant que l'élection, remontant du bas au faîte, maintiendrait entre l'obéissance et le commandement l'esprit de fraternité. Un double signe brillerait ainsi sur le front de tout dépositaire du pouvoir, le choix de ses Frères, et la confirmation du pouvoir supérieur. Au couvent appartiendrait l'élection de son Prieur ; à la Province, représentée par les Prieurs et un député de chaque couvent, celle du Provincial ; à l'Ordre entier, représenté par les Provinciaux et deux députés de chaque Province, celle du Maître général ; et par une progression contraire, le Maître général confirmerait le Prieur de la Province, et celui-ci le Prieur du couvent. Toutes ces fonctions étaient temporaires, excepté la suprême, afin

(1) P. Balme, *Cartulaire*, LI, passim.

que la providence de la stabilité s'unît à l'émulation du changement. Des Chapitres généraux, tenus à des intervalles rapprochés, devaient contrebalancer le pouvoir du Maître général, et des Chapitres provinciaux celui du Prieur Provincial; un conseil était donné au Prieur conventuel pour l'assister dans les devoirs les plus importants de sa charge. L'expérience a prouvé la sagesse de ce mode de gouvernement. Par lui, l'Ordre des Frères Prêcheurs a librement accompli ses destinées, aussi bien préservé de la licence que de l'oppression. Un respect sincère de l'autorité s'y allie à quelque chose de franc et de naturel, qui révèle dès la première vue le chrétien affranchi de la crainte par l'amour. La plupart des Ordres religieux ont subi des réformes qui les ont partagés en divers rameaux : celui des Frères Prêcheurs a traversé, toujours un, les vicissitudes de six siècles d'existence. Il a poussé dans tout l'univers ses branches vigoureuses, sans qu'une seule se soit jamais séparée du tronc qui l'avait nourrie (1) ».

La législation dominicaine ainsi tracée, les fondateurs revinrent à Toulouse, et leur protecteur insigne, le V. Foulques, qui leur avait déjà donné à son retour de Rome un hôpital situé près de la porte Arnaud-Bernard, puis deux églises, l'une à Pamiers, l'autre, Notre-Dame de Lescure, entre Puylaurens et Sorèze, les gratifia, avec le consentement de son Chapitre épiscopal, de l'église et du prieuré de Saint-Romain ou Saint-Rome, à Toulouse même. C'était leur permettre de faire aussitôt l'essai de leur vie régulière. Dominique et ses Frères quittèrent donc la maison de Pierre Seila, et le 28 août 1216, sous les auspices du saint Docteur dont ils adoptaient la Règle, vinrent s'établir à Saint-Romain. Au flanc de l'église, on construisit un modeste cloître, et au-dessus des cellules suffisantes pour étudier et pour dormir. Par amour de la pauvreté, saint Dominique les voulut de six pieds seulement de largeur sur cinq environ de longueur, séparées par des cloisons ne s'élevant pas jusqu'à hauteur d'homme, afin que les Frères, tout en vaquant librement à leur travail, fussent toujours en demi-présence les uns des autres.

Une planche avec un sac de paille et quelques couvertures servant de lit, une table et un siège de bois composaient tout le mobilier de la cellule; l'image du Crucifix y était placée de telle sorte que le Reli-

(1) *Vie de saint Dominique*, ch. VIII.

gieux pût de sa couche y diriger son regard. Le premier couvent de l'Ordre fut occupé jusqu'en 1230. Devenu trop étroit par suite des recrues nombreuses, il dut être abandonné, pour l'endroit appelé le « Jardin des Garrigues ». Après avoir passé en diverses mains, Saint-Romain devint au XVIIe siècle la propriété des Pères de la Doctrine chrétienne, et disparut presque entièrement, à la Révolution française, sous la pioche des démolisseurs.

La vie conventuelle des Frères Prêcheurs ainsi inaugurée, Dominique songea à repasser les Alpes pour aller déposer les Constitutions de son Ordre aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ. Ce n'était plus Innocent III qui régnait à Rome. Ce grand Pape était mort à Pérouse, le 16 juillet précédent, et le Cardinal Conti, de l'antique race des Savelli, occupait la chaire apostolique, sous le nom de Honorius III. Ce Pontife connaissait l'homme de Dieu ; il l'avait vu à Rome pendant le Concile, il était informé de ses desseins et appréciait sa vertu. Aussi lui fit-il un gracieux accueil, et, le jeudi 22 décembre 1216, il donna solennellement, dans la basilique de Saint-Pierre, l'approbation au nouvel Ordre, par la bulle suivante :

« Honorius, Evêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à ses chers fils Dominique, Prieur de Saint-Romain de Toulouse, et à ses Frères tant présents que futurs, faisant profession de la vie régulière: salut et bénédiction apostolique.

« A quiconque embrasse la vie religieuse il convient d'assurer l'assistance apostolique, de peur que de téméraires attaques ne le détournent de son dessein, ou ne brisent — ce qu'à Dieu ne plaise! — la vigueur de la sainte Religion. C'est pourquoi, chers fils dans le Seigneur, Nous accédons volontiers à vos justes demandes; Nous recevons sous la protection du Bienheureux Pierre et la Nôtre, et Nous fortifions du présent privilège l'église de Saint-Romain de Toulouse, dans laquelle vous vous êtes consacrés au service divin.

« En premier lieu, Nous statuons que l'Ordre canonial établi dans cette église selon Dieu et la règle de saint Augustin, y soit perpétuellement et inviolablement institué.

« En outre, que les possessions et biens justement acquis à cette église, ou qui pourraient, avec la grâce de Dieu, lui survenir par la concession des pontifes, la largesse des rois et des princes, les oblations des fidèles, et de quelque manière légitime que ce soit, demeurent fermes et inviolables dans vos mains et dans celles de vos suc-

cesseurs. Nous avons même jugé utile de désigner nommément les possessions suivantes, savoir : le lieu même où est située l'église de Saint-Romain avec toutes ses dépendances, l'église de Prouille avec toutes ses dépendances, la terre de Cassaneuil, l'église de Notre-Dame de Lescure avec toutes ses dépendances, l'hôpital de Toulouse dit d'Arnaud-Bernard avec toutes ses dépendances, l'église de la Sainte-Trinité de Lobens avec toutes ses dépendances, et les dîmes que Notre vénérable frère Foulques, évêque de Toulouse, dans sa pieuse et prévoyante libéralité, vous a cédées du consentement de son Chapitre, comme on le voit par les Lettres.

« Que personne non plus n'ait la présomption d'exiger de vous des dîmes, soit à l'occasion des champs que vous cultivez de vos propres mains ou à vos frais, soit à propos du produit de vos bestiaux.

« Il vous sera permis de recevoir et de retenir parmi vous, sans crainte de contradictions, les clercs et les laïques désireux de quitter le siècle, et libres de tout autre engagement.

« Nous interdisons à vos Frères, après leur profession, de se retirer de l'institut, sans la permission de leur Prieur, si ce n'est pour embrasser une Religion plus austère, et à qui que ce soit d'admettre ces transfuges sans votre consentement.

« Vous pourvoirez au service des églises paroissiales qui vous appartiennent, en choisissant et en présentant à l'évêque diocésain des prêtres dignes d'obtenir de lui charge d'âmes, et qui seront responsables envers lui des choses spirituelles, envers vous des choses temporelles.

« Nous statuons que personne ne pourra imposer à votre église des obligations nouvelles et inusitées, ni la frapper, pas plus que vous, de sentences d'excommunication et d'interdit, à moins d'une cause manifeste et raisonnable.

« Si un interdit général était fulminé, vous pourriez célébrer l'office divin à voix basse, sans cloches, et les portes closes, après avoir fait sortir les excommuniés et les interdits.

« Pour le saint chrême, l'huile sainte, la consécration des autels ou des basiliques, l'ordination des clercs, vous recourrez à l'évêque diocésain, s'il est en grâce et communion avec la sainte Eglise romaine, et s'il consent à vous les donner sans condition injuste. Dans le cas contraire, vous vous adresserez à tel évêque catholique qu'il vous plaira de choisir, pourvu qu'il soit dans la grâce et communion du

Saint-Siège apostolique, et il satisfera à vos demandes en vertu de Notre autorité.

« Nous vous accordons la liberté de sépulture dans votre église, ordonnant que nul ne s'oppose à la dévotion et à la volonté dernière de ceux qui voudront y être ensevelis, à moins qu'ils ne soient interdits ou excommuniés, sauf le droit des églises auxquelles appartient la levée du corps des défunts.

« A votre mort et à celle de vos successeurs dans la charge de Prieur du même lieu, que nul ne prétende au gouvernement par la ruse ou la violence, mais celui-là seul qui aura été élu du consentement de tous, ou de la plus grande et meilleure partie des Frères, selon Dieu et la règle de saint Augustin.

« Nous ratifions aussi les libertés, immunités et coutumes raisonnables anciennement introduites dans votre église et conservées jusqu'à ce jour, voulant qu'elles soient à jamais inviolables. Que nul donc d'entre les hommes n'ose troubler cette église, enlever et retenir ses biens, les diminuer ou en faire un sujet de vexations; mais qu'ils demeurent intacts pour l'usage et le soutien de ceux à qui ils ont été concédés, sauf l'autorité apostolique et la justice canonique de l'évêque diocésain.

« Si quelque personne, ecclésiastique ou séculière, connaissant la teneur de cette Constitution, ne craint pas de l'enfreindre, et qu'avertie une seconde et une troisième fois, elle refuse de donner une satisfaction convenable, qu'elle soit privée de tout pouvoir et honneur, et sache qu'elle s'est rendue coupable au jugement divin d'une grave iniquité; qu'elle soit séparée de la communion du corps et du sang de notre Dieu, Seigneur et rédempteur Jésus-Christ, et subisse un châtiment sévère, au jugement dernier.

« Ceux, au contraire, qui conserveront à ce lieu ses droits et prérogatives, la paix de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit sur eux; qu'ils reçoivent ici-bas le fruit de leur bonne action, et trouvent auprès du Juge suprême l'éternelle récompense. Ainsi soit-il! »

Dix-huit cardinaux présents apposèrent leurs signatures, après celle du Souverain Pontife.

Cette bulle, si honorable et si efficace pour constituer la famille religieuse de saint Dominique, ne mentionnait cependant ni le nom ni le but spécial du nouvel institut : elle le désignait simplement

comme un *Ordre canonial sous la règle de saint Augustin.* Mais voici que le jour même, rentré à son palais patrimonial de Sainte-Sabine, au mont Aventin, Honorius III délivre au bienheureux Patriarche une seconde bulle, « monument aussi court que prophétique », dit le Père Lacordaire, dans lequel les enfants de saint Dominique sont appelés *des champions de la foi et de vraies lumières du monde.*

Voici la teneur de ce document :

« Honorius, Evêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à notre cher fils, Frère Dominique, Prieur de Saint-Romain de Toulouse, et à ses Frères qui ont fait et feront profession de la vie régulière, salut et bénédiction apostolique.

« Considérant que les Frères de votre Ordre seront les champions de la foi et de vraies lumières du monde, Nous confirmons votre Ordre avec toutes ses terres et possessions présentes et à venir, et Nous prenons sous Notre gouvernement et protection l'Ordre lui-même avec tous ses biens et tous ses droits.

« Donné à Rome, à Sainte-Sabine, le 11 des Calendes de janvier — 22 décembre, — la première année de Notre Pontificat. »

Le Vicaire de Jésus-Christ avait fait un pas de plus vers la réalisation des vœux de saint Dominique, il ne lui restait plus qu'à donner authentiquement à son Ordre le nom de *Prêcheurs.* Ce qu'il fit, le 26 janvier suivant, par une bulle non moins glorieuse pour la famille dominicaine que les deux précédentes.

« Honorius, Evêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à ses chers fils, le Prieur et les Frères de Saint-Romain, Prêcheurs au pays de Toulouse, salut et bénédiction apostolique.

« Nous rendons de dignes actions de grâces au Dispensateur de tous les dons, pour celui qu'il vous a fait et dans lequel Nous espérons vous voir persévérer jusqu'à la fin. Dévorés au dedans du feu de la charité, vous répandez au dehors le parfum d'une renommée qui réjouit les âmes saintes et réconforte les faibles. A celles-ci, de peur qu'elles ne demeurent stériles, vous offrez, en médecins industrieux, de spirituelles mandragores, c'est-à-dire la semence du Verbe divin que féconde en elles votre salutaire éloquence. Comme des serviteurs fidèles, vous faites valoir les talents à vous confiés, de manière à les rendre au Seigneur avec surabondance. Athlètes invincibles du Christ,

portant le bouclier de la foi et le casque du salut, sans craindre ceux qui peuvent tuer le corps, vous brandissez avec magnanimité contre l'ennemi ce glaive plus pénétrant que toute épée à deux tranchants, le Verbe de Dieu ; vous haïssez enfin vos âmes en ce monde, pour les retrouver dans l'éternelle vie. Mais, parce que c'est la fin qui couronne et non le combat, et que la persévérance seule recueille le fruit de toutes les vertus, Nous prions et exhortons vivement votre charité, par ces Lettres apostoliques, Nous vous l'enjoignons même pour la rémission de vos péchés, de vous fortifier de plus en plus dans le Seigneur, de répandre la parole divine à temps et à contretemps, d'accomplir enfin avec plénitude votre devoir d'évangélistes. Si vous avez à souffrir pour cette cause quelques tribulations, non seulement supportez-les avec égalité d'âme, mais réjouissez-vous, et triomphez avec l'Apôtre d'avoir été jugés dignes de subir l'outrage pour le nom de Jésus ; car cette tribulation légère et d'un moment produira un poids immense de gloire, auquel n'est comparable aucune souffrance du temps.

« Nous vous demandons aussi, comme à des fils bien chers, que Nous entourons d'une affection toute spéciale, d'offrir pour Nous au Seigneur le sacrifice des lèvres, afin que vos suffrages Nous obtiennent ce que Nos œuvres seraient impuissantes peut-être à mériter.

« Donné au Latran, le douzième jour des Calendes de février — 21 janvier, — en la première année de Notre Pontificat.

« HONORIUS, Pape. »

Dans les trois documents qu'on vient de lire existe une gradation que les historiens expliquent comme il suit :

Certains membres du Sacré-Collège étaient opposés à la création d'un Ordre d'*hommes apostoliques ;* c'est pourquoi le Pontife évite d'en parler dans la bulle promulguée en consistoire public. Mais peu d'heures après, se trouvant seul avec Dominique, il prend à cœur de lui marquer sa bienveillance personnelle par les quelques lignes où il précise déjà davantage le but spécial de l'Ordre. Enfin, le mois suivant, sans ménagement aucun, il donne positivement aux Frères le nom de Prêcheurs.

Deux auteurs dominicains du XIIIe siècle, Etienne de Salagnac et Thomas de Catimpré, racontent, bien que d'une manière un peu différente, comment se fit l'insertion de ce nom.

« Le Souverain Pontife, écrit ce dernier, avait dicté : *aux Frères prêchant au pays de Toulouse;* le notaire mit à la place : *aux Frères Prêcheurs,* etc... Le Pape s'en aperçut et dit : « Pourquoi avez-vous changé l'expression que j'avais indiquée ? — Très saint Père, répondit le notaire sans se troubler, le mot *prêchant* signifie sans doute l'acte de la prédication, mais celui de *Prêcheur* désigne à la fois et l'acte et l'office. » Le Seigneur apostolique se rendit à cette raison et les Frères de l'Ordre reçurent dès lors le titre de *Prêcheurs.*

Par un bref du 7 février suivant, Honorius confirma expressément la disposition de sa première bulle interdisant aux Frères de passer à une autre Religion, à moins qu'elle ne fût plus austère.

Pendant les quelques semaines écoulées entre l'arrivée de Dominique à Rome et la confirmation solennelle de son institut, le Saint avait exercé son zèle d'apôtre en enseignant dans les écoles publiques. A ses cours affluaient des foules, non seulement d'étudiants, mais de prêtres et de prélats. A la suite de la reconnaissance officielle de l'Ordre, Honorius III fit docteur et maître en Sacrée Théologie le bienheureux fondateur, et lui enjoignit de donner journellement une leçon aux gens de sa cour. Il érigea même cette fonction en office perpétuel, dont le titulaire, appelé *Maître du Sacré Palais,* n'a jamais cessé d'être un Frère Prêcheur. Cette charge est devenue une des plus honorables de la cour pontificale. Le Maître du Sacré Palais est le théologien du Pape, le censeur de tous les livres qui s'impriment ou s'introduisent à Rome. Lui seul a pouvoir d'élever au doctorat dans l'Université romaine et choisit ceux qui doivent prêcher devant le Saint-Père.

Dominique interpréta, la première année, dans le palais apostolique les Epîtres de saint Paul, et la seconde, le livre de l'Apocalypse. Au dire d'un auteur ancien, l'homme de Dieu écrivit son Commentaire sur S. Paul, « commentaire plein de science et de dévotion », aujourd'hui malheureusement perdu.

Outre l'approbation pontificale, le saint prédicateur reçut encore à cette époque comme une consécration céleste de sa vocation évangélique.

Un jour qu'il priait dans la basilique de Saint-Pierre pour la conservation et la dilatation de son Ordre, il eut un ravissement. Les glorieux apôtres Pierre et Paul lui apparurent, et lui présentèrent, le premier un bâton, le second un livre, en lui disant : « Va et prêche, car c'est pour cela que tu es élu. » En même temps, il voyait ses

Frères se répandre deux à deux par l'univers entier pour annoncer la parole de Dieu. Depuis ce jour, Dominique ne marcha plus que le bâton à la main, et portant constamment sur lui l'Evangile de saint Matthieu et les Epîtres de saint Paul. Il adopta aussi un sceau sur lequel était l'empreinte d'un Religieux ayant en main un bâton, et tout autour on lisait : *Sigillum Dominici magistri praedicationis,* « sceau de Dominique maître en prédication ».

Le bienheureux Père trouva également une douce consolation dans la bienveillante amitié du cardinal Ugolin, évêque d'Ostie. Ce vénérable vieillard, qui devait, sous le nom de Grégoire IX, succéder à Honorius III, et inscrire Dominique et François d'Assise au catalogue des saints, aimait à recevoir dans son palais les deux serviteurs de Dieu. Une fois, raconte Thomas de Célano, un des premiers Frères Mineurs, les deux grands flambeaux de l'univers, Dominique et François, s'entretenaient suavement des choses divines avec le Seigneur d'Ostie. Tout à coup l'évêque émet cette réflexion : « Dans la primitive Eglise, les Pasteurs étaient pauvres et serviteurs dévoués des âmes, non par cupidité, mais par charité. Pourquoi ne ferions-nous pas de vos Frères des prélats et des pontifes? Ils seront supérieurs aux autres par la doctrine et par l'exemple. » Là-dessus une lutte s'engage entre les deux Saints. Ils se pressent mutuellement de répondre, car chacun veut témoigner de la déférence à l'autre. Enfin l'humilité triomphe chez le B. François en l'empêchant de commencer; elle triomphe également chez le B. Dominique, qui obéit par modestie et dit à l'évêque : « Seigneur, s'ils le comprennent, mes Frères doivent s'estimer en bonne place. Jamais, autant que je le pourrai, je ne souffrirai qu'ils acceptent la moindre dignité ecclésiastique. » Le B. François, à son tour, s'inclinant devant l'évêque : « Seigneur, dit-il, mes Frères sont appelés Frères Mineurs pour qu'ils n'aient pas la prétention de devenir plus grands, car leur vocation leur enseigne de se tenir à terre, et de suivre les traces de l'humilité du Sauveur. Si vous voulez qu'ils produisent dans l'Eglise des fruits plus abondants, ne changez pas leur vocation; si même il le faut, ramenez-les malgré eux à l'humilité. Père, je vous en prie, de peur qu'ils ne deviennent d'autant plus orgueilleux qu'ils sont plus pauvres, ne permettez pas qu'ils s'élèvent à aucune prélature. » Le Seigneur d'Ostie fut très édifié de ces réponses, et rendit grâces à Dieu; cependant il devait dans la suite confier la charge épiscopale à nombre de Frères Prêcheurs et Mineurs.

Dans la demeure du cardinal Ugolin, saint Dominique rencontra un jeune Italien, nommé Guillaume de Montferrat, lequel, plus tard devenu Frère, attesta, au procès de canonisation, l'impression produite sur son âme par la vue et les entretiens de l'homme de Dieu.

« Voilà environ seize ans que j'allai à Rome passer le Carême, et le Pape actuel, alors évêque d'Ostie, me reçut dans son palais. A cette même époque, Frère Dominique, le fondateur et premier maître de l'Ordre des Prêcheurs, se trouvait à la cour romaine et visitait souvent le seigneur évêque. Cela me donna occasion de le connaître; sa conversation me plut et je commençai à l'aimer. Bien des fois nous nous entretînmes de notre propre salut et du salut du prochain. Il me semble n'avoir jamais conversé avec personne de plus religieux, bien que j'aie rencontré dans ma vie des hommes de très haute vertu. Nul ne m'a paru animé d'un si grand zèle pour le salut du genre humain. J'allai, la même année, étudier la théologie à Paris; il était convenu entre nous qu'après deux années consacrées à cette etude, quand lui-même aurait achevé l'établissement de son Ordre, nous irions ensemble travailler à la conversion des païens de la Perse ou des contrées lointaines du Nord. »

Guillaume de Montferrat, en cela plus heureux que son Père Dominique, put réaliser ce rêve d'apostolat en pays infidèle, et y recueillir d'abondantes moissons.

Le Carême de 1217 terminé, le saint Patriarche songea à regagner le Languedoc; mais, avant de quitter la Ville éternelle, il accomplit un grand acte. Comme chanoine d'Osma, il était lié déjà par les vœux de Religion : fondateur d'un Ordre plus austère, approuvé du Siège apostolique, ayant désormais à recevoir la profession de ceux qui s'engageraient sous la règle nouvelle, il commença par faire profession solennelle entre les mains du Pape, à titre de premier Frère Prêcheur.

X

DISPERSION DES FRÈRES — COUVENT DE SAINT-JACQUES. 1217

Grande fut la joie des Frères en revoyant leur Père bien-aimé, et en recevant de sa main, avec la bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ, les bulles de confirmation de leur cher Ordre; mais profonde

devint leur surprise, quand, ayant invoqué avec eux l'Esprit saint, Dominique leur déclara son intention de les disperser prochainement. Le comte de Montfort, l'évêque de Toulouse, l'archevêque de Narbonne, tous ceux qui s'intéressaient à l'œuvre naissante, s'opposaient à l'exécution d'un dessein en apparence prématuré. Mais lui de répondre avec une sérénité imperturbable : « Mes Seigneurs et mes Pères, ne me contredisez pas, je sais bien ce que je fais. »

Depuis son retour de Rome, il songeait sans cesse à sa vision de la basilique vaticane, et entendait à son oreille la parole des deux Apôtres : « Va et prêche, car c'est pour cela que tu es élu. » Un avertissement céleste lui avait été donné, en outre, sur la ruine prochaine du comte Simon. Il voyait en songe un grand et bel arbre dont les rameaux abritaient une multitude d'oiseaux. Tout à coup, l'arbre fut renversé, et tous ceux qui habitaient sous son ombrage se dispersèrent. Déjà, en effet, les Toulousains s'agitaient contre leur seigneur; peu après, ils l'expulsaient, et dès le mois de novembre de cette année 1217, Simon commençait ce long siège de Toulouse, au cours duquel il devait trouver la mort. En de telles conjonctures, c'était donc prudence pour les ouvriers évangéliques d'émigrer vers d'autres climats. Enfin, le serviteur de Dieu donnait de son dessein une raison d'un ordre supérieur : « Le grain fructifie, disait-il, quand on le sème; il se corrompt lorsqu'il reste entassé. »

Prouille, qui de temps immémorial avait été un lieu de dévotion envers la Bse Vierge, était aussi le berceau de l'œuvre dominicaine. C'est à Prouille que le saint Patriarche avait fondé le monastère de ses filles et abrité ses premiers compagnons; c'est à Prouille qu'il avait choisi la règle et tracé les Constitutions de son Ordre; c'est de Prouille qu'il voulut envoyer ses fils par le monde à la conquête des âmes. Il les réunit donc dans l'antique sanctuaire pour célébrer l'Assomption de Marie. Une foule de pèlerins se pressaient sous les voûtes de l'édifice. Dominique offrit le sacrifice de la Messe, reçut la profession solennelle des Frères et leur commenta la parole du Sauveur à ses disciples : *Allez dans le monde entier et prêchez l'Evangile à toute créature*. Puis s'adressant au peuple, il lui tint ce prophétique langage : « Depuis nombre d'années, je vous ai fait entendre de douces paroles. J'ai prêché, j'ai supplié, j'ai pleuré; mais, selon le proverbe de mon pays : *là où ne vaut la bénédiction, vaudra le bâton*, voici que nous exciterons contre vous les princes et les prélats, et ceux-ci, hélas! provoqueront contre cette terre les nations et les royaumes, et



beaucoup périront par le glaive : les tours seront détruites, les murailles renversées, et vous, ô douleur ! serez réduits en servitude. C'est ainsi que vaudra le bâton, là où n'a pu prévaloir la douceur. » — « Et tout cela, s'écrie Etienne de Salagnac, nous l'avons vu et nous le voyons encore. »

Dans une réunion plus intime, Dominique voulut que les Frères se choisissent un abbé, auquel tous obéiraient et qui serait chargé du gouvernement suprême. Il se réservait toutefois à lui-même le droit de le surveiller et, au besoin, de le reprendre. L'intention du saint fondateur, en agissant ainsi, était de s'assurer le moyen de réaliser son rêve d'apostolat auprès des Sarrasins et des Cumans. Il espérait trouver le martyre dans ces contrées barbares ; et depuis quelque temps, il laissait croître sa barbe, à la façon des Orientaux. Les Frères élurent Matthieu de France ; mais le titre d'abbé ne fut plus porté par aucun autre dans la suite ; car celui qui préside à l'Ordre entier s'appelle *Maître général,* et les prélats inférieurs reçoivent le titre de *Prieurs provinciaux* et *Prieurs conventuels*.

Ce résultat obtenu, le B. Père eut soin d'assigner à chacun son champ d'action. Fr. Noël et Guillaume Claret devaient rester au monastère de Prouille ; Fr. Thomas et Fr. Pierre Seila à Saint-Romain de Toulouse ; Dominique de Ségovie, Suéro Gomez, Michel de Uzero et Pierre de Madrid partiraient pour l'Espagne ; Fr. Etienne de Metz servirait de compagnon au Bienheureux dans ses voyages ; les sept autres enfin iraient à Paris, siège de la première Université du monde, « afin d'y fonder un couvent, de faire connaître l'Ordre, d'étudier et de prêcher ».

Munis de la bénédiction de leur Père, les nouveaux apôtres partirent à pied, sans argent, dénués de toutes ressources humaines. Des quatre Frères qui entrèrent en Espagne, Suéro Gomez et Pierre de Madrid furent si bien accueillis qu'ils purent aussitôt répandre la semence de la parole divine et produisirent des fruits abondants.

Il n'en fut pas ainsi de Frère Michel et de Frère Dominique : après plusieurs mois de labeurs stériles, ils allèrent rejoindre le saint Patriarche en Italie.

Les Frères destinés à la fondation de Paris se partagèrent en deux groupes. Le premier, formé du B. Mannès, de Michel de Fabra et du Frère convers Oderic, entra le 12 septembre dans la capitale. Le second groupe, comprenant l'abbé Matthieu de France, Bertrand de Garrigue, Laurent d'Angleterre et Jean de Navarre, n'arriva que trois

LE NOUVEAU MONASTÈRE DES DOMINICAINES, A PROUILLE, EN 1880

semaines après. Au moment du départ, Dominique remit aux Frères les Lettres de confirmation du Souverain Pontife « afin de publier et dilater l'Ordre », et les exhorta chaleureusement à une confiance absolue : « Ne craignez rien, leur dit-il, tout vous réussira. Allez comme les disciples de Jésus-Christ, sans or ni argent. Confiez-vous dans le Seigneur, car, à qui craint Dieu rien ne manque. » Frère Jean de Navarre ne se laissa pas convaincre, et sollicita, au moins pour le voyage, un modeste viatique. Contristé du manque de foi de son enfant, le bienheureux Père se jette à ses pieds, il pleure, il le supplie : impuissant enfin à vaincre sa défiance, il lui fait remettre douze deniers.

Réunis à Paris dans les premiers jours d'octobre, les sept Frères Prêcheurs présentèrent à l'évêque, Pierre de Nemours, le « Privilège pontifical » qui les recommandait, et louèrent une humble maison entre l'évêché et l'hôtel-Dieu. De la sorte, ils pouvaient aisément fréquenter les écoles du cloître Notre-Dame, exercer la charité à l'égard des pauvres et des malades, annoncer la parole de Dieu dans la chaire même de l'église cathédrale, au gré du seigneur Evêque.

Matthieu de France, supérieur de la petite communauté, avait suivi jadis, à la capitale, les cours universitaires ; il n'était donc point un inconnu. L'autorité de son nom, jointe à l'édification causée par la vue de Religieux pauvres et austères, attira l'attention sur les nouveaux venus et leur procura en peu de temps de généreuses vocations. Bientôt il fallut songer à une installation moins précaire : la Providence leur vint en aide pour cela.

Parmi les régents de la Faculté de Théologie s'en trouvait un, nommé Jean de Barastre, doyen de Saint-Quentin en Vermandois, et chapelain du roi Philippe-Auguste. Homme de foi et de bonnes œuvres, Maître Jean de Barastre venait de fonder, à la porte d'Orléans, par où l'on entrait à Paris en venant du centre de la France, un hospice destiné aux pauvres pèlerins, et placé sous le vocable de saint Jacques le Majeur, en si grand honneur à Compostelle. Ayant fait la connaissance des Frères Prêcheurs, il se sentit incliné vers eux, et leur abandonna les bâtiments de son hospice. Les Frères s'y établirent le 6 août 1218, dix mois après leur arrivée dans la capitale, mais ne furent mis définitivement en possession de l'immeuble que le 3 mai 1221, par un acte authentique, pour lequel intervint l'Université de Paris, en renonçant à certain droit qu'elle avait sur ce lieu. Quant au Fondateur, logé dans une maison voisine, il se réserva la première

place au réfectoire, au chœur, au chapitre, quand il jugerait à propos d'y assister, et marqua sa sépulture dans l'église conventuelle, avec participation aux pieux suffrages de la communauté.

Telle fut l'origine du célèbre couvent de Saint-Jacques, « Ecole de science et de sainteté », qui, moins d'un demi-siècle après, renfermait dans sa vaste enceinte jusqu'à cinq cents Religieux, et entendait les accents d'un Albert le Grand, d'un Thomas d'Aquin, d'un Pierre de Tarentaise, plus tard Pape Innocent V.

Du titre de leur maison, les Frères Prêcheurs de Paris furent appelés *Jacobins* ; ce nom leur resta, passa même à tous les Dominicains français, malgré les réclamations des Chapitres et des Maîtres généraux du XIII[e] siècle.

Dieu bénit les débuts de Saint-Jacques en lui envoyant, dès la première année, de brillantes recrues, choisies pour la plupart parmi les étudiants universitaires.

L'un de ceux qui prirent l'habit à cette époque s'appelait Henri le Teutonique, et devait sa vocation aux circonstances suivantes. Il avait pour oncle un chevalier de Marbourg, qui l'avait élevé et pourvoyait à ses dépenses dans l'Université de Paris. Cet oncle étant mort lui apparut en songe et lui dit : « Prends la croix en expiation de mes fautes, et passe la mer. Quand tu seras de retour de Jérusalem, tu trouveras à Paris un Ordre nouveau, celui des Prêcheurs, et tu y entreras. Ne t'effraye pas de leur pauvreté ni de leur petit nombre ; car ils deviendront tout un peuple et ils se multiplieront, pour le salut de beaucoup d'âmes. » Henri prit la croix, et revenu à Paris, dans le temps que les Frères venaient de s'y établir, n'hésita pas à embrasser leur institut. Son oncle lui apparut peu après, et le remercia de l'avoir, par son secours, délivré du Purgatoire. Frère Henri de Marbourg, après avoir été successivement Lecteur au couvent de Cologne, premier Provincial de Terre Sainte, prédicateur renommé en Allemagne et à Paris, accompagna saint Louis à la croisade, et mourut au retour, en 1254.

D'après Gérard de Frachet, il racontait le trait suivant sur les commencements des Frères Prêcheurs à Paris.

« Deux Frères *itinérants* n'avaient encore rien mangé à trois heures de l'après-midi et ils se demandaient l'un à l'autre comment ils pourraient apaiser leur faim dans le pays pauvre et inconnu qu'ils traversaient. Pendant qu'ils tenaient ce discours, un homme en habits de voyageur se présenta à eux et leur dit : « De quoi vous entrete-

nez-vous, hommes de peu de foi? Cherchez d'abord le royaume de Dieu, et le reste vous sera donné surabondamment. Vous avez eu assez de foi pour tout sacrifier à Dieu, et maintenant avez-vous peur qu'il ne vous laisse sans nourriture? Passez ce champ, et lorsque vous serez dans la vallée qui est au-dessous, vous rencontrerez un village ; vous entrerez dans l'église, et le prêtre de l'église vous offrira l'hospitalité; alors surviendra un chevalier qui voudra vous avoir chez lui presque par force, et le patron de l'église, se jetant entre eux, emmènera le prêtre, le chevalier et vous dans sa maison, où il vous traitera magnifiquement. Ayez donc confiance dans le Seigneur, et excitez vos Frères à la confiance en lui. » A ces mots, il disparut, et tout se passa comme il l'avait annoncé. Les Frères, de retour à Paris, racontèrent ce qui était arrivé à Frère Henri et au petit nombre des pauvres Frères qui s'y trouvaient alors. »

XI

SAINT DOMINIQUE A ROME EN 1218

Après la dispersion de ses enfants, le Bienheureux demeura quelque temps encore au pays de Toulouse. Le 11 septembre, nous le trouvons à Castelnaudary avec l'évêque Foulques; ils règlent à l'amiable un différend survenu entre les collecteurs de leurs dîmes respectives, exemptent de cet impôt les paroisses du diocèse qui ne compteront pas plus de sept familles, et choisissent des arbitres pour résoudre les difficultés qui pourraient naître à l'avenir.

Par un acte daté du 13 décembre, au siège de Toulouse, Simon de Montfort mande à ses sénéchaux de Carcassonne et d'Agen de protéger « comme ses biens propres les biens et maisons de son très cher frère le chanoine Dominique ». Mais alors le Saint n'était plus en Languedoc. Il avait, dans l'intervalle, admis parmi les siens Arnaud de Toulouse et Romée de Livia, fondateurs, l'année suivante, du couvent de Lyon, Raymond de Felgar ou du Fauga, fondateur du couvent de Montpellier, en 1220, et Ponce de Samatan, de celui de Bayonne, vers 1221. Prenant ensuite congé de ses fils, il s'était mis en route pour Rome avec Etienne de Metz.

Suivant des traditions locales, consignées dans les archives publiques, Dominique visita en chemin Le Puy et Clermont, prêcha dans ces villes avec son succès habituel, et y posa les préliminaires des fonda-

tions effectuées trois ou quatre ans après. A Milan, les chanoines de Saint-Nazaire, le voyant vêtu comme eux du costume de clerc régulier, lui firent un accueil empressé, et à Bologne il fut reçu avec non moins d'égards par les chanoines de l'Ordre de Roncevaux, à l'hospice de Sainte-Marie de Mascarella.

D'après une relation conservée dans l'Ordre, le Bienheureux se rendit aussi à Venise dans les derniers mois de 1217, et y reçut du Doge et des membres de la Seigneurie un oratoire dédié alors à saint Daniel, et plus tard à saint Dominique lui-même, sur l'emplacement du couvent des SS. Jean et Paul, fondé en 1221. Il arriva enfin à Rome, au commencement de janvier, avec quatre recrues, les Frères Odon, Henri, Albert et Grégoire.

« Aussitôt, dit Thierry d'Apolda, le père et fondateur de la nouvelle Religion, le confesseur et prêtre de Jésus-Christ, Dominique, se mit avec ferveur à exercer l'office de la prédication pour lequel il avait été choisi de Dieu et institué par le Saint-Siège; et il le fit dans le lieu même qui est le principal théâtre de l'autorité apostolique. La grâce était répandue sur ses lèvres, le Seigneur parlait par sa bouche. On était avide de l'entendre; car ses discours ne consistaient point dans les paroles persuasives de la sagesse humaine, mais dans l'onction qui vient du cœur et la manifestation de la vertu d'en haut. Dieu coopérait avec lui et confirmait son enseignement par des prodiges. »

Cependant il fallait trouver un lieu convenable pour y asseoir un couvent. Au pied du mont Célius, en face des ruines imposantes des Thermes de Caracalla, s'élevait une antique église dédiée au Pape martyr saint Sixte II. Son corps y reposait avec ceux de cinq autres Papes. Près de la basilique, Innocent III avait fait commencer des bâtiments destinés à réunir sous une même règle des Religieuses vivant à Rome sans aucun lien de discipline. Dominique, ignorant ce dessein, sollicita d'Honorius III la permission d'installer ses Frères dans ce local : elle lui fut accordée. Sans perdre de temps, on s'occupa d'achever les constructions. Tandis qu'on y travaillait, un maçon visitant une crypte fut surpris par l'écroulement de la voûte et écrasé sous ses débris. Grande fut la consternation des Frères : « En quel état, se disaient-ils, l'âme de cet ouvrier a-t-elle paru devant son Juge ?... Et que va-t-on penser de notre Ordre, encore si nouveau ? » Dominique survient : il fait retirer le corps de dessous les décombres, il prie, et le défunt reprend la vie.

A quelques jours de là, le procureur du couvent, Jacques de Melle, contracta une grave maladie et fut réduit à l'extrémité. Les Frères entouraient sa couche, pour protéger de leurs prières la sortie de son âme, et se désolaient de la perte d'un homme d'autant plus utile à la communauté, que nul d'entre eux n'était connu comme lui dans Rome. Voyant la peine de ses fils, le B. Père leur commande de s'éloigner. Il ferme la porte, s'étend sur le corps du mourant, et, nouvel Elisée, retient la vie prête à s'échapper de ses membres. Il appelle ensuite les Frères, et prenant Frère Jacques par la main, le leur présente sain et sauf.

On vivait à Saint-Sixte d'aumônes quotidiennes recueillies dans la matinée, et, parce que l'Ordre était encore ignoré, bien souvent le nécessaire faisait défaut. Un jour, vers l'heure du repas, Jacques de Melle vint avertir le serviteur de Dieu qu'il n'y avait dans la maison que deux ou trois pains. Dominique, à cette nouvelle, parut ravi : il ordonna au Procureur de partager ce peu en quarante portions, selon le personnel de la communauté, et de faire sonner le repas. En entrant au réfectoire, chacun trouva à sa place une bouchée de pain ; on récita les prières de la bénédiction avec plus de joie encore que de coutume et l'on s'assit. Un instant après, apparurent deux jeunes hommes semblables d'aspect, et, s'avançant jusqu'à la table où était Dominique, y déposèrent en silence des pains qu'ils avaient apportés dans des linges blancs suspendus à leur cou.

Pareil miracle se renouvela plus tard devant une centaine de témoins. Le B. Dominique avait, un jour, commandé à Frère Jean de Calabre et à Frère Albert de Rome d'aller quêter par la ville. Mais ils s'y employèrent inutilement depuis le matin jusqu'à neuf heures, et revinrent tristement à la maison. Déjà ils atteignaient l'église de Sainte-Anastasie, quand une femme très dévouée à l'Ordre les rencontra, et leur remit un pain, en disant : « Je ne veux pas que vous retourniez tout à fait à vide. » Ils furent accostés plus loin par un mendiant de bonne façon qui leur demanda l'aumône. Les Frères s'en excusèrent, parce qu'ils n'avaient rien pour eux-mêmes. Mais le pauvre insistant, ils se dirent l'un à l'autre : « Que ferons-nous d'un pain? donnons-le-lui pour l'amour de Dieu. » Ils donnèrent donc le pain, et perdirent aussitôt le mendiant de vue. Or, comme ils rentraient au couvent, le pieux Père à qui le Saint-Esprit avait tout révélé, vint à leur rencontre et leur dit d'un air joyeux : « Enfants, vous n'avez rien? — Non, Père, » répondirent-ils, et ils lui racon-

tèrent ce qui était arrivé, et comment ils avaient donné leur unique pain à un indigent. Dominique leur dit : « C'était un Ange du Seigneur; le Seigneur saura bien nourrir les siens; allons prier. » Là-dessus il entra dans l'église, et, en étant sorti au bout de quelque temps, il dit aux Frères d'appeler les Religieux au réfectoire. Et eux de répondre : « Mais, Père saint, comment voulez-vous que nous les appelions, puisqu'il n'y a rien à leur servir? » Et ils tardaient exprès d'accomplir l'ordre donné. C'est pourquoi le B. Père fit venir Fr. Roger, le cellerier, et lui commanda de rassembler les Frères pour le dîner, parce que le Seigneur pourvoirait à leurs besoins. On couvrit donc les tables; on posa les coupes, et à un signal donné, toute la communauté entra au réfectoire. Dominique prononça la bénédiction, et tout le monde s'étant assis, Frère Henri de Rome commença la lecture. Cependant le serviteur de Dieu priait, les mains jointes sur la table : tout à coup, selon qu'il l'avait promis par l'inspiration de l'Esprit saint, deux beaux jeunes hommes, ministres de la divine Providence, apparurent au milieu du réfectoire, portant des pains dans deux nappes bien blanches qui leur pendaient de l'épaule devant et derrière.

Ils commencèrent la distribution par les rangs inférieurs, l'un à droite, l'autre à gauche, et mirent devant chaque Frère un pain entier d'une admirable beauté. Puis, lorsqu'ils furent parvenus jusqu'au bienheureux Dominique, et qu'ils eurent mis semblablement devant lui un pain entier, ils inclinèrent la tête et disparurent, sans qu'on ait jamais su où ils allaient ni d'où ils venaient. Le bienheureux Dominique dit alors : « Mes Frères, mangez le pain que le Seigneur vous a envoyé. » Puis aux Frères servants : « Versez du vin. » Ceux-ci répondirent : « Père saint, mais il n'y en a pas. » Alors le bienheureux Dominique, plein de l'esprit de prophétie, leur dit : « Allez au muid, et versez aux Frères le vin que le Seigneur leur a envoyé. » Ils y allèrent, en effet, et trouvèrent le muid plein jusqu'au bord d'un vin excellent qu'ils s'empressèrent d'apporter. Et le bienheureux Dominique dit : « Buvez, mes Frères, du vin que le Seigneur vous a envoyé. » Ils mangèrent donc et burent tant qu'il leur plut ce jour-là, le lendemain et le surlendemain. Mais après le repas du troisième jour, il fit donner aux pauvres tout ce qui restait du pain et du vin, et ne voulut pas qu'on en conservât davantage à la maison. Pendant ces trois jours personne n'était allé demander l'aumône, parce que le Seigneur avait fourni du pain et du vin en abondance. Le bienheu-

reux Père fit ensuite un très beau sermon aux Frères, pour les avertir de ne jamais se défier de la divine Providence, même dans la plus grande pénurie.

Frère Henri, le lecteur de table dont il est question au récit précédent, était un jeune Romain fort beau, noble de naissance, et de mœurs plus nobles encore. Ses parents, outrés de dépit, voulurent l'arracher de l'Ordre. Instruit de la chose, le saint Patriarche, par prudence, lui donna des compagnons pour le conduire en un autre lieu. Frère Henri, sortant par la voie Nomentane, venait de traverser l'Anio, aujourd'hui le Teverone, affluent du Tibre, quand ses proches, à sa poursuite, parurent sur la rive opposée. Le novice se recommanda aussitôt à Dieu, par les mérites du bienheureux Dominique, et voici qu'à l'instant la rivière se mit à grossir ; et les cavaliers, dans l'impossibilité de passer le gué, s'en retournèrent, laissant le jeune homme en paix. Celui-ci, les voyant partis, se décide à regagner Saint-Sixte, et l'eau du torrent s'abaisse pour lui livrer passage.

Un jour, le Bienheureux, éclairé d'une lumière céleste, annonça aux Frères réunis en Chapitre que deux d'entre eux mourraient corporellement, et deux autres spirituellement. La réalité suivit de près la prophétie. Frère Grégoire, homme d'une grande beauté et d'une grâce parfaite, mourut le premier, réconforté par les sacrements de l'Eglise ; trois jours après, Frère Albert, celui que le saint Fondateur avait envoyé quêter avec un autre Frère et qui avait donné à l'Ange son unique pain, s'en alla de ce monde, lui aussi pieusement muni des secours spirituels. Deux autres enfin sortirent de l'Ordre, pour mener dans le siècle une vie misérable.

Vers ce temps-là arrivèrent à Saint-Sixte Frères Dominique de Ségovie et Michel de Uzero, revenant d'Espagne sans y avoir rien fait; puis Laurent d'Angleterre et Jean de Navarre, députés par Matthieu de France pour informer Dominique des difficultés que lui et ses compagnons rencontraient à Paris, auprès de certains dignitaires ecclésiastiques. L'exposé de cette situation donna lieu, sans doute, aux Lettres délivrées par le Pape, le 11 février 1218, et dont voici la traduction :

« Honorius, évêque et serviteur des serviteurs de Dieu, à ses vénérables Frères, Archevêques et Evêques, et à ses très chers fils, les

Abbés, Prieurs et autres prélats auxquels ces Lettres parviendront, salut et bénédiction apostolique.

« Si vous avez la dévotion d'aimer et d'honorer les personnes religieuses, vous accepterez une œuvre chère au Dieu dont il est vrai de dire que Le servir c'est régner, et qui déclare fait à Lui-même ce que l'on fait au moindre des siens. C'est pourquoi Nous vous en prions, Nous vous y exhortons, Nous vous l'ordonnons même par ces Lettres apostoliques ; accueillez favorablement, par égard pour Nous et pour le Saint-Siège apostolique, les Frères de l'Ordre des Prêcheurs, dont Nous estimons le ministère utile et la religion agréable à Dieu. Assistez-les dans leurs nécessités, favorisez leurs louables entreprises : ils annoncent la parole de Dieu gratuitement et avec fidélité ; ils se vouent au salut des âmes, et arborant la bannière de la pauvreté, ils suivent le Seigneur uniquement.

« Agréez Nos prières, exécutez Nos ordres de telle manière qu'au jour du suprême jugement, placés à la droite avec les élus, vous jouissiez du royaume éternel et n'entendiez jamais la sentence de damnation portée contre les réprouvés, que le Seigneur, se tenant lui-même pour méprisé, vouera pour un tel mépris aux flammes éternelles.

« Donné au Latran, le III des Ides de février, — 11 février — la seconde année de Notre Pontificat. »

Le 30 mars de la même année, Honorius octroya une nouvelle bulle, identique dans la forme à la Bulle solennelle de 1216, sauf qu'elle s'adressait, non plus aux Religieux de Saint-Romain de Toulouse, mais « au Prieur et aux Frères présents et futurs du couvent de Prouille ». Comme la première, cette bulle était souscrite par dix-huit cardinaux, les mêmes que précédemment, à l'exception de deux. C'est ainsi que Dieu affermissait de plus en plus l'œuvre de saint Dominique, en même temps qu'il accréditait son serviteur auprès des peuples par d'éclatants miracles. Le suivant est un des plus célèbres.

Un jour que Dominique prêchait à Saint-Marc, une noble dame, nommée Gutadona, veuve, n'ayant qu'un fils gravement malade, quitta tout néanmoins, pour aller entendre le sermon. Au retour, elle trouva son enfant sans vie. Comprimant sa douleur et se confiant dans la puissance de Dieu et les mérites du B. Dominique, elle prit une servante pour porter le petit défunt et courut à Saint-Sixte. L'homme de Dieu se tenait à la porte du Chapitre, en dehors de la clôture,

debout et semblant attendre quelqu'un. Dès qu'elle l'aperçoit, la pauvre mère va droit à lui, dépose à terre le corps glacé, et, se prosternant, supplie le Saint par ses larmes de lui rendre son fils. Dominique, plein de compassion, s'éloigne quelque peu pour prier ; il revient ensuite, fait le signe de la croix sur le mort, lui prend la main, et le présente sain et sauf à sa mère, en défendant à celle-ci de divulguer ce qui s'était passé. Mais la nouvelle s'en répandit dans Rome et parvint jusqu'aux oreilles du Souverain Pontife. Honorius voulait qu'on publiât le miracle du haut de la chaire dans toutes les églises. Dominique s'y opposa en menaçant, si la chose se faisait, de s'en aller chez les infidèles et de ne plus jamais reparaître à Rome. Du moins se vit-il entouré d'une vénération universelle. L'affection du Pape et des cardinaux, déjà grande à son égard, s'accrut bien plus encore; les seigneurs et les gens du peuple le suivaient dans les rues comme un ange du ciel. On s'estimait heureux de le toucher, on lui coupait des morceaux de sa chape, en sorte qu'elle ne lui venait plus qu'aux genoux, et quand les Frères voulaient empêcher ces démonstrations enthousiastes : « Laissez-les faire, disait le Saint, puisque c'est leur dévotion. »

Au printemps de 1218, arriva dans la Ville éternelle l'évêque d'Orléans, Manassès, accompagné de Réginald, doyen de sa Collégiale de Saint-Aignan. Le prélat se proposait, après avoir vénéré le tombeau du Prince des Apôtres et réglé certaines affaires à la cour romaine, d'aller en Palestine accomplir un vœu.

Réginald, dont on ne connaît point d'une manière positive le pays natal, après avoir pris le titre de docteur à l'Université de Paris, y avait enseigné le droit canonique pendant cinq ans, avec un succès prodigieux.

En 1212, le suffrage des chanoines d'Orléans, avec la sanction du roi de France, l'avait appelé à occuper le siège décanal de Saint-Aignan. Homme d'un mérite supérieur, renommé pour sa science et la pureté de ses mœurs, il avait conçu en secret le désir de quitter sa haute fortune pour se donner à Dieu et à la prédication de l'Evangile; mais il ne savait encore de quelle manière exécuter ce dessein. Dans un entretien confidentiel, il s'en ouvrit avec un cardinal, qui lui dit : « Justement, il vient de s'établir un Ordre qui a pour but de joindre la pauvreté volontaire à l'office de la prédication; et le fondateur se trouve actuellement à Rome, annonçant la parole de Dieu. »

Ravi de cette déclaration, Maître Réginald s'empressa de chercher le bienheureux Dominique et lui confia les secrets de son âme. La vue

du Saint et la grâce de sa conversation le séduisirent et le déterminèrent à prendre aussitôt l'habit de l'Ordre. Mais l'adversité, qui est l'épreuve de tous les saints projets, s'attaqua au sien. Réginald tomba gravement malade, et les médecins désespérèrent de le sauver. Dominique, au comble de l'affliction, se tourna vers la Miséricorde divine, la suppliant, ainsi que lui-même plus tard le dit aux Frères, de lui accorder au moins pour un peu de temps un fils qui était plutôt conçu que né.

A un moment que le malade, dévoré par une fièvre brûlante, ne dormait pas, la Reine du ciel, entourée de deux vierges d'une merveilleuse beauté, lui apparut et lui dit : « Demande-moi ce que tu veux, je te le donnerai. » Tandis qu'il délibérait en lui-même, une des vierges lui suggéra de ne rien demander, mais de s'en rapporter au bon plaisir de la Mère de Dieu. Celle-ci alors, étendant sa main virginale, lui fit avec un baume céleste une onction sur les yeux, les oreilles, les narines, la bouche, les mains, en prononçant une formule appropriée à chacune. Les paroles suivantes ont seules été conservées. Pour l'onction des reins : « Que tes reins soient ceints du cordon de la chasteté. » Elle dit à celle des pieds : « J'oins tes pieds pour les préparer à prêcher la paix. » Puis, lui montrant le vêtement, tel que les Frères Prêcheurs le portent aujourd'hui : « Voici, dit-elle, l'habit de ton Ordre. » La vision disparut, et Réginald se trouva guéri.

Cependant, le saint Patriarche avait été surnaturellement instruit d'une faveur due, en réalité, à ses mérites.

Trois jours après, Réginald étant assis avec le bienheureux Père et un Religieux hospitalier de Saint-Jean, la Vierge Marie renouvela sur lui la miraculeuse onction, et pour jamais éteignit en son corps, non seulement les ardeurs de la fièvre, mais tout mouvement de la concupiscence. Revenu à la santé, il fit aussitôt profession, entre les mains de saint Dominique, et muni de sa permission, partit pour la Terre-Sainte en compagnie de l'évêque Manassès.

La présentation de « l'habit de l'Ordre », dans lequel un long scapulaire de laine blanche remplaçait le surplis de lin porté sur la tunique par les chanoines réguliers, fut un événement considérable dans l'histoire des Frères Prêcheurs. A la suite de la céleste vision, le saint fondateur et ses fils quittèrent le surplis pour prendre le scapulaire comme habit distinctif de l'Ordre; néanmoins, par-dessus leurs vêtements blancs, ils gardèrent la chape et le capuce de laine noire : double couleur, emblème de pureté et de pénitence.

Les auteurs dominicains du XIIIe siècle sont unanimes pour voir dans le don du scapulaire une faveur insigne accordée à tous les Frères Prêcheurs par Celle que plusieurs d'entre eux nomment *Ordinis Vestiaria*, la « Vestiaire » de l'Ordre. « Par une marque de tendresse spéciale et un privilège de grâce singulière, écrit Thierry d'Apolda, la Vierge Mère a revêtu les fils de cet Ordre sacré des livrées d'un habit très précieux, et les a, de préférence aux autres, ornés d'un costume particulier. Eux qui portaient le vêtement des chanoines réguliers se glorifient maintenant d'avoir reçu d'en haut les insignes inappréciables de l'auguste Mère de Dieu. Qui, en effet, parmi les saints, hormis le Saint des saints, a mérité jamais d'être honoré d'un vêtement offert par la Reine du ciel? Garde donc, Frère très cher, garde avec un soin jaloux cet habit royal et virginal dont tu es revêtu; qu'il reste pur en tout temps, pour que tu aies la blancheur de la chasteté dans ton corps, la lumière de la vérité dans tes œuvres et l'éclat de la sincérité dans ton cœur. »

XII

ÉTABLISSEMENT DE L'ORDRE A BOLOGNE. 1218

Pendant que s'accomplissait à Rome cet événement extraordinaire, saint Dominique prenait possession de Bologne par plusieurs de ses enfants. Cette ville avait une Université rivale de celle de Paris, renommée principalement pour l'enseignement du Droit, de même que la capitale de la France l'était pour la Théologie. Avec une perspicacité vraiment surnaturelle, le bienheureux fondateur avait pressenti qu'à Bologne, comme à Paris, son Ordre trouverait à s'alimenter parmi les professeurs distingués et les étudiants nombreux qu'attiraient ces foyers des sciences divines et humaines. Il y envoya d'abord Jean de Navarre, un certain Frère Bertrand et Frère Ricard, déjà vieux, ayant l'autorité de Prieur; Frère Christian arriva ensuite avec un Convers; plus tard enfin les rejoignirent Michel de Uzero et Dominique de Ségovie.

Les trois premiers partirent de Rome emportant des Lettres d'Honorius III, à la date du 26 avril, pour les accréditer auprès de l'évêque de Bologne. Ils reçurent une hospitalité toute fraternelle des chanoines de Roncevaux, qui cédèrent aux nouveaux venus leur asile de Sainte-Marie de Mascarella, avec l'église de même vocable.

Les débuts de la fondation furent très laborieux; les Frères eurent à endurer dans ce lieu les angoisses de la plus extrême pauvreté. L'arrivée de saint Dominique pour les fêtes de la Toussaint fit luire un rayon de soleil à travers l'obscurité de leur ciel, et Dieu, en considération de son serviteur, renouvela pour les Frères de Bologne la multiplication des pains opérée à Saint-Sixte. La table du réfectoire où s'accomplit le prodige se conserve dans l'église paroissiale de Mascarella ; une peinture du xv[e] siècle, en partie effacée, y représente saint Dominique, la main levée pour bénir, six Religieux assis à ses côtés, et deux Anges debout en fonction de serviteurs.

Avant de quitter ses fils, pour se rendre alors en Espagne, le bienheureux Père promit d'envoyer à leur aide Frère Réginald, qui revenait de Palestine.

Réginald, précédé de sa réputation de docteur de Paris, et d'ancien doyen de la Collégiale d'Orléans, arriva à Bologne le 21 décembre, fête de l'apôtre saint Thomas, et se mit aussitôt à prêcher. « Sa parole ardente embrasait, comme une torche enflammée, quiconque l'entendait; il ne se trouvait pas de cœur assez dur pour se soustraire à sa chaleur. Bologne tout entière était en feu, parce qu'un nouvel Elie semblait y être apparu (1). »

Les membres de l'Université furent des premiers à subir l'ascendant irrésistible du Bienheureux : en quelques jours, plusieurs d'entre eux vinrent frapper à la porte de la Mascarella, pour embrasser la vie pauvre et austère qu'on y menait.

Nous ne voulons pas répéter tout au long ce qui a été dit dans la Biographie du B. Réginald (2) ; nous nous bornerons donc à un récit succinct des merveilles réalisées au couvent de Bologne sous le gouvernement de cet homme de Dieu.

Une de ses premières conquêtes fut Frère Monéta, Maître ès arts dont la renommée s'étendait dans toute la Lombardie. Entraîné par ses disciples à la prédication de Réginald, le jour de saint Etienne, 26 décembre, ce docteur arriva au seuil de la cathédrale dans le moment que l'orateur, commentant les paroles du premier martyr, s'écriait : « Je vois les cieux ouverts ! Oui, les cieux sont ouverts à qui veut en franchir l'entrée. Frères bien-aimés, que tardez-vous ? Les cieux vous sont ouverts ! » A l'issue du sermon, Maître Monéta va trouver Réginald et se donne à lui. Cependant, retenu par des

(1) Thierry d'Apolda.

(2) Voir *Année Dominicaine*, au 12 février.

engagements très graves, il ne put quitter définitivement le siècle qu'un an après. Du moins, dans l'intervalle, amena-t-il à l'Ordre de nombreux sujets, et « chaque fois que l'un d'eux prenait l'habit, c'était pour lui comme s'il renouvelait sa profession (1). »

Les autres recrues principales de cette époque furent Clair de Sesto, Paul de Venise et Frugère de Penne. Frère Clair, originaire de Sesto, bourgade voisine de Bologne, avait enseigné les arts libéraux et le droit canon ; il devint Provincial de la Province romaine, pénitencier et chapelain du Pape.

Paul de Venise fit profession entre les mains de Réginald, le deuxième dimanche de Carême 1219, ainsi que le porte sa déposition de 1233. Fr. Frugère, né à Penne, dans la Marche d'Ancône, entra au couvent de la Mascarella, en même temps que Paul de Venise. Tous deux jouirent de la familiarité du bienheureux Patriarche, et l'accompagnèrent dans ses courses apostoliques à travers la haute Italie.

A ces trois Frères il convient d'ajouter le B. Guala, dont le nom est mentionné à l'occasion d'une vêture célèbre qui eut lieu peu après.

Saint Dominique, en envoyant Réginald à Bologne, l'avait institué son Vicaire, avec plein pouvoir pour tout ce que demanderait le développement de la fondation. En fort peu de temps, l'habitation de la Mascarella était devenue absolument insuffisante. A la prière du cardinal Ugolin, alors présent à Bologne comme légat du Saint-Siège, l'évêque Henri de Fratta abandonna aux Frères Prêcheurs l'église de Saint-Nicolas des Vignes, située près des fossés, à l'intérieur de l'enceinte. Le recteur de la dite église, Rodolphe de Faenza, « homme de très grande dévotion, résigna son bénéfice pour l'amour de l'Ordre, et revêtit lui-même l'habit dominicain (2) ».

Restait à vaincre la résistance opiniâtre de la puissante famille des Carbonèsi, qui avait droit de patronage sur l'église, et qui possédait les terrains adjacents ; ce fut la « gracieuse et aimable » Diane d'Andalò, fille spirituelle du B. Réginald, qui remporta cette victoire, et obtint de son père et de son aïeul la cession désirée.

Bien avant l'arrivée des Frères à Saint-Nicolas, l'endroit qu'ils devaient occuper dans la suite avait été signalé, disait-on, par des harmonies célestes et des apparitions de splendeurs. Une humble femme priait souvent à genoux, le visage tourné vers une certaine vigne, et

(1) *Vies des Frères.*
(2) *Vies des Frères.*

comme on la traitait de folle : « C'est vous, répondait-elle, qui êtes des insensés. Si vous saviez quels hommes habiteront ce lieu et les grandes choses qu'ils y feront, vous adoreriez avec moi le Seigneur, car l'univers entier sera illuminé par eux. »

De son côté, Frère Clair se rappelait qu'en son enfance il avait entendu son père lui dire, en passant près de ces vignes : « Mon fils, on a fréquemment entendu ici des chants angéliques, c'est assurément d'un grand présage. » Et comme l'enfant faisait observer que ce pouvait bien être les chants des moines d'une abbaye voisine : « Non, non, mon fils, reprit le père, autre est la voix des anges, autre celle des hommes. »

Cependant, sous la direction de Frère Rodolphe, institué Procureur de la communauté, les murs d'un vaste couvent ne tardèrent pas à s'élever. Les Frères s'y installent et de nouveaux postulants arrivent. L'un d'eux se présente à la suite d'un songe symbolique dans lequel il s'est vu, pendant un orage, repoussé de trois hôtelleries ayant nom la Justice, la Vérité et la Paix. La Miséricorde enfin l'accueille, et lui conseille d'aller à Saint-Nicolas, séjour des Frères Prêcheurs, où il trouvera « l'étable de la pénitence, la crêche de la continence, l'herbe de la doctrine, l'âne de la simplicité avec le bœuf de la discrétion, Marie qui l'illuminera, Joseph qui le perfectionnera, et Jésus qui le sauvera ».

Tancrède, chevalier à la cour de l'empereur Frédéric, était de passage à Bologne. « Viens dans mon Ordre », lui dit la Vierge Marie pendant qu'il dormait. En même temps lui apparurent deux Frères Prêcheurs, dont l'un, vieillard vénérable, lui adresse ces mots : « Tu implores la Vierge bienheureuse; viens à nous et tu seras sauvé. » Le lendemain, le chevalier veut entendre la messe; on le conduit à une église qui se trouve être Saint-Nicolas. Bientôt deux Religieux s'offrent à sa vue, et dans l'un, Prieur du couvent, Tancrède reconnaît le vieillard de sa vision. Il règle aussitôt ses affaires temporelles et entre dans l'Ordre.

« Il existait alors parmi les Frères, dit Thiery d'Apolda, une grande ferveur pour toute œuvre de vertu, une suavité de dévotion exquise, une vigilance continuelle à l'oraison, un zèle ardent pour la confession des fidèles et la prédication, une observance ponctuelle de la règle, une rigueur sévère dans la répression des fautes, en sorte qu'une infraction légère n'admettait pas de légère pénitence. »

Un Frère convers avait accepté sans permission une étoffe grossière. Réginald la fait brûler sous le cloître comme un objet maudit, et ordonne au coupable de se préparer à recevoir la discipline. Le Frère s'y refuse. Réginald le fait dépouiller de force, et après une prière émue, lui frappe les épaules si rudement que tous les Frères ne peuvent retenir leurs larmes. Le patient se relève et dit : « Père, je vous rends grâces; vous avez vraiment chassé le démon : j'ai senti comme un serpent s'échapper hors de moi. » Et il devint un très fervent Religieux.

A une époque où l'Ordre n'était encore qu'à l'état de petit troupeau, une tentation violente surgit dans le couvent de Bologne. Plusieurs Frères, trompés par l'esprit de défiance, se demandaient mutuellement à quels Ordres ils pourraient passer. Déjà même deux d'entre eux avaient obtenu du légat apostolique des Lettres pour entrer dans un monastère de Cîteaux. Tandis que Réginald donnait lecture des fatales Lettres, au milieu de la consternation générale, on voit entrer, seul et comme hors de lui-même, Maître Roland de Crémone, professeur éminent de philosophie à l'Université bolonaise, lequel, sans autre préambule, demande l'habit de l'Ordre. Le bienheureux supérieur ôte son propre scapulaire pour l'en revêtir; Frère Guala, sacristain, sonne la petite cloche du couvent : une foule immense envahit l'église; les Frères peuvent à peine terminer le chant du *Veni Creator*, tant leur émotion est grande. Soudain toutes les tentations s'évanouissent, les deux Religieux disposés à partir s'élancent dans l'assemblée, confessent leur faute, déclarent renoncer au privilège par eux obtenu et font profession de persévérance jusqu'à la mort.

La nuit suivante, le Seigneur Jésus, entouré de sa divine Mère et de saint Nicolas, apparut à Frère Rodolphe, qui avait été plus attristé que d'autres, du découragement des Frères. Le saint évêque lui posa la main sur la tête en disant : « Frère, ne crains rien; tout va bien pour ton Ordre et pour toi, car Notre-Dame a soin de vous. » Et à l'instant, Rodolphe aperçoit sur la rivière qui coule au bas de la ville un vaisseau rempli de Frères Prêcheurs : « Vois-tu ces Frères? ajoute saint Nicolas, ne crains donc pas; ils sont si nombreux qu'ils rempliront le monde entier. »

XIII

VOYAGE D'ESPAGNE. 1218-1219

Au milieu des travaux qui l'occupaient à Rome, pendant l'année 1218, saint Dominique tournait souvent ses regards vers la France et l'Espagne, et désirait connaître par lui-même les œuvres que ses fils y opéraient. Dans ce but, il quitta la Ville éternelle, à l'automne, emmenant un ou deux Religieux de son Ordre, et un Frère Mineur, du nom d'Albert, originaire de la Marche d'Ancône.

Divers incidents marquèrent le voyage. Un chien ayant déchiré à belles dents la tunique du Frère Albert, le Bienheureux en rapprocha les morceaux, et les colla d'un peu de boue. Quand le limon se fut desséché, le Frère eut l'idée de secouer sa robe; elle n'offrait plus trace de déchirure.

Dans une hôtellerie de la frontière lombarde, on ne servit que du gras. Dominique et les siens le refusèrent, se contentant de pain et de vin. L'hôtesse, attribuant ce refus à l'avarice, s'emporta contre eux en invectives et en injures. Vainement Dominique essaya-t-il de la calmer. Cette femme continuant à vociférer, au grand scandale des assistants, il lui dit enfin avec douceur : « Ma fille, pour que vous appreniez à recevoir charitablement les serviteurs de Dieu, je prie Notre-Seigneur Jésus-Christ de vous imposer silence. » A l'instant la malheureuse devint muette. Quand saint Dominique repassa huit mois plus tard, elle le reconnut et se jeta à ses pieds, lui demandant grâce par ses larmes. Après une courte prière, l'homme de Dieu fit le signe de la croix sur les lèvres de la suppliante, et sa langue se délia.

Sans perdre de temps, le Bienheureux franchit les Alpes, traversa la Provence, et dès la fin de novembre, il se trouvait dans son cher monastère de Prouille. Aussitôt il annonça son intention de fonder un couvent à Lyon. En choisissant alors cette ville de préférence à d'autres, il avait songé que Lyon était le berceau de Pierre Valdo, père de la secte vaudoise, et que les Frères Prêcheurs ont pour mission spéciale d'extirper l'hérésie perverse, de prêcher la foi et d'inculquer les bonnes mœurs.

Dominique chargea de la fondation Frère Arnaud de Toulouse, et Frère Romée de Livia ; le premier, homme d'action et de lutte, que

rien ne rebutait à cause de son inaltérable confiance en Dieu ; le second, humble et doux, simple et affable, d'une dévotion singulière pour la Reine des cieux. Empressés d'obéir, et emportant avec eux une copie des Lettres pontificales destinées à accréditer les Frères auprès des évêques dans les diocèses desquels ils s'établiraient, les deux fondateurs se mirent en marche, et arrivèrent à Lyon dans le courant de décembre. Ils s'établirent modestement sur une des pentes de la colline de Fourvière, au lieu appelé aujourd'hui le Gourguillon. Près de là se trouvait l'ancien amphithéâtre rougi du sang de tant de chrétiens, et plus haut la basilique, alors récente, érigée en l'honneur de la Sainte Vierge et du pontife martyr, Thomas de Cantorbéry.

Pendant ce temps, saint Dominique entrait en Espagne par la voie de Roncevaux, Pampelune, Burgos. Cette dernière ville étant la résidence de la cour de Castille, le Bienheureux s'y arrêta pour présenter au jeune roi, Ferdinand III le Saint, et à sa mère, la reine Bérengère, la Bulle pontificale qui approuvait l'Ordre des Prêcheurs. Cette scène est sculptée dans un bas-relief de la cathédrale de Burgos, monument du XIII[e] siècle.

L'histoire ne dit pas si, en quittant Burgos, Dominique alla visiter Caleruega, Silos, La Vid, lieux bénis, pleins des souvenirs de son enfance, et Gumiel d'Izan, où dormaient dans la mort, à côté l'un de l'autre, sa mère, la B[se] Jeanne d'Aza, et son père, don Félix de Guzman : il est difficile de penser que son âme, si aimante, ait refusé un filial hommage aux cendres de ses parents vénérés. Quoi qu'il en soit, l'homme de Dieu se trouvait certainement à Ségovie quelques jours avant Noël. Le peuple était dans une désolation extrême : depuis plusieurs mois la pluie ne tombait pas, et les laboureurs n'avaient encore pu faire leurs semailles. Or, le Bienheureux, prêchant en plein air devant une grande multitude réunie pour un pèlerinage de pénitence, s'écria après son exorde : « Mes Frères, ayez confiance ; aujourd'hui même, le Seigneur vous enverra une pluie abondante, qui changera votre tristesse en joie. » Il n'y avait pourtant nulle apparence de pluie ; le ciel était serein, et le soleil brillait de tout son éclat. Peu à peu les nuages s'amoncelèrent, et une pluie subite dispersa la foule.

Une autre fois, en un jour de fête, le serviteur du Christ prêchait sur la place publique, devant le Conseil de la cité. Arrive un message royal. On en prend connaissance, puis Dominique poursuit ainsi :

« Vous venez d'entendre les ordres d'un roi terrestre et mortel, écoutez maintenant les volontés du roi immortel des cieux. » Là-dessus un gentilhomme dit à haute voix : « Ce parleur va-t-il nous tenir ici tout le jour, sans nous laisser aller dîner? » Et tournant bride, il se dirige vers sa demeure. « Vous vous en allez, reprend le Saint. Eh bien! sachez-le, avant un an, le cheval qui vous porte aura perdu son cavalier, et vous-même, en fuyant vers le château que vous avez fait si bien bâtir, périrez sans pouvoir l'atteindre. » La prédiction s'accomplit à la lettre : l'année n'était pas écoulée que ce même seigneur, poursuivi par ses ennemis, fut tué misérablement avec son fils et un autre parent, sur la place où Dominique avait prononcé sa sentence.

Il n'y avait pas encore de couvent de l'Ordre à Ségovie, et le serviteur de Dieu logeait chez une pieuse femme du peuple. Un jour, il déposa sa chemise de grosse laine pour revêtir un tissu de crin rude et piquant. Son hôtesse recueillit avec dévotion la tunique de laine et la serra dans un coffre de bois, contenant ses plus chers trésors. A quelque temps de là, en son absence, le feu prit dans la chambre et consuma tous les meubles, hormis le coffre, qui ne fut pas même noirci par la fumée. La femme, à son retour, reconnut le miracle, et en rendit grâces à Dieu, et à son hôte, le B. Dominique. Plus tard, elle donna la tunique aux Frères Prêcheurs de la ville, à l'exception des manches, qu'elle se réserva. La précieuse relique est aujourd'hui la propriété des Bernardines de Valladolid.

Dans le flanc d'une colline, au nord de Ségovie, le saint Patriarche avait découvert une caverne propre au recueillement et à la pénitence. Il y passait des nuits en prières, et s'y flagellait avec tant de rigueur que les parois de la grotte gardèrent pendant des siècles la trace de son sang. « C'était sa coutume de se faire frapper et de se frapper lui-même fréquemment, avec une chaîne de fer à trois branches. — Il prenait chaque nuit trois disciplines : une pour ses propres fautes, la seconde pour la conversion des pécheurs, la troisième pour les âmes du Purgatoire. — Outre un cilice, fait du poil le plus rude des animaux, il porta toujours, jusqu'à la mort, une ceinture de fer autour des reins. » Ainsi déposèrent divers témoins, aux Actes de Bologne.

Avec le concours de généreux disciples gagnés par le spectacle de ses vertus, l'homme de Dieu fonda le couvent de Sainte-Croix, au-dessus de la grotte, théâtre de ses flagellations, et y institua Prieur

Frère Corbolan, prêtre vénérable, qui bientôt après mourut en odeur de sainteté.

Quittant Ségovie, Dominique se rendit à Madrid, où il trouva un couvent en construction, et une petite famille de Frères groupés autour de Pierre de Médina. Le Bienheureux les affermit dans leurs résolutions, et reçut également à la profession plusieurs pieuses dames auxquelles ils donna la règle de Prouille. On croit même qu'il les établit dans la maison préparée pour les Frères, la plaçant sous le vocable de saint Dominique de Silos, son patron. Mais le nom de Silos disparut avec le temps, et, par une transformation qui eut tout le monde pour complice, le couvent resta dédié à son fondateur. C'est le célèbre monastère de Saint-Dominique le Royal. Le serviteur de Dieu confia, peu après, la direction spirituelle des Religieuses à son frère, le B. Mannès, et leur marqua sa sollicitude dans une lettre, pour nous d'autant plus précieuse que plus rares sont les écrits qui nous restent de lui. En voici la teneur :

« Frère Dominique, Maître des Frères Prêcheurs, à la Prieure et aux Sœurs du couvent de Madrid, salut et accroissement dans toutes les vertus.

« Nous avons grande joie et nous remercions Dieu de votre progrès spirituel et du soin qu'il a pris de vous tirer de la fange de ce monde. Combattez, mes filles, contre votre antique ennemi, par les prières et les jeûnes; car nul ne sera couronné s'il n'a vaillamment combattu. Jusqu'à présent vous manquiez d'une maison convenable pour suivre toutes les règles de notre sainte Religion ; mais, à cette heure, il ne vous resterait aucun sujet d'excuse, puisque, grâce à Dieu, vous jouissez de bâtiments où l'observance régulière peut être exactement accomplie. C'est pourquoi je veux que désormais le silence soit gardé dans tous les lieux marqués par les Constitutions de l'Ordre, savoir, au chœur, au réfectoire, dans les corridors, et que partout ailleurs vous viviez selon vos règles. Que nulle de vous ne franchisse la porte du couvent; qu'aucune personne du dehors n'y entre, si ce n'est un évêque ou quelque prélat, pour prêcher ou pour faire la visite canonique. N'omettez pas les disciplines et les veilles ; soyez obéissantes à votre Prieure ; ne perdez pas le temps en conversations oiseuses. Et parce qu'il nous est impossible de subvenir à vos besoins temporels, ne voulant pas non plus les aggraver, nous défendons à quelque Frère que ce soit de recevoir des novices à votre

charge; ce pouvoir n'appartiendra qu'à la Prieure avec son Conseil. Nous mandons à notre très cher Frère, qui a tant travaillé pour votre maison et vous a établies dans votre saint état, de disposer, régler et ordonner les choses comme il lui semblera bon, pour que vous viviez saintement et religieusement. Nous lui donnons pouvoir de vous visiter, de vous reprendre et même de déposer la Prieure, s'il le juge nécessaire, mais avec le consentement de la majorité des Religieuses ; il pourra aussi vous accorder des dispenses, selon qu'il l'estimera prudent. Adieu dans le Christ (1). »

De Madrid, saint Dominique reprit le chemin de la France, en passant par Guadalajara, Siguenza, Osma. Aux environs de Guadalajara, ses compagnons, séduits par les artifices de Satan, l'abandonnèrent, à l'exception de trois, Frère Adam et deux convers. Informé surnaturellement de cette défection par la vision d'un horrible dragon qui, la gueule béante, cherchait à dévorer les Frères, le Saint avait essayé de les prémunir contre le péril, en ajoutant que personne ne succombe, s'il ne le veut. Se tournant vers les trois disciples fidèles, il leur adressa la question du Sauveur à ses apôtres dans une circonstance analogue : « Vous aussi, voulez-vous me quitter? — A Dieu ne plaise, répondit l'un d'eux, que je laisse la tête pour suivre les pieds ! » Le bon Pasteur eut pitié des pauvres brebis qui s'égaraient : il recourut à la prière, sa ressource habituelle, et eut la joie de les voir lui revenir.

Les villes de Zamora, Saragosse et autres encore revendiquent l'honneur d'avoir reçu la visite de saint Dominique, dans ce voyage, visite accompagnée de faveurs même miraculeuses, et de la promesse qu'il y établirait des couvents aussitôt que possible.

Aux portes d'Osma, en un lieu appelé Saint-Etienne de Gormaz, il y eut au XIII[e] siècle des Sœurs soumises dès le commencement à la juridiction de l'Ordre; plus tard les supérieurs de la Province d'Espagne ayant voulu en abandonner la direction, les Religieuses de ce monastère en appelèrent au Maître général, Humbert de Romans, parce que, disaient-elles, saint Dominique lui-même les avait reçues dans l'Ordre. Le Maître général chargea saint Raymond de Pennafort de faire une enquête, et il résulta des lettres échangées, l'an 1262, entre saint Raymond et la Prieure de Gormaz, que réellement le bienheureux Fondateur les avait admises. A quelle époque? On peut

(1) Mamachi, *Annales*, à l'Appendice.

croire que c'est à son retour d'Espagne, en 1219. Dans la suite le monastère de Gormaz se réunit à celui de Caleruega (1).

Le Saint rentra en France vers le printemps, fit une courte apparition près de ses filles de Prouille, qu'il ne devait plus revoir, et dirigea ses pas sur Toulouse. En chemin, lui et ses compagnons entrèrent dans une hôtellerie où ils n'eurent qu'un verre de vin à se partager entre huit. Le tendre Père, ému de compassion pour les Frères, dont quelques-uns avaient été habitués autrefois à une nourriture délicate, ordonna de verser dans un grand vase ce peu de vin avec beaucoup d'eau. Tous burent à leur soif, et trouvèrent que le mélange s'était changé en un vin délicieux.

Dominique laissa les Religieux de son escorte à Toulouse, pour reconstituer le couvent, démembré l'année précédente par la révolution qui avait chassé Montfort et rappelé le vieux Raymond, fauteur des hérétiques. Prenant pour unique compagnon Bertrand de Garrigue, « l'émule de sa sainteté et de sa dévotion, » d'après Gérard de Frachet, il se mit en route pour Paris. Non loin de Cahors se dresse, sur un roc gigantesque, le célèbre sanctuaire fondé, du moins dans sa forme primitive, par cet ermite du premier siècle connu sous le nom d' « Amant du rocher », *Rupis Amator*, « Roc-Amadour ». Une tradition locale veut même que cet ermite soit le Zachée de l'Evangile, venu de Palestine avec Lazare, Marie-Madeleine et les autres amis de Jésus. Nos deux pèlerins ne manquèrent pas de s'y rendre ; ils vénérèrent, par une veille nocturne, la Madone de bois sculpté, œuvre du solitaire, et son corps à lui-même, conservé si intact après mille ans de sépulture, qu'il était passé en proverbe de dire : « Telle chose est en aussi bon état que le corps de saint Amadour (2). »

(1) P. Balme, LXXIII.

(2) En 1562, les Huguenots, après avoir ravagé maints autres sanctuaires, arrivèrent à Rocamadour, pillèrent le trésor de l'église et portèrent leurs mains sacrilèges sur le précieux corps saint. Ils voulurent le brûler, mais sans succès ; alors ils le tirèrent de sa niche et essayèrent de le couper en morceaux avec leurs hallebardes. Puis le chef de cette bande de brigands, saisissant le marteau d'un forgeron, l'accabla de coups en disant : « Puisque tu ne veux pas brûler, je vais te casser les os. » Un témoin de cette horrible scène certifia au Père Odon de Gissey, — Jésuite, auteur de l'*Histoire de Rocamadour*, 1631, — que le corps était tout à fait intact et sans corruption, la face ornée d'une longue barbe blanche, et le Père Odon lui-même, ayant fait l'examen de ce que les chanoines avaient pu recueillir après le depart des hérétiques, constata

Le matin venu, Dominique et Frère Bertrand reprirent leur route, et eurent bientôt rejoint des pèlerins allemands qui, les entendant réciter des litanies et des psaumes, voulurent marcher en leur compagnie. A la première étape, ces pèlerins les invitèrent à manger avec eux, et les traitèrent somptueusement, selon la coutume de leur nation. Il en fut ainsi quatre jours de suite. Après quoi, le Bienheureux dit à son compagnon : « Frère Bertrand, j'ai du remords de ce que nous moissonnions ainsi le temporel de ces braves gens, et ne semions pas le spirituel dans leurs âmes. Si vous le trouvez bon, mettons-nous à genoux, et prions Dieu de nous faire comprendre et parler leur langue, afin de leur annoncer Notre-Seigneur Jésus-Christ. » Ainsi fut fait, et aussitôt ils se mirent à parler allemand avec une facilité extrême, à la stupéfaction des étrangers.

Pendant quatre jours encore, ils voyagèrent ensemble, s'entretenant du Seigneur Jésus. A Orléans, comme les pèlerins allemands allaient à Chartres, on se sépara, non sans s'être recommandé aux prières les uns des autres. Le lendemain, saint Dominique dit au B. Bertrand : « Frère, nous allons entrer à Paris ; si les Frères apprennent le miracle opéré en notre faveur, ils nous croiront des saints, tandis que nous ne sommes que de pauvres pécheurs, et si cela vient aux oreilles des séculiers, nous serons fortement exposés à la vaine gloire. Je vous défends donc, en vertu de la sainte obéissance, d'en parler à qui que ce soit, de mon vivant. » Le secret fut alors gardé ; mais après la mort du Saint, Frère Bertrand en fit la confidence à plusieurs Frères de grande piété.

XIV

COURT SÉJOUR A PARIS. 1219

Saint Dominique et son compagnon, arrivés à Paris par la porte d'Orléans, rencontrèrent à quelques pas de là le petit couvent de Saint-Jacques, déjà peuplé d'une trentaine de Religieux. On conçoit la joie des enfants de voir, les uns après dix-huit mois d'absence, les autres pour la première fois, les traits augustes de leur Père

l'existence d'un bras et d'une main encore marqués des taches du sang qui avait coulé des doigts rompus. (*Histoire de saint Dominique*, par la Rde Mère Drane, traduction de M. l'abbé Cardon.)

vénéré. Non moins vive fut l'allégresse du saint Patriarche, à l'aspect d'une communauté si prospère, et capable d'étendre au loin le champ de son apostolat. Ayant toujours pour principe que le blé entassé ne fructifie pas, il résolut de disperser une partie des Frères de Saint-Jacques en divers points du territoire français. Cinq villes attirèrent plus spécialement son attention : Limoges, Reims, Metz, Poitiers et Orléans.

A la fondation de Limoges il destina Pierre Seila qui, l'année précédente, était venu de Toulouse se joindre aux Frères de Paris. Pierre Seila objecta respectueusement son ignorance, la pénurie de livres où il se trouvait. Dominique lui répondit avec une confiance intrépide : « Allez, mon fils, allez sans crainte; deux fois par jour je penserai à vous devant Dieu. N'ayez aucun doute; vous gagnerez à Dieu beaucoup d'âmes et produirez du fruit en abondance. » Frère Pierre racontait plus tard, dans l'intimité, qu'à chaque fois qu'une peine lui venait du dedans ou du dehors, il invoquait Dominique, en lui rappelant sa promesse, et tout réussissait.

L'évêque de Limoges, Bernard de Savène, et son archidiacre, Gui de Clozel, firent un accueil favorable aux Frères Prêcheurs, et les établirent près du pont Saint-Martial, au delà de la Vienne. Pierre Seila reçut à l'habit dominicain de nombreux Frères, et gouverna le couvent jusqu'à l'année 1233, où par autorité apostolique il fut nommé Inquisiteur pour le midi de la France.

La seconde fille du couvent de Saint-Jacques fut la maison de Reims, établie dans un faubourg de la ville, avec une église dédiée à l'apôtre saint Paul. Elle eut pour premier Prieur Frère Philippe, qui devint Provincial de Terre-Sainte après Henri le Teutonique.

Les Frères Prêcheurs de Reims exercèrent bientôt une influence considérable par leurs prédications et leur enseignement théologique; aussi, l'an 1246, l'archevêque, d'accord avec son Chapitre métropolitain, transféra-t-il non loin de la cathédrale le couvent primitif, pour permettre à un plus grand nombre de clercs de suivre les leçons qui s'y donnaient.

Guerric de Metz, chargé d'établir un couvent dans sa ville natale, occupa en arrivant un côté de la demeure paternelle, y édifia une chapelle, des lieux réguliers, et sut par la renommée de ses œuvres d'apostolat et de charité, se concilier pour une installation définitive la faveur de Conrad, évêque de Metz et en même temps chancelier de l'Empire.

Les Religieux envoyés à Poitiers, sous la conduite de Frère Guillaume, reçurent le meilleur accueil de l'évêque Guillaume Prévôt et de son Chapitre, ayant pour doyen Philippe Balleos, bienfaiteur insigne des Frères. On leur donna l'église Saint-Christophe, voisine de Notre-Dame la Petite, dans le centre de la ville, avec des terrains adjacents pour la construction du monastère. Trente ans après, il fallut l'agrandir; on édifia une vaste église, l'ancienne fut convertie en réfectoire et en salle capitulaire.

A Orléans, Dominique ne put envoyer que « des Frères jeunes et simples, humble et petite semence qui fut cependant, écrit le B. Jourdain, le principe d'une abondante germination pour l'avenir ». L'évêque Manassès les établit dans l'église Saint-Germain, près des anciens fossés de la ville, et ils s'y multiplièrent facilement en faisant le bien.

Le séjour du saint Patriarche à Paris, bien que fort court, fut donc fécond en grandes œuvres; il fut marqué aussi par plusieurs épisodes intéressants. Selon certains auteurs, Dominique rencontra le roi d'Ecosse Alexandre II, lequel lui demanda des Religieux, et plus tard installa honorablement dans son royaume Laurent d'Angleterre, Simon Taylor et Frère Clément, fondateurs du premier couvent écossais. Le Bienheureux connut aussi un étudiant anglais, S. Edmond, qui, « devenu archevêque de Cantorbéry, écrit Frère Nicolas Triveth, avait sans cesse dans son intimité des Frères Prêcheurs ».

L'auteur des *Antiquités nationales* rapporte le fait suivant : « Pendant que saint Dominique se trouvait au couvent de Saint-Jacques, il fut invité à prêcher à Notre-Dame. Avant de monter en chaire, il demeura longtemps à genoux en prières. La Bienheureuse Vierge apparut à son serviteur, brillante comme le soleil, et lui présenta, écrit sur un feuillet, le texte de son sermon. Le Saint leva les yeux, et lut : « *Ave, gratia plena.* »

Les étudiants de l'Université eurent l'avantage d'entendre sa parole dans des conférences qui se tenaient l'après-midi. A l'une d'elles, Dominique raconta la guérison miraculeuse du B. Réginald. L'un de ses auditeurs, Jourdain de Saxe, alors maître ès arts et bachelier en théologie, alla trouver le serviteur de Dieu et se confessa plusieurs fois à lui. Dominique l'engagea à recevoir le diaconat. Peut-être entrevit-il la vocation de celui que la Providence destinait à devenir

son successeur immédiat dans le gouvernement général de l'Ordre ; mais il ne l'influença en aucune façon. Enfin il donna le saint habit à ce jeune Guillaume de Montferrat, dont il avait fait la connaissance chez le cardinal Ugolin en 1217, et avec lequel il avait établi une convention si généreuse d'apostolat lointain.

Les affaires qui le retenaient dans la capitale une fois réglées, saint Dominique dit adieu au vénérable Matthieu de France et à ses fils, et prenant pour compagnons Guillaume de Montferrat et un convers du nom de Frère Jean, partit pour l'Italie, vers la Pentecôte. A Châtillon-sur-Seine, il alla demander l'hospitalité au curé de la paroisse. Le deuil régnait dans la demeure de ce prêtre : l'enfant de sa sœur venait de tomber du faîte de la maison, et tout le monde pleurait sa mort. Emu de compassion, Dominique se prosterna contre terre, priant avec larmes. Se relevant ensuite, il prit l'enfant par la main et le rendit plein de vie à sa mère. Pour témoigner au Saint sa reconnaissance, l'oncle du jeune ressuscité donna un grand repas auquel furent invités des amis nombreux, craignant Dieu. On servit de l'anguille ; et, seule des convives, la mère de l'enfant n'y toucha pas, parce qu'elle souffrait de la fièvre. Dominique en fit la remarque, prit un morceau de ce poisson, et l'ayant béni, le présenta à cette dame, en lui disant : « Au nom du Sauveur Jésus, mangez, vous aussi. » Elle le fit et se trouva guérie.

D'après une tradition accréditée, et soutenue par le Père Mahuet, Dominicain avignonais, saint Dominique serait venu à Lyon, aurait visité ensuite le sanctuaire de Notre-Dame du Puy, et, descendant par Aubenas, jusqu'à Avignon, serait rentré en Italie par le mont Genèvre (1).

Une relation conservée à Rome, aux Archives de l'Ordre, veut, au contraire, qu'il ait passé par Metz, et, dans cette ville, donné l'habit à plusieurs Frères. « Ces légendes, dit le P. Balme, ont du moins le mérite de rendre témoignage à la dévotion filiale des anciens Pères de l'Ordre, qui tous auraient voulu avoir le bienheureux Dominique pour fondateur de leur couvent (2). »

Au passage des Alpes lombardes, Frère Jean, le convers, se sentit pris d'une faiblesse telle qu'il ne pouvait plus marcher ni même se

(1) Voir *Chronique religieuse du vieil Aubenas*, par A. Mazon, imp. Jules Céas, Valence, 1894.

(2) *Cartulaire*, de Paris à Bologne.

lever de terre. Le tendre Père lui dit : « Qu'avez-vous, mon fils, que vous n'avancez plus? » Et lui de répondre : « Père saint, c'est que la faim m'accable. — Mon fils, prenez courage, marchons encore un peu et nous arriverons en quelque endroit où nous trouverons à réparer nos forces. » Mais le Frère répliqua qu'il lui était impossible de faire un pas de plus. Alors le Bienheureux, avec cette charité dont son cœur était plein, se mit en prière; puis, s'adressant au Frère, il lui dit : « Levez-vous, mon fils, allez à ce lieu qui est en face, et rapportez-en ce que vous y trouverez. » Le Frère se leva, quoique avec peine, et se traîna jusqu'à l'endroit indiqué, à la distance d'un jet de pierre environ.

Il y trouva un pain d'une admirable blancheur enveloppé dans un linge très propre. Il l'apporta, et sur l'ordre du Saint, en mangea jusqu'à recouvrement de ses forces. Quand il eut apaisé sa faim, l'homme de Dieu lui demanda si maintenant il pouvait marcher. « Oui », répondit-il. « Levez-vous donc, dit le bienheureux Patriarche, et reportez le reste du pain, enveloppé du même linge, au lieu où vous l'avez pris. » Le Frère obéit, et l'on se remit à marcher. Un peu plus loin, le Frère, revenant à lui-même, se dit : « Mon Dieu ! mais qui donc avait posé là ce pain, et d'où était-il venu? Insensé que je suis, de ne m'en être pas inquiété plus tôt ! » Et s'adressant au Saint : « Père, lui dit-il, d'où ce pain avait-il été apporté, et qui l'a mis en cet endroit ? — Mon fils, répondit ce parfait gardien de l'humilité, avez-vous mangé autant que vous en aviez besoin ? — Oui, Père. — Eh bien ! puisqu'il en est ainsi, rendez grâces à Dieu comme il convient, et n'en cherchez pas davantage. »

Ce même Frère, de retour en Espagne, d'où il était originaire, raconta le fait; plus tard, il se joignit à quelques Religieux, qui allaient prêcher la foi au Maroc, et y mourut saintement.

Après la descente des Alpes, Dominique se rendit à Bergame, et y resta plusieurs jours malade. Néanmoins, il ne voulut interrompre ni son jeûne, ni son abstinence, et ne s'accorda quelquefois d'autre douceur que des fruits et des raves.

De Bergame il vint à Milan, où sa parole lui valut la conquête de trois jurisconsultes de grand renom : Amizo de Solar, Gui de Sesto et Roger de Merate. Le premier devint en Religion un très fidèle observateur de ses règles; il gouvernait, comme Prieur, le couvent de Padoue, quand il fut appelé, l'an 1233, à déposer pour la canonisation de saint Dominique. Gui de Sesto, fort apprécié des cardinaux

de la sainte Eglise romaine, fut créé, par Grégoire IX, Inquisiteur de la foi en Lombardie. Enfin, Roger fut Prieur du couvent de Saint-Eustorge, à Milan, et un très utile Lecteur en plusieurs couvents de l'Ordre.

Ainsi escorté de ces importantes recrues et de ses deux compagnons de route, Dominique entra dans Bologne, vers le milieu de l'été 1219.

XV

RETOUR EN ITALIE 1219

Ce n'était plus à la Mascarella, mais à Saint-Nicolas des Vignes que le bienheureux Patriarche retrouvait ses enfants. Leur nombre s'était grandement accru sous la bénédiction accordée d'en haut à la sollicitude et au zèle de maître Réginald. Outre les sujets d'élite que nous connaissons, il y avait alors Frères Pinamonte de Bergame, Jacques Ariboldi de Monza et Roboald d'Albenga. L'arrivée de saint Dominique les combla de joie, et tous le reçurent avec respect et dévotion, comme un père bien-aimé. Réginald le mit promptement au courant des œuvres opérées par son ministère, et lui présenta un acte dressé tout récemment par devant l'évêque de Bologne, en vertu duquel le seigneur Oderic Galiciani donnait aux Frères un bien valant plus de cinq cents livres bolonaises. Mais le Saint, qui, en vrai imitateur du Christ, chérissait la pauvreté évangélique plus que toute richesse, déchira l'acte et déclara que ses Frères n'auraient aucune possession temporelle, qu'ils vivraient d'aumônes, avec parcimonie, que, même quand il y aurait au couvent le suffisant pour la journée, on n'irait point à la quête et l'on ne recevrait rien de personne.

Dominique avait résolu de fixer désormais sa résidence à Bologne, d'en faire le centre de son action administrative sur les maisons de l'Ordre, principalement en Italie. En même temps il jugea opportun d'envoyer Frère Réginald à Paris, près de cette Université où, dans sa jeunesse, il avait enseigné avec tant d'éclat. Ce départ fut pour les Frères de Bologne la cause de bien des larmes ; mais les décisions de leur vénérable fondateur et Père leur semblaient à tous des oracles du ciel : ils s'y soumirent humblement. On sait que les jours du

bienheureux Réginald étaient comptés : après quelques mois d'un fructueux ministère dans la capitale de la France, il fut appelé à la récompense éternelle, vers le commencement de février 1220.

Durant cet été de 1219, Dieu enrichit la communauté de Saint-Nicolas de plusieurs nobles vocations. Etienne d'Espagne raconte lui-même sa prise d'habit. « Pendant que j'étudiais à Bologne, Maître Dominique y vint. Il prêchait aux écoliers et aux personnes de la ville. J'allai me confesser à lui, et je crus remarquer qu'il m'aimait. Un soir que j'étais en train de souper dans mon logement avec quelques amis, il envoya deux Frères pour me dire : « Frère Dominique vous demande, et vous prie de venir sur-le-champ. » Je répondis que j'irais aussitôt que j'aurais soupé. « Non, me dirent-ils, il faut que vous veniez tout de suite. » Je me levai, laissant tout là, et en arrivant, je le trouvai au Chapitre, entouré d'un grand nombre de Frères. Maître Dominique leur dit : « Apprenez-lui à faire la *venia* », — nom donné dans l'Ordre à la prostration de tout le corps. — Quand j'eus fait la *venia*, je mis mes mains dans les siennes, et il me revêtit de l'habit des Frères Prêcheurs en disant : « Je veux vous donner des armes pour combattre le diable tout le temps de votre vie. » J'admirai beaucoup alors, et dans la suite également, par quel instinct Frère Dominique m'avait ainsi appelé et vêtu des livrées de son Ordre, car je ne lui avais jamais parlé d'entrer en Religion. Ce fut donc par une inspiration ou une révélation divine qu'il agit ainsi. »

Etienne d'Espagne devint le second Provincial de la Province de Lombardie.

Frère Bonvisi de Plaisance, Frère Paul de Hongrie, les bienheureux Jean de Salerne et Nicolas de Paléa furent d'autres conquêtes de l'éloquence persuasive de saint Dominique et de son affection si douce pour la jeunesse des écoles.

Fidèle à sa maxime qu'il faut semer le grain et non pas l'entasser, il prit alors la détermination de dilater son Ordre en Lombardie et dans les Marches. A Bergame, Milan, Plaisance, Vérone, Brescia, Faenza, Florence, des couvents furent fondés à cette époque ou peu après. Jacques Ariboldi et Roboald d'Albenga, envoyés à Milan, logèrent d'abord chez les chanoines de Saint-Nazaire, eurent grand succès sur les hérétiques, et le 15 mars 1220, dimanche de la Passion, grâce à l'intervention du cardinal Ugolin, venu à titre de légat pour pacifier Milan et Crémone, furent mis par l'évêque Henri en posses-

sion de l'église de Saint-Eustorge, que desservaient jusqu'alors un Prévôt et quatre chanoines.

Jean de Salerne, placé, malgré son jeune âge, à la tête de la colonie de douze Religieux destinée à la fondation de Florence, s'établit d'abord à une lieue de la ville, dans l'endroit appelé Ripoli, où un riche marchand de Florence, du nom de Déodat, ayant de graves injustices à réparer, avait fait construire une chapelle qu'il donna aux Frères. Mais à la mort de ce bienfaiteur, les magistrats florentins les installèrent dans la ville même pour leur faciliter l'exercice du saint ministère.

Nous apprendrons plus tard quelques particularités relatives à la fondation de Faenza.

Sur ces entrefaites, Bologne vit arriver l'évêque de Barcelone, Don Béranger de Palou, prélat illustre et homme de grand cœur. Après avoir réglé en cour romaine les affaires de son diocèse, il venait supplier Raymond de Pennafort, Catalan d'origine, et maître à l'Université bolonaise, de retourner au pays natal, afin d'y enseigner la Théologie et le Droit. Bérenger s'aboucha en même temps avec saint Dominique et obtint de lui plusieurs Frères pour la fondation d'un couvent à Barcelone même. Ces Religieux partirent quelques semaines après, et furent des mieux accueillis. Durant trois années, un des premiers citoyens de la ville, Pierre Gruny, tint à honneur de les loger dans sa maison. C'est là que le prévôt du Chapitre de Barcelone, Raymond de Pennafort, séduit à son tour par les charmes de la pauvreté évangélique, alla, le 1er avril 1222, Vendredi Saint, prendre l'habit des Frères Prêcheurs, et son exemple entraîna bon nombre de clercs et de jeunes nobles.

Cependant il tardait au saint Patriarche d'aller baiser les pieds du Souverain Pontife, et visiter ses enfants de la Ville éternelle. En conséquence, il quitta Bologne dans la seconde moitié d'octobre.

Apprenons de ses compagnons de route sa manière de voyager.

« Quand j'allai avec lui à Rome, dit Frère Bonvisi, au sortir d'une ville ou d'un village, le Bienheureux se déchaussait et marchait pieds nus, portant ses souliers suspendus sur ses épaules, car il ne me laissait pas les prendre, malgré mon désir de le décharger. Arrivions-nous dans le voisinage d'une autre ville, il remettait sa chaussure avant d'y entrer. Il me dit une fois, à un passage semé de

pierres très aiguës : « Malheureux que je suis! il m'a fallu, un jour, me chausser ici! — Pourquoi? » lui demandai-je. — « Parce qu'il avait plu. » Dans ce même voyage, l'abondance des pluies avait grossi démesurément les ruisseaux et les rivières; mais lui, toujours joyeux dans les tribulations, louait le Seigneur en chantant à haute voix le *Veni Creator* et l'*Ave maris stella*. Parvenu à un torrent, il fit le signe de la croix sur les eaux, et, me voyant très effrayé, me dit d'entrer hardiment au nom du Seigneur. Confiant dans l'obéissance et dans le signe de croix tracé par le Bienheureux, je traversai avec lui sans accident les eaux débordées. Fallait-il s'arrêter quelque part pour manger ou chercher un gîte, il ne suivait pas sa volonté, mais celle de ses compagnons, et plus on le traitait mal, plus il était content. »

« Il prenait sans difficulté ce qu'on lui servait, dit de son côté Frère Ventura, sauf qu'il ne mangeait point de viande, ni d'aliments préparés au gras. Malgré la fatigue de la route, il observait un jeûne continuel depuis la fête de l'Exaltation jusqu'à Pâques, et même en été, il jeûnait les jours de jeûne établis par l'Eglise et tous les vendredis. Pendant la marche, il annonçait la parole de Dieu, par lui-même ou par d'autres, à tous ceux qui allaient avec lui, et, sous forme de discussion, de conversation, d'enseignement ou de lecture, il ne cessait de parler de Dieu. Parfois cependant il disait à ses compagnons : « Allez devant et pensons à Notre-Seigneur. » On l'entendait alors pousser vers Dieu des gémissements et des soupirs qui partaient du plus profond de son cœur.

« A son arrivée dans un lieu où il devait passer la nuit, il commençait par visiter l'église, s'il s'en trouvait une, et chaque matin, célébrait la messe à moins d'impossibilité absolue. Quand il logeait hors du couvent, sitôt qu'il entendait le premier coup des Matines de quelque monastère, il se levait, réveillait ses Frères, et allait célébrer tout l'office, tant du jour que de la nuit, avec grande dévotion, sans rien omettre. Après Complies, il gardait le silence en voyage avec ses compagnons jusqu'au lendemain matin, à l'heure de Tierce. Il se couchait sur la paille, tout vêtu, comme il avait marché le jour, si ce n'est peut-être qu'il retirait sa chaussure. Arrivait-il à un couvent de son Ordre, au lieu d'aller se reposer, comme l'on fait d'ordinaire, il convoquait les Frères, leur annonçait la parole de Dieu, et leur procurait beaucoup de consolation. Si son séjour devait se prolonger, il se conformait pour la table aux usages de la communauté, observait la règle dans sa plé-

nitude, et faisait son possible pour que ses compagnons l'observassent également en entier. »

Frère Jean de Navarre rend les mêmes témoignages, et ajoute : « Quand il marchait par les villes ou les bourgs, il levait à peine les yeux de terre, et si ses pieds heurtaient quelque obstacle, il disait en souriant : « Voilà notre pénitence! » (1).

La première halte sérieuse du saint Patriarche, après son départ de Bologne, fut Ripoli, au couvent récemment fondé près de Florence. Il y resta plusieurs jours, allant prêcher dans la ville. Ses exhortations convertirent une femme bien connue pour ses désordres, et maintenant châtiée par une cruelle obsession diabolique. Elle s'appelait Béné. L'homme de Dieu l'affranchit, en outre, par ses prières, des étreintes de Satan. Mais le remède devint funeste, et quand Dominique repassa, l'année suivante, Béné lui avoua en toute simplicité que le bienfait de sa délivrance avait tourné au préjudice de son âme. Le Bienheureux lui demanda si elle consentirait à revenir à son premier état. Elle répondit qu'elle se remettait au bon plaisir de Dieu : « Je vais donc, reprit Dominique, prier le Seigneur qu'il fasse pour vous ce qui est le plus utile à votre salut. » Peu après, l'esprit malin tortura de nouveau la malheureuse, qui trouva dans cette épreuve une source de mérite et de perfection. Plus tard, elle prit le voile religieux, avec le nom de Sœur Bénédicta. Cette femme était molestée par un ecclésiastique, nommé Hugues, qui avait vu de très mauvais œil l'arrivée des Frères Prêcheurs. Elle s'en plaignit au Saint, qui lui dit : « Patience, ma fille, ce prêtre sera bientôt des nôtres, et il soutiendra dans l'Ordre de nombreux et longs travaux. » La prédiction se vérifia.

De Florence, Dominique se rendit à Viterbe, où le Pape résidait alors. Il y arriva sérieusement malade; néanmoins, Guillaume de Montferrat le vit, là comme à Bergame, [gardant son jeûne et son abstinence, et prenant pour tout aliment spécial des pommes ou autres fruits.

Honorius III fit le meilleur accueil à l'homme de Dieu, et lui délivra plusieurs diplômes. A la date du 15 novembre, ce sont des Lettres fort obligeantes pour recommander aux évêques et aux prélats d'Espagne les Frères qui partaient avec Bérenger de Palou. Le 1er décembre, autorisation est accordée aux Frères de Saint-Jacques de

(1) Echard, *Actes de Bologne*.

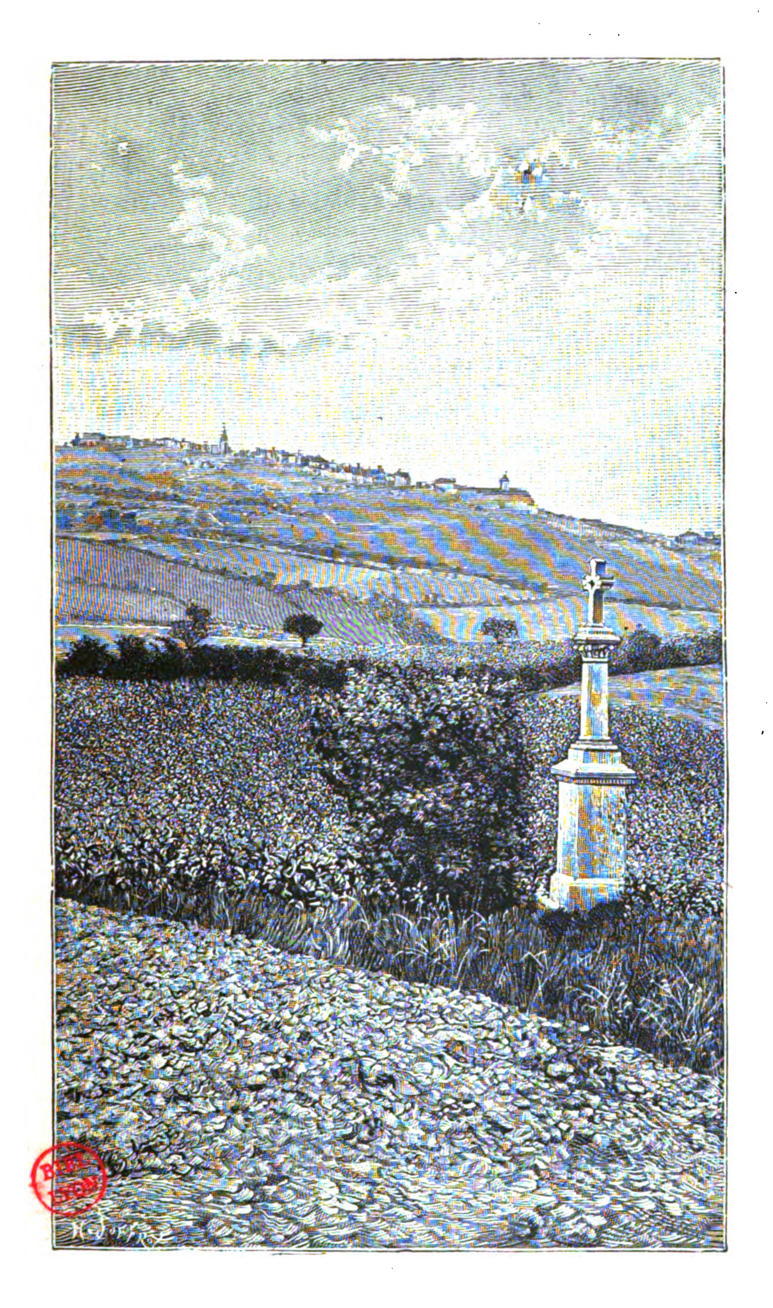
célébrer publiquement leurs offices dans l'église qu'ils tiennent des Maîtres de l'Université. Le 11 et le 13 du même mois, nouvelles Lettres sur le même objet. C'est qu'il fallait abattre les défiances jalouses, les oppositions systématiques de certains esprits étroits ou malveillants, habitués à voir les réguliers confinés dans leurs cloîtres, et s'étonnant, se scandalisant même que des Religieux mendiants allassent, le bâton à la main, prêcher l'Evangile en tout temps et en tout lieu. Honorius a donc raison de dire : « Le verbe de la prédication, c'est le froment, nourriture des âmes; or nos chers fils, le Prieur et les Frères de l'Ordre des Prêcheurs, sèment sans cesse le verbe au milieu de peuples nombreux, et laissent de côté tout le fardeau des richesses du siècle, afin de courir plus alertes par les champs de ce monde, que l'ivraie du vice a, plus que jamais, envahie. C'est volontairement qu'ils vivent dans l'abjection de la pauvreté, et s'en vont ainsi pleurant, jetant leur semence, afin de pouvoir avec allégresse, moyennant le succès venu d'en haut, rapporter leurs gerbes à l'aire du moissonneur divin. Nous estimons donc sainte leur entreprise, et leur ministère vraiment nécessaire. C'est pourquoi, Nous vous le demandons, favorisez cet office de la prédication auquel ils sont députés; avertissez les peuples confiés à votre sollicitude de recevoir dévotement de leur bouche la semence de la divine parole, de telle sorte que, préparés par vos exhortations, comme une terre bonne et fertile, ils produisent avec abondance, et qu'enfin, grâce à votre concours, ces Frères, réussissant dans leur ministère, obtiennent ce qui est le but et sera le fruit de leurs travaux : le salut des âmes. »

XVI

LES RELIGIEUSES DE SAINT-SIXTE. 1219

Une des graves préoccupations d'Innocent III avait été, on s'en souvient, de favoriser la vie contemplative, en réunissant les Religieuses de Rome dans une seule communauté soumise à la clôture monastique. Dans ce but, il avait entrepris la restauration des bâtiments de Saint-Sixte, et confié le service de la basilique à des chanoines anglais de l'institut fondé par le B. Gilbert de Simpringham. La mort inopinée du Pontife avait tout arrêté.

Or, en décembre 1219, plusieurs des clercs Gilbertins se trouvaient



LA CROIX D'*AL SICARI*, OU LE CHEMIN DU SICAIRE
d'après une photographie de M. ALMA CARDES.

à Viterbe pour solliciter les faveurs du Saint-Siège. Honorius III les accueillit avec bonté, et déclara prendre leur Ordre sous sa protection; mais en même temps il délia les Religieux anglais de leur engagement, non rempli jusque-là, de desservir Saint-Sixte. C'est alors qu'il voulut revenir au dessein de son prédécesseur, et, afin de laisser aux Sœurs tous les bâtiments occupés depuis trois ans par les Frères Prêcheurs, à ces derniers il donna une partie de son propre palais, au mont Aventin, avec l'église adjacente de Sainte-Sabine.

Le projet du Vicaire de Jésus-Christ n'était pas d'une exécution facile; car ces Religieuses romaines, dont beaucoup appartenaient à la noblesse, jouissaient d'une liberté passée en coutume, et plusieurs se seraient crues déshonorées de se soumettre à la volonté d'autrui. Le Pape ne voyait autour de lui aucun homme plus apte que Dominique à opérer la réforme, à cause du crédit que lui avaient acquis dans la Ville éternelle sa sainteté, son éloquence et ses miracles. Le serviteur de Dieu accepta humblement la commission apostolique, mais il désira être assisté de plusieurs auxiliaires puissants. Honorius lui désigna le seigneur Ugolin, cardinal et évêque d'Ostie, le seigneur Etienne de Fosseneuve, cardinal du titre des Saints-Apôtres, et le seigneur Nicolas, cardinal évêque de Tusculum, aujourd'hui Frascati.

En même temps, il fut convenu entre le Souverain Pontife et saint Dominique que les Religieuses de Saint-Sixte prendraient la règle de Prouille, et que, pour les former, on ferait venir quelques Sœurs de ce monastère. Afin d'augmenter le poids de cette décision, Honorius, par un diplôme du 17 décembre 1219, à Civita-Castellana, déclare « aux Frères et aux Sœurs de Fanjeaux et de Prouille sa détermination de donner l'église de Saint-Sixte de Rome à son cher fils, Frère Dominique, et mande aux dits Frères et Sœurs, lorsqu'ils seront requis par le même Frère Dominique, de se rendre à cette église, afin d'y servir le Seigneur avec dévotion, selon les statuts de leur Ordre. »

Tout étant disposé ainsi, le Bienheureux se présenta aux divers monastères de Rome, et avec toute la douceur et la discrétion que lui inspirait son zèle, manifesta la volonté du Saint-Père. Les Religieuses refusèrent net d'obéir et au Pape et à ses délégués. Un des monastères les plus célèbres s'appelait Sainte-Marie du *Transtévère*, c'est-à-dire d'au delà du Tibre. Dans l'église était conservée une image antique, où l'on croit que l'évangéliste saint Luc a reproduit fidèlement les traits du visage, la taille et les vêtements de l'auguste

Mère de Dieu. Pendant la terrible peste de 590, qui enleva le Pape Pélage II et un nombre prodigieux de Romains, saint Grégoire, encore simple archidiacre, fit porter en procession la vénérable image, et l'on vit, à son aspect, l'Ange exterminateur remettre le glaive dans le fourreau, tandis que retentissait au haut des airs l'antienne pascale : *Regina coeli laetare, alleluia!* etc., à laquelle Grégoire ajouta : *Ora pro nobis Deum, alleluia!*

Saint Dominique, s'étant rendu à Sainte-Marie d'au delà du Tibre, sut persuader l'abbesse et ses Religieuses, une seule exceptée, de recevoir les ordres du Vicaire de Jésus-Christ. Elles firent entre ses mains vœu d'obéissance, et promirent d'aller habiter où il voudrait, pourvu que leur chère Madone les suivît; que si l'auguste image retournait à son sanctuaire, comme jadis, lorsque le Pape Sergius III l'avait fait placer dans la basilique du Latran, vers 905, elles aussi seraient dispensées de leur engagement. Dominique accepta la condition, et, fort de l'autorité que les Sœurs venaient de lui donner, leur défendit de franchir désormais le seuil du monastère.

Apprenant ce qui s'était passé, parents et amis accoururent, et reprochèrent amèrement à l'abbesse et à ses Religieuses de travailler à détruire une maison si illustre, en se livrant aux caprices d'un fourbe et d'un inconnu.

Ces discours ébranlèrent plusieurs des Sœurs, qui se repentirent de leurs promesses. L'homme de Dieu en fut surnaturellement instruit. Un matin, il vint au monastère, célébra la messe, prêcha ensuite avec beaucoup d'onction, et dit à la fin : « Mes filles, vous regrettez votre résolution, je le sais, et vous songez à retirer le pied de la voie du Seigneur. Comme les sacrifices spontanés sont seuls méritoires, je veux donc que celles de vous qui de leur plein gré consentent à entrer, fassent de nouveau profession. » Aussitôt l'abbesse et toutes les Sœurs, celles mêmes qui avaient cédé au découragement, renouvelèrent leur profession, tout en maintenant la condition précédente. Le Bienheureux prit alors les clefs du monastère, comme supérieur légitime, et plaça des Frères convers pour veiller sur la clôture, et fournir aux Religieuses les vivres et objets nécessaires.

A celles-ci, il interdit toute conversation sans témoins avec leurs parents et leurs proches, enfin enjoignit à l'abbesse de venir avec ses Sœurs à Saint-Sixte, le vendredi après les Cendres au matin, pour prendre connaissance du local et résigner ses fonctions antérieures entre les mains des cardinaux délégués. Cette abbesse s'appelait

Eugénie del Gora; la chronique dominicaine du couvent loue grandement sa sainteté.

Le vendredi 14 février, les trois princes de l'Eglise se trouvèrent à Saint-Sixte et Dominique avec eux. Pendant qu'ils étaient assis au milieu du Chapitre, l'abbesse et ses filles présentes, voilà qu'un homme entre en s'arrachant les cheveux et en poussant de grands cris. On lui demande ce qu'il a. « C'est, dit-il, le neveu de Monseigneur Etienne qui vient de tomber de cheval et de se tuer. » Le jeune homme s'appelait Napoléon, il était de la noble famille des Orsini. Son oncle, en l'entendant nommer, se pencha défaillant sur le B. Dominique. On s'empressa pour le soutenir, et le Saint, se levant, l'aspergea d'eau bénite. Puis, se rendant à l'endroit où gisait le corps du jeune homme, tout brisé et défiguré, il ordonna qu'on le transportât dans une chambre voisine et qu'on l'y renfermât.

Il dit ensuite à Fr. Tancrède, Prieur de Saint-Sixte et aux autres Frères, de tout préparer pour la sainte messe. Les Cardinaux, les Frères, l'abbesse et les Religieuses se rendirent à l'église, et Dominique célébra avec grande abondance de larmes. Au moment où, ayant consacré le corps du Seigneur, il l'élevait entre ses mains pour le faire adorer des fidèles, lui-même fut élevé d'une coudée au-dessus de terre, à la vue des assistants stupéfaits.

La messe achevée, il retourna au corps du défunt : cardinaux et autres personnes présentes l'y suivirent. Arrivé près du cadavre, il toucha de sa main très sainte la tête, les bras, les pieds pour les remettre doucement en leur place. Puis il s'agenouilla, tourné vers le brancard. Il recommença une seconde, une troisième fois, arrangeant le visage et tous les membres, au milieu d'un silence solennel. Enfin, se relevant de sa prière, il fit le signe de la croix sur le mort, et, debout du côté de la tête, ses mains tendues au ciel, son corps élevé du sol à plus d'une coudée, il cria : « Jeune Napoléon, je te le dis : au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, lève-toi ! » Aussitôt, en présence de la foule, le jeune homme se leva sain et sauf, et dit au bienheureux Dominique : « Père, donnez-moi à manger. » Le Bienheureux lui donna à manger et à boire, et le rendit joyeux et sans trace de blessure au cardinal son oncle. Le mort était resté gisant depuis le matin jusqu'à l'heure de None.

Le dimanche suivant, premier de Carême, les Religieuses du Transtévère entrèrent à Saint-Sixte. Dans le nombre se trouvait la noble Cécile Césarini, âgée de dix-sept ans, qui devint plus tard la compa-



gne des Bienheureuses Diane et Amée, à Sainte-Agnès de Bologne, et qui forme avec elles deux ce groupe virginal dont l'Ordre célèbre solennellement la fête, le 9 juin de chaque année. Un mémoire connu sous le titre de *Relation de la Sœur Cécile,* et dicté par elle à Sœur Angélique, autre Religieuse de Bologne, nous donne sur le séjour de saint Dominique à Rome, en 1220 et 1221, les détails les plus attachants.

Sœur Cécile, la première de toutes, reçut au seuil même du monastère l'habit de l'Ordre des mains du bienheureux Patriarche, et, pour la troisième fois, lui fit vœu d'obéissance. Après elle vinrent l'abbesse et les autres Sœurs de Sainte-Marie d'au delà du Tibre, quelques Sœurs de Sainte-Bibiane et d'autres couvents, plusieurs personnes séculières, en tout quarante-quatre Religieuses.

On choisit la nuit d'après pour la translation de l'image miraculeuse ; car on craignait les Romains qui, habitués à la visiter dans l'ancien sanctuaire, s'opposaient à son déplacement. Le bienheureux Dominique prit la madone sur ses épaules. Les deux cardinaux Etienne, dont il avait ressuscité le neveu, et Nicolas de Tusculum l'entouraient avec une nombreuse escorte, tous pieds nus, les uns précédant, les autres suivant avec des flambeaux. Les Sœurs, également pieds nus, attendaient dans un recueillement profond. Le Saint plaça la vénérable image au lieu qui lui était préparé, et elle y demeura plus de trois siècles. Quand les Religieuses, chassées de Saint-Sixte le Vieux par des fièvres épidémiques, allèrent habiter le monastère de Saint-Dominique et Saint-Sixte, que leur avait construit, sur la colline de Magnanapoli, la générosité du Pape saint Pie V, elles emportèrent leur cher trésor (1).

Le bienheureux Patriarche mit un soin tout particulier à la formation de ses filles de Saint-Sixte. Pour cela, il fit venir de Notre-Dame de Prouille huit Religieuses dont l'une, Sœur Blanche, originaire de Toulouse, eut le titre de Prieure. Quatre d'entre elles, après quelque temps, retournèrent à Prouille ; Sœur Blanche et les trois autres finirent leurs jours dans la Ville éternelle. Frère Odon eut la direction spirituelle de la communauté. Dominique allait souvent lui-même expliquer la règle, et adresser aux Sœurs des conférences auxquelles assistaient parfois des Frères et même des séculiers.

(1) Consulter *La Vergine Acheropita dei SS. Domenico e Sisto,* par le R. P. Joach. Berthier, des Frères Prêcheurs ; Ferrare, à Saint-Dominique, 1889.

« Le second dimanche de Carême, raconte la Sœur Cécile, dimanche dans lequel on lit l'évangile de la Chananéenne (1), il y eut prédication solennelle à Saint-Sixte. Une foule considérable remplissait l'église. Le B. Dominique se tenait debout près de la grille, afin que les Sœurs pussent le voir et l'entendre, et il prêchait la parole du Seigneur. Tout à coup une femme démoniaque interrompit le sermon en criant : « Ribaud, ribaud, par tes artifices tu m'as enlevé quatre personnes qui étaient à moi : oui, elles étaient à moi, et tu me les as enlevées. » Comme le peuple murmurait de l'interruption, le Bienheureux dit à plusieurs reprises : « Tais-toi, tais-toi ! » Le démon répondit par la bouche de la possédée . « Tu ne nous chasseras pas d'ici; cette femme est à nous. Nous sommes entrés sept en elle de telle et telle manière. » Et chacun, d'un ton de voix différent, de raconter comment ils l'ont mise en leur puissance. L'homme de Dieu, voyant le tumulte augmenter, fit le signe de la croix sur la malheureuse et dit : « Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, je vous l'ordonne, sortez de cette femme, et à l'avenir ne lui faites plus aucun mal. » La démoniaque fut prise d'une horrible contraction des membres, et vomit un amas de charbons mêlé de sang. On la crut morte. Le Saint ordonna de la porter hors de l'église, dans quelque maison, et d'en prendre soin jusqu'à ce qu'elle fût complètement guérie. En même temps il lui imposa le nom de Sœur Aimée. Plus tard, cette femme par reconnaissance se fit Religieuse et vécut en parfaite santé, dans la pratique des bonnes œuvres. »

Une autre fois, le Bienheureux, inquiet de la santé de ses filles, se présenta au monastère, et demanda à Sœur Constance, la tourière, si les Sœurs Théodora, Thédramia et Nympha se portaient bien : « Elles ont la fièvre, répondit la tourière, et Sœur Théodora a été obligée de se mettre au lit. — Allez leur dire, reprit le Père compatissant, que je leur ordonne de ne plus avoir la fièvre. » Sœur Constance obéit, et les malades, guéries en un instant, allèrent rejoindre leurs compagnes, stupéfaites du prodige opéré par leur saint fondateur.

« C'était l'habitude constante du vénérable Père d'employer tout le jour à gagner des âmes, soit en prêchant, soit en confessant, soit par d'autres œuvres de charité. Le soir, il venait auprès des Sœurs, et leur faisait, en présence des Frères, un discours ou une conférence

(1) Cet évangile se lit maintenant le jeudi qui précède.

sur les devoirs de l'Ordre. Or, un soir, il tarda plus que de coutume à venir, et les Sœurs, croyant qu'il ne viendrait pas, étaient déjà rentrées dans leurs cellules. Mais voilà que tout à coup les Frères sonnent la petite cloche qui donnait le signal aux Sœurs, lorsque le bienheureux Père venait les voir. Toutes se hâtèrent de se rendre à l'église, et la grille ayant été ouverte, elles le trouvèrent déjà assis avec les Frères et les attendant. Le B. Dominique leur dit : « Mes « filles, j'arrive de la pêche, et le Seigneur m'a envoyé un grand pois- « son. » Il disait cela de Frère Gaudion, qu'il avait reçu dans l'Ordre, et qui était fils unique d'un certain seigneur Alexandre, citoyen romain et homme magnifique. Ensuite il leur fit une conférence qui leur causa beaucoup de consolation. Après quoi il dit : « Ce sera une « bonne chose, mes filles, que nous buvions un peu. » Et appelant Frère Roger, le cellerier, il lui ordonna d'aller chercher du vin et une coupe. Le Frère les ayant apportés, le Bienheureux lui dit de remplir la coupe jusqu'au bord. Il la bénit alors, en but le premier, et après lui tous les Frères présents. Or ils étaient au nombre de vingt-cinq, clercs et convers, et ils burent tant qu'il leur plut, sans que la coupe fût diminuée. Quand tous eurent bu, le bienheureux Dominique dit : « Je veux que toutes mes filles boivent aussi. » Et appelant la Sœur Nubia : « Allez au tour, lui dit-il, prenez la coupe et donnez à boire à « toutes les Sœurs. » Elle y alla avec une compagne, et prit la coupe pleine jusqu'au bord, dont pas une goutte ne se répandit. La Prieure but la première, ensuite toutes les Sœurs, tant qu'elles voulurent, et le bienheureux Père leur répétait souvent : « Buvez à votre aise, mes « filles. » Elles étaient alors au nombre de cent quatre, qui burent toutes à leur gré; néanmoins la coupe demeura pleine, comme si l'on n'eût fait que d'y verser le vin.

« Aussitôt, le bienheureux Dominique dit : « Le Seigneur veut que « j'aille à Sainte-Sabine. » Frère Tancrède, Prieur des Frères, et Frère Odon, Prieur des Sœurs, et tous les Frères, et la Prieure avec les Sœurs, s'efforçaient de le retenir en lui disant : « Père saint, l'heure « est avancée, il est près de minuit; il n'est pas expédient que vous « vous retiriez. » Lui cependant refusait d'acquiescer à leurs prières, et disait : « Le Seigneur veut absolument que je parte, il enverra son « ange avec nous. » Il prit donc pour compagnons Frère Tancrède et Frère Odon, et se mit en chemin. Arrivés à la porte de l'église pour sortir, voilà qu'un jeune homme d'une grande beauté s'offrit à eux, tenant un bâton à la main et comme prêt à marcher. Alors le bien-

heureux Dominique fit passer devant lui ses compagnons, le jeune homme était en tête, et lui le dernier ; ils parvinrent ainsi à la porte de l'église de Sainte-Sabine qu'ils trouvèrent fermée. Le jeune homme appuya sur un côté de la porte, qui s'ouvrit aussitôt; il entra le premier, ensuite les deux Frères, et après eux Dominique. Puis l'inconnu sortit, et la porte se referma. Frère Tancrède dit alors au Bienheureux : « Père saint, qui est ce jeune homme venu avec nous ? — Mon fils, répondit-il, c'est un Ange du Seigneur, envoyé pour « nous garder. » A ce moment, les Matines sonnèrent : les Frères descendirent au chœur, surpris d'y voir le bienheureux Dominique avec ses compagnons, et inquiets de savoir comment il avait pu entrer, les portes étant closes. Or, il y avait au couvent un jeune novice, citoyen romain, nommé Frère Jacques, qui, ébranlé par une tentation violente, avait résolu de quitter l'Ordre après Matines, lorsqu'on ouvrirait les portes de l'église. Dominique, en ayant eu révélation, fit venir le novice à l'issue des Matines, et l'avertit doucement de ne pas céder aux ruses de l'ennemi, mais de persister avec courage dans le service du Christ. Le jeune homme, insensible à ses avis, se leva, s'ôta l'habit de dessus le corps, et déclara qu'il était absolument décidé à partir. Le très miséricordieux Père, touché de compassion, lui dit : « Mon fils, attendez un peu ; après cela vous ferez ce que vous vou« drez. » Et il se mit à prier, prosterné à terre. On vit alors quels étaient les mérites du bienheureux Dominique auprès de Dieu, et combien facilement il pouvait obtenir de lui ce qu'il souhaitait. En effet, il n'avait pas achevé sa prière, que le jeune homme se jeta tout en larmes à ses pieds, le conjurant de lui rendre l'habit qu'il s'était ôté à lui-même dans la violence de la tentation, et promettant de ne jamais quitter l'Ordre.

« Le vénérable Père lui rendit donc l'habit, non sans l'avertir encore de demeurer ferme au service de Jésus-Christ ; ce qui arriva, car ce Religieux vécut longtemps dans l'Ordre avec édification. Le lendemain matin, Dominique retourna à Saint-Sixte avec ses compagnons, et les Pères racontèrent en sa présence à Sœur Cécile et aux autres Sœurs ce qui était arrivé. Le Bienheureux confirma leurs discours, en disant : « Mes filles, l'ennemi de Dieu voulait ravir une brebis « du Seigneur, mais le Seigneur l'a délivrée de ses mains. »

Sœur Cécile, à qui nous devons le récit précédent, rapporte plusieurs autres faits arrivés, soit cette année-là, soit l'année suivante, pendant un nouveau séjour de saint Dominique à Rome. Ces faits

attestent plus spécialement la puissance du thaumaturge sur l'esprit infernal.

Un jour qu'assis à une fenêtre du couvent, avec plusieurs Frères, le bienheureux Père prêchait aux Sœurs, le démon apparut sous forme d'un passereau, voltigeant de côté et d'autre, au-dessus de la tête des Religieuses, ou tout proche de terre, de façon qu'on pouvait le prendre avec la main. Dominique, découvrant la ruse de l'adversaire, dit à Sœur Maximilla : « Levez-vous, prenez cet oiseau et apportez-le moi. » Elle se leva, le saisit sans peine et le tendit par la fenêtre au Bienheureux, qui se mit à le plumer en disant : « Ennemi! ennemi, pourquoi viens-tu ici troubler les servantes de Dieu? » Lorsque, au milieu de l'hilarité générale, il lui eut arraché toutes ses plumes, malgré ses piaulements lamentables, il le jeta à terre, en disant: « Va-t-en, ennemi des hommes, vole maintenant, si tu peux; tu feras beaucoup de bruit, mais tu ne causeras aucun dommage. » Le passereau infernal entra par la fenêtre et s'élança vers un vase d'airain soutenu par trois chaînes, et contenant une lampe qui brûlait devant un autel de la Sainte Vierge. D'un grand coup, il renversa le vase et la lampe, qui demeurèrent suspendus, sans que la mèche s'éteignît ou qu'il tombât une goutte d'huile, ni quelque peu du son qui était au fond du vase. L'homme de Dieu fit remettre la lampe à sa place, et continua son discours.

Un autre jour, après la messe, le B. Dominique vint à la grille et dit aux Sœurs de se réunir près des moulins à eau, pour qu'il leur annonçât la parole de Dieu. Comme les moulins étaient alors en réparation, la clôture était levée, et le Saint se rendit, en compagnie de plusieurs Frères, au lieu où les Sœurs étaient assemblées. Elles s'assirent auprès du canal, et le bienheureux Père commença à leur parler des fourberies de l'ennemi. Or, voilà que Satan se présenta sous l'aspect d'un lézard à deux têtes, énorme et affreux à voir. Il se mit à courir au bord de l'eau, élevant et abaissant tour à tour sa queue et l'une de ses têtes, et paraissait prêt à s'élancer sur les Sœurs. Le bienheureux Père, sachant bien quel personnage il avait en présence, secouant la tête d'un air terrible, s'écria : « Ennemi! ennemi!... » Puis, se tournant vers les Sœurs : « N'ayez pas peur, il ne peut vous nuire. » Déjà quelques-unes, dans leur épouvante, s'étaient levées pour s'enfuir. « Ennemi du genre humain, dit-il, je t'ordonne de te jeter dans cette eau sur-le-champ. » Le monstre obéit, et ne reparut plus.

Une autre fois, dans le temps que les Frères habitaient encore Saint-Sixte, le serviteur de Dieu, ayant veillé dans l'église, se retira vers minuit, et vint s'asseoir vers l'extrémité du dortoir pour écrire à la lumière d'un flambeau. Voici qu'un singe se présente, et par mille grimaces et contorsions, s'efforce de le déranger. Dominique, comprenant à qui il avait affaire, fit signe au singe d'approcher et lui commanda de l'éclairer en prenant le flambeau dans sa main. Il fallut se soumettre. Mais bientôt, la chandelle venant à finir, l'animal sentit la flamme lui brûler les doigts et il se lamentait horriblement. Le Saint l'obligea de rester immobile, et, après s'être ainsi joué de celui qui voulait le jouer, il le frappa d'un bâton en disant : « Retire-toi, maintenant. » Or, le coup résonna comme s'il eût frappé sur une outre pleine de vent. Le singe se jeta sur la paroi voisine, et disparut, laissant après lui une odeur fétide qui fit bien voir qui il était.

Echard, sévère critique, rejette les trois derniers traits comme des puérilités indignes du caractère de saint Dominique, et, tout en avouant qu'il peut s'y trouver un fond de vrai, croit à des exagérations de langage, bien concevables, dit-il, pour l'âge avancé de la Sœur Cécile, auteur du récit.

Mais, outre que la *Relation* de la Sœur Cécile n'appartient pas au temps de son extrême vieillesse, et, qu'au témoignage de Sœur Angélique, qui lui servait de secrétaire, la sainteté de la servante de Dieu donnait pleine créance à ses discours, n'avons-nous pas, en faveur des faits qui nous occupent, des motifs de crédibilité tirés de considérations d'un ordre supérieur ? Tertullien n'appelle-t-il pas Satan le « Singe de Dieu » ? Les Vies des Pères du désert ne nous montrent-elles pas les démons se transformant en bêtes immondes ou grotesques pour molester les Antoine, les Pacôme et tant d'autres solitaires ? Une chose ressort clairement des luttes soutenues par les saints avec le diable, c'est le souverain mépris que ces amis de Dieu professaient pour l'ange déchu. Ainsi en agissait saint Dominique avec l'esprit rebelle : nous venons d'en avoir la preuve.

XVII

LES FRÈRES A SAINTE-SABINE

L'Aventin, dont le nom signifie *séjour d'oiseaux*, anciennement couvert de bois, et compris dans les sept collines que renfermait

l'enceinte du roi Servius Tullius, domine le Tibre, en face des débris du pont d'Horatius Coclès. Le pape Honorius III résidait sur ce mont, dans le palais de ses ancêtres, les Savelli. Tout à côté s'élevait l'église de Sainte-Sabine, construite au commencement du ve siècle, et possédant, outre le corps de la sainte de ce nom, ceux du pape Alexandre Ier et des prêtres Eventius et Théodule, martyrisés tous les quatre sous l'empereur Adrien. Ce lieu, déjà vénérable par son antiquité et ses souvenirs, le devint à d'autres titres pour les Frères Prêcheurs, dont il fut comme le second berceau. Car, si c'est à Prouille que l'Ordre fut conçu par le choix de sa législation, c'est à Sainte-Sabine qu'il prit vraiment naissance par l'approbation du Vicaire de Jésus-Christ.

La bénédiction divine éclatait visiblement sur les œuvres du saint Patriarche. « Semblable à un cep qui reste adhérent à la vigne, dit Thierry d'Apolda, le Bienheureux prêchant à Rome produisait dans les âmes des fruits abondants, et instituait deux illustres monastères, l'un de Frères, l'autre de Sœurs, remplis de personnes d'une très grande religion. C'est que, saint lui-même, il sanctifiait quiconque l'approchait. Sa charité débordante ne lui faisait jamais dire : « Assez. » Dévoré du zèle des âmes, il aurait voulu les attirer toutes à Jésus-Christ. »

Etienne de Salagnac écrit de son côté : « Après la confirmation de l'Ordre, un nouveau soleil avait semblé briller sur le monde. Saint Dominique dispersant ses enfants de toutes parts comme des rayons, ou plutôt comme des flambeaux lumineux, on vit aussitôt doyens, prévôts, archidiacres, abbés, prieurs, chantres, moines, chanoines réguliers, docteurs de Facultés et autres personnes éminentes en science et en vertu, soumettre leurs âmes et leurs corps au joug très suave du Seigneur, se répandre rapidement dans les provinces en deçà et au delà des mers, et orner de leurs couvents et de leurs églises les plus importantes cités. »

Parfois, rapportent également les témoignages primitifs, le Bienheureux, dans sa confiance au Seigneur et son ardeur pour le salut des âmes, envoyait prêcher des Frères simples encore et médiocrement lettrés : « Allez sans crainte, leur disait-il, Dieu vous a donné la grâce de la prédication, rien ne vous manquera. » Et tout arrivait comme il l'avait prédit.

Frère Bonvisi, au procès de canonisation, cite à cet égard un fait personnel. Il était novice à Bologne et n'avait pas encore étudié la

théologie. Dominique lui ordonna, un jour, d'aller prêcher à Plaisance. Le Frère objecte son inexpérience et son peu de savoir : « Partez, mon fils, lui répond son bien-aimé Père, le Seigneur sera avec vous ; il mettra sur vos lèvres la parole du salut. » Frère Bonvisi se rendit à l'endroit que lui marquait l'obéissance : il prêcha, et Dieu lui conféra une telle grâce qu'à la suite de cette prédication trois Frères entrèrent dans l'Ordre.

Cette conduite hardie qui, en des circonstances ordinaires, serait tenter Dieu, se justifie par une inspiration spéciale d'en haut, et par cette grâce miraculeuse habituellement accordée aux débuts des grandes œuvres surnaturelles. Dominique avait sans cesse à l'esprit le souvenir de la mission que lui avaient conférée les saints apôtres Pierre et Paul, et la vision de ses fils allant deux à deux par le monde en prêchant l'Evangile. Aussi, à certains Religieux de Cîteaux, observateurs quelque peu malveillants, dit-on, du langage et de la manière de faire de ses jeunes prédicateurs, il répliqua un jour : « Qu'est-ce à dire, mes Frères, ressembleriez-vous à ces Pharisiens qui épiaient les paroles et les actes du Sauveur ? Je suis sûr de mes disciples : ils iront, reviendront, rendront un compte exact de leur ministère, et produiront de grands fruits dans les âmes. »

Le saint Patriarche eut, dans les commencements de Sainte-Sabine, la joie de donner l'habit religieux à quatre jeunes Polonais, connus dans l'histoire dominicaine sous les noms de saint Hyacinthe, du B. Ceslas, des BB. Henri le Morave et Hermann le Teutonique. Tous quatre faisaient partie de la suite de l'évêque de Cracovie, Yves Odrowatz ; les deux premiers étaient même, pense-t-on, ses propres neveux. Ils se trouvaient à Rome lorsque saint Dominique ressuscita le jeune Napoléon ; peut-être furent-ils témoins oculaires du miracle, car l'évêque de Cracovie, ancien condisciple du cardinal Ugolin à l'Université de Paris, avait été mis par lui en rapport avec le Bienheureux. Désirant donc avoir des Frères Prêcheurs pour évangéliser les fidèles de son diocèse, le prélat en fit la demande à saint Dominique. L'homme de Dieu répondit que de grand cœur il souhaitait seconder ses désirs, mais que n'ayant personne alors capable de comprendre la langue polonaise, il se voyait obligé de renvoyer à plus tard l'exécution de ce dessein, « à moins, dit-il, que quelques-uns des clercs qui vous entourent ne veuillent embrasser l'Ordre et le dilater ensuite dans leur pays. »

L'évêque Yves, qui était grand serviteur de Dieu, goûta la proposition, et les quatre jeunes gens nommés plus haut, en se donnant au B. Dominique, devinrent les prémices de l'Ordre en Pologne, les apôtres du Septentrion, les fondateurs de nombreux monastères. Des fresques antiques, à Sainte-Sabine, rappellent la vêture religieuse des deux Frères Hyacinthe et Ceslas (1).

D'autres consolations bien douces attendaient saint Dominique dans ce lieu béni.

Une nuit, après être demeuré en prières dans l'église, il en sortit un peu avant minuit, et se rendant au dortoir des Frères, se mit de nouveau à prier à l'une des extrémités. En regardant par hasard à l'autre bout, il vit venir trois dames d'une merveilleuse beauté ; celle du milieu l'emportait sur les deux autres par une expression de visage incomparable. Ses compagnes avaient en mains, l'une un magnifique bénitier, l'autre un riche aspersoir qu'elle présenta à la dame vénérable. Celle-ci aspergea chacun des Frères sur sa couche et le bénit du signe de la croix. Mais arrivée près d'un certain Religieux, elle passa sans le bénir. Dominique remarqua quel était ce Frère, et alla au-devant de la dame jusqu'au milieu du dortoir, à l'endroit où la lampe était suspendue. Se jetant à ses pieds, il lui dit humblement : « Je vous en conjure, Madame, faites savoir à votre serviteur qui vous êtes. » Or, tout en adressant cette demande, il l'avait bien reconnue en esprit. A cette époque, l'usage n'existait pas encore dans les couvents des Frères et des Sœurs de chanter la belle et pieuse antienne *Salve Regina ;* on se contentait de la réciter à genoux après Complies.

La dame répondit : « Je suis cette Reine de miséricorde que vous invoquez chaque soir ; et lorsque vous dites : *Eia ergo, advocata nostra,* je me prosterne devant mon Fils pour le supplier de conserver cet Ordre. » Alors le fidèle serviteur, prenant confiance : « Madame, dit-il, quelles sont donc ces vierges si belles qui vous accompagnent ? — L'une est Cécile, l'autre Catherine, » répondit la Reine des vierges. Et lui de nouveau : « Pourquoi, Madame, avez-vous passé l'un des Frères en vous détournant ? — Parce qu'il n'était pas dans une posture convenable. » Et ayant achevé le tour des Frères, qu'elle aspergea et bénit, la bienheureuse Vierge Marie disparut.

(1) Voir *Année Dominicaine*, au 18 juillet, la biographie du B. Ceslas, et au 16 août celle de S. Hyacinthe.

Le saint homme retourna pour prier à la place qu'il occupait auparavant. Tout à coup il fut ravi en extase et vit le Seigneur assis sur un trône, et debout à sa droite la glorieuse Vierge, sa Mère, vêtue d'une chape couleur de saphir. Autour d'eux se pressaient des Religieux de tous les Ordres, et il n'y en avait pas un seul du sien. Contristé et rougissant, il se prit à pleurer, et n'osait approcher ni du Fils ni de la Mère. Notre-Dame l'invita de la main à venir. Mais lui, toujours tremblant, hésitait à s'approcher, jusqu'à ce que le Seigneur lui eût fait signe à son tour. Alors il s'avança, et se prosterna devant eux en pleurant amèrement. Le Dieu de bonté lui dit : « Lève-toi. » Quand il se fut levé, Jésus-Christ lui demanda : « Pourquoi pleures-tu ? » Il répondit : « C'est parce que je vois ici des Religieux de tous les Ordres et que je n'en aperçois aucun du mien. » Le Seigneur lui dit : « Veux-tu voir ton Ordre ? » Il répondit en tremblant : « Oh ! oui, Seigneur. » Le Fils de Dieu, posant sa main sur l'épaule de la Vierge Marie, dit au B. Dominique : « J'ai confié ton Ordre à ma Mère. » Comme le Saint mettait une pieuse insistance au désir de voir son Ordre, le Seigneur lui dit de nouveau : « Tu veux donc absolument le voir ? » Il répondit : « Oui, Seigneur. » A ce moment, la glorieuse Marie ouvrit la chape dont elle était revêtue, l'étendant sous les yeux du B. Dominique, de telle sorte qu'elle embrassait de son immensité toute la patrie céleste, et Dominique contempla sous les plis de ce manteau une multitude innombrable de ses enfants. Le cœur inondé de joie, il se prosterna pour remercier le Seigneur et sa Mère, et la vision disparut.

Revenu à lui-même, il sonna la cloche des Matines, et les Frères se levèrent. L'office terminé, il les convoqua au Chapitre, leur fit un beau sermon sur l'amour et la vénération qu'ils devaient porter à la Bse Vierge, et leur raconta sa vision. Après le Chapitre, il prit à part le Frère que la Mère de Dieu n'avait point béni, et lui demanda doucement s'il ne lui avait pas caché quelque péché en confession : « Père saint, répondit le Frère, je n'ai rien sur la conscience ; mais cette nuit, en me réveillant, je me suis trouvé découvert. »

« Or, dit la Sœur Cécile dans sa relation, le B. Père raconta cette vision aux Sœurs de Saint-Sixte, comme si elle fût arrivée à un autre ; mais les Frères qui étaient présents faisaient signe aux Sœurs que c'était à lui-même qu'elle était arrivée. »

A cette occasion, la règle fut posée qu'en tout lieu, les Frères coucheraient avec une tunique, une ceinture et les pieds chaussés. *Cum*

tunica et caligis cincti dormiant (1). On introduisit également la coutume que, chaque dimanche, deux acolytes en surplis passeraient dans les dortoirs, l'un aspergeant les cellules, l'autre remplissant les bénitiers. Enfin, au *Salve Regina*, maintenant chanté solennellement après Complies, quand on arrive à *Eia ergo*, le prêtre de semaine traverse les rangs, en jetant de l'eau bénite sur chacun des Frères agenouillés. Dans les monastères du second Ordre, la Religieuse officiante en fait autant pour les Sœurs.

A Sainte-Sabine, comme à Saint-Sixte, le démon essaya, mais sans succès, de s'attaquer au serviteur de Dieu.

Un soir que le Bienheureux priait prosterné devant un autel, Satan, voulant le chasser, lança du toit une énorme pierre noire avec tant de violence que toute l'église en résonna. La pierre passa près de la tête du Saint, de façon à toucher son capuce, et mit en pièces le pavé de marbre qui reçut le coup. Dominique resta immobile, et l'ennemi confus se retira en hurlant. La trace de la dalle brisée se voyait jusqu'en 1586, époque où des ouvriers chargés d'une réparation la firent maladroitement disparaître. Quant à la pierre, elle est conservée sur un tronçon de colonne, attachée avec une chaîne de fer. Elle pèse, dit-on, environ cinquante livres. On montre aussi dans un coin du jardin de Sainte-Sabine un oranger planté par saint Dominique, et dont la vigueur s'est renouvelée par une sorte de miracle, depuis un demi-siècle. Autrefois, quand le Pape se rendait, pour la bénédiction des Cendres, à Sainte-Sabine, où est marquée la Station, après la cérémonie, on lui offrait, dans une corbeille, du fruit de cet arbre; on en présentait ensuite aux cardinaux et aux principaux personnages, et des feuilles aux autres membres de l'assistance.

Le bienheureux Patriarche aimait, paraît-il, à laisser un mémorial de ses fondations. Dans la cour de l'habitation de Pierre Seila, il avait planté un figuier, que le peuple de Toulouse, au siècle dernier, disait encore être miraculeux, en ce qu'il renaissait de ses cendres, quand le tronc était mort. Egalement dans le préau de Saint-Romain, Dominique plaça l'*Agnus-castus*, ce gracieux arbuste aux branches pliantes, à la fleur blanc-violet retombant en longs épis, et qui était, chez les anciens, un emblème de chasteté. Enfin, pour borner notre énumération, il planta dans le jardin de Bologne un cyprès qui a subsisté jusqu'à ce siècle. Avec son bois on a sculpté deux statues :

(1) Const. Dist. I, cap. IX.

l'une de Notre-Dame du Rosaire, l'autre de S. Dominique, placées à l'entrée de la sacristie.

On lit au-dessous de la première ce distique latin :

Virginis effigiem cernis : fuit ante cypressus :
Præscia Guzmani dextera fixit humi.

Sous la seconde se trouvent ces vers :

Cypressus fit grata sui cultoris imago :
Fili, gratus eris factus imago Patris (1).

Malgré les soins multiples que lui imposaient les intérêts de son Ordre, la prédication au peuple, l'enseignement dans le palais pontifical, le serviteur du Christ trouvait moyen d'exercer son zèle à l'égard des pauvres, des affligés et des malades. Il visitait souvent, dans certains quartiers de Rome, ces *recluses* qui, par esprit de pénitence ou de recueillement, se renfermaient pour le reste de leurs jours dans des trous de murailles, ne communiquant avec le dehors que par une étroite ouverture. L'une de ces recluses, nommée *Bonne*, réalisant parfaitement son nom, habitait une tour voisine de Saint-Jean de Latran, et souffrait, en outre, d'un horrible ulcère.

Un jour qu'après l'avoir communiée, Dominique, assis près de sa petite fenêtre, lui adressait des paroles d'édification, il la pria de lui montrer un de ces vers qui lui rongeaient la poitrine en lui causant un vrai martyre. Bonne mit pour condition qu'il le lui rendrait. Mais dans la main du thaumaturge, le ver se changea en un magnifique diamant. A cette vue, les Frères qui entouraient le Bienheureux lui dirent de garder la perle. La sainte femme redemandant avec larmes son trésor, Dominique le lui rendit, et le diamant reprit sa forme première. L'homme de Dieu quitta la recluse, après l'avoir bénite par le signe de la croix; tandis qu'il s'éloignait, l'ulcère disparut. Bonne se trouva parfaitement guérie.

Une autre recluse, appelée Lucie, logeait derrière l'église de Sainte-Anastasie, sur la route de Saint-Sixte; elle avait un bras rongé jusqu'à l'os par un mal cruel. Dominique, ému de pitié, demanda un jour à voir son mal et le guérit également par une simple bénédiction.

(1) La statue de la Vierge que tu vois fut jadis un cyprès, mis en terre par la main industrieuse de Dominique.

Ce cyprès est la gracieuse image du Saint qui le planta : Mon fils, tu plairas à ton Père, en étant son portrait fidèle.

XVIII

PREMIER CHAPITRE GÉNÉRAL. 1220

Cependant l'Ordre florissait de toutes parts, en fondations importantes et en excellents sujets : saint Dominique était dans la maison de Dieu comme un olivier fécond, chargé de feuilles et de fruits. Le Pape lui avait, par acte authentique, conféré pleine juridiction sur son institut dans le monde entier. C'est pourquoi le Bienheureux crut le moment arrivé de convoquer un Chapitre général, dans lequel, entouré des principaux de ses Frères, il assurerait l'unité de l'œuvre en promulguant d'une manière efficace la législation dominicaine.

Aussitôt donc après la fête de Pâques, qui tombait, en 1220, au 29 mars, il quitta la Ville éternelle. Peut-être même s'en était-il éloigné plus tôt, ou tout au moins pendant son séjour à Rome avait-il eu soin d'aller à Viterbe, une fois ou l'autre, pour rendre compte au Pape de ses actes relatifs à Saint-Sixte et à Sainte-Sabine. Ainsi s'expliqueraient plus naturellement diverses Lettres pontificales délivrées, sans nul doute, à la prière du serviteur de Dieu ou à la considération de son mérite. Le 26 février, peu de jours après l'inhumation du B. Réginald à N.-D. des Champs, à Paris, Honorius avait écrit aux clercs de cette abbaye pour les féliciter de vouloir bien accorder aux Frères de Saint-Jacques la sépulture dans leur église. Le 20, le 23 et le 24 mars, le Pontife s'adressait aux peuples de Madrid, de Ségovie et de Bologne, il louait leur charité à l'égard des Frères et les engageait à persévérer dans ces bonnes dispositions. Le 6 mai suivant, il devait recommander à l'Archevêque de Tarragone, en Espagne, la propagation de l'Ordre dans sa province ecclésiastique, et le 12 du même mois, autoriser divers moines de Saint-Victor, de Vallombreuse et d'autres abbayes à se joindre à « Frère Dominique, Prieur de l'Ordre des Prêcheurs », pour exercer sous sa direction le ministère de la parole de Dieu.

Le saint Patriarche arriva à Bologne de manière à ouvrir le Chapitre général le jour de la Pentecôte, 17 mai. On ignore les noms des Religieux venus du dehors. On sait seulement que Dominique avait mandé par lettres d'envoyer de Paris quatre Frères, et que l'un d'eux



CARCASSONNE. — Vue partielle de la Cité, d'après une photographie de M. A. Cardes.

A gauche : la première tour dépend de l'ancien château du comte de Montfort ;
la deuxième et la troisième tours appartiennent à la Porte de l'Aude.
Au centre : la tour dite de l'*Inquisition*.
A droite : la grande tour carrée fait partie de l'ancien évêché habité par saint Dominique.
Au-dessus des murailles : le sommet des tours de l'ancienne Cathédrale (Saint-Nazaire).

fut le B. Jourdain de Saxe, vêtu depuis trois mois, mais « rempli de grâce et dispos pour toute sorte de bonnes œuvres ».

« Dans ce Chapitre, que présida le bienheureux confesseur et vénéré maître Dominique, dit Thierry d'Apolda, sous l'inspiration du Saint-Esprit, et de l'avis des hommes illustres qu'on avait appelés, furent posés les fondements de l'Ordre. La pierre principale y fut la pauvreté évangélique. En effet, par un statut perpétuel, les Pères rejetèrent toutes possessions et tous revenus temporels, renonçant même à ceux qu'ils avaient du côté de Toulouse, et préférant la pauvreté du Christ aux richesses des Egyptiens ». On abandonna ces biens aux Religieuses de Prouille ou à d'autres communautés de femmes.

Ce dépouillement de toute propriété ne comprenait pas sans doute l'immeuble qui constitue le couvent; car les observances de la vie régulière et commune requièrent nécessairement la possession paisible et incontestée du local occupé par les Religieux. Nous trouvons, de fait, les premiers couvents de l'Ordre généralement entourés de vastes enclos, où l'on cultivait avec soin les légumes et herbages qui faisaient alors la principale, sinon l'unique, nourriture des Frères.

Saint Dominique, allant plus loin dans sa renonciation aux choses temporelles, aurait voulu que toute l'administration domestique fût remise aux mains des Frères convers, afin que les Religieux de chœur pussent vaquer sans aucun souci à la prière, à l'étude et à la prédication. Mais les Pères du Chapitre repoussèrent cet avis, alléguant qu'une mesure semblable avait failli anéantir récemment l'Ordre de Grammont.

L'humble serviteur du Christ dit ensuite au milieu de l'assemblée: « Je mérite d'être déposé, parce que je suis inutile et affaibli. » Les Frères refusant absolument d'accepter sa démission, il fut décidé avec leur assentiment qu'à l'avenir on établirait des magistrats appelés *Définiteurs*, qui auraient tout pouvoir, tant que durerait le Chapitre, pour statuer, ordonner, définir, déposer même le Maître général, s'il venait à prévariquer.

De plus, afin d'extirper les abus qui pourraient se glisser, et d'accroître le bien de l'Ordre, on décréta que le Chapitre général se tiendrait chaque année, à Bologne et à Paris alternativement. Cependant, par une dérogation immédiate, Bologne fut désignée pour le lieu de l'assemblée suivante.

D'autres règlements furent dressés sans doute, et peut-être ajoutés

au catalogue des Constitutions primitives, mais l'histoire n'en a pas transmis le détail.

Les Pères du Chapitre se séparèrent, pénétrés de plus en plus de l'esprit de leur saint Fondateur, et l'on vit alors dans l'Eglise, disent les chroniques, une floraison de couvents et une riche moisson d'œuvres apostoliques. Quant au bienheureux Patriarche, il entreprit d'évangéliser la Lombardie, et, en compagnie des Frères Ventura, Bonvisi, et autres, prêcha pendant deux mois la parole de Dieu dans un certain nombre de villes, s'arrêtant aussi dans les couvents de son Ordre et les autres monastères situés sur son passage.

A Modène, un chanoine français, qui se rendait à Rome, vint le trouver à l'issue d'une prédication, et lui avoua qu'il était tourmenté par des tentations charnelles, au point de désespérer de son salut. « Prenez courage, lui dit le Saint, et confiez-vous en la miséricorde de Dieu; je vous obtiendrai la continence de la chair. » Le chanoine se retira entièrement délivré.

Dominique rencontra François d'Assise à Crémone, dans un couvent de Frères Mineurs. Pendant qu'ils conversaient ensemble, quelques Religieux s'approchèrent, disant : « L'eau pure nous manque; de grâce, vous qui êtes nos Pères et les serviteurs de Dieu, suppliez le Seigneur de bénir notre puits. » Les deux Saints se regardèrent, chacun semblant inviter l'autre à donner la réponse. Dominique dit alors : « Puisez de l'eau, et apportez-nous-la. » Les Frères apportèrent dans un vase l'eau trouble du puits, et Dominique dit à François : « Père, bénissez, au nom du Seigneur. — Bénissez vous-même, répondit François, car vous êtes mon supérieur. » La pieuse contestation dura quelques instants; après quoi, Dominique fit le signe de la croix sur le vase, et ordonna qu'on versât l'eau dans le puits, dont la source fut à jamais purifiée.

A Milan, le Bienheureux tomba malade : Frère Bonvisi s'installa à son chevet. Il ne l'entendit jamais se plaindre, et souvent reconnut à certains signes qui paraissaient habituellement sur son visage, qu'il était en oraison. Sitôt que l'accès de fièvre avait disparu, le Saint parlait de Dieu aux Frères, il lisait ou se faisait lire ; il louait le Seigneur et le bénissait de sa maladie, selon sa coutume qui était de se plaire dans la tribulation plus que dans la prospérité.

Le monastère de Colombe, fondé par saint Bernard sur le territoire de Parme, reçut sa visite, et c'est là qu'il faut placer, selon

toute apparence, le fait raconté comme il suit par Rodrigue de Cerrate.

« Dominique arriva un soir à l'entrée d'un couvent dont tous les Religieux étaient déjà couchés. Craignant de leur causer de l'embarras, il s'étendit devant la porte avec son compagnon, et pria le Seigneur de pourvoir à leurs besoins sans éveiller les moines. Au même instant, ils se trouvèrent tous les deux dans l'intérieur. »

Frère Ventura déclare avoir remarqué souvent, au cours du voyage de Lombardie, que dans les couvents, soit de l'Ordre, soit étrangers à l'Ordre, lorsqu'un Frère en proie à la tentation ou au trouble allait converser avec lui, le saint Père le consolait et l'exhortait si bien que le Frère se retirait de lui pleinement réconforté. Chaque fois, à moins d'une impossibilité absolue, il prêchait aux Frères, pleurait beaucoup et provoquait ainsi les autres à pleurer.

Selon le sentiment le plus probable, un des meilleurs résultats de cette évangélisation de la Lombardie par le saint Patriarche fut l'institution du Tiers Ordre, institution dont a si bien écrit le P. Lacordaire (1). Voyant de tristes signes de l'affaiblissement de la foi, et l'asservissement dégradant de l'Eglise sous la puissance laïque, Dominique, pour résister à l'effroyable combinaison du mal, « institua une association à laquelle il donna le nom de *Milice de Jésus-Christ*. Elle était composée de gens du monde des deux sexes, qui s'engageaient à défendre les biens et la liberté de l'Eglise par tous les moyens en leur pouvoir. Leur habit, resté le même pour la forme que celui du monde, s'en distinguait par les couleurs dominicaines, le blanc, symbole de l'innocence, et le noir, symbole de la pénitence. Sans être liés par les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, ils participaient autant que possible à la vie religieuse. Ils observaient des abstinences, des jeûnes, des veilles, et remplaçaient par un certain nombre de *Pater noster* et d'*Ave Maria* la récitation de l'office divin. Ils avaient, sous l'autorité de l'Ordre, un Prieur de leur choix : ils s'assemblaient à des jours fixes dans une église des Frères Prêcheurs pour y entendre la messe et le sermon. Quand Dominique eut été mis au rang des saints, les Frères et les Sœurs de l'association prirent le titre de *Milice de Jésus-Christ et du bienheureux Dominique*. Plus tard, ce qu'il y avait de militant dans cette appellation disparut avec les causes publiques du combat, et l'association

(1) *Vie de saint Dominique*, ch. XVI.

demeura consacrée aux progrès de l'homme intérieur sous le nom de *Frères et Sœurs de la Pénitence de Saint-Dominique*. C'est sous ce nom que Munion de Zamora, septième Maître général des Frères Prêcheurs, la confirma et en modifia les règlements ». Les Souverains Pontifes y ajoutèrent l'approbation apostolique et divers privilèges spirituels.

Le Tiers Ordre se développa avec une rapidité merveilleuse, grâce en partie à l'esprit d'association qui régnait au moyen âge; on a pu dire qu'à cette époque de foi, à peine trouvait-on en Europe un chrétien fervent qui ne fût affilié à la famille de saint Dominique ou à celle de saint François par les liens du Tiers Ordre. « L'histoire de cette institution, dit encore le P. Lacordaire, est une des plus belles choses qu'on puisse lire. Elle a produit des saints sur tous les degrés de la vie humaine, depuis le trône jusqu'à l'escabeau, avec une telle abondance que le désert et le cloître pouvaient s'en montrer jaloux. »

XIX

ÉPISODES DU SÉJOUR DE SAINT DOMINIQUE A BOLOGNE

Après avoir évangélisé la Lombardie pendant deux mois environ, saint Dominique rentra à Bologne un peu avant l'Assomption. Sur les entrefaites arriva pour le voir un vénérable Cistercien, alors Prieur de l'abbaye de Casemare, et plus tard évêque d'Alatri, avec lequel il avait contracté à Rome une étroite amitié. La veille de l'Assomption, tandis qu'ils s'entretenaient doucement des choses célestes, Dominique dit à son ami, dans un épanchement intime : « Cher Prieur, je vais vous déclarer une chose que je n'ai jamais dite à personne, et que je vous prie de ne pas révéler de mon vivant. Jamais je n'ai demandé aucune grâce à Dieu que je ne l'aie obtenue. » Le Prieur, plein d'admiration d'une faveur si rare, et se souvenant du désir extrême qu'avaient les Frères de posséder parmi eux un Docteur fameux de l'Université, appelé Conrad le Teutonique, répondit : « Père, demandez donc pour votre Ordre Maître Conrad, dont vos Frères souhaitent si ardemment l'entrée en Religion. — Vous me proposez là une chose bien difficile, dit le Bienheureux ; cependant, si vous voulez prier avec moi toute cette nuit, j'espère de la bonté du Seigneur qu'il nous exaucera. »

Après Complies, Dominique demeura dans l'église avec son ami.

Ils assistèrent aux Matines de la fête, et après l'office poursuivirent leur veille. A l'heure de Prime, au moment où le chantre entonnait l'hymne *Jam lucis orto sidere*, voilà Maître Conrad qui entre, et vient se jeter aux pieds de Dominique en lui demandant l'habit. Il le reçut au milieu de l'allégresse générale, se fit remarquer par sa conversation toute religieuse et ses leçons pleines de grâce, et mourut l'an 1239, à Magdebourg, en chantant des Psaumes avec ses Frères réunis autour de sa couche. Quant au Prieur de Casemare, il ne dévoila son secret qu'après la mort de Dominique, auquel il survécut plus de vingt ans. Il avait craint d'abord de mourir le premier, et en avait fait l'observation à l'homme de Dieu : « Non, avait répondu celui-ci, soyez sûr que vous vivrez plus longtemps que moi. »

Le saint Patriarche reçut encore, à cette époque, un jeune Apulien, nommé Thomas Paglio, qui, pour son innocence et sa simplicité, lui devint particulièrement cher, au point qu'on l'appelait son Benjamin. D'anciens compagnons du jeune novice, indignés de l'avoir perdu, l'attirèrent par ruse hors du couvent, et, lui enlevant sa tunique de laine, lui passèrent des vêtements profanes. Les Frères coururent aussitôt à leur Père vénéré, et lui dirent : « Voici qu'on emmène dans le siècle votre Benjamin. » Dominique se rend à l'église, pour demander au Seigneur justice de cet attentat. Sa prière fut immédiatement exaucée. A peine les ravisseurs eurent-ils revêtu d'une chemise de toile le pauvre agneau, que celui-ci poussa des cris lamentables en disant : « Je brûle par tout le corps ! » Il n'eut pas de repos qu'on ne l'eût reconduit au bercail, en possession de sa blanche toison.

Un fait analogue se présenta pour un jurisconsulte bolonais, que ses amis essayaient d'entraîner par force hors du cloître. Les Frères effrayés voulaient demander renfort à quelques chevaliers, amis de l'Ordre ; mais le bon pasteur leur dit : « Nous n'avons pas besoin de faire appel aux armes des mortels ; je vois autour de l'église plus de deux cents anges chargés par le Seigneur de nous garder. » Les agresseurs se retirèrent, en effet, saisis d'une frayeur céleste.

Une autre vocation, également extraordinaire, fut celle d'un prêtre qui, remarquant la ferveur avec laquelle Dominique et ses Frères s'adonnaient à la prédication sans s'inquiéter d'aucun salaire, désira entrer dans leur compagnie. Mais il lui semblait qu'auparavant l'acquisition d'un Nouveau Testament lui était indispensable. Or voici qu'un jeune homme se présente, lui demande s'il ne voudrait pas acheter un certain livre qu'il tenait sous son habit : « Quel est ce livre ? »

dit le prêtre. — « Un Nouveau Testament. » L'ecclésiastique l'achète aussitôt avec grande joie. Il lui vient alors un doute sur sa vocation, et en même temps la pensée qu'il pourra trouver dans son livre la réponse divine. Il adresse une prière à Dieu, fait le signe de la croix sur la couverture et ouvre le volume avec confiance. Ses yeux rencontrent le Chapitre des *Actes des Apôtres* où est rapporté le commandement fait à saint Pierre de suivre les messagers du centurion Corneille : *Lève-toi, descends et va avec eux sans hésiter, car c'est moi qui les ai envoyés.* Affermi par ces paroles, le prêtre renonça entièrement au monde et embrassa l'Ordre, qu'il honora par ses vertus et ses œuvres apostoliques.

Les habitants de Bologne avaient en si grande vénération saint Dominique, et témoignaient tant d'avidité pour entendre sa parole que le Bienheureux, afin de les satisfaire, allait prêcher tantôt dans une église, tantôt dans une autre. Souvent la foule venait le chercher à la porte du couvent, et l'y reconduisait encore après le sermon. Dans une de ces circonstances, deux étudiants s'approchèrent de lui : « Mon Père, dit l'un, demandez pour moi à Dieu le pardon de mes péchés ; je viens de les accuser tous, je le crois. — Je le ferai, mon fils, » répondit le Saint ; et s'étant un peu recueilli : « Ayez bon courage, reprit-il, vos péchés vous ont été remis. » Encouragé par cette réponse, le second dit à son tour : « Priez aussi pour moi, mon Père, car j'ai confessé mes péchés. » Dominique, après une courte prière, lui dit : « Dieu ne saurait être trompé, mon fils ; vous avez confessé vos péchés, mais non pas tous : il en est un que la honte vous a fait retenir. » L'étudiant confondu répondit : « Mon Père, vous dites vrai ; maintenant je me repens, obtenez-moi mon pardon. »

Un autre jour, où l'on célébrait une grande fête, un écolier livré au vice impur vint à Saint-Nicolas pour entendre la messe et le sermon. Le bienheureux Père était à l'autel. Au moment de l'offrande, l'écolier s'avança, selon la coutume d'alors, et baisa la main du célébrant. Il en sortit une odeur si céleste que jamais de sa vie il n'avait senti chose semblable ; mais ce qui le surprit et le consola bien davantage, c'est qu'il se trouva entièrement dégagé de toute tentation.

Un usurier, assistant à la messe de saint Dominique, se présenta pour recevoir la communion de sa main. Il éprouva aussitôt dans sa bouche l'impression d'un charbon ardent. Averti par ce châtiment et

touché de la grâce, il revint sincèrement à Dieu et restitua tout le bien mal acquis.

L'esprit prophétique était habituel au saint Patriarche et servit plus d'une fois à l'avantage de ses enfants.

Un Frère qu'il avait chargé d'une mission à l'extérieur vint, au retour, se présenter à lui. Dominique l'apostrophe ainsi : « Quelque chose me dit que vous ne gardez pas vos règles : n'avez-vous pas de l'argent sur vous ? » Le Frère, se voyant découvert, avoue sa faute. Dominique lui fait rejeter sur-le-champ l'argent maudit, et impose au coupable une sévère pénitence.

Plusieurs fois, le démon tenta de jeter le trouble dans la communauté, Dieu le permettant ainsi pour réprimer les écarts de quelques Religieux et pour montrer la puissance de son serviteur sur l'esprit infernal.

Un convers attaché au service des malades mangeait souvent en secret le reste des viandes qu'il leur avait présentées. Un soir qu'il était tombé dans cette faute, il fut soudainement possédé par le démon. A ses cris effroyables, les Religieux accoururent, et Dominique, touché de compassion pour les souffrances du malheureux, gourmanda l'esprit mauvais d'être entré dans ce Frère. « Il l'a bien mérité, répondit Satan, car il a mangé, contre toute règle, de la viande qu'on sert aux malades. — Je l'absous de son péché, par l'autorité de Dieu, reprit le tendre Père ; quant à toi, ennemi des hommes, je t'ordonne, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de sortir du corps de ce Frère et de ne plus le tourmenter. » A quoi le démon obéit sans résistance.

Un autre convers, saisi par le diable après le coucher des Frères mettait l'épouvante dans le dortoir par d'affreux hurlements. On alla chercher saint Dominique. Le Bienheureux ordonna qu'on portât l'énergumène à l'église, où d'un souffle il éteignit toutes les lampes. Dominique dit au démon : « Je te commande, au nom de Jésus-Christ, de dire pourquoi tu persécutes ainsi ce Frère, et de quelle manière tu es entré dans son corps. — Si je le possède, c'est sa faute, répondit l'esprit infernal ; dans l'après-midi, il a bu en ville, sans permission et sans faire le signe de la croix. C'est alors que j'entrai en lui sous la forme d'un moucheron, ou plutôt c'est lui qui m'avala sous cette forme. » A ce moment, on sonna Matines ; le diable s'écria : « Je ne puis plus rester ici, maintenant que les enchaperonnés se lèvent pour

venir louer le Seigneur. » Et sortant du corps de sa victime, il laissa le pauvre Frère étendu sur le pavé, comme mort. Les Religieux l'emportèrent à l'infirmerie, où il demeura jusqu'au matin sans avoir conscience de rien. Revenu à lui-même, et instruit de ce qui s'était passé, il profita de la leçon pour mener une vie parfaitement régulière.

Le trait suivant n'est pas sans enseignement.

Un novice veillant après Matines devant un autel se laissa appesantir peu à peu par le sommeil, et entendit une voix qui disait : « Va et fais-toi encore raser la tête. » En réfléchissant sur cette parole, il comprit qu'il devait dévoiler des circonstances omises dans sa confession précédente. Il alla trouver le bienheureux Père et lui ouvrit toute son âme. Après cet aveu, comme il reposait doucement, il vit un ange descendre du ciel et lui poser sur le front une couronne enrichie de diamants. Le novice se réveilla plein de joie et bénissant Dieu.

Le démon s'adressait quelquefois directement à saint Dominique, mais toujours pour sa propre confusion. Un jour, il prit la forme d'un jeune homme qui voulait se confesser. Au prêtre qu'on lui envoya il débita des obscénités révoltantes sur un ton si dégagé que le confesseur, ne trouvant point dans ce pénitent les dispositions essentielles, le renvoya sans l'absoudre. Le jeune homme demanda un autre Religieux, puis un troisième, et ainsi jusqu'à cinq ; tous également lui refusèrent l'absolution. L'hypocrite s'emporte alors en amers reproches contre ces moines qui, du haut de la chaire, prêchent la conversion, et au saint tribunal repoussent les pécheurs. Au bruit qu'il fait, le sacristain va trouver le bienheureux Père et l'informe du scandale qui se passe à l'église. Dominique s'y rend, mais découvrant par révélation l'artifice infernal : « Esprit malin, dit-il, pourquoi tentes-tu les serviteurs de Dieu sous cette apparence de piété. » Et il le réprimanda vertement. Le diable s'évanouit à la place même, laissant une odeur de soufre suffocante.

L'astucieux serpent agit une autre fois avec plus de finesse. Dominique demeuré dans l'église après Complies aperçut un Frère qui semblait prier très dévotement devant un autel. Il lui fit signe de la main d'aller se reposer. Le Frère, inclinant la tête, se retira. Le saint fondateur avertit ensuite les Religieux que personne ne restât plus dans l'église après le dernier signal. Néanmoins, le faux Frère, car ce n'était autre qu'un démon, revint la seconde, la troisième nuit, feignant de prier comme la première fois.

Dominique s'approche et dit : « Que signifie cette désobéissance? Je vous retrouve pour la troisième fois à faire une chose que j'ai expressément défendue! » Le diable, éclatant de rire, s'écria : « J'ai donc réussi à te faire rompre le silence. — Misérable, reprit le Saint, ne te réjouis pas de ton succès; ne sais-tu pas que je puis dispenser du silence, et moi-même parler quand je le crois utile?.. » Et il le renvoya confondu.

Une nuit, le saint Patriarche aperçut cet adversaire acharné des hommes, tenant un feuillet d'une main qui semblait armée de griffes de fer, et lisant à la lueur de la lampe. Dominique lui demanda ce qu'il lisait : « Les péchés de tes Frères, » répondit Satan. — « Donne-moi ce papier, au nom de Jésus-Christ », répartit Dominique. Le démon obéit et disparut. Le bienheureux Père trouva inscrites plusieurs transgressions, dont il ne manqua pas de reprendre sévèrement ses fils.

Thierry d'Apolda nous donne un récit encore plus significatif.

Un jour que le Saint, sentinelle vigilante, faisait la garde autour de la cité de Dieu, son couvent bien-aimé, il rencontra dans le dortoir l'ennemi du salut rôdant comme un lion en quête d'une proie. Il l'arrêta et lui dit : « Que fais-tu donc ici, bête infernale? » Le démon répondit : « Je cherche mon bénéfice ». Le Saint reprit : « Et quel bénéfice fais-tu au dortoir? » Le démon : « En ôtant aux Frères le sommeil nécessaire, je les empêche de se reposer et les rends paresseux; je suis cause qu'ils se lèvent lentement, je leur persuade de ne point aller à Matines, et quand cela m'est permis, je leur envoie des songes et des illusions. » Le Saint le conduisit au chœur et lui dit : « Que gagnes-tu dans ce saint lieu? — Beaucoup de choses : je fais arriver les Religieux trop tard et partir trop tôt, je les remplis de distractions pendant la prière. » Interrogé au sujet du réfectoire, il répondit : « Qui donc ne mange pas plus ou moins qu'il ne faut? » Mené au parloir, il dit en riant aux éclats : « Pour ce lieu-ci, il est à moi, j'y règne en maître : c'est l'endroit des rires, des nouvelles inutiles, des paroles oiseuses. » On arriva enfin à la salle du Chapitre ; le démon voulut s'enfuir : « Ce lieu, dit-il, est pour moi un enfer; j'y perds tout ce que je gagne ailleurs. C'est ici que les Frères sont avertis, qu'ils s'accusent, qu'ils reçoivent pénitence et absolution de leurs coulpes. Je déteste ce lieu plus que tous les autres. »

Ayant ainsi contraint le diable à dévoiler ses ruses, saint Dominique se sentit plus affermi que jamais à placer parmi les Constitu-

tions de son Ordre celle du *Chapitre quotidien*, qui se tenait régulièrement chaque nuit après Matines, ou le matin à l'issue de Prime. « L'expérience a démontré, dit le Père Souèges, le grand bien obtenu par les Chapitres en Religion, pourvu qu'ils soient tenus avec exactitude, sagesse et charité, ainsi que le faisait notre Père saint Dominique, gardant un si juste milieu, qu'il corrigeait le vice sans troubler le coupable. Mais si le sel amer et salutaire de la correction venait à s'affadir, et que le Chapitre ne fût plus qu'une cérémonie tout extérieure, comme les défauts ne diminueraient pas, le démon aussi n'aurait pas plus d'horreur de ce lieu que des autres du couvent. »

Saint Antonin rapporte un autre triomphe du B. Dominique sur l'enfer, d'après la déposition du cardinal de Viterbe, Raynier Capocci, ami du saint Patriarche, auquel il donna l'église de Sainte-Marie aux degrés, pour la fondation d'un couvent.

Un jour, on présenta au Saint un énergumène, dans l'église. Dominique revêtit l'étole, en passa une partie autour du corps de ce malheureux, et commanda aux démons de ne plus le tourmenter. Eux, témoignant souffrir une peine extrême de ses adjurations, s'écrièrent : « Laissez-nous sortir d'ici, pourquoi nous vexer de la sorte ? — Je ne vous laisserai point partir, répondit le Saint, que vous ne me donniez des cautions pour preuve que vous ne retournerez plus dans cet homme. — Et quelles cautions voulez-vous? demandèrent les démons. — Les saints martyrs qui reposent dans cette église. — Nous ne pouvons pas vous les offrir à cause de nos démérites. — Je les veux absolument, insista le Bienheureux, pour que je vous permette de vous en aller. » Les démons promirent alors de les lui donner, autant qu'il serait en leur pouvoir. Et un instant après : « Voici que nous avons obtenu, par faveur toute gratuite, ce que vous nous demandez : les saints Martyrs répondront pour nous. — Mais quel signe me donnez-vous que vous ne mentez pas ? » dit saint Dominique. — « Allez aux reliquaires qui contiennent leurs chefs, répondirent-ils, et vous les trouverez renversés. » Chose admirable, conclut le saint archevêque de Florence, chose qui doit être comptée absolument parmi les prodiges du ciel, on alla voir, et on trouva les châsses telles que les démons avaient dit. Les auteurs qui reproduisent le fait ne manquent pas d'observer que c'est au mérite du B. Dominique que Dieu accorda ce que les démons ne pouvaient obtenir par eux-mêmes.

XX

PORTRAIT ET VERTUS DE SAINT DOMINIQUE

Thierry d'Apolda nous a laissé de saint Dominique le portrait suivant :

« En lui la forme extérieure répondait parfaitement à la beauté de l'homme intérieur. Dominique était de taille moyenne mais bien proportionnée. Il avait le corps mince et agile, le visage beau et coloré, les cheveux et la barbe d'un blond assez vif, les yeux grands et beaux. De son front jaillissait entre les cils une sorte de rayonnement qui inspirait la vénération et l'amour. Ses mains étaient longues et belles, sa voix claire, harmonieuse, puissante comme le son d'une trompette. Il n'était pas chauve, mais il portait toute sa couronne monacale, semée de rares cheveux blancs.

« La main du Créateur avait elle-même façonné ce vase fragile; elle l'avait orné de sa grâce pour que l'Esprit saint pût facilement le remplir de son onction ; elle avait disposé les membres de ce corps de manière qu'ils servissent de réceptacle aux dons de Dieu et d'organes à son Esprit.

« Heureux organes, heureux membres d'un corps où le cœur et la chair tressaillaient avec une harmonie si parfaite dans le Dieu vivant! Rien ne troublait l'égalité de son âme, si ce n'est la compassion pour les souffrances d'autrui. Et parce qu'un cœur content réjouit le visage de l'homme, le calme de son intérieur se révélait au dehors par un air toujours souriant. C'était une sérénité comme on en voit sur le visage des saints; sitôt qu'on le regardait, on en avait le cœur pénétré. Ce qui contribuait à le rendre aimable à tous, c'était la simplicité de sa conduite, où n'apparut jamais l'ombre de la finesse et du déguisement. Partout où il se trouvait, soit en route avec ses compagnons, soit dans une maison étrangère, avec son hôte et sa famille, soit au milieu des grands, des princes et des prélats, il abondait en discours et en exemples qui provoquaient au mépris du monde et à l'amour de Jésus-Christ. Un clerc, ravi de son éloquence, lui demanda, un jour, dans quels livres il était allé puiser des choses si sublimes. Le Saint répondit avec douceur : « Mon fils, j'ai étudié principalement « dans le livre de la charité ; ce livre enseigne tout. »

« Il consacrait le jour au prochain et la nuit à Dieu, se rappelant que le Seigneur recommande sa miséricorde pour le jour, et sa louange pour la nuit. Durant le jour, personne n'était d'un commerce plus facile et plus agréable; pendant la nuit, nul ne l'égalait pour les veilles et la prière. Il passait dans l'église le temps des ténèbres, priant tantôt à genoux, tantôt prosterné. Lorsque, épuisé de lassitude, il se sentait contraint au sommeil, il dormait un peu, devant un autel, ou en quelque autre endroit, la tête appuyée sur une pierre, comme le patriarche Jacob. Après quoi, il reprenait la ferveur de l'esprit, faisait le tour de l'église, s'arrêtant devant chaque autel, et invoquant le secours des saints. Ensuite, il visitait sans bruit les Frères endormis, les recouvrait quand leurs vêtements s'étaient dérangés, et, après les avoir bénits, retournait à l'église continuer ses oraisons. »

Notre bienheureux Père, associant aux dispositions de l'âme la coopération du corps, avait neuf manières de prier, rapportées également par Thierry d'Apolda, d'après un manuscrit de Carcassonne, qui contenait différentes figures explicatives, auxquelles l'auteur renvoie fréquemment.

La première était de courber très profondément la tête et les épaules devant l'autel, qui lui représentait Jésus-Christ en personne; il se rappelait alors cette parole des Livres saints : *La prière de celui qui s'humilie pénètre les nues*. (Eccli. xxxv, 21.) Il invitait les Frères à imiter cette action quand ils passaient devant les crucifix de l'église ; de là est venue sans doute notre inclination profonde avant la génuflexion.

La seconde manière était de s'étendre tout de son long contre le sol. On l'entendait dire alors : *Mon Dieu, soyez-moi propice, à moi pauvre pécheur!* ou bien : *Mon âme s'est humiliée dans la poussière; mes entrailles se sont collées à la terre*, ou encore : *Mon âme s'est attachée au pavé du temple, vivifiez-moi selon votre parole*. (Luc. xviii, 13. — Ps. xliii, 24. — Ps. cxviii, 25).

Il enseigna aux Frères cette prostration, connue dans l'Ordre sous le nom de *Venia*, et leur disait pour les engager à la pratiquer pieusement : « Les Rois mages, en entrant dans la maison de Bethléem, trouvèrent l'Enfant avec Marie sa mère et se prosternèrent la face contre terre pour l'adorer. Nous aussi, nous trouvons l'Homme-Dieu avec Marie son humble servante. *Venez donc, ado-*

rons-le et prosternons-nous en sa présence, pleurons devant le Seigneur qui nous a créés. (Ps. XCIV, 6.)

En troisième lieu, il se tenait debout, et se frappant les épaules avec sa chaîne de fer, il disait ce verset du Psaume XVII : *Votre discipline, Seigneur, m'a corrigé jusqu'à la fin; c'est votre discipline elle-même qui m'instruira.*

Quatrièmement, Dominique, le regard fixé sur l'autel ou sur un crucifix, faisait de nombreuses génuflexions, quelquefois depuis les Complies jusqu'aux Matines, voulant imiter par cette action le lépreux de l'Evangile, qui disait en fléchissant le genou : *Seigneur, si vous le voulez, vous pouvez me guérir;* ou saint Etienne priant les genoux en terre pour ses persécuteurs, et disant : *Seigneur, ne leur imputez pas ce péché.* Alors le vénéré Père sentait naître en lui une grande confiance dans la miséricorde de Dieu, pour lui-même et pour les pécheurs, et pour la préservation des Frères novices qu'il envoyait prêcher. De temps en temps, sa contemplation était interrompue par des éclats de voix : *Seigneur,* disait-il, *je crierai vers vous, ne faites point silence à mon égard, de peur, si vous vous taisez, que je ne ressemble à ceux qui descendent dans l'abîme,* et d'autres expressions tirées de l'Ecriture. Parfois, il se parlait tout bas, suspendait ses génuflexions comme frappé de surprise, un temps même assez long; il semblait entrevoir le ciel par son intelligence, il souriait et essuyait des larmes de ses joues. Sa poitrine était haletante, comme celle d'un homme altéré en face d'une fontaine ou d'un voyageur aux approches de sa patrie.

Un cinquième mode de prier, habituel à saint Dominique de préférence au couvent, était de se tenir debout devant l'autel, sans appui, les mains parfois étendues devant sa poitrine, en forme de livre, comme s'il eût fait une lecture attentive sous le regard du Très-Haut. Alors lui revenait à la mémoire ce verset d'un Psaume : *Phinées se leva, apaisa le Seigneur, et le fléau cessa* (Ps. CV, 30.) Par moments, le Bienheureux élevait les deux mains jusqu'aux épaules comme le prêtre à la sainte Messe, ou bien il s'en couvrait les yeux pour méditer plus profondément. On le voyait aussi tendre l'oreille comme pour mieux entendre une voix mystérieuse, et, dans ces diverses attitudes, il ressemblait à un prophète conversant avec Dieu ou avec un esprit céleste.

Sa sixième manière consistait à se tenir dressé sur la pointe des pieds, le visage au ciel, les mains jointes au-dessus de la tête, comme

une flèche qu'un arc bien tendu lance avec vigueur. On pense qu'il obtenait alors, pour lui et pour ses Frères, un accroissement considérable des dons et des fruits de l'Esprit saint. Sa prière était celle-ci : *Seigneur, exaucez ma voix quand je crie vers vous, quand j'élève mes mains vers votre saint temple.* (Ps. XXVII, 2.)

Une autre manière, la septième, qu'il n'employait que rarement, et seulement pour obtenir quelque grâce tout à fait importante, était de se tenir droit, les mains et les bras fortement étendus en croix à l'imitation du Sauveur mourant, et poussant vers son Père ces clameurs puissantes qui lui valurent d'être exaucé pour le respect dû à son mérite infini. Dominique disait alors avec un son de voix grave et distinct : *Seigneur, Dieu de mon salut, j'ai crié jour et nuit en votre présence, j'ai étendu tout le jour mes mains vers vous... Ecoutez ma prière, j'ai étendu mes mains vers vous ; mon âme est devant vous comme une terre sans eau : exaucez-moi promptement.* (Ps. LXXXVIII, 1 et 10. — Ps. CXLII, 6 et 7.)

Il avait prié ainsi, lorsqu'il délivra les pèlerins anglais en danger de se noyer sous les murs de Toulouse, et lorsqu'il ressuscita le jeune Napoléon à Rome. Dans cette dernière circonstance, aucun des assistants n'entendit les paroles qu'il prononça, et personne ensuite n'osa l'interroger, tant ce miracle avait inspiré pour lui de vénération et de sainte frayeur.

Le B. Dominique avait une huitième manière de prier, belle, dévote et gracieuse. Après les heures canoniales et après l'action de grâces qui suit le repas, l'homme de Dieu, tout plein de l'esprit de dévotion qu'il avait puisé dans les paroles divines chantées au chœur ou au réfectoire, gagnait sa cellule ou un lieu solitaire. Là, il s'asseyait, faisait le signe de la croix, et, prenant l'Evangile de saint Matthieu ou les Epîtres de saint Paul, qu'il portait toujours sur lui, il ouvrait le livre et lisait attentivement. *J'écouterai,* se disait-il avec le roi-prophète, *j'écouterai ce que le Seigneur Dieu me fera entendre en moi-même.* (Ps. LXXXIV, 9.) C'était merveille de suivre les mouvements que produisait en sa personne ce saint exercice. Il faisait des gestes comme s'il eût parlé à un interlocuteur; il paraissait écouter, discuter, lutter; il souriait et pleurait tour à tour; il regardait fixement, puis baissait les yeux, puis se parlait bas, puis se frappait la poitrine. Parfois il se couvrait le visage de ses mains ou de son capuce. Incessamment il passait de la lecture à la prière, de la prière à la contemplation. De temps en temps il se levait, et, posant

le livre sur un siège, s'inclinait devant lui, le reprenait, le baisait avec amour, surtout si c'était le saint Evangile ; puis il se rasseyait et se remettait tranquillement à lire.

Enfin, la neuvième manière était propre à ses voyages. Dans les lieux solitaires principalement, il invitait ses compagnons à marcher en avant, ou à rester quelques pas derrière lui, leur rappelant ce texte du prophète Osée : *Je le conduirai dans la solitude*, dit le Seigneur, *et je parlerai à son cœur*. (Os., II, 14.) En cheminant ainsi à part, il méditait quelque passage des Ecritures ; on le voyait souvent faire un geste devant son visage, comme pour écarter des insectes importuns ; les Frères attribuaient à cette méditation familière des textes sacrés l'intelligence merveilleuse qu'il en avait acquise.

Telles étaient les différentes manières de prier de saint Dominique. Dans ses supplications quotidiennes, il embrassait les intérêts généraux et particuliers de l'Eglise entière. « Il avait une charité si grande pour les âmes, déclare Frère Ventura, qu'elle s'étendait à la fois aux fidèles et aux infidèles, à ceux-là même qui sont dans les douleurs de l'enfer, et il versait pour eux beaucoup de larmes. »

Recueillons d'autres témoignages sur les vertus de notre bienheureux Père, car neuf des Religieux qui le connurent à Bologne furent appelés à déposer au procès de 1233.

« Frère Dominique était assidu et dévot à l'oraison, dit Etienne d'Espagne, plus qu'aucun homme que j'aie jamais rencontré. Après Complies et l'oraison faite en commun, il nous faisait entrer au dortoir, et lui, demeurait dans l'église. Pendant qu'il priait ainsi la nuit, il éclatait en gémissements, au point que les Frères couchés dans le voisinage en étaient réveillés, et plusieurs émus jusqu'aux larmes. Il veillait fréquemment de la sorte jusqu'à Matines ; néanmoins il assistait à l'office, pendant lequel, allant d'un chœur à l'autre, il excitait les Frères à chanter à pleine voix et dévotement. Il persévérait ainsi dans la veille et la prière ; je ne me rappelle pas l'avoir vu la nuit dormir dans un lit, bien qu'on lui en préparât un. Souvent je l'ai vu célébrer la messe, et toujours, au Canon, ses joues étaient inondées de larmes ; il récitait l'Oraison dominicale avec tant de ferveur que les assistants partageaient son émotion. »

Frère Bonvisi s'exprime presque dans les mêmes termes : « Quelquefois je lui servais la messe ; j'observais alors son visage, et je voyais les larmes couler en telle abondance que l'une n'attendait pas

l'autre. Cela lui arrivait également dans la psalmodie chorale. Après Complies, lorsque les Frères sortaient de l'église pour aller au dortoir, le saint Père se tenait caché dans un coin de l'église, et moi, voulant connaître ce qu'il y faisait, je m'y cachais aussi, et je l'entendais prier le Seigneur avec larmes et sanglots. » — « Mais comment saviez-vous que c'était lui? » objecte-t-on au témoin. — « Je le voyais bien, car une lampe brûlait dans l'église; du reste, je le reconnaissais à la voix et je suis parfaitement certain du fait. C'était d'ailleurs l'opinion commune parmi les Frères qu'il passait les nuits en oraison. »

Frère Rodolphe de Faenza dit à son tour : « Le Bienheureux n'avait d'autre lit que la terre, ou une claie, ou une planche avec une couverture, et il s'y étendait tout vêtu, sans rien ôter, si ce n'est parfois sa chaussure. Ses veilles excessives étaient cause qu'il s'endormait parfois à table ou sur un siège. Il suivait assidûment les exercices réguliers, et se nourrissait des mêmes aliments que la communauté. J'étais alors Procureur, continue le témoin, et si parfois il m'arrivait de servir quelque mets d'*extra*, que nous appelons *pitance*, Frère Dominique m'appelait et me disait à l'oreille : « Pourquoi tuez-vous les Frères avec ces pitances? » Quand le pain, le vin, ou autre denrée manquait dans la maison, j'allais l'en prévenir, et il me disait : « Allez demander à Dieu d'y « pourvoir. » Lui-même me suivait à l'église, et sa prière obtenait toujours de quoi nous sustenter. »

« Un jour de jeûne, dit de son côté Frère Bonvisi, je remplissais les fonctions de Procureur, le pain manqua au réfectoire. Frère Dominique me fit signe de mettre du pain devant les Frères, je répondis qu'il n'y en avait pas. Alors, le visage joyeux, il leva les mains en bénissant le Seigneur. A l'instant, entrèrent deux jeunes hommes portant deux corbeilles, l'une de pain, l'autre de figues sèches, et tous les Religieux en eurent abondamment. »

L'auteur des *Vies des Frères* raconte un autre fait également miraculeux. Un jour, le Procureur se plaignit de n'avoir que deux pains pour une communauté très nombreuse. Dominique les fit couper en petits morceaux, les bénit et dit au servant de placer devant chaque Frère deux ou trois de ces morceaux, en faisant le tour des tables. Le servant obéit, et fit une seconde, une troisième fois, le tour du réfectoire. Quand tous eurent été rassasiés, il resta plus de pain qu'il ne s'en trouvait avant la distribution.

Pendant un temps, les Frères ne buvaient que de l'eau, à cause

de leur extrême pauvreté ; mais on tâchait d'avoir toujours un peu de vin pour les malades. Cependant ce vin fit défaut, l'infirmier en avertit Dominique. Le serviteur de Dieu recourut à l'oraison, selon sa coutume, exhortant les autres à prier avec lui. Quand l'infirmier, pour obéir à ses supérieurs, essaya de soulever le baril, il le trouva plein jusqu'au haut.

Etienne d'Espagne, dont nous avons recueilli déjà le précieux témoignage, va déposer encore en faveur de la frugalité de son bien-aimé Père : « Les Frères, dit-il, avaient ordinairement deux portions ou mets cuits. Frère Dominique se contentait d'un seul ; malgré la fatigue occasionnée par ses veilles, il ne prenait que fort peu de nourriture et de boisson. Il aimait grandement la pauvreté, continue le témoin, portait un vil habit et un scapulaire court, qu'il ne voulait pas recouvrir de sa chape, même en présence des grands. Il exhortait fréquemment les Frères à la pratique de la pauvreté, leur enjoignait de n'user que de vêtements vils et grossiers, de ne point porter d'argent en voyage, mais de vivre partout d'aumône, de ne point s'immiscer dans les affaires temporelles, à moins d'en être chargés par office, et s'il trouvait des Frères particulièrement aptes au ministère de la prédication, il recommandait qu'on ne les employât pas à d'autres fonctions. Il voulait que ses Religieux fussent toujours appliqués à l'étude, à la prière ou aux œuvres de zèle ; il les exhortait aussi à approfondir l'Ancien et le Nouveau Testament. Il entendait que les demeures fussent humbles et petites. Frère Rodolphe, Procureur de Saint-Nicolas, ayant, en l'absence du vénéré Père, fait élever d'une coudée quelques cellules très basses, quand Frère Dominique le vit, à son retour, il fondit en larmes, adressa des reproches à Frère Rodolphe et aux autres Frères, et leur dit à plusieurs reprises : « Eh quoi ! « voulez-vous donc sitôt abandonner la pauvreté et construire des « palais ? » Et il ordonna de cesser le travail, qui resta interrompu jusqu'à sa mort. »

Suivant Frère Amizo de Milan, autre témoin, Dominique porta cet amour et cette recherche de la pauvreté « jusque dans les objets du culte, les ornements sacrés et les vêtements sacerdotaux. Durant son existence, il employa tous ses soins afin que les Frères ne se servissent, ni pour les autels, ni pour eux-mêmes, d'étoffes de soie ou de pourpre, et n'eussent des vases d'or et d'argent que pour les calices. »

Le même témoin commence sa déposition en ces termes : « Maître Dominique fut un homme humble, doux, patient, bienveillant, calme, pacifique, sobre et modeste, mettant une grande maturité dans tous ses actes et toutes ses paroles, procurant à tout le monde, et principalement à ses Frères, les plus tendres consolations, très zélé pour l'observance régulière, grand amateur de la pauvreté. » Frères Ventura, Bonvisi, Rodolphe, Etienne, Paul et Frugère tiennent absolument le même langage.

« On ne se souvient pas, ajoutent les quatre derniers, on ne se souvient pas d'avoir jamais entendu tomber de ses lèvres un mot de flatterie ou de détraction, une parole oiseuse ou nuisible au prochain ; loin de rendre le mal pour le mal, il bénissait ceux qui le maudissaient. Il était patient et joyeux au milieu des tribulations et des privations. — Je ne l'ai jamais vu ni irrité, ni indigné, ni troublé, dit Paul de Venise. — Il aimait ses Frères et les Religieux de tous les Ordres, reprend Frère Bonvisi. — C'était un consolateur par excellence, disent tous les témoins en chœur. — Principalement à l'égard des jeunes Religieux et des Novices, poursuit Etienne d'Espagne ; je le sais par le témoignage de plusieurs d'entre eux ; je le sais aussi par mon expérience personnelle. Peu après être entré au Noviciat, j'éprouvai des tentations nombreuses et variées : les avis salutaires et les prédications de Maître Dominique me consolèrent pleinement. — Sa parole était des plus pathétiques. Il avait plus que personne le zèle des âmes, tant des chrétiens que des infidèles, déclarent à la fois Guillaume de Montferrat, Rodolphe de Faenza, Paul de Venise et Frugère de Penne. — Quand nous aurons définitivement établi notre Ordre, disait-il souvent, nous irons chez les Sarrasins et les Cumans, nous leur prêcherons la foi du Christ et nous les gagnerons au Seigneur. — Je lui ai entendu dire, ajoute Frère Jean d'Espagne, qu'il désirait être battu de verges et coupé en morceaux pour l'amour de Jésus-Christ. — Zélé pour l'observation de la règle, disent encore les témoins, lui-même s'y conformant en tout, il insistait énergiquement pour que personne n'y manquât. S'apercevait-il de quelque infraction, il punissait le délinquant avec sévérité ; mais il savait tempérer la rigueur de sa correction par de si douces paroles qu'il n'en résultait ni trouble, ni scandale : on s'éloignait de lui consolé. Quelquefois même, surprenant un Frère en défaut, il passait comme s'il n'avait rien vu ; puis, appelant le coupable, il lui disait avec un visage calme et un ton plein de bonté : « Frère, vous

« avez mal agi, confessez votre faute », et par la douceur de son langage il l'amenait au repentir. »

Les témoins que nous venons de citer terminent presque tous leurs dépositions par ces paroles, ou autres équivalentes : « Frère Dominique était orné de toutes les vertus, et je ne crois pas que de son temps il ait existé un seul homme qui puisse lui être comparé. »

Telle est aussi, en substance, la conclusion du B. Jourdain de Saxe, dans le chapitre consacré aux vertus du saint Patriarche :

« Qui atteindra jamais jusqu'à la vertu de cet homme? Nous pouvons bien l'admirer, et comprendre par son exemple l'inertie de notre temps ; mais pouvoir ce qu'il a pu n'appartient qu'à une grâce singulière, si jamais Dieu la donne encore une fois à quelque autre homme qu'il voudra élever au faîte de la sainteté. Imitons cependant, mes Frères, selon nos faibles forces, les exemples de notre Père, et rendons grâces au Rédempteur qui, dans cette même voie où nous marchons, a donné un tel chef à ses serviteurs. Prions le Père des miséricordes, afin qu'aidés de cet esprit qui gouverne les enfants de Dieu, et marchant sur les traces de nos ancêtres, nous arrivions par un chemin tout droit à l'éternelle patrie, où ce bienheureux Dominique nous a précédés (1). »

XXI

DERNIER VOYAGE A ROME. — SECOND CHAPITRE DE BOLOGNE. 1220-1221.

Au point où nous en sommes de l'histoire de saint Dominique, l'année 1220 penche vers son couchant : notre bienheureux Patriarche n'a plus que quelques mois à vivre. Les intérêts de son Ordre demandant qu'il revît encore le Vicaire de Jésus-Christ et la Ville éternelle, il quitta Bologne vers le mois de novembre, accompagné de Frère Ventura.

C'est peut-être à ce voyage qu'il faut rapporter la fondation du couvent de Faenza. L'évêque avait reçu Dominique dans son palais. Les serviteurs du prélat remarquèrent plusieurs nuits de suite deux

(1) *Vita B. Dominici*, n. 46. (Echard, I, 23.)

jeunes gens d'une admirable beauté venir avec des flambeaux à la chambre du Saint, le conduire du côté de la cathédrale avec son compagnon, et le ramener bientôt après. Ils en informèrent leur maître, qui, s'étant assuré de la chose par ses propres yeux, alla un matin trouver Dominique et lui dit : « Mon très cher Père, vous savez comme moi cette parole de l'Ecriture : *Il est bon de cacher le secret du roi, mais il y va de l'honneur de Dieu de manifester et de confesser ses œuvres.* (Tob. XII, 7.) Dites-moi donc, je vous prie, quels sont ces deux jeunes hommes qui viennent vous prendre chaque nuit, et vous reconduisent ensuite? » L'homme de Dieu, paraissant surpris, répondit : « Monseigneur, de quels jeunes hommes Votre Grandeur veut-elle parler? — De ceux que nous avons vus vous accompagner avec des flambeaux. Je vous conjure, au nom de Jésus-Christ, de me dire qui ils sont. »

Dominique, touché de cette demande si pieuse et si pressante, répondit avec beaucoup d'humilité : « Je vous dirai donc, Monseigneur, pour obéir à vos ordres, que depuis longtemps j'ai consacré mes travaux à la plus grande gloire de Dieu et au salut du prochain, par la dilatation de mon Ordre. C'est pourquoi j'ai déjà établi mes Frères en diverses provinces de France, d'Espagne et d'Italie. Venu dans cette ville, je m'y arrête pour voir s'il ne plairait pas à Dieu de nous procurer l'emplacement d'un couvent. Comme je lui demandais cette grâce, il a eu la bonté de m'envoyer deux Anges qui, sous la forme des jeunes hommes que vous avez vus, me conduisent à Saint-André des Vignes, et, après Matines, me ramènent ici. Le Seigneur, en vous révélant ce secret, a voulu m'inspirer plus de confiance pour prier Votre Grandeur de me donner ce lieu. » L'évêque promit de seconder l'œuvre divine, et, dès le jour même, en parla aux magistrats. La donation de l'église Saint-André, avec un terrain adjacent, fut faite en bonne et due forme, et les habitants s'employèrent avec tant d'ardeur à jeter les fondements du couvent, qu'en moins de quatre à cinq mois, il fut prêt à recevoir vingt Religieux. Pour perpétuer le souvenir de la miraculeuse fondation, la rue par laquelle les messagers célestes accompagnèrent Dominique fut appelée la Rue des Anges.

Afin que le Saint pût prêcher plus commodément à la foule, on lui érigea, place d'Imola, une estrade en pierre qui se voit encore. Selon une tradition locale, saint Pierre martyr et saint Thomas d'Aquin prêchèrent plus tard dans cette chaire, et dès lors il fut défendu à

quiconque d'y monter, par respect pour les grands serviteurs de Dieu qui l'avaient sanctifiée.

Dominique trouva Honorius III à Rome, et obtint de lui plusieurs diplômes, qui témoignent de la sollicitude paternelle du Souverain Pontife pour les Frères et leur Fondateur. Par le premier Bref, en date du 8 décembre, le Pape relevait quelques-uns des Frères de l'irrégularité qu'ils avaient encourue pour une réception peu canonique des ordres sacrés, avant d'entrer en Religion. Par d'autres Lettres, des 18 janvier, 4 février et 29 mars, il recommandait avec éloge les Frères Prêcheurs à tous les prélats de la chrétienté. « Dans un temps, disait le Pontife, où l'iniquité abonde et la charité s'est refroidie, Dieu a suscité l'Ordre des Frères Prêcheurs, hommes riches en vertus, cherchant non leurs intérêts, mais ceux de Jésus-Christ, adonnés au ministère de la prédication, dans un esprit parfait de pauvreté, travaillant à détruire les hérésies et extirper les vices. » Il exhorte les prélats, non seulement à bien accueillir Frère Dominique, Prieur de cet Ordre, et à lui fournir tout ce dont il a besoin, mais encore à engager leurs peuples à aller entendre ses prédications, afin que son ministère soit plus fructueux.

La lettre du 29 mars ajoutait : « Si jamais, sous le nom de Prêcheurs, s'introduisent dans vos diocèses certains fourbes, recueillant des aumônes à leur profit, et au préjudice des vrais pauvres évangéliques, arrêtez-les comme faussaires et punissez-les. »

Enfin, par une lettre du 7 mai, Honorius autorisait les Frères Prêcheurs à célébrer sur un autel portatif, en cas de besoin. Toutes ces lettres sont signées du palais de Latran.

Dieu permit que Foulques de Toulouse arrivât à Rome, pendant que Dominique s'y trouvait. Ce fut une douce consolation pour l'un et l'autre de se revoir; ils dressèrent ensemble un acte par lequel l'évêque donnait à Dominique et à ses successeurs l'église de Notre-Dame de Fanjeaux, avec ses revenus et ses dîmes, et le saint Patriarche, de son côté, faisait au prélat renonciation de la sixième partie des dîmes que Foulques lui avait donnée précédemment, pour l'entretien des Religieux établis dans son diocèse. Voici cet acte, qui est comme le testament de ces deux grands hommes, unis d'une si religieuse amitié.

« Au nom du Seigneur, soit connu à tous ceux qui verront la

présente page, que nous, Foulques, par la grâce de Dieu évêque de Toulouse, nous donnons et concédons, en notre nom et au nom de nos successeurs, pour la rémission de nos péchés, la défense de la foi catholique et l'utilité de tout le diocèse de Toulouse, à vous cher Dominique, Maître de la Prédication, ainsi qu'à vos successeurs et aux Frères de votre Ordre, l'église de Notre-Dame de Fanjeaux, avec toutes les dîmes et tous les droits qui en dépendent, tant ceux qui appartiennent à notre personne, que ceux de la fabrique et du chapelain de l'église. Nous vous l'assignons à titre perpétuel, à vous et à vos Frères, et vous en assurons la possession par la tradition de la présente charte : sauf la réserve, pour nous et nos successeurs, du droit cathédratique, de celui de procuration, et de la charge d'âmes que nous confierons au prêtre qui nous sera présenté par le Maître de l'Ordre, ou par le Prieur établi dans cette église, ou par les Frères eux-mêmes. — Et nous, Dominique, Maître de la Prédication, pour nous, nos successeurs et les Frères de l'Ordre, nous abandonnons à vous, Foulques, seigneur évêque, et à vos successeurs, la sixième partie des dîmes de toutes les églises paroissiales du diocèse de Toulouse, que vous nous aviez autrefois accordée du consentement des chanoines de Saint-Etienne, comme un diplôme public en fait foi. Nous déclarons nous désemparer à jamais de cette donation, et renonçons à la réclamer en vertu des lois et des canons.

« Fait à Rome, l'an du Seigneur 1221, le 15 des calendes de mai, — 17 avril. »

Suivent les noms des témoins. Trois sceaux, de forme ovale, sont attachés à l'acte : ceux de la cathédrale Saint-Etienne et de Foulques, d'égale grandeur, enfin celui de saint Dominique, plus petit, et le représentant debout en habit de Frère Prêcheur, le bâton de voyage à la main. Tout autour sont gravés ces mots : *Sigillum Dominici ministri praedicationum* — « Sceau de Dominique ministre des prédications. »

Les quatre ou cinq mois que le Bienheureux passa dans la Ville éternelle lui servirent avantageusement aussi pour affermir dans leurs observances ses enfants de Sainte-Sabine et de Saint-Sixte ; à cette époque se réfèrent sans doute quelques-uns des traits racontés plus haut. Selon Thierry d'Apolda, Dominique distribua aux Sœurs, alors au nombre de cent quatre, des cuillers de cyprès venues d'Espagne. Les auteurs qui fixent à l'année 1218, avant son voyage d'Espagne,

la translation des Sœurs à Saint-Sixte, disent que lui-même apporta de son pays le petit cadeau qu'il voulait faire à chacune. En adoptant la chronologie plus probable qui place en 1220 l'érection du monastère réformé, nous pouvons penser avec vraisemblance que ces cuillers furent, à la demande du Saint, apportées par les Frères espagnols convoqués pour le premier Chapitre de Bologne (1).

Dominique quitta Rome dans le courant d'avril ou les premiers jours de mai, et revint à Bologne, en traversant la Toscane. Dans une localité, appelée Sainte-Christine, non loin de Bolsena, il y avait une maison écartée où il recevait toujours une hospitalité généreuse. Le maître de l'habitation en fut récompensé par une faveur miraculeuse, du vivant même du Bienheureux. Un jour qu'une grêle épouvantable ravageait tous les vignobles de l'endroit, Dominique apparut dans les airs, étendant sa chape sur la vigne de son hôte, et la préservant du fléau. Tout le peuple fut témoin du prodige, et le possesseur de la vigne, par reconnaissance, prescrivit à ses héritiers de loger tous les Frères Prêcheurs qui passeraient en ce lieu, et de les traiter le plus largement possible, ce qui s'observait encore à la fin du XIII[e] siècle.

En 1221, la Pentecôte tombait au 30 mai, date marquée pour la célébration du second Chapitre général à Bologne. Comme les Frères qui devaient y prendre part s'acheminaient vers la ville, deux d'entre eux furent accostés par un personnage vêtu à la façon d'un courrier. Il leur dit : « Où donc allez-vous?

— A Bologne, pour le Chapitre général.

— De quoi y traitera-t-on?

— Sûrement on ordonnera que des Frères se répandent dans le monde entier pour y prêcher l'Evangile.

— En ira-t-il en Hongrie?

— Sans doute ; si le Seigneur le permet, beaucoup y seront envoyés. »

A ces mots, le prétendu courrier bondit en l'air, en criant d'une

(1) Chez les premiers historiens de saint Dominique, la chronologie laisse beaucoup à désirer. C'est ainsi qu'il est impossible d'établir la date exacte de l'installation des Sœurs à Saint-Sixte et des Frères à Sainte-Sabine. Le récit de la Sœur Cécile serait favorable à l'adoption de 1218 ; certains Actes, pontificaux et autres, font incliner pour l'année 1220. — Voir dans Echard diverses dissertations sur la question.

voix terrible : « Votre Ordre nous couvre de confusion! » Et il s'évanouit comme la fumée.

Les deux Frères, arrivés à Bologne, racontèrent leur aventure, pour montrer combien l'œuvre qu'on allait accomplir dans l'assemblée capitulaire déplaisait aux démons.

Au jour fixé, Dominique ouvrit solennellement le Chapitre, rendit compte de l'augmentation de son Ordre, et présenta les brefs que le Souverain Pontife lui avait accordés depuis l'année précédente. Il insista sur la nécessité de former aux sciences sacrées les jeunes Religieux, afin qu'ils pussent se rendre utiles à l'Eglise, et exhorta ses Frères à se pourvoir le plus possible des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament.

L'Ordre comptait alors en Espagne, en France et en Italie, trente couvents au moins (1).

Dominique proposa de grouper ces couvents par Provinces, et annonça en même temps son intention d'envoyer des Frères en Angleterre, en Allemagne et en Hongrie.

Les membres du Chapitre approuvèrent d'un commun accord les propositions de leur vénéré Supérieur, qui porta désormais le titre de Maître général. Ils établirent huit Provinces.

La Province d'Espagne, à laquelle fut décernée la primauté d'honneur par égard pour la patrie du saint fondateur. Elle eut pour Provincial Suéro Gomez.

La Province de Provence, comprenant aussi le Languedoc, avec Frère Bertrand de Garrigue pour Provincial.

La Province de France, à laquelle on assigna pour Provincial Frère Pierre de Reims, Matthieu de France restant Prieur de Saint-Jacques.

La Province de Lombardie, dont le Provincial serait maître Jourdain de Saxe, non présent à ce Chapitre.

La cinquième Province, dite Province romaine, avait pour territoire toute la partie méridionale de l'Italie, et pour Provincial Frère Clair de Sesto.

(1) Les catalogues dressés par Bernard Gui en indiquent *soixante;* mais l'on peut croire à une erreur de copiste, car ces mêmes catalogues, venant au détail, ne permettent guère d'admettre plus d'une trentaine de maisons. Ce qui n'atteste pas moins la fécondité de l'Ordre, attendu que les couvents, pour la plupart, possédaient quarante, cinquante et jusqu'à cent Religieux. — (Note du P. Christianopoli. *Analecta O. P.* fasc. I, p. 48.)



La sixième fut celle d'Allemagne, ayant à sa tête Conrad le Teutonique, le fameux docteur de Bologne conquis à l'Ordre par la prière de Dominique, en la nuit de l'Assomption.

La septième Province devait être confiée à Paul de Hongrie, et s'étendre jusqu'aux contrées du nord-est voisines de ces tribus barbares que le saint Patriarche avait souhaité si vivement aller évangéliser.

Enfin, la huitième Province fut celle d'Angleterre, ayant pour Provincial Gilbert de Fracinet.

On ignore si d'autres points importants furent arrêtés. Les Pères capitulaires prirent congé du B. Dominique, après avoir reçu sa bénédiction, et s'en retournèrent à leurs couvents; les Provinciaux surtout avaient hâte d'aller occuper les postes qui venaient de leur être assignés.

Saint Dominique donna pour compagnons à Paul de Hongrie quatre Frères, dont l'un était Frère Sadoc, « homme de grande perfection ». Ils s'avancèrent vers les rives du Danube, passèrent en Pannonie, augmentant leur nombre des généreuses recrues que la Providence plaçait sur leur route, et convertissant les peuples par leurs prédications, leurs vertus et leurs miracles. Plusieurs d'entre eux, après des efforts inouïs, pénétrèrent chez les Cumans, et réussirent à en convertir un grand nombre. Plusieurs aussi cueillirent la palme du martyre pour récompense de leurs travaux. Cette gloire fut réservée à Paul de Hongrie et au B. Sadoc, ce dernier égorgé par les Tartares avec les quarante-huit Religieux de son couvent, pendant qu'ils chantaient après Complies le *Salve Regina* (1).

La mission d'Angleterre eut un succès non moins heureux. Frère Gilbert, entouré de douze compagnons, se présenta devant l'archevêque de Cantorbéry, nommé Etienne. Ce prélat, apprenant qu'il était Frère *Prêcheur*, lui ordonna de monter en chaire dans une église où lui-même, ce jour-là, devait prêcher. Il fut tellement satisfait du sermon qu'il prit aussitôt sous sa protection le Provincial et ses Frères. De Cantorbéry, ils se rendirent à Londres, puis à Oxford, où ils élevèrent un oratoire sous le titre de Notre-Dame, et ouvrirent des écoles, dites Ecoles de Saint-Edouard, du nom de la paroisse où elles étaient situées.

Dans la division de l'Ordre en huit Provinces, il n'était pas ques-

(1) Voir *Année Dominicaine*, au 2 juin.

tion de la Pologne. Cependant il y existait des couvents, fondés par ces jeunes prêtres polonais, auxquels, on s'en souvient, Dominique avait donné le saint habit, à Rome, l'année précédente. D'après une antique tradition conservée dans la Province dominicaine de Pologne, saint Dominique, à l'issue du second Chapitre général, écrivit à ses fils de cette contrée septentrionale une lettre fort affectueuse, pour les encourager à s'affermir dans l'esprit religieux et le zèle de l'apostolat. Certains critiques, il est vrai, attribuent cette lettre au B. Jean le Teutonique, quatrième Maître Général. Nous nous bornons à le signaler, faisant observer toutefois qu'il faut des raisons extrêmement sérieuses pour aller contre la tradition d'une Province entière où, depuis le XIII[e] siècle, il est d'usage de lire publiquement cette lettre dans chaque couvent, une fois la semaine, et où l'on montre un manuscrit très ancien, portant, avec le texte original, le nom du saint Patriarche.

A l'occasion du second Chapitre tenu dans leur ville, les magistrats de Bologne voulurent décerner au B. Dominique une marque solennelle de reconnaissance et de vénération. Par un acte public, du 30 mai 1221, ils le déclarèrent citoyen de Bologne, avec jouissance de tous les droits afférents à cette qualité. Les principaux motifs allégués dans le diplôme sont la noblesse de son origine, l'élévation de sa doctrine, ses œuvres, son titre de fondateur et chef de l'Ordre des Frères Prêcheurs, « autrement dits Chanoines de Bologne ».

A la date du 7 juin, on trouve Dominique intervenant pour l'acquisition d'un terrain contigu au couvent de Saint-Nicolas, et par suite nécessaire pour son développement. Le prix d'achat est fourni par un jurisconsulte, nommé Ugolin del Prato, très dévoué à l'Ordre.

XXII

MORT DE SAINT DOMINIQUE. 1221.

Le Chapitre de 1221 avait, pour ainsi dire, mis le sceau à la fondation définitive de l'Ordre des Frères Prêcheurs, et la tâche de Dominique paraissait accomplie. Le Seigneur ne tarda pas à lui faire connaître que l'heure de la récompense allait sonner. Un jour qu'il priait avec larmes et se consumait dans le désir du ciel, un jeune

homme d'une grande beauté lui apparut et lui dit : « Viens, mon bien-aimé, viens ; entre dans la véritable joie. » Cette nouvelle lui causa un contentement ineffable. Etant allé voir quelques étudiants de l'Université pour lesquels il ressentait une grande affection, en les quittant, il les exhorta au mépris du monde et à la pensée de la mort, et leur dit : « Mes bien chers, vous me voyez maintenant plein de santé ; mais avant la fête de l'Assomption de Notre-Dame, je serai enlevé de cette vie mortelle. »

Néanmoins, toujours occupé des intérêts de son Ordre, il se rendit à Venise, pour s'entretenir avec le cardinal Ugolin qui s'y trouvait. Peut-être voulait-il aussi donner l'adieu suprême à ce généreux protecteur et dévoué ami. De Venise, Dominique vint à Milan, puis à Bologne, aux plus fortes chaleurs de l'été.

Empruntons maintenant au Père Lacordaire le récit qui va suivre.

« Un soir, à la fin de juillet, Dominique rentra au couvent de Saint-Nicolas. Quoique très fatigué du voyage, il eut un long entretien sur les choses de l'Ordre avec Frère Ventura et Frère Rodolphe, l'un Prieur, l'autre Procureur du couvent. Vers minuit, Frère Rodolphe, qui avait besoin de repos, engagea Dominique à aller dormir et à ne point se lever pour les Matines ; mais le Saint n'y voulut point consentir. Il entra dans l'église et y pria jusqu'à l'heure de l'Office, qu'il célébra ensuite avec les Frères. Après l'Office, il dit à Frère Ventura qu'il sentait une douleur à la tête ; bientôt une dysenterie violente, accompagnée de fièvre, se déclara. Malgré la souffrance, le malade refusa de se coucher dans un lit ; il se tenait tout habillé sur un sac de laine. Les progrès du mal ne lui arrachaient aucune marque d'impatience, aucune plainte, aucun gémissement ; il paraissait joyeux comme à l'ordinaire. Cependant la maladie s'aggravant toujours, il manda près de lui les Frères novices, et avec les plus douces paroles du monde, qu'animait la gaîté de son visage, il les consola et les exhorta au bien. Il appela ensuite douze des plus anciens et des plus graves d'entre les Frères, et fit tout haut en leur présence la confession générale de sa vie à Frère Ventura. Quand elle fut terminée, il leur dit : « La miséricorde de Dieu m'a conservé jusqu'à ce jour une chair pure et une virginité sans tache ; si vous désirez la même grâce, évitez tout commerce suspect. C'est la garde de cette vertu qui rend le serviteur de Dieu agréable au Christ, et qui lui donne gloire et crédit devant le peuple. Persistez à servir le Sei-

gneur dans la ferveur de l'esprit; appliquez-vous à soutenir et à étendre cet Ordre qui n'est que commencé; soyez stables dans la sainteté, dans l'observance régulière et croissez en vertu. » Il ajouta, pour les exciter davantage à veiller sur eux-mêmes: « Quoique la bonté divine m'ait préservé jusqu'à cette heure de toute souillure, je vous avoue cependant que je n'ai pu échapper à cette imperfection, de trouver plus de plaisir à la conversation des jeunes femmes qu'à celle des femmes âgées. » Puis, troublé en lui-même de son aimable et sainte naïveté, il dit tout bas à Frère Ventura : « Frère, je crois que j'ai péché en parlant publiquement aux Frères de ma virginité; j'aurais dû m'en taire. » Après cela, il se tourna de nouveau vers eux, et employant la forme sacrée du testament, il leur dit: « Voici, mes Frères bien-aimés, l'héritage que je vous laisse comme à mes enfants: ayez la charité, gardez l'humilité, possédez la pauvreté volontaire. » Et afin de donner une plus grande sanction à la clause de ce testament qui regardait la pauvreté, il menaça de la malédiction de Dieu et de la sienne quiconque oserait corrompre son Ordre en y introduisant la possession des biens de ce monde.

« Les Frères ne désespéraient pas encore de la vie de leur Père. Ils ne pouvaient croire que Dieu le ravît si tôt à l'Eglise et à eux. D'après le conseil des médecins, et dans la pensée que le changement d'air lui serait utile, ils le transportèrent à Sainte-Marie du Mont, église dédiée à la Sainte Vierge sur une hauteur voisine de Bologne. Mais la maladie, rebelle à tous les remèdes et à tous les vœux, ne fit qu'empirer. Dominique se croyant près de mourir appela de nouveau les Frères auprès de lui. Ils vinrent au nombre de vingt, avec leur Prieur Ventura, et se rangèrent autour du malade gisant devant eux. Dominique leur adressa un discours dont rien ne s'est conservé, sinon que jamais paroles plus touchantes n'étaient sorties de son cœur. Il reçut ensuite le sacrement de l'Extrême-Onction. Puis, ayant su de Frère Ventura que le Religieux préposé à l'église de Sainte-Marie du Mont se promettait d'y garder son corps et de l'y ensevelir, il dit: « A Dieu ne plaise que je sois enseveli ailleurs que sous les pieds de mes Frères Portez-moi dehors, dans cette vigne, afin que j'y meure, et que vous me donniez la sépulture dans notre église. » Les Frères le rapportèrent donc à Bologne, craignant à chaque pas de le voir s'éteindre dans leurs bras. Comme il n'avait pas de cellule propre au couvent, on le déposa dans celle de Frère Monéta. On voulut le changer de vêtements; mais il n'en avait pas d'autres que ceux qu'il portait sur lui,

et Monéta donna une de ses tuniques pour le couvrir. Frère Rodolphe soutenait la tête du Saint, et essuyait la sueur de son visage avec un linge; les autres Frères assistaient en pleurant à ce spectacle. Dominique, pour les consoler, leur dit: « Ne pleurez pas, je vous serai plus utile au lieu où je vais que je ne le fus ici. » Quelqu'un des Frères lui demanda où il voulait que son corps fût inhumé; il répondit: « Sous les pieds de mes Frères. » Une heure s'était écoulée depuis qu'on était arrivé à Bologne. Dominique voyant que les Frères, troublés par leur douleur, ne songeaient pas à la recommandation de l'âme, fit appeler Frère Ventura, et lui dit: « Préparez-vous. » Ils se préparèrent aussitôt, et vinrent se ranger avec solennité autour du mourant. Dominique leur dit : « Attendez encore. » Ventura, profitant de ce moment extrême, dit au Saint: « Père, vous savez dans quelle tristesse et quelle désolation vous nous laissez: souvenez-vous de nous devant le Seigneur. » Dominique, levant les yeux et les mains au ciel, fit cette prière : « Père saint, j'ai accompli votre volonté, et ceux que vous m'avez donnés, je les ai conservés et gardés: maintenant je vous les recommande, conservez-les et gardez-les. » Un moment après, il dit: « Commencez. » Ils commencèrent donc la recommandation solennelle de l'âme, et Dominique la faisait avec eux; du moins on voyait ses lèvres remuer. Mais lorsqu'ils furent à ces mots : *Venez à son aide, Saints de Dieu, venez au-devant de lui, Anges du Seigneur, prenez son âme et portez-la en présence du Très-Haut,* ses lèvres firent un dernier mouvement, ses mains se levèrent au ciel, et Dieu reçut son esprit. On était au 6 août de l'an 1221, à l'heure de midi, un vendredi. Le même jour, à la même heure, Frère Guala, Prieur du couvent de Brescia, et depuis évêque de cette ville, s'étant appuyé un instant contre la tour où étaient les cloches du couvent, fut pris d'un léger sommeil. Dans cet état, il vit des yeux de l'âme une ouverture qui se faisait au ciel, et deux échelles qui descendaient jusqu'à terre par cette ouverture. Au sommet de l'une était Jésus-Christ; au sommet de l'autre était la B. Vierge, sa mère. Au bas, entre les deux échelles, un siège était placé, et sur ce siège quelqu'un était assis, ayant la ressemblance d'un Frère; mais on ne discernait pas quel était ce Frère, parce qu'il avait la tête voilée de son capuce, à la manière des morts. Le long des deux échelles, des Anges montaient et descendaient en chantant des cantiques; et les échelles s'élevaient au ciel, tirées par Jésus-Christ et sa sainte Mère, et avec elles le siège et celui qui était assis dessus. Quand elles furent tout à fait en haut, le

ciel se ferma et la vision disparut. Frère Guala, quoique encore faible d'une maladie récente, se rendit aussitôt à Bologne, et connut que Dominique était mort le même jour et à la même heure où il avait eu cette vision.

« Le même jour encore, deux Frères de Rome, Tancrède et Raon, allaient de la ville à Tivoli. Ils y arrivèrent un peu avant l'heure de midi, et Tancrède ordonna à Raon d'aller célébrer la sainte Messe. Raon s'étant confessé avant de monter à l'autel, Tancrède lui donna pour pénitence de se souvenir au saint sacrifice de leur Père Dominique, malade à Bologne. Lorsque Raon fut parvenu à l'endroit de la Messe où l'on fait mémoire des vivants, et qu'il s'appliquait à la pensée qui lui avait été enjointe pour pénitence, il fut ravi en extase, et vit Dominique sortant de Bologne, le front ceint d'une couronne d'or, enveloppé d'une admirable lumière, et ayant à droite et à gauche de lui deux hommes vénérables qui l'accompagnaient. Un avertissement intérieur lui donna en même temps la certitude que le serviteur de Dieu venait de mourir et d'entrer glorieusement dans la sainte patrie.

« Il n'est pas difficile d'entendre ce que signifiaient les deux échelles du songe de Guala et les deux vieillards de l'extase de Raon. Ils représentaient, sans doute, l'action et la contemplation, que Dominique avait si merveilleusement unies dans sa personne et dans son Ordre.

« Par une disposition de la Providence, le cardinal Ugolin arriva à Bologne peu après que Dominique eut rendu le dernier soupir. Il voulut célébrer lui-même l'office de ses funérailles, et vint à Saint-Nicolas, où se trouvèrent aussi le patriarche d'Aquilée, des évêques, des abbés, des seigneurs, et tout un peuple. On apporta sous les yeux de cette multitude le corps du Saint, dépouillé du seul trésor qui lui fût resté : c'était une chaîne de fer qu'il portait sur sa chair nue, et que lui avait ôtée Frère Rodolphe en le revêtant des habits du cercueil. Il la donna, depuis, au bienheureux Jourdain de Saxe. Tous les regards et tous les cœurs étaient attachés sur ce corps sans vie. L'Office commença par des chants qui se ressentaient de la tristesse universelle, et qui tombaient des lèvres comme des larmes. Mais peu à peu la pensée des Frères s'éleva au-dessus de ce monde; ils ne virent plus leur Père vaincu par la mort et ne leur laissant que des restes inanimés. Sa gloire leur apparut par la certitude qu'ils en avaient. Un chant de triomphe succéda aux lamentations funèbres, et

une joie inénarrable descendit du ciel dans les esprits. En ce moment, le Prieur de Sainte-Catherine de Bologne, nommé Albert, que Dominique avait affectionné, entra dans l'église, et, la joie des Frères tombant à l'improviste au sein de sa douleur personnelle, il ne se posséda plus. Le voilà qui se jette sur le corps du Saint; il le couvre de baisers; il le sollicite par de longs embrassements, comme s'il eût voulu le forcer de revivre et de lui répondre. Les reliques de son ami se montrent sensibles à l'excès de sa piété; Albert se relève et dit à Ventura : « De bonnes nouvelles, Père Prieur, de bonnes nouvelles! Maître Dominique m'a embrassé, et m'a dit que cette année même j'irais le rejoindre dans le Christ. » Il mourut, en effet, dans l'année.

« Quand cet office, qui n'avait plus de nom dans la langue de la douleur ni dans celle de la joie, fut achevé, les Frères déposèrent le corps de leur Père dans un coffre en simple bois, fermé de longs clous de fer. Il y fut mis tel qu'il était à l'heure de la mort, sans autre aromate que l'odeur de ses vertus. Une fosse avait été creusée dans l'intérieur de l'église, sous le pavé, et on en avait fait un caveau avec de fortes pierres. Le cercueil y fut déposé. On le recouvrit d'un bloc pesant, cimenté avec soin, pour qu'aucune main téméraire n'eût l'envie d'y toucher. Sur cette pierre on grava l'épitaphe suivante, composée par le cardinal Ugolin :

« Ici repose le corps du vénérable serviteur de Dieu, Dominique de Guzman, né à Caleruega en Espagne, dans le diocèse d'Osma; fondateur de l'Ordre des Frères Prêcheurs, dont il fut nommé Maître général par Honorius III, dignité qui lui fut confirmée par les suffrages de ses Frères dans les Chapitres tenus à Bologne en 1220 et 1221. Le 30 mai de cette dernière année, il fut déclaré citoyen de Bologne, ainsi que tous ceux qui lui succéderaient en qualité de Maîtres de l'Ordre. Il s'endormit dans le Seigneur à midi, le vendredi 6 août 1221, sous le pontificat d'Honorius III; et Nous, Ugolin, cardinal évêque d'Ostie et légat apostolique, après avoir célébré ses obsèques, avons de nos mains déposé là son vénérable corps. Que le Nom du Seigneur soit loué à jamais! (1) »

(1) Hoc est corpus ven. Servi Dei Magistri Dominici *de Guzman*, nati civis Calarogitani in Hisp. diæc. Oxom. et Institutoris S. Ordin. Prædic. cujus fuit etiam Magister primus Generalis, per Honorium III, et postea hic Bononiæ, per Capitulum generale Fratrum suorum confirmatus, anno superiori 1220, ac eo titulo ipso anno 1221 insignitus, quo per populum Bononiensem fuit etiam in die festo Pen-

La tombe était au niveau du sol. « Aucun monument ne s'y éleva : Dominique était, à la lettre, sous les pieds de ses Frères, comme il l'avait voulu. La nuit du jour où il y fut placé, un étudiant de Bologne qui n'avait pu assister à ses funérailles le vit en songe dans l'église de Saint-Nicolas, assis sur un trône et couronné de gloire. Etonné de ce spectacle, il lui dit : « N'est-ce pas vous, maître Dominique, qui êtes mort? » Le Saint répondit : « Je ne suis pas mort, mon fils, parce que j'ai un bon maître, avec lequel je vis. » Dès le matin, l'étudiant se rendit à l'église de Saint-Nicolas, et il y trouva le sépulcre de Dominique à l'endroit même où il l'avait vu assis sur un trône. »

XXIII

TRANSLATION ET CANONISATION. 1233-1234

Dieu, cependant, ne tarda pas à glorifier son serviteur, et le sépulcre de saint Dominique devint illustre par de continuels miracles. Les fidèles y accouraient en foule ; ils y demeuraient le jour et la nuit, et se déclaraient redevables des plus précieuses faveurs. Des possédés trouvaient une entière délivrance ; la santé était rendue aux malades, la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets, la marche aux boiteux, l'usage des membres aux paralytiques : toutes les infirmités, en un mot, avaient leur soulagement. Aussi, la reconnaissance populaire demandait que l'on couvrît d'étoffes de soie la pierre sépulcrale, qu'on l'entourât d'une grille d'honneur ; et elle se plaisait à suspendre aux murs voisins des *ex-voto* représentant des yeux, des mains, des pieds et autres membres, selon le genre des grâces obtenues. Mais, loin de se prêter à de pareilles démonstrations, les Frères enlevaient ces objets, craignant qu'on ne les soupçonnât de cupidité. « Un nuage était sur leurs yeux, écrit le B. Jourdain ; il leur semblait suffisant que la sainteté de leur Père et fondateur fût connue de Dieu, sans qu'il fût utile de la faire parvenir

tecostes, 30 Maji, cum omnibus General. Magistris Ordinis dignitate successoribus, civis suus creatus ; ac qui in Domino obdormivit hic Bononiæ feria sexta post meridiem, die sexta Augusti, Honorio III summo Pontifice. Et per me Legatum Ugolinum Cardinalem, episc. Ostiensem, post Officium, quod ipse ei feci, hic dictum ejus ven. corpus meis manibus locatum est. Sit Nomen Domini benedictum in sæcula ! (*Ex monum. Bonon.*)



CLOITRE DU COUVENT DES DOMINICAINS DE BOLOGNE

à la connaissance des hommes. Couvrant leur propre estime d'un sentiment inconsidéré de religion, ils négligeaient le bien général de l'Eglise, et enfouissaient la gloire de l'Eternel. Quelques-uns, il est vrai, souffraient de cette conduite, mais n'osaient aller jusqu'à la contradiction. De la sorte, il arriva que la gloire de notre B. Père Dominique demeura près de douze ans privée de vénération (1). »

Et pourtant, les enfants du saint Patriarche étaient des premiers à recevoir ses faveurs du haut du ciel. Quelques mois seulement après la sépulture, un parfum des plus suaves s'était exhalé du saint tombeau, et avait, pendant plusieurs jours, embaumé le cloître de Saint-Nicolas. D'un autre côté, un renouvellement de ferveur, de zèle et de charité circulait parmi les Religieux du couvent. Leurs prédications opéraient des conversions nombreuses; dans toute la Lombardie, les hérétiques revenaient par milliers au sein de l'Eglise. En même temps, les vocations se multipliaient : vint un moment où il fallut augmenter les bâtiments et démolir la vieille église pour en construire une nouvelle. Le tombeau de saint Dominique demeura, dès lors, exposé aux injures de l'air et à l'intempérie des saisons. Ce spectacle fit sortir les Frères de leur torpeur, ou de leur simplicité, et ils songèrent aux moyens de transférer les précieuses reliques dans une sépulture plus convenable. Le Provincial de Lombardie était Frère Etienne, l'ancien étudiant de Bologne mandé un soir par le saint fondateur pour recevoir l'habit de l'Ordre. Il jugea opportun d'avoir l'autorisation du Souverain Pontife. « Des fils avaient bien par eux-mêmes le droit d'ensevelir leur père, dit encore Jourdain de Saxe, mais Dieu permit qu'ils recourussent à plus élevé qu'eux, afin de donner à la translation du glorieux Patriarche un caractère de canonicité. »

Le vieil Ugolin Conti occupait, sous le nom de Grégoire IX, la chaire de saint Pierre. Il reçut les Frères très durement, et leur reprocha d'avoir négligé si longtemps l'honneur dû à un Père si illustre. « J'ai connu cet homme apostolique, ajouta-t-il, et je ne doute aucunement qu'il ne soit associé dans le ciel à la gloire des saints Apôtres.» Empêché par les devoirs de sa charge d'assister en personne à la translation, il écrivit à l'Archevêque de Ravenne de se rendre à Bologne, avec ses suffragants, pour le remplacer.

On était à la Pentecôte de l'an 1233, et la célébration du Chapitre

(1) *Lettre encyclique.* — Voir le texte, *Année Dominicaine*, février, à l'Appendice.

général avait groupé plus de trois cents Frères autour du B. Jourdain de Saxe, successeur immédiat de saint Dominique dans le généralat.

« Cependant le jour solennel arrive, l'archevêque de Ravenne, les évêques de Bologne, de Brescia, de Modène, de Tournay et autres prélats sont réunis; une foule de personnes de diverses nations encombrent la ville; des chevaliers de Bologne veillent sous les armes, de crainte qu'on n'enlève la sainte dépouille, sauvegarde de la cité. Quant aux Frères, ils sont dans l'angoisse : ils prient, ils pâlissent, ils tremblent; ils ont peur que le corps du Saint, si longtemps exposé à la chaleur et à la pluie dans une vile sépulture, n'apparaisse rongé des vers et n'exhale une odeur qui diminue l'opinion de sa sainteté (1) ». Sous l'empire de cette crainte, ils auraient voulu que l'ouverture du tombeau se fît en secret. Dieu ne le permit pas. Toutefois, pour éviter la confusion causée par une foule compacte, il fut résolu que l'exhumation aurait lieu la nuit. Le 24 mai, mardi de la Pentecôte, avant l'aurore, l'archevêque de Ravenne et ses suffragants, le Maître général avec les définiteurs du Chapitre, le podestat de Bologne, les principaux seigneurs et citoyens, tant de Bologne que des villes voisines, se réunirent à la lueur des flambeaux autour de l'humble pierre qui couvrait depuis douze ans les restes de saint Dominique. En présence de tous, Frère Etienne, Provincial de Lombardie, et Frère Rodolphe, Procureur de Saint-Nicolas, se mirent à enlever le ciment qui liait la pierre au sol et qui était d'une très grande dureté. Frère Rodolphe, avec un marteau de fer, endommagea alors la maçonnerie du caveau, et à l'aide de pics, on souleva péniblement la pierre supérieure du monument. Un parfum inénarrable s'échappa aussitôt du sépulcre entr'ouvert. C'était une odeur de rose, de lis, de violette, de plantes aromatiques, ne ressemblant à rien de ce qu'on avait jamais senti. L'archevêque, les évêques et tous ceux qui étaient présents, remplis de stupeur et de joie, tombèrent à genoux en pleurant et en louant Dieu. On acheva d'ôter la pierre, on mit le cercueil hors de la fosse; les assistants, penchés sur ce bois précieux, le couvraient de baisers et de larmes. « On l'ouvrit enfin, en arrachant les clous de la partie supérieure, et ce qui restait de saint Dominique apparut à ses Frères et à ses amis. Ce n'étaient plus que des ossements, mais des ossements pleins de gloire et de vie par l'arome céleste qui s'en exhalait. Les évêques ne crurent pas

(1) Circulaire du B. Jourdain de Saxe.

leurs mains assez filiales pour toucher les os du Saint, ils en laissèrent la consolation et l'honneur à ses enfants (1) ». Le Maître général, aidé du Prieur et du Procureur de Bologne, prit avec une respectueuse dévotion ces restes sacrés, et les transporta dans un cercueil nouveau, fait de bois de mélèze, que l'on dit imputrescible.

Quand le jour eut paru, les évêques, le clergé, les Frères, les magistrats, les seigneurs se rendirent de nouveau à l'église de Saint-Nicolas, déjà inondée de peuple. L'archevêque de Ravenne célébra la Messe du jour, commençant ainsi : *Accipite jucunditatem gloriae vestrae, gratias agentes Deo, qui vos ad cælestia regna vocavit :* « Recevez la joie de votre gloire, et rendez grâces à Dieu qui vous a appelés au royaume céleste », paroles qui semblaient aux enfants de saint Dominique autant de voix venues du Ciel pour exciter leur allégresse. Le cercueil découvert répandait dans l'église les plus délicieuses senteurs; par intervalles le son des trompettes se mêlait aux chants, et des cierges sans nombre brillaient dans les mains de l'assistance. La cérémonie achevée, on couvrit la châsse, et on la ferma de trois clefs, dont l'une fut remise au podestat de Bologne, la seconde à Maître Jourdain et la troisième au Provincial de Lombardie. Le cercueil fut ensuite porté processionnellement dans la chapelle où s'élevait pour le recevoir un sépulcre de marbre, mais sans ornement sculpté.

Huit jours après, sur les instances de personnes distinguées qui n'avaient pu assister à la translation, on ouvrit le monument. Jourdain de Saxe prit dans ses mains le chef auguste du saint Patriarche, et le présenta à plus de trois cents Frères, qui en approchèrent leurs lèvres, et gardèrent longtemps l'ineffable parfum de ce baiser. Car tout ce qui avait touché les précieuses reliques restait imprégné de la vertu qu'elles possédaient. « Nous avons senti, dit le B. Jourdain dans sa lettre encyclique, nous avons senti cette délicieuse odeur, et nous en rendons témoignage. Nous ne pouvions nous rassasier d'ouvrir nos sens à l'impression qu'elle nous causait, quoique nous fussions demeuré de longues heures près du corps de saint Dominique à la respirer. Elle n'apportait avec le temps aucun ennui, elle excitait le cœur à la piété, elle opérait des miracles. Touchait-on le corps avec la main, avec une ceinture ou quelque autre objet, l'odeur s'y attachait aussitôt. »

(1) Père Lacordaire.

D'éclatants prodiges avaient accompagné la translation des restes de saint Dominique, aussi Grégoire IX voulut-il procéder sans retard à la cause de sa canonisation. Par un bref du 11 juillet 1233, il délégua pour faire l'enquête canonique sur la vie et les vertus du serviteur de Dieu trois ecclésiastiques éminents, savoir : Tancrède, archidiacre de Bologne; Thomas, prieur de Sainte-Marie de Réno, et Palmeri, chanoine de l'église de Campagnole, au diocèse de Reggio. Frère Philippe de Verceil, Religieux de l'Ordre, fut légitimement institué procureur de l'enquête par Frère Ventura, Prieur du couvent, et Olderand, notaire impérial, consigna les dépositions des témoins. Du 6 au 30 août, la commission pontificale entendit les neuf Frères Prêcheurs, dont nous avons rapporté plus haut les principaux témoignages. Comme ces témoins, sauf Jean de Navarre, n'avaient point connu saint Dominique dans les premiers temps de son apostolat, les représentants du Saint-Siège crurent nécessaire d'établir en Languedoc un second centre d'enquête, et déléguèrent à cet effet l'abbé de Saint-Saturnin de Toulouse, l'archidiacre de la même église, et celui de Saint-Etienne. Vingt-six témoins furent entendus; en outre, plus de trois cents personnes honorables confirmèrent par leur serment et leurs signatures tout ce que ces témoins avaient dit des vertus de saint Dominique et des miracles obtenus par son intercession.

Après avoir reçu les Actes de la double enquête, Grégoire IX prit l'avis des cardinaux, et dit à cette occasion, en parlant de saint Dominique : « Je ne doute pas plus de sa sainteté que de celle des apôtres Pierre et Paul. » Puis, dans une cérémonie solennelle accomplie à Pérouse, en présence d'un très grand nombre d'archevêques, évêques et autres prélats, de Frères Prêcheurs, et de fidèles accourus de toutes parts, le seigneur Pape déclara le serviteur de Dieu, Dominique, digne d'être inscrit au catalogue des Saints, et ordonna que sa fête fût célébrée dans l'Eglise universelle. La bulle de canonisation, datée de Riéti, est un des plus beaux documents émanés du siège apostolique pour la glorification d'un saint. En voici la traduction :

« Grégoire, Evêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à Nos vénérables frères les archevêques et évêques, et à Nos chers fils les abbés, doyens, archidiacres, prévôts, prieurs et autres prélats des églises à qui ces Lettres parviendront, salut et bénédiction apostolique.

« La source de la sagesse, le Verbe du Père, dont la nature est bonté, dont l'œuvre est miséricorde, qui rachète et régénère ceux qu'il a créés, et veille jusqu'à la consommation des siècles sur la vigne qu'il a tirée d'Egypte, Notre-Seigneur Jésus-Christ, fait paraître de nouveaux prodiges à cause de l'instabilité des esprits, et modifie les merveilles par suite des défiances de l'incrédulité.

« Après la mort de Moïse, c'est-à-dire à l'expiration de la loi en face de l'Eglise naissante, il monte sur le quadrige de l'Evangile, pour accomplir les serments jurés à nos pères. Ayant en main cet arc de la parole sainte, qu'il avait tenu bandé pendant tout le règne des Juifs, il s'avance à travers les flots, dans cette vaste étendue des nations dont l'étoffe écarlate de Rahab figurait le salut ; il va fouler aux pieds la confiance de Jéricho, la gloire du monde, ce monde qu'à l'étonnement des peuples il a déjà vaincu par le premier frémissement de la prédication.

« Le prophète Zacharie avait vu ce char à quatre chevaux quatre fois sortir d'entre deux montagnes d'airain. Le premier char avait des chevaux roux, et en eux nous étaient représentés les maîtres des nations, les forts de la terre, ceux qui, se soumettant par la foi au Dieu d'Abraham, le père des croyants, ont, à l'exemple de leur chef, et pour assurer les fondements de la foi, teint leurs habits dans Bosra, c'est-à-dire dans les eaux de la tribulation, et rougi de leur sang tous les insignes de leur milice ; ceux-là à qui la joie de la gloire future a fait mépriser le glaive temporel, et qui, devenus martyrs, c'est-à-dire témoins de la loi nouvelle, ont souscrit le livre divin par la voix de leur confession, augmentée du poids de leurs miracles, et ont consacré le Livre et le Tabernacle, ouvrage de Dieu et non de l'homme, et tous les vases du ministère évangélique, par le sang d'hosties raisonnables, substitué au sang des animaux ; ceux-là enfin qui, jetant le filet de la prédication sur l'immensité des mers, ont formé de toutes les nations qui sont sous le ciel l'Eglise de Dieu, multipliée au delà des grains de sable des rivages.

« Mais parce que la multitude a engendré la présomption, et que la malice est née de la liberté, le second char a paru avec des chevaux de couleur noire, symbole de deuil et de pénitence ; et en eux nous était représenté ce bataillon conduit par l'Esprit au désert, sous la direction du très saint Benoît, nouvel Elisée du nouvel Israël, bataillon qui rendit aux enfants des prophètes, avec les charmes de la société et d'une cohabitation agréable, le bien perdu de la vie commune,

qui rétablit le filet rompu de l'unité, et se répandit par les bonnes œuvres jusqu'en cette terre de l'aquilon d'où vient tout mal, et fit reposer dans les cœurs contrits Celui qui dédaigne d'habiter les corps soumis au péché.

« Après cela, comme pour récréer les troupes fatiguées, et faire succéder la joie aux lamentations, le troisième char est venu avec des chevaux blancs, c'est-à-dire avec les Frères des Ordres de Cîteaux et de Flora qui, semblables à des brebis tondues et chargées du lait de la double charité, sont sorties du bain de la pénitence, ayant à leur tête saint Bernard, le bélier revêtu d'en haut de l'esprit de Dieu, qui les a menés dans l'abondance des vallées couvertes de froment, afin que les passants délivrés par eux crient avec force au Seigneur, chantent des hymnes et asseoient près des flots le camp du Dieu des batailles.

« C'est avec ces trois armées que le nouvel Israël s'est défendu contre un pareil nombre d'armées de Philistins. Mais à la onzième heure, lorsque le jour penchait déjà vers le soir, et que, la charité s'étant refroidie dans l'iniquité, le Soleil de justice descendait lui-même au couchant, le Père de famille, voyant la vigne qu'il avait plantée de sa main et cultivée par des ouvriers loués à divers intervalles, n'être plus seulement embarrassée de ronces et d'épines, mais presque démolie par une multitude hostile de petits renards, tendant à lui faire contracter l'amertume d'une vigne sauvage, a voulu rassembler une milice plus propre encore à la protéger.

« C'est pourquoi, comme nous le voyons présentement, à la suite des trois premiers chars, différents par leurs symboles, Dieu a suscité, sous la figure du quatrième char, attelé de chevaux forts et de couleur variée, les légions des Frères Prêcheurs et Mineurs, avec leurs chefs armés pour le combat. L'un de ces chefs fut saint Dominique, homme à qui Dieu avait donné la force et l'ardeur de la foi, et au cou duquel il avait attaché, comme au cheval de sa gloire, le hennissement de la divine prédication. Dès l'enfance, il eut un cœur de vieillard, pratiqua la mortification de la chair et rechercha l'Auteur de la vie. Consacré à Dieu comme un Nazaréen sous la règle du B. Augustin, il imita Samuel dans le service assidu autour du sanctuaire, et continua Daniel dans la ferveur de ses religieux désirs. Athlète courageux, il suivait les sentiers de la justice et la voie des saints, ne se reposait pas même un moment de la garde du tabernacle et des offices de l'Eglise militante, soumettait la

chair à l'esprit, les sens à la raison, et, transformé en un seul esprit avec Dieu, s'efforçait de se perdre en Lui par l'excès de la contemplation, sans diminuer dans son cœur et dans ses œuvres l'amour du prochain. Pendant qu'il lançait des flèches meurtrières aux délices de la chair, et frappait d'éclats lumineux l'intelligence aveuglée des impies, toute la secte des hérétiques trembla, toute l'Eglise des fidèles tressaillit.

« La grâce, cependant, croissait en lui avec l'âge, et le zèle du salut des âmes l'enivra d'une ineffable joie. Adonné sans réserve à la parole de Dieu, il engendra au Christ une multitude innombrable de chrétiens convertis par ses soins et faisant profession du ministère évangélique, obtint d'avoir un nom et une œuvre dans la terre des patriarches. Devenu pasteur et prince parmi le peuple de Dieu, il institua par ses mérites un nouvel Ordre de prédicateurs, le régla par ses exemples et ne cessa de le confirmer par des miracles évidents et authentiquement prouvés. Car, outre les signes qui manifestèrent sa puissance et sa sainteté durant le cours de sa vie mortelle, il rendit la parole aux muets, la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, l'action aux paralytiques, la santé à une foule de malades, et il parut clairement par tous ces prodiges quel était l'esprit qui animait la glèbe de son corps très saint.

« Nous donc qui l'avons connu familièrement au temps que Nous occupions dans l'Eglise une moindre charge, et qui avons eu, dans le spectacle même de sa vie, une preuve insigne de sa sainteté, maintenant que des témoins dignes de foi Nous ont attesté la vérité de ses miracles, Nous croyons, avec le troupeau du Seigneur confié à Nos soins, que, grâce à la miséricorde de Dieu, il pourra Nous être utile par ses suffrages, et qu'après Nous avoir consolé sur la terre par son amitié pleine de charmes, il Nous aidera dans le ciel de son puissant patronage. C'est pourquoi, du conseil et du consentement de Nos Frères et de tous les prélats assistant alors le Siège apostolique, Nous avons résolu de l'inscrire au livre des Saints, et Nous statuons fermement et vous ordonnons à tous, par les présentes, de célébrer et de faire célébrer sa fête avec solennité aux Nones d'août, veille du jour où il déposa le fardeau de la chair, et pénétra, riche en mérites, dans la cité des Saints, devenu semblable à eux par la gloire, afin que le Dieu qu'il honora vivant, touché de ses prières, nous accorde la grâce dans le siècle présent et la gloire dans le siècle futur.

« Désirant, en outre, que le tombeau d'un si grand confesseur, qui illustre l'Eglise entière par la splendeur de ses miracles, reçoive tous les honneurs dignes de la dévotion chrétienne, Nous confiant dans la miséricorde de Dieu et dans l'autorité des bienheureux apôtres Pierre et Paul, à ceux qui, vraiment contrits et confessés, visiteront avec la piété convenable ce même tombeau, le jour de la susdite fête annuelle, Nous remettons pieusement une année des pénitences infligées.

« Donné à Riéti, le 5 des Nones de juillet, — 11 juillet 1234 — la huitième année de Notre pontificat. »

Grégoire IX avait fixé au 5 août la fête de saint Dominique, parce que le 6, jour de sa mort, était empêché par la solennité, très grande alors, du Pape martyr Sixte II. Plus tard, Clément VIII ayant consacré le 5 août à la Dédicace de Notre-Dame des Neiges, la fête de saint Dominique fut reportée au 4, jour qu'elle occupe actuellement dans le calendrier ecclésiastique.

XXIV

MIRACLES DIVERS

L'ancienne *Année Dominicaine* rapporte, après la bulle de canonisation, une quarantaine de guérisons ou autres faveurs miraculeuses accordées par saint Dominique, du séjour de la gloire. Bornons-nous à quelques-unes.

Un jeune Anglais, Nicolas de Busc, étudiant à Bologne, fut pris de douleurs de reins et de genoux, qui le firent beaucoup souffrir pendant huit mois et l'obligèrent enfin à garder le lit, totalement privé de la jambe gauche. Les médecins déclaraient la maladie incurable. Abandonné de tout secours humain, l'étudiant fit un vœu à saint Dominique; puis, voulant offrir un cierge qui fût de sa taille, il prit un cordon pour mesurer la longueur et la grosseur de son corps. A chaque mesure, il invoquait avec ferveur le nom du Bienheureux. En terminant, il s'écria tout à coup : « Je suis guéri ! » Et pleurant de joie, sans chercher aucun appui, il courut à l'église des Frères remercier son libérateur : c'était le jour même de la translation des

restes de saint Dominique, comme l'assure le B. Jourdain, témoin oculaire de cette guérison.

Peu de temps après cette même translation, un Frère Prêcheur, Jacobini de Mantoue, s'entretenait avec un Frère Mineur, nommé Nicolas de Vérone, de l'odeur merveilleuse par laquelle le Tout-Puissant avait glorifié son serviteur, et il faisait hautement l'éloge du saint Patriarche. Frère Nicolas, trouvant les louanges exagérées, s'en offensa, alla même jusqu'à des paroles de vivacité et de mépris. Soudain, il fut saisi d'une fièvre violente qui le tourmenta toute la nuit.

Le lendemain, Frère Jacobini alla le voir et lui dit : « Prenez garde, mon Frère, que votre fièvre ne soit un châtiment de vos propos outrageants pour saint Dominique ! » Mais lui, de plus en plus obstiné, répondit comme la veille avec aigreur et emportement. Vers midi, la fièvre augmentant toujours, le malade, consumé par un feu intérieur, rentra en lui-même et se dit : « N'ai-je pas attiré le coup qui me frappe, en parlant d'un Saint d'une manière blasphématoire ? S'il plaît à Dieu, par les mérites de son serviteur Dominique de me guérir aujourd'hui, je fais vœu non seulement de ne jamais rien dire contre ce grand Patriarche, mais encore de fermer la bouche à tous ses détracteurs. » A peine finissait-il ces mots, qu'il se sentit débarrassé de la fièvre et de toute souffrance. Lui-même tint à faire connaître par lettres aux Frères Prêcheurs ce qui lui était arrivé.

Frère Barthélemy de Clusa, chantre de Tripoli, homme des plus vénérables, s'en retournait à son poste, et les Religieux de Bologne lui confièrent une copie de la bulle de canonisation pour leurs Frères d'outre-mer. Il arriva, par la force du vent, que le vaisseau se brisa en face du port. Toutes les lettres et les effets furent perdus ou endommagés ; seule la bulle de canonisation resta intacte, Dieu faisant un miracle pour que ces nations lointaines pussent recourir au patronage du B. Dominique.

Dans une localité de Sicile, appelée *Castro di Giovanni*, un jeune homme, souffrant d'une hydropisie fort avancée, était contraint néanmoins d'aller chaque jour ramasser un fagot dans la campagne, pour gagner sa pauvre vie. Un jour qu'étendu sous un sureau, il se lamentait sur sa misère : Saint Dominique, se dit-il, pourrait bien me guérir. Aussitôt il l'invoque, et promet de servir gratuitement les Frères, pendant une année, au couvent de Piazza. A l'instant même paraît devant lui un Religieux, et levant la main vers le sureau : « Prenez, dit-il, des feuilles de cet arbre, broyez-les et buvez-en le

suc. » Le malade obéit; soudain, se trouvant guéri, il rapporta sur ses épaules un énorme fagot, et, disant adieu à sa mère, vint à Piazza servir les Frères selon sa promesse.

Un vaisseau allant de Sicile à Gênes fut surpris par une tempête effroyable, en sorte que le naufrage semblait inévitable. Il y avait à bord deux Religieux de l'Ordre, dont l'un, contristé de ne pas entendre le nom de son bienheureux Père parmi ceux auxquels les passagers avaient recours, se mit à dire : « Pourquoi ne priez-vous pas saint Dominique? — Nous ne connaissons pas ce Saint-là, » lui répondit-on. « Invoquez-le quand même, reprit-il, et je vous promets son assistance. » Tous alors firent vœu de se rendre, pieds nus, un cierge à la main, en pèlerinage à son autel, et criaient avec larmes : « Saint Dominique, secourez-nous! » A l'instant les flots se calment, l'air redevient serein, et quelques jours après, matelots et passagers allaient, sous la conduite des deux Frères, accomplir leur vœu.

Dithmar, abbé d'un monastère Cistercien, au diocèse de Mayence, était un homme de grande sainteté, fort dévot à saint Dominique et accueillant toujours les Frères avec une extrême bienveillance. Un jour qu'il se rendait au Chapitre général de son Ordre, il tomba malade et les médecins désespérèrent de le sauver. En se réveillant d'un assoupissement causé par la faiblesse, il vit entrer saint Dominique, avec un autre Frère; mais il ne le reconnut pas. Il pensa que c'étaient deux Religieux venant le visiter par amitié. Saint Dominique s'assit à la tête du lit, son compagnon se tint aux pieds. Le Bienheureux dit au malade : « Prenez courage, Père Abbé, et confiez-vous dans le Seigneur; car vous ne mourrez pas cette fois, vous allez guérir. »

Dithmar répondit : « D'où savez-vous cela, mon ami ? » Le Saint reprit : « Je suis Dominique, le fondateur de cet Ordre que vous aimez tant; je suis envoyé par le Seigneur pour vous annoncer la bonne nouvelle de votre guérison. » L'Abbé, comblé d'une joie indicible, voulait prolonger l'entretien; mais déjà l'habitant du ciel avait disparu. Le lendemain, quand les médecins revinrent, ils trouvèrent leur malade en pleine convalescence et lui demandèrent comment il avait échappé à la mort. « Ce n'est pas l'art de la médecine terrestre qui m'a ramené à la vie, leur dit l'Abbé, mais la grâce d'une onction céleste dont saint Dominique a été le messager. »

Au couvent d'Ascoli, le Prieur s'occupait avec quelques-uns de ses

Religieux à placer sur l'autel de saint Dominique une grande pierre. Tout à coup, par un faux mouvement de ceux qui la soutenaient, la pierre tomba sur la main du Prieur et lui écrasa trois doigts. Celui-ci, dans la violence de la douleur, recourut promptement à son vénéré Père, et se fit apporter un doigt du Saint, que l'on gardait dans le couvent. A peine l'eut-il appliqué à sa main qu'elle se trouva parfaitement guérie. Le B. Jean de Verceil, sixième Maître général, voulant faire un présent insigne au roi Philippe le Hardi, fils de saint Louis, lui donna cette relique. En échange, le roi envoya pour le couvent d'Ascoli une épine de la sainte Couronne.

Sumlu, ville de Hongrie, où des Frères avaient apporté un autre doigt de saint Dominique, devint le centre d'une dévotion très grande envers le Bienheureux, et le théâtre d'une foule de miracles, parmi lesquels se trouvent plusieurs résurrections de morts.

Un gentilhomme des environs était venu, en compagnie de son épouse et de son petit enfant, pour vénérer la relique du Saint. L'enfant, saisi d'un mal subit, ne tarda pas à expirer. Le père, au désespoir, porta le corps du petit défunt sur l'autel de saint Dominique, et s'écria d'une voix lamentable : « O saint Dominique, je suis venu à vous tout joyeux, et voici que je m'en retourne triste et désolé : rendez-moi mon fils, je vous en supplie; rendez-moi la joie de mon cœur. » Il pria ainsi jusqu'au milieu de la nuit. A ce moment, l'enfant ouvrit les yeux, fit quelques pas dans l'église, et les parents, pleins de joie et de reconnaissance, le ramenèrent chez eux sain et sauf.

Le jeune serf d'une comtesse appelée Justine, pêchant sans précaution dans une rivière, perdit pied et se noya. On retira son cadavre après un temps assez long. La comtesse, fort affligée, pria saint Dominique de ressusciter son esclave, promettant de lui donner la liberté, et s'engageant, par vœu, à se rendre elle-même, nu-pieds, à Sumlu vénérer la sainte relique. Le jeune serf aussitôt recouvra la vie, et sa pieuse maîtresse, venant accomplir sa promesse, raconta aux Frères comment l'enfant était ressuscité; puis, en leur présence, elle l'affranchit de tout servage.

Le bruit des miracles que la droite du Très-Haut opérait sans cesse sur les vivants et les morts, à l'intervention du B. Dominique, se répandit dans toute la Hongrie. Un homme persistait néanmoins à n'y pas croire. Or, il arriva que son fils tomba malade et mourut. Un

des voisins, venu pour passer la nuit auprès du défunt et consoler le père, dit à ce dernier : « Croyez donc que le B. Dominique est tout-puissant au ciel, et invoquez-le du fond du cœur. Il a déjà par ses mérites ressuscité bien des morts, peut-être ressuscitera-t-il aussi votre enfant. » Ces paroles furent pour le père infortuné un trait de lumière. Repentant de son incrédulité, il en demanda pardon au Saint, et toute la nuit, le conjura avec larmes et gémissements de lui rendre son fils. Sur l'aube du jour, le mort remua la main, ôta le voile qui couvrait son visage et se leva plein de vie. Le lendemain, le père et le fils allaient à Sumlu remercier leur bienfaiteur, publier sa gloire, et demander à Dieu de bien user de la grâce qu'ils avaient reçue.

Dans la ville d'Albe-Royale, une des principales de la Hongrie, et assez voisine de Sumlu, le curé se disposait à faire la sépulture d'un défunt, quand un des assistants s'écria : « Pour moi, je crois que ce mort ressusciterait, si on lui appliquait le doigt de saint Dominique ! » Tout le monde étant de cet avis, on alla au couvent des Frères, et le Prieur, entouré de personnes tenant des flambeaux, apporta lui-même la relique dans un vase de cristal. L'ayant ensuite trempée dans l'eau, il versa de cette eau entre les lèvres du défunt, qui ressuscita sur-le-champ.

C'est ainsi que, par une grâce spéciale de Dieu, notre bienheureux Fondateur prodiguait les bienfaits, après sa mort, dans une contrée dont l'évangélisation avait été, de son vivant, un de ses rêves les plus caressés.

Encore un miracle d'un caractère très spécial.

Le fils d'un seigneur hongrois était mort avant l'âge de raison. Ses parents fort affligés supplièrent les saints Cosme et Damien, pour lesquels ils avaient une grande dévotion, de leur rendre cet enfant. Les saints Martyrs reçurent pour réponse de l'oracle divin que le Tout-Puissant remettait la décision au jugement de son serviteur Dominique. Le bienheureux Patriarche, choisi pour arbitre, pria le Seigneur d'exaucer les supplications des deux martyrs, et les Anges reportèrent dans le corps du petit défunt son âme déjà envolée au ciel. Devenu grand, le ressuscité entra dans l'Ordre des Frères Prêcheurs, mais sans rien révéler du miracle dont il avait été l'objet. Tandis qu'il étudiait à Paris, un de ses Frères de noviciat fut tenté de quitter l'Ordre, sans qu'aucune persuasion ne pût le retenir. Notre jeune Hongrois, enflammé par le zèle de la charité, prit à part

le pauvre novice et lui dit : « Si vous saviez, mon Frère, quelle grâce Dieu vous a faite de vous appeler en Religion, jamais vous ne songeriez à retourner au siècle. Pour vous mieux convaincre, laissez-moi vous découvrir une chose que je n'ai encore dite à personne. J'étais tout enfant, lorsqu'il plut à Dieu de me retirer de ce monde. Durant le temps que je fus en Paradis, à ce qu'il me semblait, je vis des choses si belles sur la gloire admirable de saint Dominique, choisi par Dieu pour arbitre de ma résurrection, et sur le bonheur de ses enfants fidèles jusqu'à la fin, que l'on ne saurait acheter trop cher pareille félicité. Courage donc, mon Frère, je vous prie, le travail n'aura qu'un temps, la gloire sera éternelle. » C'est ainsi que l'on connut ce que l'humilité avait tenu caché si longtemps, et le novice tenté se trouva affermi pour toujours dans sa vocation. Ce Frère rendu à la vie était d'une rare maturité, et d'une dévotion surprenante. Bien qu'habituellement silencieux, il racontait des choses merveilleuses de la nature des Anges, de la gloire des Saints, de celle surtout de la Très Sainte Vierge qui, disait-il, ressuscitée et triomphante, règne d'une manière suréminente, avec son divin Fils Jésus.

Le savant archevêque de Florence, saint Antonin, à la troisième partie de ses *Œuvres* (1) établit tout au long les rapports frappants de similitude qui existent entre saint Dominique et Notre-Seigneur, soit pour diverses particularités de son enfance, soit pour le caractère spécial de ses vertus, soit pour sa mission tout apostolique, continuée dans sa postérité spirituelle, soit enfin pour la nature des miracles opérés pendant sa vie. Nous ne nous y arrêtons pas : le lecteur, instruit maintenant de l'histoire du saint Patriarche, peut faire lui-même les rapprochements. A la place, rapportons la célèbre révélation faite à sainte Catherine de Sienne touchant notre grand et vénéré Fondateur, telle que la raconte le B. Raymond de Capoue, confesseur et biographe de la Sainte.

« Dans une vision imaginaire, Catherine aperçut Dieu le Père produisant de sa bouche le Verbe divin revêtu de notre nature, puis le B. Dominique sortant tout resplendissant de lumière de la poitrine du même Père éternel ; et elle entendit une voix qui disait : « Ma fille bien-aimée, j'ai engendré ces deux fils : l'un par nature, l'autre par

(1) Tit. XXIII, cap. 1.

une douce et tendre adoption. » Comme elle s'étonnait d'une comparaison si haute, qui égalait, pour ainsi dire, un Saint à Jésus-Christ, Celui qui avait prononcé des paroles si surprenantes les lui expliqua ainsi :

« Mon Fils, engendré éternellement, ayant pris la nature humaine, m'a rendu en toutes choses une obéissance parfaite jusqu'à la mort de la croix; Dominique, mon fils par adoption, a réglé selon ma volonté toutes ses œuvres, depuis son enfance jusqu'à son dernier soupir. Jamais il n'a transgressé mes préceptes; jamais il n'a violé la virginité de son âme et de son corps; toujours il a gardé l'innocence de son baptême.

« Mon Fils par nature a manifesté publiquement au monde ce que je l'avais chargé de dire, et a rendu témoignage à la vérité, comme il le déclara lui-même à Pilate, au jour de sa Passion; mon fils d'adoption a prêché la vérité tant aux hérétiques qu'aux vrais fidèles : il l'a fait non seulement par lui-même, mais encore par les autres; sa prédication a continué dans ses successeurs; il prêche encore et prêchera toujours.

« Mon Fils par nature a envoyé ses disciples à la conquête des nations; mon fils d'adoption a dispersé ses Frères à travers le monde.

« Mon Fils par nature est mon Verbe; mon fils par adoption est le héraut, le ministre de mon Verbe. Aussi ai-je donné tout particulièrement à lui et à ses Religieux l'intelligence de mes paroles et la fidélité à les suivre.

« Enfin, mon Fils par nature a dirigé tous les actes de sa vie, sa doctrine et ses exemples, en vue du salut des âmes; mon fils d'adoption, Dominique, a mis tous ses soins à retirer les âmes de l'erreur et du vice : sa pensée principale dans la fondation et le développement de son Ordre a été le salut du prochain. Aussi l'ai-je comparé à mon Fils par nature, dont il a imité la vie, et, tu le vois présentement, son extérieur même ressemble à la disposition du corps sacré de mon Fils (1). »

(1) *Vie de sainte Catherine de Sienne*, IIe partie, ch. VI.

XXV

LE TOMBEAU DE SAINT DOMINIQUE — CONCLUSION

Le premier tombeau de saint Dominique n'avait été qu'une maçonnerie de briques, fermée d'une pierre au niveau du sol. Le second, inauguré en 1233, se composait d'un sarcophage en marbre blanc, de forme oblongue, sans sujets sculptés. Il était placé, selon toute apparence, en avant du chœur des Religieux. Mais la piété des Frères ne se tenait pas pour satisfaite. A l'aide d'aumônes recueillies dans les diverses Provinces de l'Ordre, ils firent exécuter, de 1265 à 1267, par Nicolas de Pise, artiste de génie, un troisième tombeau, tout de marbre et orné de splendides bas-reliefs. Nous y reviendrons tout à l'heure.

La translation du corps du saint Patriarche dans ce nouveau sépulcre eut lieu aux fêtes de la Pentecôte 1267, pendant la célébration du Chapitre général que présidait Jean de Verceil, sixième Maître de l'Ordre. Le B. Barthélemy de Bragance, Dominicain, évêque de Vicence, nous a laissé le procès-verbal de la solennité, dans laquelle lui-même prononça un remarquable discours. Philippe, archevêque de Ravenne, en présence de cinq autres évêques, des Frères Prêcheurs, du Podestat et des Anciens de la ville, opéra de ses mains la translation; et, avant de renfermer la tête du Saint, il la fit baiser aux principaux personnages, et, d'une estrade élevée en plein air, la présenta aux hommages de la foule.

L'an 1383, sur la demande des magistrats, pour lesquels saint Dominique était le grand protecteur de la cité, son chef auguste fut retiré du sarcophage et placé dans un reliquaire d'argent, appelé le *Tabernacle*, afin de pouvoir être exposé plus facilement à la vénération publique et porté en procession. Ce chef-d'œuvre d'orfèvrerie, fait par Rosetti, artiste de Bologne, mesure 1 mètre 38 de hauteur, et ne contient pas moins de quatre-vingts statuettes ou figurines, avec huit émaux au socle, représentant diverses scènes de la vie du Saint.

Quant au monument grandiose qui sert lui-même de reliquaire aux ossements de notre bienheureux Fondateur, nous n'en donnerons qu'un aperçu très sommaire, renvoyant les lecteurs de l'*Année Dominicaine*, ainsi que tous les amis du beau, à l'ouvrage vraiment

artistique : *Le tombeau de saint Dominique*, publié par le R. P. Berthier, des Frères Prêcheurs (1).

Lorsqu'on s'avance dans l'église des Dominicains de Bologne, capable avec ses annexes de contenir huit mille personnes, on trouve, à droite, vers le milieu de la nef, une vaste chapelle resplendissante de fresques, de statues, de marbres et de dorures. Œuvre d'Ambrosini, architecte bolonais de la fin du XVIe siècle, cet édifice, qui a 38 mètres de haut, 14 de large, 24 de profondeur, laisse voir au fond, sous une majestueuse coupole, l'*Arca* ou tombeau de saint Dominique.

Le tombeau, par ordre chronologique, comprend trois, et même quatre parties : 1° Le sarcophage primitif de marbre blanc, avec six bas-reliefs sculptés par Nicolas de Pise, comme on l'a dit. Les sujets sont : la résurrection de Napoléon Orsini, le livre sauvé des flammes, les pains apportés par les Anges, la vocation du B. Réginald, la vision d'Innocent III, l'apparition des saints Apôtres Pierre et Paul au bienheureux Fondateur.

2° Une cimaise pyramidale à deux corniches, placée vers 1490 au-dessus du sarcophage, par Nicolas de Bari, surnommé par le peuple *Nicolò dell'Arca*, sculpteur insigne, élevé à Bologne. Vingt belles statues, dont trois dues au ciseau de Michel-Ange, ornent cette cimaise triomphante, et représentent des Anges, les Évangélistes, les saints protecteurs de Bologne, enfin, au sommet, le Père éternel, l'« Ancien des jours », posé sur le globe terrestre et bénissant le monde.

3° La *predella*, ou gradin élevé sur la table de l'autel qui est adossé à la face antérieure du monument. Ce gradin contient trois bas-reliefs admirables, bien que de dimensions réduites : l'Adoration des Mages, la naissance et l'enfance de saint Dominique, sa glorification dans le ciel. L'artiste lui-même fut tellement satisfait de son œuvre que, sur le piédestal où est assise la Vierge dans l'Adoration des Mages, il a signé bien visiblement : ALPHONSUS DE LOMBARDI FERRARIENSIS FECIT. L'exécution de la *predella* eut lieu vers 1532. Lombardi sculpta sur les autres faces du pourtour les divers symboles dominicains ; le lis, la palme, l'étoile, le chien portant la torche. Ce fut alors aussi que l'on pratiqua dans la partie postérieure du mausolée un enfoncement permettant à une personne de s'agenouiller tout près des reliques.

Enfin, l'autel, refait vers 1767, a pour devant un bas-relief en marbre, exécuté par le français Boudard, directeur de l'Institut de sculpture

(1) Paris, librairie de l'Œuvre de Saint-Paul.



